This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

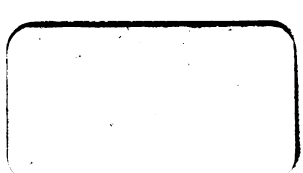

NKE
Voltaire, F.

NKE
Voltaire.F

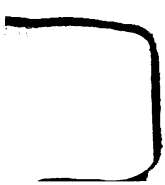

NKE
Voltaire, F.

NKF

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-TROISIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
247253
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1902

MELANGES

LITTERAIRES.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

SUR LES OEUVRES

DE L'AUTEUR DE LA HENRIADE.

1 7 7 6.

COMMENTAIRE

HISTORIQUE.

JE tâcherai, dans ces commentaires sur un homme de lettres, de ne rien dire que d'un peu utile aux lettres, et surtout de ne rien avancer que sur des papiers originaux. Nous ne ferons aucun usage ni des satires, ni des panégyriques presqu'innombrables, qui ne seront pas appuyés sur des faits authentiques.

Les uns font naître *François de Voltaire* le 20 février 1694; les autres le 20 novembre de la même année. Nous avons des médailles de lui qui portent ces deux dates; il nous a dit plusieurs fois qu'à sa naissance on désespéra de sa vie, et qu'ayant été ondoyé, la cérémonie de son baptême fut différée plusieurs mois.

Quoique je pense que rien n'est plus insipide que les détails de l'enfance et du collége, cependant je dois dire, d'après ses propres écrits, et d'après la voix publique, qu'à l'âge d'environ douze ans, ayant fait des vers qui paraissaient au-dessus de cet âge, l'abbé de *Châteauneuf*, intime ami de la célèbre *Ninon de l'Enclos*, le mena chez elle; et que cette fille si singulière lui légua, par son testament, une somme de deux mille francs pour acheter

des livres, laquelle ſomme lui fut exactement payée. Cette petite pièce de vers, qu'il avait faite au collége, eſt probablement celle qu'il compoſa pour un invalide qui avait ſervi dans le régiment Dauphin, ſous Monſeigneur, fils unique de *Louis XIV*. Ce vieux ſoldat était allé au collége des jéſuites prier un régent de vouloir bien lui faire un placet en vers pour Monſeigneur : le régent lui dit qu'il était alors trop occupé, mais qu'il y avait un jeune écolier qui pouvait faire ce qu'il demandait. Voici les vers que cet enfant compoſa :

Digne fils du plus grand des rois,
Son amour et notre eſpérance,
Vous qui, ſans régner ſur la France,
Régnez ſur le cœur des François ;
Souffrez-vous que ma vieille veine,
Par un effort ambitieux,
Oſe vous donner une étrenne,
Vous qui n'en recevez que de la main des Dieux ?
On a dit qu'à votre naiſſance
Mars vous donna la vaillance,
Minerve la ſageſſe, Apollon la beauté :
Mais un Dieu bienfeſant, que j'implore en mes peines,
Voulut auſſi me donner mes étrennes,
En vous donnant la libéralité.

Cette bagatelle d'un jeune écolier valut quelques louis à l'invalide, et fit quelque

bruit à Verſailles et à Paris. Il eſt à croire que dès-lors le jeune homme fût déterminé à ſuivre ſon penchant pour la poëſie. Mais je lui ai entendu dire à lui-même, que ce qui l'y engagea plus fortement, fut qu'au ſortir du collége, ayant été envoyé aux écoles de droit par ſon père, tréſorier de la chambre des comptes, il fut ſi choqué de la manière dont on y enſeignait la juriſprudence, que cela ſeul le tourna entièrement du côté des belles-lettres.

Tout jeune qu'il était, il fut admis dans la ſociété de l'abbé de *Chaulieu*, du marquis de *la Fare*, du duc de *Sulli*, de l'abbé *Courtin*. Et il nous a dit pluſieurs fois que ſon père l'avait cru perdu, parce qu'il voyait bonne compagnie et qu'il feſait des vers.

Il avait commencé dès l'âge de dix-huit ans la tragédie d'Oedipe, dans laquelle il voulut mettre des chœurs à la manière des anciens. (*a*) Les comédiens eurent beaucoup de répugnance à jouer cette tragédie traitée par *Corneille* en poſſeſſion du théâtre : ils ne la

(*a*) Nous avons une lettre du ſavant *Dacier* de 1713, dans laquelle il exhorte l'auteur, qui avait déjà fait ſa pièce, à y joindre des chœurs chantans à l'exemple des Grecs. Mais la choſe était impraticable ſur le théâtre français. Lorſqu'en 1769 M. de *Voltaire* obtint juſtice à Toulouſe pour le malheureux *Sirven*, M. de *Mervil*, avocat chargé de cette cauſe, refuſa toute eſpèce d'honoraires, et demanda pour toute reconnaiſſance à M. de *Voltaire* qu'il voulût bien ajouter des chœurs à ſon Oedipe.

représentèrent qu'en 1718 ; et encore fallut-il de la protection. Le jeune homme, qui était fort dissipé et plongé dans les plaisirs de son âge, ne sentit point le péril, et ne s'embarrassait point que sa pièce réussît ou non : il badinait sur le théâtre, et s'avisa de porter la queue du grand prêtre, dans une scène où ce même grand-prêtre fesait un effet très-tragique. Madame la maréchale de *Villars*, qui était dans la première loge, demandait quel était ce jeune homme qui fesait cette plaisanterie, apparemment pour faire tomber la pièce ; on lui dit que c'était l'auteur. Elle le fit venir dans la loge ; et depuis ce temps, il fut attaché à M. le maréchal et à madame jusqu'à la fin de leur vie, comme on peut le voir par cette épître imprimée :

Je me flattais de l'espérance
D'aller goûter quelque repos
Dans votre maison de plaisance ;
Mais Vinache a ma confiance,
Et j'ai donné la préférence,
Sur le plus grand de nos héros,
Au plus grand charlatan de France, &c.

Ce fut à Villars qu'il fut présenté à M. le duc de *Richelieu*, dont il acquit la bienveillance, qui ne s'est point démentie pendant soixante années.

Ce qui eſt auſſi rare, et ce qui à peine a été connu, c'eſt que le prince de *Conti*, père de celui qui a été ſi célèbre par les journées de la barricade de Démont et de Château-Dauphin, fit pour lui des vers dont voici les derniers :

» Ayant puiſé ſes vers aux eaux de l'Aganipe,
» Pour ſon premier projet il fait le choix d'Oedipe ;
» Et quoique dès long-temps ce ſujet fût connu,
» Par un ſtyle plus beau cette pièce changée
» Fit croire des enfers Racine revenu,
» Ou que Corneille avait la ſienne corrigée.

Je n'ai pu retrouver la réponſe de l'auteur d'Oedipe. Je lui demandai un jour s'il avait dit au prince en plaiſantant : Monſeigneur, vous ſerez un grand poëte ; il faut que je vous faſſe donner une penſion par le roi. On prétend auſſi qu'à ſouper il lui dit : Sommes-nous tous princes ou tous poëtes? Il me répondit : *Delicta juventutis meæ ne memineris*, *Domine*.

Il commença la Henriade à Saint-Ange chez M. de *Caumartin* intendant des finances, après avoir fait Oedipe et avant que cette pièce fût jouée. Je lui ai entendu dire plus d'une fois que quand il entreprit ces deux ouvrages, il ne comptait pas les pouvoir finir, et qu'il ne ſavait ni les règles de la tragédie ni celles du poëme épique ; mais qu'il fut ſaiſi

de tout ce que M. de *Caumartin*, très-ſavant dans l'hiſtoire, lui contait de *Henri IV*, dont ce reſpectable vieillard était idolâtre; et qu'il commença cet ouvrage par pur enthouſiaſme, ſans preſque y faire réflexion. (1) Il lut un jour pluſieurs chants de ce poëme chez le jeune préſident de *Maiſons* ſon intime ami. On l'impatienta par des objections; il jeta ſon manuſcrit dans le feu. Le préſident *Hénault* l'en retira avec peine. » Souvenez-vous, lui » dit M. *Hénault* dans une de ſes lettres, que » c'eſt moi qui ai ſauvé la Henriade, et qu'il » m'en a coûté une belle paire de man- » chettes. » Pluſieurs copies de ce poëme qui n'était qu'ébauché, coururent quelques années après dans le public; il fut imprimé avec beaucoup de lacunes ſous le titre de *la Ligue*.

Tous les poëtes de Paris et pluſieurs ſavans ſe déchaînèrent contre lui; on lui décocha vingt brochures; on joua la Henriade à la foire; on dit à l'ancien évêque de Fréjus, précepteur du roi, qu'il était indécent et même criminel de louer l'amiral de *Coligni* et

(1) M. de *Voltaire* recueillit dès-lors une partie des matériaux qu'il a employés depuis dans l'hiſtoire du Siècle de *Louis XIV*. L'évêque de Blois *Caumartin* avait paſſé une grande partie de ſa vie à s'amuſer de ces petites intrigues qui ſont pour le commun des courtiſans une occupation ſi grave et ſi triſte. Il en connaiſſait les plus petits détails, et les racontait avec beaucoup de gaieté. Ce que M. de *Voltaire* a cru devoir imprimer eſt exact; mais il s'eſt bien gardé de dire tout ce qu'il ſavait.

la reine *Eliſabeth*. La cabale fut ſi forte, qu'on engagea le cardinal de *Biſſi*, alors préſident de l'aſſemblée du clergé, à cenſurer juridiquement l'ouvrage; mais une ſi étrange procédure n'eut pas lieu. Le jeune auteur fut également étonné et piqué de ces cabales. Sa vie très-diſſipée l'avait empêché de ſe faire des amis parmi les gens de lettres; il ne ſavait point oppoſer intrigue à intrigue; ce qui eſt, dit-on, abſolument néceſſaire dans Paris, quand on veut réuſſir en quelque genre que ce puiſſe être.

Il donna la tragédie de Mariamne en 1722. *Mariamne* était empoiſonnée par *Hérode;* lorſqu'elle but la coupe, la cabale cria : *La reine boit*, et la pièce tomba. Ces mortifications continuelles le déterminèrent à faire imprimer en Angleterre la Henriade, pour laquelle il ne pouvait obtenir en France ni privilége ni protection. Nous avons vu une lettre de ſa main écrite à M. *Dumas d'Aigueberre*, depuis conſeiller au parlement de Toulouſe, dans laquelle il parle ainſi de ce voyage :

Je ne dois pas être plus fortuné
Que le héros célébré ſur ma vielle :
Il fut proſcrit, perſécuté, damné,
Par les dévots et leur douce ſéquelle :
En Angleterre il trouva du ſecours,
J'en vais chercher. . . . . .

Le reſte des vers eſt déchiré : elle finit par ces mots : » Je n'ai pas le nez tourné à être » prophète en mon pays. » Il avait raiſon. Le roi *George I*, et ſurtout la princeſſe de Galles, qui depuis fut reine, lui firent une ſouſcription immenſe : ce ſut le commencement de ſa fortune; car étant revenu en France en 1728, il mit ſon argent à une loterie établie par M. *Desforts*, contrôleur-général des finances. On recevait des rentes ſur l'hôtel-de-ville pour billet, et on payait les lots argent comptant; de ſorte qu'une ſociété qui aurait pris tous les billets, aurait gagné un million. Il s'aſſocia avec une compagnie nombreuſe et fut heureux. C'eſt un des aſſociés qui m'a certifié cette anecdote, dont j'ai vu la preuve ſur ſes regiſtres. M. de *Voltaire* lui écrivait : » Pour » faire ſa fortune dans ce pays-ci, il n'y a » qu'à lire les arrêts du conſeil. Il eſt rare » qu'en fait de finances, le miniſtre ne ſoit » forcé à faire des arrangemens dont les par- » ticuliers profitent. »

Cela ne l'empêcha pas de cultiver les belles-lettres qui étaient ſa paſſion dominante. Il donna en 1730 ſon Brutus que je regarde comme ſa tragédie la plus fortement écrite, ſans même en excepter Mahomet. Elle fut très-critiquée. J'étais en 1732 à la première repréſentation de Zaïre, et quoiqu'on y pleurât

beaucoup, elle fut sur le point d'être fiffiée. On la parodia à la comédie italienne, à la foire; on l'appela la pièce des Enfans-trouvés, Arlequin au Parnasse.

Un académicien l'ayant proposé en ce temps-là pour remplir une place vacante à laquelle notre auteur ne songeait point, M. de *Boze* déclara que l'auteur de Brutus et de Zaïre ne pouvait jamais devenir un sujet académique.

Il était lié alors avec l'illustre marquise du *Châtelet*, et ils étudiaient ensemble les principes de *Newton* et les systêmes de *Leibnitz*. Ils se retirèrent plusieurs années à Cirey en Champagne; M. *Kœnig*, grand mathématicien, y vint passer deux ans entiers. M. de *Voltaire* y fit bâtir une galerie, où l'on fit toutes les expériences alors connues sur la lumière et sur l'électricité. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de donner, le 27 janvier 1736, la tragédie d'Alzire, ou des Américains, qui eut un grand succès. Il attribua cette réussite à son absence; il disait: *laudantur ubi non sunt, sed non cruciantur ubi sunt.*

Celui qui se déchaîna le plus contre Alzire, fut l'ex-jésuite *Desfontaines*. Cette aventure est assez singulière: ce *Desfontaines* avait travaillé au journal des savans sous M. l'abbé *Bignon*, et en avait été exclus en 1723. Il s'était mis à

faire des eſpèces de journaux pour ſon compte, il était ce que M. de *Voltaire* appelle un *folliculaire*. Ses mœurs étaient aſſez connues. Il avait été pris en flagrant délit avec de petits ſavoyards, et mis en priſon à bicêtre. On commençait à inſtruire ſon procès, et on voulait le faire brûler ; parce qu'on diſait que Paris avait beſoin d'un exemple. M. de *Voltaire* employa pour lui la protection de madame la marquiſe de *Prie*. Nous avons encore une des lettres que *Desfontaines* écrivit à ſon libérateur : elle a été imprimée parmi les lettres du marquis d'*Argens*, page 228, tome I. (*b*) » Je » n'oublierai jamais les obligations que je » vous ai : votre bon cœur eſt encore au-deſſus » de votre eſprit : ma vie doit être employée » à vous marquer ma reconnaiſſance. Je vous » conjure d'obtenir encore que la lettre de » cachet qui m'a tiré de bicêtre, et qui » m'exile à trente lieues de Paris, ſoit » levée, &c. »

Quinze jours après, le même homme imprime un libelle diffamatoire contre celui pour lequel il devait employer ſa vie. C'eſt ce que je découvre par une lettre de M. *Thiriot*, du 16 août, tirée du même recueil. Cet abbé *Desfontaines* eſt celui-là même qui, pour ſe

(*b*) Cette lettre eſt du 31 mai. La date de l'année n'y eſt pas ; mais elle eſt de 1724.

juſtifier, diſait à M. le comte d'*Argenſon : Il faut que je vive ;* et à qui M. le comte d'*Argenſon* répondit : *Je n'en vois pas la néceſſité.*

Ce prêtre ne s'adreſſait plus à des ramoneurs depuis ſon aventure de bicêtre. Il élevait de jeunes français dans ſes deux métiers de non-conformiſte et de folliculaire ; il leur montrait à faire des ſatires ; il compoſa avec eux des libelles diffamatoires, intitulés *Voltairomanie* et *Voltairiana :* c'était un ramas de contes abſurdes : on en peut juger par une des lettres de M. le duc de *Richelieu*, ſignée de ſa main, dont nous avons retrouvé l'original. Voici les propres mots : *Ce livre eſt bien ridicule et bien plat. Ce que je trouve d'admirable, c'eſt que l'on y dit que madame de Richelieu vous avait donné cent louis et un carroſſe, avec des circonſtances dignes de l'auteur et non pas de vous ; mais cet homme admirable oublie que j'étais veuf en ce temps-là, et que je ne me ſuis remarié que plus de quinze ans après, &c.* Signé, *le duc de* RICHELIEU, *février 1739.*

M. de *Voltaire* ne ſe prévalait pas même de tant de témoignages authentiques ; et ils ſeraient perdus pour ſa mémoire, ſi nous ne les avions retrouvés avec peine dans le chaos de ſes papiers.

Je tombe encore ſur une lettre du marquis d'*Argenſon*, miniſtre des affaires étrangères.

C'eſt un vilain homme que cet abbé Desfontaines ; ſon ingratitude eſt encore pire que ſes crimes qui vous avaient donné lieu de l'obliger, 7 février 1739.

Voilà les gens à qui M. de *Voltaire* avait à faire, et qu'il appelait *la canaille de la littérature. Ils vivent*, diſait-il, *de brochures et de crimes.*

Nous voyons qu'en effet un homme de cette trempe, nommé l'abbé *Makarti*, qui ſe diſait des nobles *Makarti* d'Irlande, et qui ſe diſait auſſi homme de lettres, lui emprunta une ſomme aſſez conſidérable, et alla avec cet argent ſe faire mahométan à Conſtantinople ; ſur quoi M. de *Voltaire* dit : *Makarti n'eſt allé qu'au Boſphore ; mais Desfontaines s'eſt réfugié plus loin vers le lac de Sodome.* (*c*)

Il paraît que les contradictions, les perverſités, les calomnies, qu'il eſſuyait à chaque pièce qu'il feſait repréſenter, ne pouvaient l'arracher à ſon goût, puiſqu'il donna la comédie de l'Enfant-prodigue le 10 octobre 1736 ; mais il ne la donna point ſous ſon nom ; et il en laiſſa le profit à deux jeunes élèves qu'il avait formés, MM. *Linant* et *Lamarre*, qui vinrent à Cirey où il était avec madame du *Châtelet*. Il donna *Linant* pour précepteur au fils de madame du *Châtelet*,

(*c*) Nous avons vu une obligation de 500 livres d'argent prêté chez *Perret*, notaire, 1 juillet 1730 : mais nous n'avons pu trouver celle de 2000 livres.

qui

qui a été depuis lieutenant-général des armées, et ambaſſadeur à Vienne et à Londres. La comédie de l'Enfant-prodigue eut un grand ſuccès. L'auteur écrivit à mademoiſelle *Quinault :*

» Vous ſavez garder les ſecrets d'autrui comme » les vôtres. Si l'on m'avait reconnu, la » pièce aurait été ſifflée. Les hommes n'aiment » pas qu'on réuſſiſſe en deux genres. Je me » ſuis fait aſſez d'ennemis par Oedipe et la » Henriade. »

Cependant il embraſſait dans ce temps-là même un genre d'étude tout différent : il compoſait les Elémens de la philoſophie de *Newton*, philoſophie qu'alors on ne connaiſſait preſque point en France. Il ne put obtenir un privilége du chancelier d'*Agueſſeau*, magiſtrat d'une ſcience univerſelle, mais qui, ayant été élevé dans le ſyſtême cartéſien, écartait les nouvelles découvertes autant qu'il pouvait. L'attachement de notre auteur pour les principes de *Newton* et de *Locke*, lui attira une foule de nouveaux ennemis. Il écrivait à M. *Falkner*, le même auquel il avait dédié Zaïre :

» On croit que les Français aiment la nou- » veauté, mais c'eſt en fait de cuiſine et » de modes ; car pour les vérités nouvelles, » elles ſont toujours proſcrites parmi nous : » ce n'eſt que quand elles ſont vieilles qu'elles » ſont bien reçues, &c. »

Pour se délasser des travaux de la physique, il s'amusa à faire le poëme de la Pucelle. Nous avons des preuves que cette plaisanterie fut presque composée toute entière à Cirey. Madame du *Châtelet* aimait les vers autant que la géométrie, et s'y connaissait parfaitement. Quoique ce poëme ne fût que comique, on y trouva beaucoup plus d'imagination que dans la Henriade ; mais la Pucelle fut indignement violée par des polissons grossiers, qui la firent imprimer avec des ordures intolérables. Les seules bonnes éditions sont celles de MM. *Cramer*.

Il fallut quitter Cirey, pour aller solliciter à Bruxelles un procès que la maison du *Châtelet* y soutenait depuis long-temps contre la maison de *Honsbrouk*, procès qui pouvait les ruiner l'une et l'autre. M. de *Voltaire*, conjointement avec M. *Raesfeld*, président de Clèves, accommoda enfin cet ancien différent, moyennant cent trente mille francs, argent de France, qui furent payés à M. le marquis du *Châtelet*.

Le malheureux et célèbre *Rousseau* était alors à Bruxelles. Madame du *Châtelet* ne voulut point le voir ; elle savait que *Rousseau* avait fait autrefois une satire contre le baron de *Breteuil* son père, dans le temps qu'il était son domestique ; et nous en avons la preuve

dans un papier écrit tout entier de la main de madame du *Châtelet*.

Les deux poëtes ſe virent, et bientôt conçurent une aſſez forte averſion l'un pour l'autre. *Rouſſeau* ayant montré à ſon antagoniſte une ode à la poſtérité, celui-ci lui dit : Mon ami, *voilà une lettre qui ne ſera jamais reçue à ſon adreſſe*. Cette raillerie ne fut jamais pardonnée. Il y a une lettre de M. de *Voltaire* à M. *Linant*, dans laquelle il dit : » *Rouſſeau* me mépriſe, » parce que je néglige quelquefois la rime ; » et moi je le mépriſe, parce qu'il ne fait » que rimer. » (*d*)

Les extrêmes bontés avec leſquelles le roi de Pruſſe l'avait prévenu, lui firent bien oublier

(*d*) Nous obſervons qu'une lettre d'un ſieur de *Médine* à un ſieur de *Meſſe*, du 17 février 1737, prouve aſſez que le poëte *Rouſſeau* ne s'était pas corrigé à Bruxelles. La voici : „ Vous „ allez être étonné du malheur qui m'arrive ; il m'eſt revenu „ des lettres proteſtées ; on m'enlève mercredi au ſoir, & on „ me met en priſon : croiriez-vous que ce coquin de *Rouſſeau*, „ cet indigne, ce monſtre, qui depuis ſix mois n'a bu et „ mangé que chez moi, à qui j'ai rendu les plus grands ſer- „ vices, et en nombre, a été la cauſe qu'on m'a pris ? C'eſt lui „ qui a irrité contre moi le porteur de lettres ; enfin ce monſtre, „ vomi des enfers, achevant de boire avec moi à ma table, „ de me baiſer, de m'embraſſer, a ſervi d'eſpion pour me „ faire enlever à minuit. Non, jamais trait n'a été ſi noir ; „ je ne puis y penſer ſans horreur. Si vous ſaviez tout ce que „ j'ai fait pour lui ! Patience, je compte que notre correſ- „ pondance n'en ſera pas altérée. „

Il faut avouer qu'une telle action ſert beaucoup à juſtifier *Saurin*, et la ſentence et l'arrêt qui bannirent *Rouſſeau*. Mais nous n'entrons pas dans les profondeurs de cette affaire ſi funeſte et ſi déshonorante.

la haine de *Rouſſeau*. Ce monarque était poëte auſſi ; mais il avait tous les talens de ſa place et tous ceux qui n'en étaient pas.

Le roi de Pruſſe *Fréderic-Guillaume*, le moins endurant de tous les rois, ſans contredit le plus économe et le plus riche en argent comptant, venait de mourir à Berlin. Son fils, qui s'eſt fait une réputation ſi ſingulière, entretenait un commerce aſſez régulier avec M. de *Voltaire*, depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père et de fils qui ſe reſſemblaſſent moins que ces deux monarques.

Le père était un véritable vandale, qui dans tout ſon règne n'avait ſongé qu'à amaſſer de l'argent, et à entretenir, à moins de frais qu'il ſe pouvait, les plus belles troupes de l'Europe.

Jamais ſujets ne furent plus pauvres que les ſiens, et jamais roi ne fut plus riche. Il avait acheté à vil prix une grande partie des terres de ſa nobleſſe, laquelle avaît mangé bien vîte le peu d'argent qu'elle en avait tiré ; et la moitié de cet argent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts ſur la conſommation.

Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges ; de façon que, quand un

cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait ſon habit de juge, et condamnait le délinquant au double. Il faut obſerver que quand ce même juge ne payait pas le roi le dernier du mois, il était lui-même taxé au double le premier du mois ſuivant.

Un homme tirait-il un lièvre, ébranchait-il un arbre dans le voiſinage des terres du roi, ou avait il commis quelque autre faute, il fallait payer une amende; une fille feſait-elle un enfant, il fallait que la mère ou le père, ou les parens donnaſſent de l'argent au roi pour la façon. Madame la baronne de***, la plus riche veuve de Berlin, c'eſt-à-dire, qui poſſédait ſept à huit mille livres de rente, fut accuſée d'avoir mis au monde un ſujet du roi dans la ſeconde année de ſon veuvage; le roi lui écrivit de ſa main, que pour ſauver ſon honneur elle envoyât ſur le champ trente mille livres à ſon tréſor. Elle fut obligée de les emprunter et fut ruinée.

Il avait un miniſtre à la Haie nommé *Luiſius*; c'était aſſurément de tous les miniſtres des têtes couronnées le plus mal payé. Ce pauvre homme, pour ſe chauffer, fit couper quelques arbres dans les jardins d'hons-lardik, appartenans pour lors à la maiſon de Pruſſe. Il reçut bientôt après des dépêches du roi

ſon maître, qui lui retenait une année d'appointemens. *Luiſius* déſeſpéré ſe coupa la gorge avec le ſeul raſoir qu'il eût. Un vieux valet vint à ſon ſecours et lui ſauva malheureuſement la vie. M. de *Voltaire* retrouva depuis ſon excellence à la Haie, et lui fit l'aumône à la porte du palais nommé la vieille-cour; palais appartenant au roi de Pruſſe, et où ce pauvre ambaſſadeur avait demeuré douze ans.

Il faut avouer que la Turquie eſt une république en comparaiſon du deſpotiſme exercé par *Fréderic-Guillaume*. C'eſt par ces moyens qu'il parvint, en vingt-huit ans de règne, à entaſſer dans les caves de ſon palais de Berlin, environ vingt millions d'écus bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il ſe donna le plaiſir de meubler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent maſſif, dans leſquels l'art ne ſurpaſſait pas la matière. Il donna auſſi à la reine ſa femme, en compte, un cabinet dont les meubles étaient d'or, juſqu'aux pommeaux des pelles et des pincettes, et juſqu'aux cafetières.

Le monarque ſortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuiſſes; et quand il achetait un habit neuf, il feſait ſervir ſes vieux boutons. C'eſt

dans cet équipage que ſa majeſté, armée d'une groſſe canne de ſergent, feſait tous les jours la revue de ſon régiment de géans. Ce régiment était ſon goût favori et ſa plus grande dépenſe. Le premier rang de ſa compagnie était compoſé d'hommes dont le plus petit avait ſept pieds de haut. Il les feſait acheter au bout de l'Europe et de l'Aſie.

L'auteur de la Henriade en vit encore quelques-uns à Berlin. Le roi ſon fils, qui n'aimait les grands-hommes que dans une autre acception de ce mot, avait mis ceux-ci chez la reine ſa femme en qualité d'heiduques.

Quand *Fréderic-Guillaume* avait fait ſa revue, il allait ſe promener par la ville. Tout le monde s'enfuyait au plus vîte. S'il rencontrait une femme, il lui demandait pourquoi elle perdait ſon temps dans la rue : *Va-t-en chez toi, gueuſe; une honnête femme doit être dans ſon ménage;* et il accompagnait cette remontrance, ou d'un bon ſoufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'eſt ainſi qu'il traitait auſſi les miniſtres du ſaint évangile, quand il leur prenait envie d'aller voir la parade.

On peut juger ſi ce vandale était étonné et fâché d'avoir un fils plein d'eſprit, de graces, de politeſſe, et d'envie de plaire, qui cherchait à s'inſtruire, et qui feſait de

la muſique et des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait au feu ; le prince jouait-il de la flûte, le père caſſait la flûte ; et quelquefois traitait ſon alteſſe royale comme il traitait les femmes et les prédicans à la parade.

Le prince laſſé de toutes les attentions que ſon père avait pour lui, réſolut un beau matin, en 1730, de s'enfuir, ſans bien ſavoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L'économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier-général, ou d'un marchand anglais : il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables, *Kat* et *Keit*, devaient l'accompagner ; *Kat* était le fils unique d'un brave officier-général ; *Keit* était gendre de cette même baronne de****, à qui il en avait coûté dix mille écus pour faire des enfans. Le jour et l'heure étaient déterminés, le père fut informé de tout ; on arrêta en même temps le prince et ſes deux compagnons de voyage.

Le roi crut d'abord que la princeſſe *Guillelmine* ſa ſœur, qui a depuis épouſé le prince margrave de *Bareith*, était du complot ; et comme il était expéditif en fait de juſtice, il la jeta à coups de pieds par une fenêtre qui s'ouvrait juſqu'au plancher. La reine-mère qui ſe trouva

trouva à cette expédition, dans le temps que *Guillelmine* ſa fille allait faire le ſaut, la retint à peine par ſes jupes; il reſta à la princeſſe une contuſion au-deſſous du teton gauche, qu'elle a conſervée toute ſa vie, comme une marque des ſentimens paternels.

Le prince fut enfermé à Cuſtrin dans une eſpèce de cachot.

Il y était depuis quelques ſemaines, lorſqu'un jour un vieil officier, ſuivi de quelques grenadiers, entra dans la chambre, fondant en larmes. *Fréderic* ne douta pas qu'on ne vînt lui couper le cou. Mais l'officier, toujours pleurant, le fit prendre par les quatre grenadiers qui le placèrent à la fenêtre, et qui lui tinrent la tête, tandis qu'on coupait celle de ſon ami *Kat*, ſur un échafaud dreſſé immédiatement ſous la croiſée. Il tendit la main à *Kat* et s'évanouit. Le père était préſent à ce ſpectacle.

Quant à *Keit*, l'autre confident, il s'enfuit en Hollande; le roi dépêcha des ſoldats pour le prendre. Il ne fut manqué que d'une minute, et s'embarqua pour le Portugal, où il demeura juſqu'à la mort du clément *Fréderic-Guillaume*.

Le roi n'en voulait pas demeurer là. Son deſſein était de faire couper la tête à ſon fils. Il conſidérait qu'il avait trois autres garçons,

dont aucun ne fesait des vers, et que c'était assez pour la grandeur de la Prusse. Les mesures étaient déjà prises pour faire condamner le prince royal à la mort, comme l'avait été le czarovitz fils aîné du czar *Pierre I.*

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines et humaines, qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé pour avoir voulu voyager; mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges aussi habiles que ceux de Russie. En tout cas son autorité paternelle aurait suffi. L'empereur *Charles VI*, qui prétendait que le prince royal, comme prince de l'Empire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de *Sekendorf* au père, pour lui faire les plus sérieuses remontrances.

Au bout de dix-huit mois, les sollicitations de l'empereur et les larmes de la reine de Prusse obtinrent la liberté du prince héréditaire, qui se mit à faire des vers et de la musique plus que jamais. Il lisait *Leibnitz* et même *Wolf*, qu'il appelait un compilateur de fatras; et il donnait tant qu'il pouvait dans toutes les sciences à la fois.

Ce prince voulut à son avénement à la couronne visiter toutes les frontières de ses Etats. Son désir de voir les troupes françaises, et d'aller incognito à Strasbourg et à Paris, lui fit entreprendre le voyage de Strasbourg,

ſous le nom de comte du *Four*; mais ayant été reconnu par un ſoldat qui avait ſervi dans les armées de ſon père, il retourna à Clèves.

Plus d'un curieux a conſervé dans ſon porte-feuille une lettre en proſe et en vers, dans le goût de *Chapelle*, écrite par ce prince ſur ce voyage de Strasbourg. L'étude de la langue et de la poëſie françaiſe, celle de la muſique italienne, de la philoſophie, et de l'hiſtoire, avaient fait ſa conſolation dans les chagrins qu'il avait eſſuyés pendant ſa jeuneſſe. Cette lettre eſt un monument ſingulier d'un homme qui a gagné depuis tant de batailles : elle eſt écrite avec grace et légéreté; en voici quelques morceaux.

» Je viens de faire un voyage entremêlé » d'aventures ſingulières, quelquefois fâ» cheuſes, et ſouvent plaiſantes. Vous ſavez » que j'étais parti pour Bruxelles, afin de » revoir une ſœur que j'aime autant que je » l'eſtime. Chemin feſant, *Algarotti* et moi, » nous conſultions la carte géographique pour » régler nôtre retour par Véſel. Strasbourg ne » nous détournait pas beaucoup; mais nous » choisîmes cette route par préférence : l'inco» gnito fut réſolu; enfin tout arrangé et con» certé au mieux, nous crûmes aller en trois » jours à Strasbourg.

» Mais le ciel, qui de tout disposé,
» Régla différemment la chose.
» Avec des courtiers efflanqués,
» En droite ligne issus de Rossinante,
» Des paysans en postillons masqués,
» Nos carrosses cent fois dans la route accrochés,
» Nous allions gravement d'une allure indolente. »

On dit qu'il écrivait tous les jours de ces lettres agréables au courant de la plume. Mais il venait de composer un ouvrage bien sérieux et plus digne d'un grand prince : c'était la réfutation de *Machiavel*. Il l'avait envoyé à M. de *Voltaire* pour le faire imprimer ; il lui donna rendez-vous dans un petit château, appelé Meuse, auprès de Clèves. Celui-ci lui dit : » Sire, si j'avais été *Machiavel*, et » si j'avais eu quelqu'accès auprès d'un jeune » roi, la première chose que j'aurais faite, » aurait été de lui conseiller d'écrire contre » moi. » Depuis ce temps, les bontés du monarque prussien redoublèrent pour l'homme de lettres français, qui alla lui faire sa cour à Berlin sur la fin de 1740, avant que le roi se préparât à entrer en Silésie.

Alors le cardinal de *Fleuri* lui prodigua les cajoleries les plus flatteuses, dont il ne paraît pas que notre voyageur fût la dupe. Voici sur cette matière une anecdote bien

ſingulière, et qui pourrait jeter un grand jour ſur l'hiſtoire de ce ſiècle. Le cardinal écrivit à M. de *Voltaire*, le 14 novembre 1740, une grande lettre oſtenſible dont j'ai copie; on y trouve ces propres mots :

» La corruption eſt ſi générale, et la bonne » foi eſt ſi indécemment bannie de tous les » cœurs dans ce malheureux ſiècle, que ſi on » ne ſe tenait pas bien ferme dans les motifs » ſupérieurs qui nous obligent à ne point nous » en départir, on ſerait quelquefois tenté d'y » manquer dans de certaines occaſions. Mais » le roi mon maître fait voir du moins qu'il » ne ſe croit point en droit d'avoir de cette » eſpèce de repréſailles; et, dans le moment » de la mort de l'empereur, il aſſura M. le » prince de *Lichtenſthein* qu'il garderait fidèle- » ment tous ſes engagemens. »

Ce n'eſt point à moi d'examiner comment, après une telle lettre, on put, en 1741, entreprendre de dépouiller la fille et l'héritière de l'empereur *Charles VI.* Ou le cardinal de *Fleuri* changea d'avis, ou cette guerre ſe fit malgré lui. Mon commentaire ne regarde point la politique, à laquelle je ſuis abſolument étranger; mais en qualité de littérateur, je ne puis diſſimuler ma ſurpriſe de voir un homme de cour et un académicien dire *qu'on ſe tient ferme dans des motifs qui obligent à ne ſe point*

départir de ces motifs ; qu'on ſerait tenté de manquer à ces motifs, et qu'on eſt en droit d'avoir de ces eſpèces de repréſailles. Voilà bien des fautes contre la langue en peu de mots.

Quoi qu'il en ſoit, je vois très-clairement que mon auteur n'avait aucune envie de faire fortune par la politique ; puiſque, de retour à Bruxelles, il ne s'occupa que de ſes chères belles-lettres. Il y fit la tragédie de Mahomet, et alla bientôt après avec madame du *Châtelet* faire jouer cette pièce à Lille, où il y avait une fort bonne troupe dirigée par le ſieur *Lanoue*, auteur et comédien. La fameuſe demoiſelle *Clairon* y jouait, et montrait déjà les plus grands talens. Madame *Denis*, nièce de l'auteur, femme d'un commiſſaire ordonnateur des guerres, ancien capitaine au régiment de Champagne, tenait un aſſez grand état dans Lille, qui était du département de ſon mari. Madame du *Châtelet* logea chez elle ; je fus témoin de toutes ces fêtes ; Mahomet fut très-bien joué.

Dans un entre acte, on apporta à l'auteur une lettre du roi de Pruſſe, qui lui apprenait la victoire de Molvitz ; il la lut à l'aſſemblée ; on battit des mains : *Vous verrez*, dit-il, *que cette pièce de Molvitz fera réuſſir la mienne.*

Elle fut repréſentée à Paris le 19 août de la même année. Ce fut-là qu'on vit plus que

jamais à quel excès se peut porter la jalousie des gens de lettres, surtout en fait de théâtre. L'abbé *Desfontaines* et un nommé *Bonneval*, que M. de *Voltaire* avait secouru dans ses besoins, ne pouvant faire tomber la tragédie de Mahomet, la déférèrent, comme une pièce contre la religion chrétienne, au procureur-général. La chose alla si loin que le cardinal de *Fleuri* conseilla à l'auteur de la retirer. Ce conseil avait force de loi; mais l'auteur la fit imprimer, et la dédia au pape *Benoît XIV*, *Lambertini*, qui avait déjà beaucoup de bonté pour lui. Il avait été recommandé à ce pape par le cardinal *Passionei*, homme de lettres célèbre, avec lequel il était depuis long-temps en correspondance. Nous avons quelques lettres de ce pape à M. de *Voltaire*. Sa sainteté voulut l'attirer à Rome; et il ne s'est jamais consolé de n'avoir point vu cette ville qu'il appelait la capitale de l'Europe.

Mahomet ne fut rejoué que long-temps après, par le crédit de madame *Denis*, malgré *Crébillon*, alors approbateur des pièces de théâtre, sous les ordres du lieutenant de police. On fut obligé de prendre M. d'*Alembert* pour approbateur. Cette manœuvre de *Crébillon* parut assez mal-honnête à la bonne compagnie. La pièce est restée en possession du théâtre, dans le temps même où ce spectacle

a été le plus négligé. L'auteur avouait qu'il se repentait d'avoir fait Mahomet beaucoup plus méchant que ce grand-homme ne le fut ; » mais si je n'en avais fait qu'un héros poli- » tique, écrit-il à un de ses amis, la pièce » était sifflée. Il faut dans une tragédie de » grandes passions et de grands crimes. Au » reste, dit-il quelques lignes après, le *genus* » *implacabile vatum* me persécute plus que » l'on ne persécuta *Mahomet* à la Mecque. » On parle de la jalousie et des manœuvres » qui troublent les cours, il y en a plus » chez les gens de lettres. »

Après toutes ces tracasseries, MM. de *Réaumur* et de *Mairan* lui conseillèrent de renoncer à la poësie qui n'attirait que de l'envie et des chagrins, de se donner tout entier à la physique, et de demander une place à l'académie des sciences, comme il en avait une à la société royale de Londres, et à l'institut de Bologne. Mais M. de *Formont* son ami, homme de lettres infiniment aimable, lui ayant écrit une lettre en vers pour l'exhorter à ne pas enfouir son talent, voici ce qu'il lui répondit ;

A mon très-cher ami Formont,
Demeurant sur le double mont,
Au-dessus de Vincent Voiture,
Vers la taverne où Bachaumont

Buvait et chantait ſans meſure,
Où le plaiſir et la raiſon
Ramenaient le temps d'Epicure.

Vous voulez donc que des filets
De l'abſtraite philoſophie,
Je revole au brillant palais
De l'agréable poëſie,
Au pays où règne Thalie,
Et le cothurne et les ſifflets.
Mon ami, je vous remercie
D'un conſeil ſi doux et ſi ſain.
Vous le voulez; je cède enfin
A ce conſeil, à mon deſtin:
Je vais de folie en folie,
Ainſi qu'on voit une catin
Paſſer du guerrier au robin,
Au gras prieur d'une abbaye,
Au courtiſan, au citadin:
Ou bien, ſi vous voulez encore,
Ainſi qu'une abeille au matin
Va ſucer les pleurs de l'aurore,
Ou ſur l'abſinthe ou ſur le thim;
Toujours travaille et toujours cauſe,
Et vous pétrit ſon miel divin
Des gratte-cus et de la roſe.

Et auſſitôt il travailla à ſa Mérope. La tragédie de Mérope, première pièce profane qui

réuſſit ſans le ſecours d'une paſſion amoureuſe, et qui fit à notre auteur plus d'honneur qu'il n'en eſpérait, fut repréſentée le 26 février 1743. Je ne puis mieux faire connaître ce qui ſe paſſa de ſingulier ſur cette tragédie, qu'en rapportant la lettre qu'il écrivit, le 4 avril ſuivant, à ſon ami M. d'*Aigueberre* qui était à Toulouſe.

» La Mérope n'eſt pas encore imprimée : » je doute qu'elle réuſſiſſe à la lecture autant » qu'à la repréſentation. Ce n'eſt point moi » qui ai fait la pièce ; c'eſt mademoiſelle » *Dumeſnil*. Que dites-vous d'une actrice qui » fait pleurer pendant trois actes de ſuite ? » le public a pris un peu le change : il a » mis ſur mon compte une partie du plaiſir » extrême que lui ont fait les acteurs. La » ſéduction a été au point que le parterre a » demandé à grand cris à me voir. On m'eſt » venu prendre dans une cache où je m'étais » tapi ; on m'a mené de force dans la loge (*e*) » de madame la maréchale de *Villars*, où était » ſa belle-fille. Le parterre était fou : il a crié à » la ducheſſe de *Villars* de me baiſer ; et il a » tant fait de bruit qu'elle a été obligée d'en » paſſer par-là, par l'ordre de ſa belle-mère.

(*e*) C'eſt de-là qu'eſt venu la mode ridicule de crier *l'auteur*, *l'auteur*, quand une pièce bonne ou mauvaiſe réuſſit à la première repréſentation.

» J'ai été baisé publiquement, comme *Alain Chartier* par la princesse *Marguerite* d'Ecosse ; » mais il dormait et j'étais fort éveillé. Cette » faveur populaire, qui probablement passera » bientôt, m'a un peu consolé de la petite » persécution de *Boyer*, ancien évêque de » Mirepoix, toujours plus théatin qu'évêque. » L'académie, le roi et le public, m'avaient » désigné pour succéder au cardinal de *Fleuri* » parmi *les quarante*. *Boyer* n'a pas voulu ; et » il a trouvé à la fin, après deux mois et demi, » un prélat pour remplir la place d'un prélat, » selon les canons de l'Eglise. (*f*) Je n'ai pas » l'honneur d'être prêtre ; je crois qu'il » convient à un profane comme moi de » renoncer à l'académie.

» Les lettres ne sont pas extrêmement favo- » risées. Le théatin m'a dit que l'éloquence » expirait ; qu'il avait en vain voulu la res- » susciter par ses sermons ; que personne ne » l'avait *secondé*. Il voulait dire, *écouté*.

» On vient de mettre à la bastille l'abbé » *Lenglet*, pour avoir publié des mémoires » déjà très-connus qui servent de supplément » à l'histoire de notre célèbre de *Thou*. L'infa- » tigable et malheureux *Lenglet* rendait un

(*f*) Je trouve une lettre, du 3 mars 1743, de M. l'archevêque de Narbonne, qui se désiste en faveur de M. de *Voltaire*.

» ſignalé ſervice aux bons citoyens et aux
» amateurs des recherches hiſtoriques. Il méri-
» tait des récompenſes ; on l'empriſonne cruel-
» lement à l'âge de ſoixante-huit ans. Cela eſt
» tyrannique.

Inſere nunc, Melibœe, piros ; pone ordine vites.

» Madame du *Châtelet* vous fait ſes compli-
» mens. Elle marie ſa fille à M. le duc de
» *Monténero*, napolitain au grand nez, à la
» taille courte, à la face maigre et noire, à la
» poitrine enfoncée. Il eſt ici, et va nous
» enlever une françaiſe aux joues rebondies.
Vale et me ama. VOLTAIRE.

Le cardinal de *Fleuri* était mort le 29 janvier 1743, âgé de quatre-vingt-dix ans ; jamais perſonne n'était parvenu plus tard au miniſtère, et jamais miniſtre n'avait gardé ſa place plus long-temps.

Il commença ſa fortune à l'âge de ſoixante et treize ans, par être roi de France, et le fut juſqu'à ſa mort ſans contradiction. Affectant toujours la plus grande modeſtie, n'amaſſant aucun bien, n'ayant aucun faſte, et ſe bornant uniquement à régner. Il laiſſa la réputation d'un eſprit fin et aimable, plutôt que d'un génie, et paſſa pour avoir mieux connu la cour que l'Europe.

M. de *Voltaire* l'avait beaucoup vu chez madame la maréchale de *Villars*, quand il n'était qu'ancien évêque de la petite vilaine ville de Fréjus, dont il s'était toujours intitulé *évêque par l'indignation divine*, comme on lisait dans quelques-unes de ses lettres. Fréjus était une très-laide femme qu'il avait répudiée le plutôt qu'il avait pu. Le maréchal de *Villeroi* qui ne savait pas que l'évêque avait été long-temps l'amant de la maréchale sa femme, le fit nommer par *Louis XIV*, précepteur de *Louis XV*; de précepteur il devint premier ministre, et ne manqua pas de contribuer à l'exil du maréchal son bienfaiteur. C'était, à l'ingratitude près, un assez bon homme; mais comme il n'avait aucun talent, il écartait tous ceux qui en avaient dans quelque genre que ce pût être.

Plusieurs académiciens voulurent que l'auteur de *Mahomet* eût sa place à l'académie française; on demanda au souper du roi, qui prononcerait l'oraison funèbre du cardinal à l'académie; le roi répondit que ce serait *Voltaire*. Sa maîtresse, la duchesse de *Châteauroux*, le voulait; mais un vieil imbécille, précepteur du dauphin, autrefois théatin, et depuis évêque de Mirepoix, nommé *Boyer*, se chargea, par principe de conscience, de seconder la haine des ennemis de M. de *Voltaire*. Ce

Boyer avait la feuille des bénéfices. Le roi lui abandonnait toutes les affaires du clergé. Il traita celle-ci comme un point de diſcipline eccléſiaſtique ; il repréſenta que c'était offenſer DIEU, qu'un profane comme M. de *Voltaire* ſuccédât à un cardinal.

Le prêtre enfin l'emporta ſur la maîtreſſe, et M. de *Voltaire* n'eut point cette place dont il ne ſe ſouciait guère. Il aimait à ſe rappeler cette aventure, qui fait voir les petiteſſes de ceux qu'on appelle grands, et qui marque combien les bagatelles ſont quelquefois importantes pour eux.

Cependant les affaires publiques n'allaient pas mieux depuis la mort du cardinal, que dans ſes deux dernières années ; la maiſon d'Autriche renaiſſait de ſa cendre ; la France était preſſée par elle et par l'Angleterre. Il ne nous reſtait alors d'autre reſſource que dans le roi de Pruſſe, qui nous avait entraînés dans la guerre, et qui nous avait abandonnés.

On imagina d'envoyer ſecrétement M. de *Voltaire* chez ce monarque pour ſonder ſes intentions, pour voir s'il ne ſerait pas d'humeur à prévenir les orages qui devaient tomber tôt ou tard de Vienne ſur lui, après avoir tombé ſur nous ; et s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes dans l'occaſion pour mieux aſſurer ſa Siléſie. Cette idée était tombée

dans la tête de M. de *Richelieu* et de madame de *Château-roux*. Le roi l'adopta ; et M. *Amelot*, miniſtre des affaires étrangères, fut chargé de preſſer le départ de M. de *Voltaire*, et des détails de la correſpondance. Il fallait un prétexte ; on prit celui de cette querelle avec l'ancien évêque de Mirepoix. Le roi approuva cet expédient ; M. de *Voltaire* écrivit au roi de Pruſſe, qu'il ne pouvait plus tenir aux perſécutions de ce théatin, et qu'il allait ſe réfugier auprès d'un roi philoſophe, loin des tracaſſeries d'un bigot. Comme ce prélat ſignait toujours *l'anc. évêq. de Mirepoix* en abrégé, et que ſon écriture était aſſez incorrecte ; on liſait *l'ane évêque de Mirepoix* au lieu de *l'ancien*. Ce fut un ſujet de plaiſanterie, et jamais négociation ne fut plus gaie.

Le roi de Pruſſe qui n'y allait pas de main-morte, quand il fallait frapper ſur les moines et ſur les prélats de cour, répondit avec un déluge de railleries ſur *l'ane de Mirepoix*, et preſſa M. de *Voltaire* de venir.

M. de *Voltaire* eut grand ſoin de faire lire ſes lettres et les réponſes ; l'évêque en fut informé, il alla ſe plaindre à *Louis XV* de ce que M. de *Voltaire le feſait*, diſait-il, *paſſer pour un ſot dans les cours étrangères*. Le roi lui répondit *que c'était une choſe dont on était convenu, et qu'il ne fallait pas qu'il y prît garde.*

Ce qu'il y eut de plus ſingulier, c'eſt qu'il fallut mettre madame du *Châtelet* de la confidence; elle ne voulut point, à quelque prix que ce fût, que M. de *Voltaire* la quittât pour le roi de Pruſſe; elle ne trouvait rien de ſi lâche et de ſi abominable dans le monde, que de ſe ſéparer d'une femme pour aller chercher un monarque. Elle aurait fait un vacarme horrible. On convint, pour l'apaiſer, qu'elle entrerait dans le myſtère, et que les lettres paſſeraient par ſes mains.

M. de *Voltaire* s'arrêta quelque temps en Hollande, pendant que le roi de Pruſſe courait d'un bout à l'autre de ſes Etats pour faire des revues. Ce ſéjour à la Haie ne fut pas inutile. M. de *Voltaire* logeait dans le palais de la vieille cour, qui appartenait alors au roi de Pruſſe, par ſes partages avec la maiſon d'Orange. Son envoyé, le jeune comte de *Podevils*, amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'Etat, attrapait, par les bontés de cette dame, des copies des réſolutions ſecrètes de leurs hautes puiſſances très-mal intentionnées contre nous; M. de *Voltaire* envoyait ces copies à la cour, et ce ſervice était très-agréable.

Quand il arriva à Berlin, le roi le logea chez lui, comme il avait fait dans ſes précédens voyages. Il menait à Poſtdam la vie qu'il

a toujours menée depuis ſon avénement au trône ; cette vie mérite quelques petits détails. Il ſe levait à cinq heures du matin en été, et à ſix en hiver. Si vous voulez ſavoir les cérémonies royales de ce lever ; quelles étaient les grandes et les petites entrées ; quelles étaient les fonctions de ſon grand-aumônier, de ſon grand-chambellan, de ſon premier gentilhomme de la chambre, de ſes huiſſiers ; je vous répondrai qu'un laquais venait allumer ſon feu, l'habiller et le raſer, encore s'habillait-il preſque tout ſeul. Sa chambre était aſſez belle ; une riche baluſtrade d'argent, ornée de petits amours très-bien ſculptés, ſemblait former l'eſtrade d'un lit dont on voyait les rideaux, mais derrière les rideaux était, au lieu de lit, une bibliothèque ; et quant au lit du roi, c'était un grabat de ſangle avec un matelas, caché par un paravent. *Marc-Aurèle* et *Julien*, ſes deux apôtres, et les plus grands-hommes du ſtoïciſme, n'étaient pas plus mal couchés.

Quand ſa majeſté était habillée et bottée, ſon premier miniſtre arrivait avec une groſſe liaſſe de papiers ſous le bras. Ce premier miniſtre était un commis qui logeait au ſecond étage dans la maiſon de *Federſdoff*, ſoldat devenu valet-de-chambre et favori, et qui avait autrefois ſervi le roi dans le château de Cuſtrin ;

les secrétaires d'État envoyaient toutes leurs dépêches au commis du roi. Il en apportait l'extrait. Le roi faisait mettre les réponses à la marge en deux mots. Toutes les affaires du royaume s'expédiaient ainsi en une heure. Rarement les secrétaires d'Etat, les ministres en charge l'abordaient; il y en a même à qui il n'a jamais parlé. Le roi son père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait si militairement, l'obéissance était si aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye.

Vers les onze heures, le roi en botte faisait, dans son jardin, la revue de son régiment des gardes, et à la même heure tous les colonels en faisaient autant dans toutes les provinces. Les princes ses frères, les officiers-généraux, un ou deux chambellans mangeaient à sa table, qui était aussi bonne qu'elle pouvait l'être dans un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie passable, ni une poularde, et où il faut tirer le froment de Magdebourg.

Après le repas il se retirait seul dans son cabinet, et faisait des vers jusqu'à cinq ou six heures. Ensuite venait un jeune homme nommé *Darget*, ci-devant secrétaire de *Valori* envoyé de France, qui faisait la lecture; un petit concert commençait à sept heures; le roi y jouait de la flûte aussi bien que le meilleur

artiſte. Les concertans exécutaient ſouvent de ſes compoſitions, car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât, et il n'eût pas eſſuyé chez les Grecs la mortification qu'eut *Epaminondas*, d'avouer qu'il ne ſavait pas la muſique.

Jamais on ne parla, en aucun lieu du monde, avec tant de liberté de toutes les ſuperſtitions des hommes; et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaiſanterie et de mépris que dans les ſoupers du roi de Pruſſe. DIEU était reſpecté; mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en ſon nom n'étaient pas épargnés. Il n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres; en un mot, *Fréderic* vivait ſans cour, ſans conſeil, et ſans culte.

Quelques juges de provinces voulurent faire brûler je ne ſais quel pauvre payſan, accuſé par un prêtre d'une intrigue galante avec ſon âneſſe. On n'exécutait perſonne ſans que le roi n'eût confirmé la ſentence: loi très-humaine qui ſe pratique en Angleterre et dans d'autres pays. *Fréderic* écrivit au bas de la ſentence, qu'il donnait dans ſes Etats liberté de conſcience et de .....

Un prêtre d'auprès de Stetin, très-ſcandaliſé de cette indulgence, gliſſa dans un ſermon ſur *Hérode*, quelques traits qui pouvaient regarder le roi ſon maître; il fit venir ce miniſtre de

village à Postdam en le citant au consistoire, quoiqu'il n'y eût à sa cour pas plus de consistoire que de messe. Le pauvre homme fut amené ; le roi prit une robe et un rabat de prédicant ; d'*Argens*, l'auteur des lettres juives, et un baron de *Polnits*, qui avait changé trois ou quatre fois de religion, se revêtirent du même habit : on mit un tome du dictionnaire de *Bayle* sur une table, en guise d'évangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers, devant ces trois ministres du Seigneur. Mon frère, lui dit le roi, je vous demande au nom de DIEU sur quel *Hérode* vous avez prêché ? Sur *Hérode* qui fit tuer tous les petits enfans, répondit le bon homme. Je vous demande, ajouta le roi, si c'était *Hérode* premier du nom ; car vous devez savoir qu'il y en a eu plusieurs. Le prêtre de village ne sut que répondre. Comment, dit le roi, vous osez prêcher sur un *Hérode*, et vous ignorez quelle était sa famille ! vous êtes indigne du saint ministère. Nous vous pardonnons pour cette fois ; mais sachez que nous vous excommunierons, si jamais vous prêchez quelqu'un sans le connaître. Alors on lui délivra la sentence et son pardon ; on signa trois noms ridicules inventés à plaisir. Nous allons demain à Berlin, ajouta le roi ; nous demanderons grace pour vous à nos frères, ne manquez pas de nous venir

parler. Le prêtre alla dans Berlin chercher les trois miniſtres ; on ſe moqua de lui.

Frédéric gouvernait l'Egliſe auſſi deſpotiquement que l'Etat ; c'était lui qui prononçait les divorces, quand un mari et une femme voulaient ſe marier ailleurs. Un miniſtre lui cita un jour l'ancien teſtament, au ſujet d'un de ces divorces. *Moïſe*, lui dit-il, menait ſes Juifs comme il le voulait, et moi je gouverne mes Pruſſiens comme je l'entends.

La plus grande économie préſidait dans Poſtdam à tous les goûts ; ſa table, et celle de ſes officiers et de ſes domeſtiques étaient réglées à trente-trois écus par jour, indépendamment du vin ; et au lieu que chez les autres rois ce ſont des officiers de la couronne qui ſe mêlent de cette dépenſe, c'était ſon valet-de-chambre *Federſdoff* qui était à la fois ſon grand-maître d'hôtel, ſon grand-échanſon, et ſon grand-pannetier.

Cependant quand il allait à Berlin, il y étalait une grande magnificence dans les jours d'appareil : c'était un très-beau ſpectacle pour les hommes vains, c'eſt-à-dire pour preſque tout le monde, de le voir à table entouré de vingt princes de l'Empire, ſervi dans la plus belle vaiſſelle d'or de l'Europe, et trente-deux pages et autant de jeunes heiduques, ſuperbement parés, portant de grands plats d'or maſſif.

Les grands-officiers paraiſſaient alors ; mais hors de-là on ne les connaiſſait point.

On allait après dîner à l'opéra dans cette grande ſalle de trois cents pieds de long, qu'un de ſes chambellans, nommé *Knobertof*, avait bâtie ſans architecte. Les plus belles voix, les meilleurs danſeurs étaient à ſes gages ; la *Barbarini* danſait alors ſur ſon théâtre ; c'eſt elle qui depuis épouſa le fils de ſon chancelier. Le roi avait fait enlever à Veniſe cette danſeuſe par des ſoldats, qui l'amenèrent par Vienne même juſqu'à Berlin. Il lui donnait trente-deux mille livres d'appointement. Son poëte italien, à qui il feſait mettre les opéra en vers, dont lui-même feſait toujours le plan, n'avait que douze cents livres de gages. En un mot, la *Barbarini* touchait à elle ſeule plus que trois miniſtres d'Etat enſemble. Pour le poëte italien, il ſe paya un jour par ſes mains ; il découvrit dans une chapelle du premier roi de Pruſſe, de vieux galons dont elle était ornée. Le roi, qui jamais ne fréquenta de chapelles, dit qu'il ne perdait rien. Cette indulgence ne s'étendait pas ſur le militaire ; il y avait dans les priſons de Spandau un vieux gentilhomme de Franche-Comté, haut de ſix pieds, que le feu roi avait fait enlever pour ſa belle taille ; on lui avait promis une place de chambellan, et on lui en donna une de ſoldat. Ce pauvre

homme déſerta bientôt avec quelques-uns de ſes camarades. Il fut ſaiſi et ramené devant le feu roi auquel il eut la naïveté de dire *qu'il ne ſe repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui.* On lui coupa pour réponſe le nez et les oreilles; il paſſa par les baguettes trente-ſix fois, après quoi il alla traîner la brouette à Spandau. Il la traînait encore, quand M. de *Valori* envoyé de France, preſſa M. de *Voltaire* de demander ſa grace au très-clément fils du très-dur *Fréderic-Guillaume.*

Sa majeſté ſe plaiſait à dire que c'était pour M. de *Voltaire* qu'il feſait jouer *la clemenza di Tito*, opéra plein de beautés, du célèbre *Metaſtaſio*, mis en muſique par le roi lui-même, aidé de ſon compoſiteur. M. de *Voltaire* prit ſon temps pour recommander à ſes bontés ce pauvre franc-comtois, ſans oreilles et ſans nez, et lui détacha cette ſemonce:

Génie univerſel, ame ſenſible et ferme,
Quoi! lorsque vous régnez il eſt des malheureux!
Aux tourmens d'un coupable il vous faut mettre un terme,
Et n'en mettre jamais à vos ſoins généreux.

Voyez autour de vous les Prières tremblantes,
Filles du Repentir, maîtreſſes des grands cœurs,
S'étonner d'arroſer de larmes impuiſſantes
Les mains qui de la terre ont dû ſécher les pleurs)

Ah! pourquoi m'étaler avec magnificence
Ce ſpectacle brillant où triomphe Titus?
Pour achever la fête, égalez ſa clémence,
Et l'imitez en tout, ou ne le vantez plus.

La requête était un peu forte; mais on a le privilége de dire ce qu'on veut en vers. Le roi promit quelque adouciſſement; et même pluſieurs mois après, il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont il s'agiſſait, dans une maiſon de charité.

Au milieu des fêtes, des opéra, des ſoupers, la négociation ſecrète avançait; le roi trouvait bon que M. de *Voltaire* lui parlât de tout; et il entremêlait ſouvent des queſtions ſur la France et ſur l'Autriche, à propos de l'Enéide et de Tite-Live. La converſation s'animait quelquefois: le roi s'échauffait, et diſait que tant que notre cour frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix, il ne s'aviſerait pas de ſe battre pour elle. M. de *Voltaire* envoyait de ſa chambre à l'appartement du roi ſes réflexions ſur un papier à mi-marge; le roi répondait ſur une colonne à ces hardieſſes. M. de *Voltaire* a encore ce papier où il diſait au roi: Doutez-vous que la maiſon d'Autriche ne vous redemande la Siléſie à la première occaſion? Voici la réponſe en marge.

Ils ſeront reçus biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

Cette

Cette négociation d'une eſpèce nouvelle, finit par un diſcours que le roi tint à M. de *Voltaire*, dans un de ſes mouvemens de vivacité contre le roi d'Angleterre ſon cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas; celui de Pruſſe diſait : *George eſt l'oncle de Fréderic ; mais George ne l'eſt pas du roi de Pruſſe.* Enfin il dit : *Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, et je marche.* M. de *Voltaire* n'en voulait pas davantage; il retourna vîte à la cour de France rendre compte de ſon voyage. Il donna au miniſtère français l'eſpérance qu'on lui avait donnée à Berlin ; elle ne fut point trompeuſe ; et, le printemps ſuivant, le roi de Pruſſe fit en effet un nouveau traité avec le roi de France. Il s'avança en Bohème avec cent mille hommes, tandis que les Autrichiens étaient en Alſace.

Voici quelle fut la récompenſe de ce ſervice. La ducheſſe de *Château-roux* fut fâchée que la négociation n'eût pas paſſé immédiatement par elle. Il lui avait pris envie de chaſſer M. *Amelot*, parce qu'il était bègue, et que ce petit défaut lui déplaiſait; elle haïſſait de plus ce miniſtre, parce qu'il était gouverné par M. de *Maurepas*. Il fut renvoyé au bout de huit jours, et M. de *Voltaire* fut enveloppé dans ſa diſgrace.

Le fameux comte de *Bonneval* devenu bacha turc, et qu'il avait vu autrefois chez le grand-

prieur de *Vendôme*, lui écrivait alors de Conſtantinople, et fut en correſpondance avec lui pendant quelque temps. On n'a trouvé de ce commerce épiſtolaire qu'un ſeul fragment que nous tranſcrivons.

» Aucun ſaint, avant moi, n'avait été » livré à la diſcrétion du prince *Eugène*. Je » ſentais qu'il y avait une eſpèce de ridicule » à me faire circoncire; mais on m'aſſura » bientôt qu'on m'épargnerait cette opéra- » tion en faveur de mon âge. Le ridicule de » changer de religion ne laiſſait pas encore » de m'arrêter : il eſt vrai que j'ai toujours » penſé qu'il eſt fort indifférent à DIEU qu'on » ſoit muſulman, ou chrétien, ou juif, ou » guèbre : j'ai toujours eu ſur ce point l'opi- » nion du duc d'*Orléans* régent, des ducs de » *Vendôme*, de mon cher marquis de *la Fare*, » de l'abbé de *Chaulieu*, et de tous les hon- » nêtes gens avec qui j'ai paſſé ma vie. Je » ſavais bien que le prince *Eugène* penſait » comme moi, et qu'il en aurait fait autant » en ma place; enfin il fallait perdre ma » tête, ou la couvrir d'un turban. Je confiai » ma perplexité à *Lamira* qui était mon domeſ- » tique, mon interprète, et que vous avez » vu depuis en France avec *Saïd Effendi* : il » m'amena un iman qui était plus inſtruit que » les Turcs ne le ſont d'ordinaire. *Lamira* me

» préſenta à lui comme un catéchumène fort
» irréſolu. Voici ce que ce bon prêtre lui
» dicta en ma préſence ; *Lamira* le traduiſit
» en français : je le conſerverai toute ma vie.
» Notre religion eſt inconteſtablement la
» plus ancienne et la plus pure de l'univers
» connu ; c'eſt celle d'*Abraham* ſans aucun
» mélange ; et c'eſt ce qui eſt confirmé dans
» notre ſaint livre, où il eſt dit : *Abraham*
» *était fidèle ; il n'était ni juif, ni chrétien, ni*
» *idolâtre.* Nous ne croyons qu'un ſeul DIEU
» comme lui ; nous ſommes circoncis comme
» lui, et nous ne regardons la Mecque comme
» une ville ſainte, que parce qu'elle l'était
» du temps même d'*Iſmaël* fils d'*Abraham.*
» DIEU a certainement répandu ſes béné-
» dictions ſur la race d'*Iſmaël*, puiſque ſa
» religion eſt étendue dans preſque toute
» l'Aſie et dans preſque toute l'Afrique, et
» que la race d'*Iſaac* n'y a pas pu ſeulement
» conſerver un pouce de terrain.
» Il eſt vrai que notre religion eſt peut-être
» un peu mortifiante pour les ſens ; *Mahomet*
» a réprimé la licence que ſe donnaient tous
» les princes de l'Aſie, d'avoir un nombre
» indéterminé d'épouſes. Les princes de la
» ſecte abominable des Juifs avaient pouſſé
» cette licence plus loin que les autres :
» *David* avait dix-huit femmes ; *Salomon*,

» ſelon les Juifs, en avait juſqu'à ſept cents ;
» notre prophète réduiſit le nombre à quatre.
» Il a défendu le vin et les liqueurs fortes,
» parce qu'elles dérangent l'ame et le corps,
» qu'elles cauſent des maladies, des que-
» relles, et qu'il eſt bien plus aiſé de s'abſtenir
» tout-à-fait que de ſe contenir.
» Ce qui rend ſurtout notre religion ſainte
» et admirable, c'eſt qu'elle eſt la ſeule où
» l'aumône ſoit de droit étroit. Les autres
» religions conſeillent d'être charitables ;
» mais pour nous, nous l'ordonnons expreſ-
» ſément ſous peine de damnation éternelle.
» Notre religion eſt auſſi la ſeule qui dé-
» fende les jeux de haſard ſous les mêmes
» peines ; et c'eſt ce qui prouve bien la pro-
» fonde ſageſſe de *Mahomet*. Il ſavait que le
» jeu rend les hommes incapables de travail,
» et qu'il transforme trop ſouvent la ſociété
» en un aſſemblage de dupes et de fripons, &c.

Il y a ici pluſieurs lignes ſi blaſphématoires, que nous n'oſons les copier. On peut les paſſer à un turc ; mais une main chrétienne ne peut les tranſcrire.

» Si donc ce chrétien ci-préſent veut
» abjurer ſa ſecte idolâtre, et embraſſer celle
» des victorieux muſulmans, il n'a qu'à pro-
» noncer devant moi notre ſainte formule, et
» faire les prières et les ablutions preſcrites.

» *Lamira* m'ayant lu cet écrit me dit : » Monſieur le comte, ces Turcs ne ſont pas » ſi ſots qu'on le dit à Vienne, à Rome, et » à Paris..... Je lui répondis que je ſentais » un mouvement de grace turque intérieure, » et que ce mouvement conſiſtait dans la » ferme eſpérance de donner ſur les oreilles » au prince *Eugène*, quand je commanderais » quelques bataillons turcs.

» Je prononçai mot à mot, d'après l'iman, » la formule : *Alla*, *illa*, *allah Mohammed* » *reſoul allah.* Enſuite on me fit dire la prière » qui commence par ces mots : *Benamyezdam* » *Bakshaëïer dadar*, au nom de DIEU clé- » ment et miſéricordieux, &c.

» Cette cérémonie ſe fit en préſence de » deux muſulmans qui allèrent ſur le champ » en rendre compte au bacha de Boſnie. » Pendant qu'ils feſaient leur meſſage, je » me fis raſer la tête, et l'iman me la cou- » vrit d'un turban, &c.

Je pourrais joindre à ce fragment curieux quelques chanſons du comte bacha ; mais quoique ces couplets ſoient fort gais, ils ne ſont pas ſi intéreſſans que ſa proſe.

Je n'aurai rien à dire de l'année 1744, ſinon que mon auteur fut admis dans preſque toutes les académies de l'Europe ; et ce qui eſt ſingulier, dans celle de *la Cruſca.* Il avait

fait une étude ſérieuſe de la langue italienne, témoin une lettre de l'éloquent cardinal *Paſſionei*, qui commence par ces mots :

» J'ai lu et relu, toujours avec un nouveau » plaiſir, votre lettre italienne belle et ſavante. » Il eſt difficile de concevoir comment un » homme qui poſsède à fond d'autres langues, » a pu atteindre à la perfection de celle-ci. » . . . . . » . . . . . » La remarque qui eſt dans votre lettre ſur les » erreurs des plus grands hommes, vient fort » à propos ; car le ſoleil a ſes taches et ſes » éclipſes ; celles-ci ſont obſervées dans le » dernier des almanachs ; &, comme vous le » penſez très-bien, les cenſeurs trop ſévères » ont ſouvent beſoin que nous ayons pour » eux plus d'indulgence que pour ceux » qu'ils reprennent. *Homère*, *Virgile*, le *Taſſe*, » et pluſieurs autres, perdront peu ſur une » petite et légère faute qui eſt couverte par » mille beautés ; mais les *Zoïles* ſeront tou- » jours ridicules, et ne ſauront pas diſtinguer » les perles du fumier d'*Ennius*, &c. »

Ce cardinal écrivait, comme on voit, en français preſqu'auſſi bien qu'en italien, et penſait très-judicieuſement. Nos *Zoïles* ne lui échappaient pas.

Il arriva, cette même année, que *Louis XV* fut malade à l'extrémité dans la ville de Metz; on prit ce temps pour perdre madame de *Château-roux*. L'évêque de Soiſſons *Fitz-James*, fils du bâtard de *Jacques II*, regardé comme un ſaint, voulut, en qualité de premier aumônier, convertir le roi, et lui déclara qu'il ne lui donnerait ni abſolution ni communion, s'il ne chaſſait ſa maîtreſſe, la ducheſſe de *Lauraguais* ſa ſœur, et leurs amis. Les deux ſœurs partirent, chargées de l'exécration du peuple de Metz. Ce fut pour cette action que le peuple de Paris, auſſi ſot que celui de Metz, donna à *Louis XV* le ſurnom de *bien-aimé*; un poliſſon nommé *Vadé* imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent. Quand ce prince ſe porta bien, il ne voulut être que le bien-aimé de ſa maîtreſſe. Ils s'aimèrent plus qu'auparavant. Elle devait rentrer dans ſon miniſtère. Elle allait partir de Paris pour Verſailles, quand elle mourut, en peu de jours, des ſuites de la rage que ſa démiſſion lui avait cauſée : elle fut bientôt oubliée.

Il fallait une maîtreſſe. Le choix tomba ſur la demoiſelle *Poiſſon*, fille d'une femme entretenue et d'un payſan de la Ferté-ſous-Jouare, qui avait amaſſé quelque choſe à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était alors en fuite, condamné pour quelque

malverſation. On avait marié ſa fille au ſous-fermier *le Normand*, ſeigneur d'Etiole, neveu du fermier-général *le Normand de Tournehem*, qui entretenait ſa mère. La fille était bien élevée, ſage, aimable, remplie de graces et de talens, née avec du bon ſens et un bon cœur. M. de *Voltaire* la connaiſſait aſſez. Il fut même le confident de ſon amour. Elle lui avoua qu'elle avait toujours eu un ſecret preſſentiment qu'elle ſerait aimée du roi, et qu'elle s'était ſenti une violente inclination pour lui, ſans la trop démêler. Cette idée qui aurait pu paraître chimérique dans ſa ſituation, était fondée ſur ce qu'on l'avait ſouvent menée aux chaſſes que feſait le roi dans la forêt de Senar. *Tournehem*, l'amant de ſa mère, avait une maiſon de campagne dans le voiſinage. On promenait madame d'*Etiole* dans une jolie calèche. Le roi la remarquait et lui envoyait ſouvent des chevreuils. La mère ne ceſſait de lui dire qu'elle était plus jolie que madame de *Château-roux ;* et le bon-homme *Tournehem* s'écriait ſouvent : Il faut avouer que la fille de madame *Poiſſon* eſt un morceau de roi. Enfin, quand elle eut tenu le roi entre ſes bras, elle diſait qu'elle croyait fermement à la deſtinée, et elle avait raiſon. M. de *Voltaire* paſſa quelques mois avec elle à Etiole, pendant que le roi feſait la campagne de 1746.

Cela valut à M. de *Voltaire* des récompenſes qu'on n'avait jamais données ni à ſes ouvrages, ni à ſes ſervices. Il fut jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'académie; il fut nommé hiſtoriographe de France.

Il conclut que pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtreſſe d'un roi que d'écrire cent volumes.

Lorſque M. de *Voltaire* obtint ce brevet d'hiſtoriographe de France, qu'il qualifie de *magnifique bagatelle*, il était déjà connu par ſon Hiſtoire de *Charles XII*, dont on a fait tant d'éditions. Cette hiſtoire fut principalement compoſée en Angleterre à la campagne, avec M. *Fabrice*, chambellan de *George I*, électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, qui avait réſidé ſept ans auprès de *Charles XII*, après la journée de Pultava.

C'eſt ainſi que la Henriade avait été commencée à Saint-Ange, d'après les converſations avec M. de *Caumartin*.

Cette hiſtoire fut très-louée pour le ſtyle, et très-critiquée pour les faits incroyables. Mais les critiques et les incrédules ceſsèrent, lorſque le roi *Staniſlas* envoya à l'auteur, par M. le comte de *Treſſan*, lieutenant-général, une atteſtation authentique conçue en ces termes : » M. de *Voltaire* n'a oublié ni déplacé » aucun fait, aucune circonſtance ; tout eſt

» vrai, tout eſt dans ſon ordre. Il a parlé ſur » la Pologne, et ſur tous les événemens qui » ſont arrivés, comme s'il avait été témoin » oculaire. Fait à Commerci, le 11 juillet » 1759. »

Dès qu'il eut un de ces titres d'hiſtoriographe, il ne voulut pas que ce titre fût vain, et qu'on dît de lui ce qu'un commis du tréſor royal diſait de *Racine* et de *Boileau : Nous n'avons encore vu de ces meſſieurs que leur ſignature.* Il écrivit la guerre de 1741, qui était alors dans toute ſa force, et que vous retrouvez dans le *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV.* (*g*)

La cour ordonna des fêtes pour le commencement de l'année 1745, où l'on devait marier le dauphin avec l'infante d'Eſpagne. On voulut des ballets avec de la muſique chantante, et une eſpèce de comédie qui ſervît de liaiſon aux airs. M. de *Voltaire* en fut chargé, quoiqu'un tel ſpectacle ne fût point de ſon goût. Il prit pour ſujet une princeſſe de Navarre. La pièce eſt écrite avec légéreté. M. de *la Popelinière* fermier-général, mais lettré, y mêla quelques ariettes; la muſique fut compoſée par le fameux *Rameau.*

(*g*) Elle a été imprimée ſéparément, et ridiculement falſifiée.

Madame d'*Etiole* obtint alors pour M. de *Voltaire* le don gratuit d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. C'était un préſent d'environ ſoixante mille livres ; et préſent d'autant plus agréable que, peu de temps après, il obtint la grace ſingulière de vendre cette place, et d'en conſerver le titre, les priviléges, et les fonctions.

Peu de perſonnes connaiſſent le petit impromptu qu'il fit ſur cette grace qui lui avait été accordée, ſans qu'il l'eût ſollicitée.

Mon Henri quatre et ma Zaïre,
Et mon américaine Alzire
Ne m'ont valu jamais un ſeul regard du roi.
J'avais mille ennemis avec très-peu de gloire ;
Les honneurs et les biens pleuvent enfin ſur moi,
Pour une farce de la foire.

Il avait eu cependant long-temps auparavant une penſion du roi de deux mille livres, et une de quinze cents de la reine; mais il n'en ſollicita jamais le payement.

L'hiſtoire étant devenue un de ſes devoirs, il commença quelque choſe du *Siècle de Louis XIV* ; mais il différa de le continuer ; il écrivit la campagne de 1744, et la mémorable bataille de Fontenoi. Il entra dans tous les détails de cette journée intéreſſante. On y

trouve jusqu'au nombre des morts de chaque régiment. Le comte d'*Argenson*, ministre de la guerre, lui avait communiqué les lettres de tous les officiers. Le maréchal de *Noailles* et le maréchal de *Saxe* lui avaient confié des mémoires.

Je crois faire un grand plaisir à ceux qui veulent connaître les événemens et les hommes, de transcrire ici la lettre que M. le marquis d'*Argenson*, ministre des affaires étrangères, et frère aîné du secrétaire d'Etat de la guerre, écrivit du champ de bataille à M. de *Voltaire*.

» Monsieur l'historien, vous aurez dû » apprendre dès mercredi au soir la nouvelle » dont vous nous félicitez tant. Un page » partit du champ de bataille le mardi à » deux heures et demie pour porter les lettres; » j'appprends qu'il arriva le mercredi à cinq » heures du soir à Versailles. Ce fut un beau » spectacle, que de voir le roi et le dauphin » écrire sur un tambour, entourés de vain- » queurs et de vaincus, morts, mourans, et » prisonniers. Voici des anecdotes que j'ai » remarquées.

» J'eus l'honneur de rencontrer le roi » dimanche tout près du champ de bataille; » j'arrivai de Paris au quartier de *Chin*. J'appris » que le roi était à la promenade; je demandai » un cheval, je joignis sa majesté près d'un

» lieu d'où l'on voyait le camp des ennemis; » j'appris pour la première fois de ſa majeſté » de quoi il s'agiſſait tout à l'heure (à ce » qu'on croyait.) Jamais je n'ai vu d'homme » ſi gai de cette aventure qu'était le maître. » Nous diſcutâmes juſtement ce point hiſto- » rique que vous traitez en quatre lignes, » quels de nos rois avaient gagné les der- » nières batailles royales. Je vous aſſure que » le courage ne feſait point tort au jugement, » ni le jugement à la mémoire. De-là on alla » coucher ſur la paille. Il n'y a point de nuit » de bal plus gaie; jamais tant de bons mots. » On dormit tout le temps qui ne fut pas » coupé par des courriers, des graſſins, et des » aides de camp. Le roi chanta une chanſon » qui a beaucoup de couplets et qui eſt fort » drôle. Pour le dauphin, il était à la bataille » comme à une chaſſe de lièvre, et diſait » preſque: quoi! n'eſt-ce que cela? Un boulet » de canon donna dans la boue et crotta un » homme près du roi. Nos maîtres rirent de » bon cœur du barbouillé. Un palefrenier de » mon frère a été bleſſé à la tête d'une balle » de mouſquet; ce domeſtique était derrière » la compagnie.

» Le vrai, le sûr, le non flatteur, c'eſt » que c'eſt le roi qui a gagné lui-même la » bataille par ſa volonté, par ſa fermeté.

» Vous verrez des relations et des détails ; » vous saurez qu'il y a eu une heure terrible » où nous vîmes le second tome de Dettingue ; » nos français humiliés devant cette fermeté » anglaise ; leur feu roulant qui ressemble à » l'enfer, que j'avoue qui rend stupides les » spectateurs les plus oisifs ; alors on désespéra de la république. Quelques-uns de » nos généraux, qui ont plus de courage de » cœur que d'esprit, donnèrent des conseils » fort prudens. On envoya des ordres jusqu'à » Lille ; on doubla la garde du roi ; on fit » emballer, &c. A cela le roi se moqua de » tout, et se porta de la gauche au centre, » demanda le corps de réserve et le brave » *Lovendhal ;* mais on n'en eut pas besoin. » Un faux corps de réserve donna. C'était la » même cavalerie qui avait d'abord donné » inutilement ; la maison du roi, les carabiniers, ce qui restait tranquille des gardes-françaises ; des irlandais excellens, surtout » quand ils marchent contre des Anglais et » Hanovriens. Votre ami, M. de *Richelieu*, » est un vrai *Bayard ;* c'est lui qui a donné le » conseil, et qui l'a exécuté, de marcher à » l'infanterie comme des chasseurs, ou comme » des fourageurs, pêle-mêle, la main baissée, » le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, » cavaliers, infanterie tout ensemble. Cette

» vivacité françaiſe, dont on parle tant, rien » ne lui réſiſte ; ce fut l'affaire de dix minutes » que de gagner la bataille avec cette botte » ſecrète. Les gros bataillons anglais tournè- » rent le dos ; et pour vous le faire court, on » en a tué quatorze mille. (*h*)

» Il eſt vrai que le canon a eu l'honneur » de cette affreuſe boucherie : jamais tant de » canons, ni ſi gros, n'ont tiré dans une bataille » générale qu'à celle de Fontenoi ; il y en » avait cent. Monſieur, il ſemble que ces » pauvres ennemis aient voulu à plaiſir laiſſer » arriver tout ce qui leur devait être le plus » mal ſain, canon de Douai, gendarmerie, » mouſquetaires.

» A cette charge dernière dont je vous » parlais, n'oubliez pas une anecdote. Mon- » ſieur le dauphin, par un mouvement naturel, » mit l'épée à la main, de la plus jolie grace » du monde, et voulait abſolument charger ; » on le pria de n'en rien faire. Après cela, » pour vous dire le mal comme le bien, j'ai » remarqué une habitude trop tôt acquiſe de » voir tranquillement ſur le champ de bataille » des morts nus, des ennemis agoniſans, des » plaies fumantes. Pour moi, j'avouerai que » le cœur me manqua, et que j'eus beſoin

(*h*) Il manqua en effet quatorze mille hommes à l'appel ; mais il en revint environ ſix mille dès le jour même.

» d'un flacon. J'obſervai bien nos jeunes » héros, je les trouvai trop indifférens ſur cet » article. Je craignis par la fuite de leur longue » vie, que le goût vînt à augmenter par cette » inhumaine curée.

» Le triomphe eſt la plus belle choſe du » monde; les vive le roi; les chapeaux en » l'air au bout des baïonnettes; les compli- » mens du maître à ſes guerriers; la viſite » des retranchemens, des villages et des » redoutes ſi intactes; la joie, la gloire, la » tendreſſe; mais le plancher de tout cela eſt » du ſang humain, des lambeaux de chair » humaine.

» Sur la fin du triomphe, le roi m'honora » d'une converſation ſur la paix; j'ai dépêché » des courriers.

» Le roi s'eſt fort amuſé hier à la tranchée; » on a beaucoup tiré ſur lui; il y eſt reſté trois » heures. Je travaillais dans mon cabinet qui » eſt ma tranchée; car j'avouerai que je ſuis » bien reculé de mon courant par toutes ces » diſſipations. Je tremblais de tous les coups » que j'entendais tirer. J'ai été avant-hier voir » la tranchée en mon petit particulier; cela » n'eſt pas fort curieux de jour. Aujourd'hui » nous aurons un *Te Deum* ſous une tente, avec » une ſalve générale de l'armée, que le roi

» ira

» ira voir du mont de la Trinité : cela ſera » beau.

» J'aſſure de mes reſpects madame du *Châtelet*. Adieu, Monſieur. »

C'eſt ce même marquis d'*Argenſon* que quelques courtiſans un peu frivoles appelaient d'*Argenſon la bête*. On voit par cette lettre qu'il était d'un eſprit agréable, et que ſon cœur était humain. Ceux qui le connaiſſaient voyaient en lui un philoſophe plus qu'un politique, mais ſurtout un excellent citoyen. On en peut juger par ſon livre intitulé : *Conſidérations ſur le gouvernement*, imprimé en 1764 chez *Marc-Michel Rey*. Voyez ſurtout le chapitre *de la vénalité des charges*. Je ne puis me défendre du plaiſir d'en citer quelques paſſages.

» Il eſt étonnant qu'on ait accordé une » approbation générale au livre intitulé : » *Teſtament politique du cardinal de Richelieu*, » ouvrage de quelque pédant eccléſiaſtique, » et indigne du grand génie auquel on l'attri- » bue, ne fût-ce que pour le chapitre où l'on » canoniſe la vénalité des charges. Miſérable » invention qui a produit tout le mal qui eſt » à redreſſer aujourd'hui, et par où les moyens » en ſont devenus ſi pénibles ; car il faudrait » les revenus de l'Etat pour rembourſer ſeu- » lement les principaux officiers qui nuiſent » le plus. »

Ce paſſage important ſemble avoir annoncé de loin l'abolition (*i*) de cette honteuſe vénalité, opérée en 1771, à l'étonnement de toute la France, qui croyait cette réforme impoſſible. J'y découvre auſſi une uniformité de penſée avec M. de *Voltaire*, qui a démontré les erreurs abſurdes dont fourmille le libelle ſi ridiculement attribué au cardinal de *Richelieu*, et qui a lavé la mémoire de cet habile et redoutable miniſtre, de la ſouillure dont on couvrait ſon nom en lui imputant cet impertinent ouvrage.

Tranſcrivons encore une partie du tableau que le marquis d'*Argenſon* fait des malheurs des agriculteurs.

» A commencer par le roi, plus on eſt » grand à la cour, moins on ſe perſuade » aujourd'hui la misère de la campagne : les » ſeigneurs des grandes terres en entendent » bien parler quelquefois ; mais leurs cœurs » endurcis n'enviſagent dans ce malheur que » la diminution de leurs revenus. Ceux qui » arrivent des provinces, touchés de ce qu'ils » ont vu, l'oublient bientôt par l'abondance » des délices de la capitale. *Il nous faut des* » *ames fermes et des cœurs tendres pour perſévérer* » *dans une pitié dont l'objet eſt abſent.* »

(*i*) Cette abolition en 1771 n'a été que paſſagère.

Ce miniſtre citoyen avait toujours eu dès ſon enfance une tendre amitié pour M. de *Voltaire*. J'ai vu une très-grande quantité de lettres de l'un et de l'autre ; il en réſulte que le ſecrétaire d'Etat employa l'homme de lettres dans pluſieurs affaires conſidérables, pendant les années 1745, 1746, et 1747. C'eſt probablement la raiſon pour laquelle nous n'avons aucune pièce de théâtre de notre auteur pendant le cours de ces années.

Nous voyons par ſes papiers que l'entrepriſe d'une deſcente en Angleterre en 1746 lui fut confiée. Le duc de *Richelieu* devait commander l'armée. Le prétendant avait déjà gagné deux batailles, et on attendait une révolution. M. de *Voltaire* fut chargé de faire le manifeſte. Le voici tel que nous l'avons trouvé minuté de ſa main.

Manifeſte du roi de France en faveur du prince Charles Edouard.

» Le ſéréniſſime Prince *Charles Edouard* » ayant débarqué dans la Grande-Bretagne » ſans autre ſecours que ſon courage ; et toutes » ſes actions lui ayant acquis l'admiration de » l'Europe et les cœurs de tous les véritables » anglais, le roi de France a penſé comme » eux. Il a cru de ſon devoir de ſecourir à la

» fois un prince si digne du trône de ses
» ancêtres, et une nation généreuse dont la
» plus saine partie rappelle enfin le prince
» *Charles Edouard* dans sa patrie. Il n'envoie
» le duc de *Richelieu* à la tête de ses troupes,
» que parce que les anglais les mieux inten-
» tionnés ont demandé cet appui; et il ne
» donne précisément que le nombre des
» troupes qu'on lui demande; prêt à les retirer
» dès que la nation exigera leur éloignement.
» Sa majesté en donnant un secours si juste
» à son parent, au fils de tant de rois, à
» un prince si digne de régner, ne fait cette
» démarche auprès de la nation anglaise, que
» dans le dessein et dans l'assurance de paci-
» fier par-là l'Angleterre et l'Europe; pleine-
» ment convaincu que le séréniſſime prince
» *Edouard* met sa confiance dans leurs bonnes
» volontés, et qu'il regarde leurs libertés,
» le maintien de leurs lois et leur bonheur
» comme le but de toutes ces entreprises; et
» qu'enfin, les plus grands rois d'Angleterre
» sont ceux qui, élevés comme lui dans l'ad-
» versité, ont mérité l'amour de la nation.
» C'est dans ces sentimens que le roi se-
» court leur prince, qui est venu se jeter
» entre leurs bras; le fils de celui qui naquit
» l'héritier légitime de trois royaumes; le
» guerrier qui, malgré sa valeur, n'attend

» que d'eux et de leurs lois la confirmation
» de ſes droits les plus ſacrés; qui ne peut
» jamais avoir d'intérêts que les leurs; et
» dont les vertus enfin ont attendri les ames
» les plus prévenues contre ſa cauſe.

» Il eſpère qu'une telle occaſion réunira
» deux nations qui doivent réciproquement
» s'eſtimer, qui ſont liées naturellement par les
» beſoins mutuels de leur commerce, et qui
» doivent l'être ici par les intérêts d'un
» prince qui mérite les vœux de toutes les
» nations.

» Le duc de *Richelieu*, commandant les
» troupes de ſa majeſté le roi de France,
» adreſſe cette déclaration à tous les fidèles
» citoyens des trois royaumes de la Grande-
» Bretagne, les aſſure de la protection conſ-
» tante du roi ſon maître. Il vient ſe joindre
» à l'héritier de leurs anciens rois, et répan-
» dre comme lui ſon ſang pour leur ſervice. »

On voit par les expreſſions de cette pièce, quelle fut dans tous les temps l'eſtime et l'inclination de l'auteur pour la nation anglaiſe, et il a toujours perſiſté dans ces ſentimens.

Ce fut l'infortuné comte de *Lalli* qui avait fait le projet et le plan de cette deſcente, laquelle ne fut point effectuée. Il était né Irlandais, et il haïſſait les Anglais autant que notre

auteur les aimait et les eſtimait. Cette haine était même chez *Lalli* une paſſion violente, à ce que nous a dit pluſieurs fois M. de *Voltaire*: nous ne pouvons nous empêcher de témoigner notre profond étonnement, que le général *Lalli* ait été accuſé d'avoir depuis livré Pondichéri aux Anglais. L'arrêt qui l'a condamné à la mort eſt un des jugemens les plus extraordinaires qui aient été rendus dans notre ſiècle; c'eſt une ſuite des malheurs de la France. Cet exemple, et celui du maréchal de *Marillac*, font aſſez voir que quiconque eſt à la tête des armées ou des affaires, eſt rarement sûr de mourir dans ſon lit ou au lit d'honneur.

Ce fut en 1746 que M. de *Voltaire* entra dans l'académie françaiſe. Il fut le premier qui dérogea à l'uſage faſtidieux de ne remplir un diſcours de réception que des louanges du cardinal de *Richelieu*. Il releva ſa harangue par des remarques ſur la langue françaiſe et ſur le goût. Ceux qui ont été reçus après lui, ont pour la plupart ſuivi et perfectionné cette méthode utile.

En 1748 il envoya à la comédie Nanine, qui fut repréſentée le 17 juillet de cette année. Elle réuſſit peu d'abord; mais elle eut enſuite un ſuccès auſſi grand que durable. Je ne puis attribuer cette bizarrerie, qu'à la ſecrète inclination qu'on a d'humilier un

homme qui a trop de renommée. Mais avec le temps on se laisse entraîner à son plaisir.

Il arriva la même chose à la première représentation de Sémiramis, le 29 août de la même année 1748 ; mais à la fin elle fit encore plus d'effet au théâtre que Mérope et Mahomet.

Une chose à mon avis singulière, c'est qu'il ne donna point sous son nom le panégyrique de *Louis XV*, imprimé en 1749, et traduit en latin, en italien, en espagnol, et en anglais.

La maladie qui avait tant fait craindre pour la vie du roi *Louis XV*, et la bataille de Fontenoi, qui avait fait craindre encore plus pour lui et pour la France, rendaient l'ouvrage intéressant. L'auteur ne loue que par les faits ; et on y trouve un ton de philosophie qui caractérise tout ce qui est sorti de sa main. Ce panégyrique était celui des officiers autant que de *Louis XV:* cependant il ne le présenta à personne, pas même au roi. Il savait bien qu'il ne vivait pas dans le siècle de *Pélisson*. Aussi écrivait-il à M. de *Formont* l'un de ses amis :

Cet éloge a très-peu d'effet ;
Nul mortel ne m'en remercie :
Celui qui le moins s'en soucie,
Est celui pour qui je l'ai fait.

M. de *Voltaire* était toujours lié avec la marquiſe du *Châtelet* par l'amitié la plus inaltérable et par le goût de l'étude ; ils demeuraient enſemble à Paris et à la campagne. Cirey eſt ſur les confins de la Lorraine. Le roi *Staniſlas* tenait alors ſa petite et agréable cour à Lunéville.

Il avait pour confeſſeur un jéſuite nommé *Menou*, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que M. de *Voltaire* ait jamais connu : cet homme avait attrapé du roi *Staniſlas*, par les importunités de ſa femme qu'il avait gouvernée, environ un million, dont partie fut employée à bâtir une magnifique maiſon pour lui et pour quelques jéſuites de la ville de Nanci. Cette maiſon était dotée de vingt-quatre mille livres de rente, dont douze pour la table de *Menou*, et douze pour donner à qui il voudrait.

La vie de la cour de Lorraine était aſſez agréable, quoiqu'il y eût, comme ailleurs, des intrigues et des tracaſſeries.

Poncet évêque de Troies, perdu de dettes et de réputation, voulut augmenter cette cour et ces tracaſſeries : quand je dis qu'il était perdu de réputation, entendez auſſi la réputation de ſes oraiſons funèbres et de ſes ſermons. Il obtint d'être premier aumônier du roi, qui fut flatté d'avoir un évêque à ſes gages et à

de

de très-petits gages. Il débuta par faire des tracaſſeries au nom de DIEU, et fut chaſſé. Sa colère retomba ſur *Louis XV* gendre de *Staniſlas ;* car étant retourné à Troies, il voulut jouer un rôle dans la ridicule affaire des billets de confeſſion, inventés par l'archevêque de Paris, *Beaumont ;* il tint tête au parlement et brava le roi. Ce n'était pas le moyen de payer ſes dettes ; mais c'était celui de ſe faire enfermer. Le roi de France l'envoya priſonnier en Alſace dans un couvent de gros moines.

Madame du *Châtelet* mourut dans le palais de *Staniſlas* après deux jours de maladie. On était ſi troublé que perſonne ne ſongea à faire venir ni curé, ni jéſuite, ni ſacremens. Elle n'eut point les horreurs de la mort, il n'y eut que ſes amis qui les ſentirent. M. de *Voltaire* fut ſaiſi de la plus douloureuſe affliction. Le bon roi *Staniſlas* vint dans ſa chambre le conſoler et pleurer avec lui ; peu de ſes confrères en font autant en de pareilles occaſions. Il voulut le retenir ; M. de *Voltaire* ne pouvait plus ſupporter Lunéville, et il retourna à Paris.

Le roi de Pruſſe alors appela M. de *Voltaire* auprès de lui. Je vois qu'il ne ſe réſolut à quitter la France et à s'attacher à ſa majeſté pruſſienne pour le reſte de ſa vie, que vers la fin du mois d'août ou auguſte 1750. Il était parti après avoir combattu pendant plus

de ſix mois contre toute ſa famille et contre tous ſes amis, qui le diſſuadaient fortement de cette tranſplantation ; mais, ſans avoir pris l'engagement de ſe fixer auprès du roi de Pruſſe, il ne put réſiſter à cette lettre que ce prince lui écrivit de ſon appartement à la chambre de ſon nouvel hôte dans le palais de Berlin, le 23 août ; lettre qui a tant couru depuis, et qui a été ſouvent imprimée.

» J'ai lu la lettre que votre nièce vous » écrit de Paris. L'amitié qu'elle a pour vous » lui attire mon eſtime. Si j'étais madame » *Denis*, je penſerais de même ; mais étant » ce que je ſuis, je penſe autrement. Je ſerais » au déſeſpoir d'être cauſe du malheur de » mon ennemi ; et comment pourrais-je vou- » loir l'infortune d'un homme que j'eſtime, » que j'aime, et qui me ſacrifie ſa patrie et » tout ce que l'humanité a de plus cher ? Non, » mon cher *Voltaire*, ſi je pouvais prévoir que » votre tranſplantation pût tourner le moins » du monde à votre déſavantage, je ſerais » le premier à vous en diſſuader. Oui, je pré- » férerais votre bonheur au plaiſir extrême » que j'ai de vous avoir. Mais vous êtes phi- » loſophe, je le ſuis de même. Qu'y a-t-il » de plus naturel, de plus ſimple, et de plus » dans l'ordre que des philoſophes, faits pour » vivre enſemble, réunis par la même étude,

» par le même goût, et par une façon de
» penſer ſemblable, ſe donnent cette ſatis-
» faction ? Je vous reſpecte comme mon
» maître en éloquence et en ſavoir ; je vous
» aime comme un ami vertueux. Quel eſcla-
» vage, quel malheur, quel changement,
» quelle inconſtance de fortune, y a-t-il
» à craindre dans un pays où l'on vous eſtime
» autant que dans votre patrie, et chez un
» ami qui a un cœur reconnaiſſant ? Je n'ai
» point la folle préſomption de croire que
» Berlin vaut Paris. Si les richeſſes, la gran-
» deur, la magnificence, font une ville
» aimable, nous le cédons à Paris. Si le bon
» goût, peut-être plus généralement répandu,
» ſe trouve dans un endroit du monde, je
» ſais et je conviens que c'eſt à Paris. Mais
» vous, ne portez-vous pas ce goût par-tout
» où vous êtes ? Nous avons des organes qui
» nous ſuffiſent pour vous applaudir ; et en
» fait de ſentimens, nous ne le cédons à
» aucun pays du monde. J'ai reſpecté l'amitié
» qui vous liait à madame du *Châtelet ;* mais
» après elle, j'étais un de vos plus anciens
» amis. Quoi ! parce que vous vous retirez
» dans ma maiſon, il ſera dit que cette mai-
» ſon devient une priſon pour vous ! Quoi !
» parce que je ſuis votre ami, je ſerais votre
» tyran ! je vous avoue que je n'entends pas

» cette logique-là ; que je ſuis fermement per-
» ſuadé que vous ſerez fort heureux ici tant
» que je vivrai ; que vous ſerez regardé comme
» le père des lettres et des gens de goût ; et
» que vous trouverez en moi toutes les con-
» ſolations qu'un homme de votre mérite
» peut attendre de quelqu'un qui l'eſtime.
» Bon ſoir. » FRÉDERIC.

Le roi de Pruſſe, après cette lettre, fit demander au roi de France ſon agrément par ſon miniſtre ; le roi de France le donna. Notre auteur eut à Berlin la croix de mérite, la clef de chambellan, et vingt mille francs de penſion. Cependant il ne quitta jamais ſa maiſon de Paris ; et j'ai vu, par les comptes de M. *Delaleu* notaire à Paris, qu'il y dépenſait trente mille livres par an. Il était attaché au roi de Pruſſe par la plus reſpectueuſe tendreſſe et par la conformité des goûts. Il a dit cent fois que ce monarque était auſſi aimable dans la ſociété, que redoutable à la tête d'une armée ; qu'il n'avait jamais fait de ſouper plus agréable à Paris, que ceux auxquels ce prince voulait bien l'admettre tous les jours. Son enthouſiaſme pour le roi de Pruſſe allait juſqu'à la paſſion. Il couchait au-deſſous de ſon appartement, et ne ſortait de ſa chambre que pour ſouper. Le roi compoſait en haut des ouvrages de philoſophie, d'hiſtoire, et de

poëſie ; et ſon favori cultivait en bas les mêmes arts et les mêmes talens. Ils s'envoyaient l'un à l'autre leurs ouvrages. Le monarque pruſſien fit à Poſtdam ſon Hiſtoire de Brandebourg ; et l'écrivain français y fit le *Siècle de Louis XIV*, ayant apporté avec lui tous ſes matériaux. Ses jours coulaient ainſi dans un repos animé par des occupations ſi agréables. On repréſentait à Paris ſon Oreſte et Rome ſauvée. Oreſte fut joué ſur la fin de 1749, et Rome ſauvée en 1750.

Ces deux pièces ſont abſolument ſans intrigue d'amour, ainſi que Mérope et la Mort de Céſar. Il aurait voulu purger le théâtre de tout ce qui n'eſt point *paſſion* et aventure tragique. Il regardait *Electre* amoureuſe comme un monſtre orné de rubans ſales ; et il a manifeſté ce ſentiment dans plus d'un ouvrage.

Nous avons retrouvé une lettre en vers au roi de Pruſſe, en lui envoyant le manuſcrit d'Oreſte.

Grand juge et grand feſeur de vers,
Liſez cette œuvre dramatique,
Ce croquis de la ſcène antique
Que des Grecs le pinceau tragique
Fit admirer à l'univers.
Jugez ſi l'ardeur amoureuſe

D'une Electre de quarante ans,
Doit, dans de tels événemens,
Etaler les beaux ſentimens
D'une héroïne doucereuſe,
En maſſacrant ſes chers parens
D'une main peu reſpectueuſe.

Une princeſſe en ſon printemps,
Qui ſurtout n'aurait rien à faire,
Pourrait avoir par paſſe-temps
A ſes pieds un ou deux amans,
Et les tromper avec myſtère;
Mais la fille d'Agamemnon
N'eut dans la tête d'autre affaire
Que d'être digne de ſon nom,
Et de venger le roi ſon père;
Et j'eſtime encor que ſon frère
Ne doit point être un Céladon:
Ce héros fort atrabilaire
N'était point né ſur le Lignon.
Apprenez-moi, mon Apollon,
Si j'ai tort d'être ſi ſévère,
Et lequel des deux doit vous plaire
De Sophocle ou de Crébillon.
Sophocle peut avoir raiſon,
Et laiſſer des torts à Voltaire.

Il faut avouer que rien n'était plus doux que cette vie, et que rien ne feſait plus d'honneur

à la philoſophie et aux belles-lettres. Ce bonheur aurait été plus durable, et n'aurait point fait place enfin à un bonheur encore plus grand, ſans une malheureuſe diſpute de phyſique-mathématique, élevée entre *Maupertuis*, qui était auſſi auprès du roi de Pruſſe, et *Koenig*, bibliothécaire de madame la princeſſe d'*Orange* à la Haie. Cette querelle était une ſuite de celle qui diviſa long-temps les mathématiciens ſur les forces vives et les forces mortes. On ne peut nier qu'il n'entre dans tout cela un peu de charlataniſme, ainſi qu'en théologie et en médecine. La queſtion était au fond très-frivole ; puiſque de quelque manière qu'on l'embrouille, on finit toujours par trouver les mêmes formules de calcul. Les eſprits s'aigrirent ; *Maupertuis* fit condamner *Koenig* en 1752, par l'académie de Berlin où il dominait, comme s'étant appuyé d'une lettre de feu *Leibnitz*, ſans pouvoir produire l'original de cette lettre, que pourtant M. *Wolf* avait vue. Il fit plus ; il écrivit à madame la princeſſe d'*Orange* pour la prier d'ôter à *Koenig* la place de ſon bibliothécaire ; et le déféra au roi de Pruſſe comme un homme qui lui avait manqué de reſpect. *Voltaire*, qui avait paſſé deux années entières avec *Koenig* à Cirey, et qui était ſon ami intime, crut devoir prendre hautement le parti de ſon ami.

La querelle s'envenima ; l'étude de la philoſophie dégénéra en cabale et en faction. *Maupertuis* eut ſoin de répandre à la cour, qu'un jour le général *Manſtein* étant dans la chambre de *Voltaire*, où celui-ci mettait en français les Mémoires ſur la Ruſſie, compoſés par cet officier, le roi lui envoya une pièce de vers de ſa façon à examiner, et que *Voltaire* dit à *Manſtein : Mon ami, à une autre fois. Voilà le roi qui m'envoie ſon linge ſale à blanchir ; je blanchirai le vôtre enſuite.* Un mot ſuffit quelquefois pour perdre un homme à la cour. *Maupertuis* lui imputa ce mot et le perdit.

Préciſément dans ce temps-là même, *Maupertuis* feſait imprimer ſes lettres philoſophiques fort ſingulières, dans leſquelles il propoſait de bâtir une ville latine ; d'aller faire des découvertes droit au pôle par mer ; de percer un trou juſqu'au centre de la terre ; d'aller au détroit de Magellan diſſéquer des cervelles de Patagons, pour connaître la nature de l'ame ; d'enduire tous les malades de poix-réſine, pour arrêter le danger de la tranſpiration, et ſurtout de ne point payer le médecin.

M. de *Voltaire* releva ces idées philoſophiques avec toutes les railleries auxquelles on donnait ſi beau jeu ; et malheureuſement ces railleries réjouirent l'Europe littéraire.

Maupertuis eut ſoin de joindre la cauſe du roi à la ſienne. La plaiſanterie fut regardée comme un manque de reſpect à ſa majeſté. Notre auteur renvoya reſpectueuſement au roi la clef de chambellan, et la croix de ſon ordre avec ces vers :

» Je les reçus avec tendreſſe,
» Je vous les rends avec douleur ;
» Comme un amant jaloux, dans ſa mauvaiſe humeur,
» Rend le portrait de ſa maîtreſſe.

Le roi lui renvoya ſa clef et ſon ruban. Il s'en alla faire une viſite à ſon alteſſe la ducheſſe de *Gotha*, qui l'a toujours honoré d'une amitié conſtante juſqu'à ſa mort. C'eſt pour elle qu'il écrivit un an après *les Annales de l'Empire*.

Pendant qu'il était à Gotha, *Maupertuis* eut tout le temps de dreſſer ſes batteries contre le voyageur, qui s'en aperçut quand il fut à Francfort ſur le Mein. Madame *Denis* ſa nièce lui avait donné rendez-vous dans cette ville.

Un bon Allemand qui n'aimait ni les Français ni leurs vers, vint le premier juin lui redemander les *Oeuvres de poeshie* du roi ſon maître. Notre voyageur répondit que les *Oeuvres de poeshie* étaient à Leipſick avec ſes autres effets. L'Allemand lui ſignifia qu'il était

consigné à Francfort, et qu'on ne lui permettrait d'en partir que quand les *Oeuvres* seraient arrivées. M. de *Voltaire* lui remit sa clef de chambellan et sa croix, et promit de rendre ce qu'on lui demandait : moyennant quoi le messager lui signa ce billet.

» Mr.. sitôt le gros ballot de Leipsick sera » ici, où est l'*Oeuvre de poeshie* du roi mon » maître, vous pourrez partir où vous paraîtra » bon. A Francfort, premier juin 1753. »

Le prisonnier signa au bas du billet : *Bon pour l'Oeuvre de poeshie du roi votre maître.*

Mais quand les vers revinrent, on supposa des lettres de change qui ne venaient point. Les voyageurs furent arrêtés quinze jours au cabaret du *bouc* pour ces lettres de change prétendues. Cela ressemblait à l'aventure de l'évêque de Valence *Cosnac*, que M. de *Louvois* fit arrêter en chemin, comme faux-monnayeur, à ce que l'abbé de *Choisi* raconte.

Enfin, ils ne purent sortir qu'en payant une rançon très-considérable. Ces détails ne sont jamais sus des rois.

Tout cela fut bientôt oublié de part et d'autre, comme de raison. Le roi rendit ses vers à son ancien admirateur, et en renvoya bientôt de nouveaux et en très-grand nombre. C'était une querelle d'amans : les tracasseries

des cours paſſent; mais le caractère d'une belle paſſion dominante ſubſiſte long-temps.

L'échappé de Berlin avait un petit bien en Alſace ſur des terres qui appartiennent à monſeigneur le duc de *Virtemberg*. Il y alla, et s'amuſa, comme je l'ai déjà dit, à faire imprimer les *Annales de l'empire*, dont il fit préſent à *Jean-Fréderic Shoëflin*, libraire à Colmar, frère du célèbre *Shoëflin*, profeſſeur en hiſtoire à Strasbourg. Ce libraire était mal dans ſes affaires; M. de *Voltaire* lui prêta dix mille livres; ſur quoi je ne puis aſſez m'étonner de la baſſeſſe avec laquelle tant de barbouilleurs de papier ont imprimé qu'il avait fait une fortune immenſe par la vente continuelle de ſes ouvrages.

Lorſqu'il était à Colmar, M. *Vernet*, français réfugié, miniſtre de l'Evangile à Genève, et meſſieurs *Cramer*, anciens citoyens de cette ville fameuſe, lui écrivirent pour le prier d'y venir faire imprimer ſes ouvrages. Les frères *Cramer*, qui étaient à la tête d'une librairie, obtinrent la préférence, et il la leur donna aux mêmes conditions qu'il l'avait donnée au ſieur *Shoëflin*, c'eſt-à-dire très-gratuitement.

Madame *Denis* ſa nièce, qui feſait la conſolation de ſa vie, et qui s'était attachée à lui par ſon goût pour les lettres et par la plus

tendre amitié, l'accompagna de Plombières à Lyon. Il fut reçu avec des acclamations par toute la ville, et assez mal par le cardinal de *Tencin*, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il avait fait sa fortune, en rendant catholique ce *Law* ou *Lass*, auteur du système qui bouleversa la France. Son concile d'Embrun acheva la fortune que la conversion de *Law* avait commencée. Ce système l'avait rendu si riche, qu'il eut de quoi acheter un chapeau de cardinal. Il fut ministre d'Etat; et, en qualité de ministre, il avoua confidemment à M. de *Voltaire* qu'il ne pouvait lui donner à dîner en public, parce que le roi de France était fâché contre lui, de ce qu'il l'avait quitté pour le roi de Prusse. M. de *Voltaire* lui dit qu'il ne dînait jamais; et qu'à l'égard des rois, il était l'homme du monde qui prenait le plus aisément son parti, aussi-bien qu'avec les cardinaux.

Il alla donc à Genève avec sa nièce et M. *Colini* son ami, qui lui servait de secrétaire, et qui a été depuis celui de monseigneur l'électeur palatin et son bibliothécaire.

Il acheta une jolie maison de campagne à vie auprès de cette ville, dont les environs sont infiniment agréables, et où l'on jouit du plus bel aspect qui soit en Europe. Il en acheta une autre à Lausanne, et toutes les deux à

condition qu'on lui rendrait une certaine ſomme quand il les quitterait. Ce fut la première fois, depuis *Zuingle* et *Calvin* qu'un catholique romain eut des établiſſemens dans ces cantons; car il n'eſt pas permis à aucun catholique de s'établir ni à Genève, ni dans les cantons ſuiſſes proteſtans: il parut plaiſant à M. de *Voltaire* d'acquérir des domaines dans les ſeuls pays de la terre où il ne lui était pas permis d'en avoir.

Il fit auſſi l'acquiſition de deux terres à une lieue de Genève, dans le pays de Gex: ſa principale habitation fut à Ferney, dont il fit préſent à madame *Denis*. C'était une ſeigneurie abſolument franche et libre de tous droits envers le roi, et de tout impôt depuis *Henri IV*. Il n'y en avait pas deux dans les autres provinces du royaume qui euſſent de pareils priviléges. Le roi les lui conſerva par brevet. Ce fut à M. le duc de *Choiſeul*, le plus généreux et le plus magnanime des hommes, qu'il eut cette obligation, ſans avoir l'honneur d'en être particulièrement connu.

Le petit pays de Gex n'était preſque alors qu'un déſert ſauvage. Quatre-vingts charrues étaient à bas depuis la révocation de l'édit de Nantes; des marais couvraient la moitié du pays, et y répandaient les infections et les maladies. La paſſion de notre auteur avait

toujours été de s'établir dans un canton abandonné pour le vivifier. Comme nous n'avançons rien que sur des preuves authentiques, nous nous bornerons à transcrire ici une de ses lettres à un évêque d'Annecy, dans le diocèse duquel Ferney est situé. Nous n'avons pu retrouver la date de la lettre; mais elle doit être de 1759.

MONSIEUR,

» Le curé d'un petit village nommé N...., » voisin de mes terres, a suscité un procès à » mes vassaux de Ferney, et ayant souvent » quitté sa cure pour aller solliciter à Dijon, » il a accablé aisément des cultivateurs, uni- » quement occupés du travail qui soutient » leur vie. Il leur a fait pour quinze cents » livres de frais, et a eu la cruauté de compter » parmi ces frais de justice, les voyages qu'il » a faits pour les ruiner. Vous savez mieux » que moi, Monsieur, combien dès les pre- » miers temps de l'Eglise, les saints pères se » sont élevés contre les ministres sacrés qui » sacrifiaient aux affaires temporelles le temps » destiné aux autels. Mais si on leur avait dit » qu'un prêtre fût venu avec des sergens ran- » çonner de pauvres familles, les forcer de » rendre le seul pré qui nourrit leurs bestiaux,

» et ôter le lait à leurs enfans, qu'auraient » dit les *Irénées*, les *Jérômes*, et les *Auguſtins*? » Voilà, Monſieur, ce qu'un curé eſt venu faire » à la porte de mon château. Je lui ai envoyé » dire que j'offrais de payer la plus grande » partie de ce qu'il exige de mes communes, » et il a répondu que cela ne le ſatisfeſait » pas.

» Vous gémiſſez, ſans doute, que des » exemples ſi odieux ſoient donnés par des » paſteurs de la véritable Egliſe, tandis qu'il » n'y a pas un ſeul exemple d'un paſteur pro- » teſtant qui ait eu un procès avec ſes paroiſ- » ſiens, (*k*) pour des intérêts d'argent, &c.»

Cette lettre et la ſuite de cette affaire peuvent fournir des réflexions bien importantes. M. de *Voltaire* termina ce procès et ce procédé, en payant de ſes deniers la vexation qui opprimait ſes pauvres vaſſaux. Et ce canton miſérable changea bientôt de face.

(*k*) Ce qui fait que jamais les curés proteſtans n'ont de procès avec leurs ouailles, c'eſt que ces curés ſont payés par l'Etat, qui leur donne des gages : ils ne diſputent point la dixième ou la huitième gerbe à des malheureux. C'eſt le parti que l'impératrice *Catherine II* a pris dans ſon empire immenſe. La vexation des dixmes y eſt inconnue. (*)

(*) *N. B.* Cet évêque d'Annecy était ce même *Biord*, qui depuis calomnia, dénonça M. de *Voltaire*. Mais auſſi, à quoi penſait M. de *Voltaire* de ne pas lui donner le *Monſeigneur*?

Il se tira plus gaiement d'une querelle plus délicate, dans le pays protestant où il avait deux domaines assez agréables; l'un à Genève, qu'on appelle encore la *maison des délices*, l'autre à Lausanne.

On sait assez combien la liberté lui était chère, à quel point il détestait toute persécution, et quelle horreur il montra dans tous les temps pour ces scélérats hypocrites, qui osent faire périr au nom de DIEU, dans les plus affreux supplices, ceux qu'ils accusent de ne pas penser comme eux. C'est surtout sur ce point qu'il répétait quelquefois:

Je ne décide point entre Genève et Rome.

Une de ses lettres, dans laquelle il disait que le picard *Jean Chauvin*, dit *Calvin*, assassin véritable de *Servet*, *avait une ame atroce*, ayant été rendue publique, par une indiscrétion trop ordinaire, quelques caffards s'irritèrent ou feignirent de s'irriter de ces paroles. Un génevois, homme d'esprit, nommé *Rival*, lui adressa les vers suivans à cette occasion.

Servet eut tort, et fut un sot
D'oser, dans un siècle falot,
S'avouer antitrinitaire. (*l*)
Et notre illustre atrabilaire

(*l*) *Servet* pouvait se reposer sur les propres paroles de *Calvin*, qui dit dans un ouvrage: *En cas que quelqu'un soit*

Eut

Eut tort d'employer le fagot
Pour réfuter ſon adverſaire :
Et tort notre antique ſénat
D'avoir prêté ſon miniſtère
A ce dévot aſſaſſinat. (2)
Quelle barbare inconſéquence !
O malheureux ſiècle ignorant !
Nous oſions abhorrer en France
Les horreurs de l'intolérance,
Tandis qu'un zèle intolérant
Nous feſait brûler un errant !

Pour notre prêtre épiſtolaire,
Qui de ſon pétulant eſſor,
Pour exhaler ſa bile amère,
Vient réveiller le chat qui dort,
Et dont l'inepte commentaire
Met au jour ce qu'il eût dû taire,
Je laiſſe à juger s'il a tort.

Quant à vous, célèbre Voltaire,
Vous eûtes tort, c'eſt mon avis.
Vous vous plaiſez dans ce pays,
Fêtez le ſaint qu'on y révère.

hétérodoxe, et qu'il faſſe ſcrupule de ſe ſervir des mots trinité *et* perſonne, *nous ne croyons pas que ce ſoit une raiſon pour rejeter cet homme*, &c.

(2) Il y a dans quelques éditions *à ce dangereux coup d'Etat.* Nous ne ſavons pas pourquoi le poëte génevois aurait appelé le ſupplice de *Servet* un coup d'Etat ; le terme propre eſt aſſaſſinat, et la rime eſt plus riche.

Vous avez à satiété
Les biens où la raison aspire ;
L'opulence, la liberté,
La paix, qu'en cent lieux on désire ;
Des droits à l'immortalité,
Cent fois plus qu'on ne saurait dire.
On a du goût, on vous admire ;
Tronchin veille à votre santé.
Cela vaut bien en vérité
Qu'on immole à sa sureté
Le plaisir de pincer sans rire.

Notre auteur répondit à ces jolis vers par ceux-ci.

Non, je n'ai point tort d'oser dire
Ce que pensent les gens de bien ;
Et le sage qui ne craint rien
A le beau droit de tout écrire.

J'ai quarante ans bravé l'empire
Des lâches tyrans des esprits,
Et dans votre petit pays
J'aurais grand tort de me dédire.

Je sais que souvent le malin
A caché sa queue et sa griffe
Sous la tiare d'un pontife,
Et sous le manteau de Calvin.

Je n'ai point tort quand je déteſte
Ces aſſaſſins religieux,
Employant le fer et les feux
Pour ſervir le père céleſte.

Oui, juſqu'au dernier de mes jours
Mon ame ſera fière et tendre ;
J'oſerai gémir ſur la cendre
Et des Servets et des Dubourgs. (*m*)

De cette horrible frénéſie
A la fin le temps eſt paſſé :
Le fanatiſme eſt terraſſé ;
Mais il reſte l'hypocriſie.

Farceurs à manteaux étriqués,
Mauvaiſe muſique d'Egliſe,
Mauvais vers et ſermons croqués,
Ai-je tort ſi je vous mépriſe ?

On voit par cette réponſe qu'il n'était ni à *Apollo* ni à *Céphas*, qu'il prêchait la tolérance aux Egliſes proteſtantes, ainſi qu'aux Egliſes romaines. Il diſait toujours que c'était le ſeul moyen de rendre la vie tolérable, et qu'il mourrait content s'il pouvait établir ces maximes dans l'Europe. On peut dire qu'il

(*m*) *Dubourg*, conſeiller-clerc du parlement, pendu et brûlé à Paris ; *Servet* fut brûlé vif à Genève.

n'a pas été tout à fait trompé dans ce deſſein, et qu'il n'a pas peu contribué à rendre le clergé plus doux, plus humain, depuis Genève juſqu'à Madrid, et ſurtout à éclairer les laïques.

Bien perſuadé que les ſpectacles des jeux d'eſprit amolliſſent la férocité autant que les ſpectacles des gladiateurs l'endurciſſaient autrefois, il fit bâtir à Ferney un joli théâtre. Il y joua quelquefois lui-même malgré ſa mauvaiſe ſanté; et madame *Denis*, ſa nièce, qui poſſédait ſupérieurement le talent de la déclamation comme celui de la muſique, y joua pluſieurs rôles. Mademoiſelle *Clairon* et le célèbre *le Kain* y vinrent repréſenter quelques pièces; on accourait de vingt lieues à la ronde pour les entendre. Il y eut plus d'une fois des ſoupers de cent couverts et des bals; mais malgré le tumulte d'une vie qui paraiſſait ſi diſſipée et malgré ſon âge, il travaillait ſans relâche. Il donna dès l'an 1755, au théâtre de Paris, l'Orphelin de la Chine, repréſentée le 20 août; et Tancrède le 3 ſeptembre 1760. Mademoiſelle *Clairon* et *le Kain* déployèrent tous leurs talens dans ces deux pièces.

Le Café ou l'Ecoſſaiſe, comédie en proſe, n'était point deſtinée à être jouée; mais elle le fut auſſi la même année avec un grand ſuccès. Il s'était amuſé à compoſer cette pièce

pour corriger le folliculaire *Fréron*, qu'il mortifia beaucoup, mais qu'il ne corrigea pas. Cette comédie, traduite en anglais par M. *Colman*, eut le même succès à Londres qu'à Paris : ces ouvrages ne lui coûtaient point de temps. L'Ecoſſaiſſe avait été faite en huit jours, et Tancrède en un mois.

Ce fut au milieu de ces occupations et de ces amuſemens, que M. *Titon du Tillet*, ancien maître-d'hôtel ordinaire de la reine, âgé de 85 ans, lui recommanda la petite-nièce du grand *Corneille*, qui, étant abſolument ſans fortune, était abandonnée de tout le monde. C'eſt ce même *Titon du Tillet*, qui, aimant paſſionnément les beaux arts ſans les cultiver, fit élever, avec de grandes dépenſes, un Parnaſſe en bronze, où l'on voit les figures de quelques poëtes et de quelques muſiciens français. Ce monument eſt dans la bibliothèque du roi de France. Il avait élevé mademoiſelle *Corneille* chez lui ; mais voyant dépérir ſon bien, il ne pouvait rien faire pour elle. Il imagina que M. de *Voltaire* pourrait ſe charger d'une demoiſelle d'un nom ſi reſpectable. M. du *Mollard*, membre de pluſieurs académies, connu par une diſſertation ſavante et judicieuſe ſur les tragédies d'Electre ancienne et moderne ; (*) et M. *le Brun*, ſecrétaire

(*) Elle eſt imprimée à la fin de la tragédie d'Oreſte.

du prince de *Conti*, ſe joignirent à lui et écrivirent à M. de *Voltaire*. Il les remercia de l'honneur qu'ils lui feſaient de jeter les yeux ſur lui, en leur mandant que *c'était en effet à un vieux ſoldat de ſervir la petite-fille de ſon général*. La jeune perſonne vint donc en 1760 aux Délices, maiſon de campagne auprès de Genève, et de-là au château de Ferney. Madame *Denis* voulut bien achever ſon éducation; et au bout de trois ans M. de *Voltaire* la maria à M. *Dupuis* du pays de Gex, capitaine de dragons, et depuis officier de l'état-major. Outre la dot qu'il leur donna, et le plaiſir qu'il eut de les garder chez lui, il propoſa de commenter les œuvres de *Pierre Corneille* au profit de ſa nièce, et de les faire imprimer par ſouſcription. Le roi de France voulut bien ſouſcrire pour huit mille francs; d'autres ſouverains l'imitèrent. M. le duc de *Choiſeul*, dont la généroſité était ſi connue, madame la ducheſſe de *Grammont*, madame de *Pampadour*, ſouſcrivirent pour des ſommes conſidérables. M. de *la Borde*, banquier du roi, non-ſeulement prit pluſieurs exemplaires, mais il en fit débiter un ſi grand nombre, qu'il fut le premier mobile de la fortune de mademoiſelle *Corneille*, par ſon zèle et par ſa magnificence; de ſorte qu'en très-peu de temps elle eut cinquante mille francs pour préſent de noces.

Il y eut dans cette ſouſcription ſi prompte une choſe fort remarquable de la part de madame *Geofrin*, femme célèbre par ſon mérite et par ſon eſprit. Elle avait été exécutrice du teſtament du fameux *Bernard de Fontenelle*, neveu de *Pierre Corneille ;* et malheureuſement il avait oublié cette parente, qui lui fut préſentée trop peu de temps avant ſa mort, mais qui fut rebutée avec ſon père et ſa mère : on les regardait comme des inconnus qui uſurpaient le nom de *Corneille*. Des amis de cette famille, touchés de ſon ſort, mais fort indiſcrets et fort mal inſtruits, intentèrent un procès téméraire à madame de *Geofrin*, trouvèrent un avocat qui, abuſant de la liberté du barreau, publia contre cette dame un *factum* injurieux. Madame *Geofrin*, très-injuſtement attaquée, gagna le procès tout d'une voix. Malgré ce mauvais procédé, qu'elle eut la nobleſſe d'oublier, elle fut la première à ſouſcrire pour une groſſe ſomme.

L'académie en corps, M. le duc de *Choiſeul*, madame la ducheſſe de *Grammont*, madame de *Pompadour*, et pluſieurs ſeigneurs, donnèrent pouvoir à M. de *Voltaire* de ſigner pour eux au contrat de mariage. C'eſt une des plus belles époques de la littérature.

Dans le temps qu'il préparait ce mariage, qui a été très-heureux, il goûtait une autre

satisfaction ; celle de faire rendre à six gentilshommes, presque tous mineurs, leur bien paternel que les jésuites venaient d'acheter à vil prix. Il faut reprendre la chose de plus haut. L'affaire est d'autant plus intéressante que son commencement avait précédé la fameuse banqueroute du jésuite *la Valette* et consorts, et qu'elle fut en quelque façon le premier signal de l'abolition des jésuites en France.

Messieurs *Desprez de Crassi*, d'une ancienne noblesse du pays de Gex, sur la frontière de la Suisse, étaient six frères, tous au service du roi. L'un d'eux, capitaine au régiment des Deux-Ponts, en causant avec M. de *Voltaire* son voisin, lui conta le triste état de la fortune de sa famille. Une terre de quelque valeur, et qui aurait pu être une ressource, était engagée depuis long-temps à des génevois.

Les jésuites avaient acquis tout auprès de ce domaine des possessions qui composaient environ deux mille écus de rente, dans un lieu nommé *Ornex*. Ils voulurent joindre à leur domaine celui de messieurs de *Crassi*. Le supérieur de la maison des jésuites, dont le véritable nom était *Fesse*, qu'il avait changé en celui de *Fessi*, s'arrangea avec les créanciers génevois pour acheter cette terre : il obtint une permission du conseil, et il était sur le

point

point de la faire entériner à Dijon. On lui dit qu'il y avait des mineurs, et que, malgré la permiſſion du conſeil, ils pourraient rentrer dans leurs biens. Il répondit et même il écrivit que les jéſuites ne riſquaient rien, et que jamais meſſieurs de *Craſſi* ne ſeraient en état de payer la ſomme néceſſaire pour rentrer dans le bien de leurs aïeux.

A peine M. de *Voltaire* fut-il inſtruit de cette étrange manière dont le père *Feſſe* voulait ſervir la compagnie de Jéſus, qu'il alla ſur le champ dépoſer au greffe du bailliage de Gex, la ſomme moyennant laquelle la famille *Craſſi* devait payer les anciens créanciers et reprendre ſes droits. Les jéſuites furent obligés de ſe déſiſter; et par un arrêt du parlement de Dijon, la famille fut miſe en poſſeſſion et y eſt encore.

Le bon de l'affaire, c'eſt que peu de temps après, lorſqu'on délivra la France des révérends pères jéſuites, ces mêmes gentilshommes, dont les bons pères avaient voulu ravir le bien, achetèrent celui des jéſuites qui était contigu. M. de *Voltaire*, qui avait toujours combattu les athées et les jéſuites, écrivit qu'il fallait reconnaître une Providence.

Ce n'était aſſurément ni par haine pour le père *Feſſe*, ni par aucune envie de mortifier les jéſuites qu'il avait entrepris cette affaire;

puiſqu'après la diſſolution de la ſociété, il recueillit un jéſuite chez lui, et que pluſieurs autres lui ont écrit pour le ſupplier de les recevoir auſſi dans ſa maiſon. Mais il s'eſt trouvé parmi les ex-jéſuites quelques eſprits qui n'ont point été ſi équitables et ſi accommodans. Deux d'entre eux, nommés *Patouillet* et *Nonotte*, ont gagné quelque argent par des libelles contre lui; et ils n'ont pas manqué, ſelon l'uſage, d'appeler la religion catholique à leur ſecours. Un *Nonotte*, ſurtout, s'eſt ſignalé par une demi-douzaine de volumes, dans leſquels il a prodigué moins de ſcience que de zèle, et moins de zèle que d'injures. M. *Damilaville*, l'un des meilleurs coopérateurs de l'Encyclopédie, a daigné le confondre, comme autrefois *Paſquier* s'abaiſſa juſqu'à réprimer l'inſolence abſurde du jéſuite *Garaſſe*.

Mais voici la plus étrange et la plus fatale aventure qui ſoit arrivée depuis long-temps, et en même temps la plus glorieuſe au roi, à ſon conſeil, et à meſſieurs les maîtres des requêtes. Qui aurait cru que ce ſerait des glaces du Mont-Jura et des frontières de la Suiſſe, que partiraient les premières lumières et les premiers ſecours qui ont vengé l'innocence des célèbres *Calas*? Un enfant de quinze ans, *Donat Calas*, le dernier des fils de l'infortuné *Calas*, était apprenti chez un marchand

de Nîmes, lorſqu'il apprit par quel horrible ſupplice ſept juges de Toulouſe, malheureuſement prévenus, avaient fait périr ſon vertueux père.

La clameur populaire contre cette famille était ſi violente en Languedoc, que tout le monde s'attendait à voir rouer tous les enfans de *Calas*, et brûler la mère. Telles avaient été même les concluſions du procureur-général; tant on prétend que cette famille innocente s'était mal défendue, accablée de ſon malheur, et incapable de rappeler ſes eſprits à la lueur des bûchers et à l'aſpect des roues et des tortures.

On fit craindre au jeune *Donat Calas* d'être traité comme le reſte de ſa famille; on lui conſeilla de s'enfuir en Suiſſe: il vint trouver M. de *Voltaire*, qui ne put d'abord que le plaindre et le ſecourir, ſans oſer porter un jugement ſur ſon père, ſa mère, et ſes frères.

Bientôt après un de ſes frères, n'ayant été condamné qu'au banniſſement, vint auſſi ſe jeter entre les bras de M. de *Voltaire*. J'ai été témoin qu'il prit, pendant plus d'un mois, toutes les précautions imaginables pour s'aſſurer de l'innocence de la famille. Dès qu'il fut parvenu à s'en convaincre, il ſe crut obligé en conſcience d'employer ſes amis, ſa bourſe, ſa plume, ſon crédit, pour réparer la mépriſe

247253

funeſte des ſept juges de Toulouſe, et pour faire revoir le procès au conſeil du roi. L'affaire dura trois années. On ſait quelle gloire meſſieurs de *Croſne* et de *Bacquencourt* acquirent en rapportant cette cauſe mémorable. Cinquante maîtres des requêtes déclarèrent, d'une voix unanime, toute la famille *Calas* innocente, et la recommandèrent à l'équité bienfeſante du roi. M. le duc de *Choiſeul*, qui n'a jamais perdu une occaſion de ſignaler la magnanimité de ſon caractère, non-ſeulement ſecourut de ſon argent cette famille malheureuſe, mais obtint de ſa majeſté trente-ſix mille francs pour elle.

Ce fut le 9 mars 1765 que fut rendu cet arrêt authentique qui juſtifia les *Calas*, et qui changea leur deſtinée; ce neuvième de mars était préciſément le même jour où ce vertueux père de famille avait été ſupplicié. Tout Paris courut en foule les voir ſortir de priſon, et battit des mains en verſant des larmes. (3) La famille entière a toujours été depuis ce temps attachée tendrement à M. de *Voltaire*, qui s'eſt fait un grand honneur de demeurer leur ami.

(3) On ſait que M. de *Voltaire*, treize ans après, revint à Paris. Lorſqu'il ſortait à pied, il était toujours entouré par une foule d'hommes de tout état et de tout âge. On demandait un jour à une femme du peuple, quel était cet homme que l'on ſuivait avec tant d'empreſſement? C'eſt le ſauveur des *Calas*, répondit-elle.

On remarqua en ce temps, qu'il n'y eut dans toute la France que le nommé *Fréron*, auteur de je ne ſais quelle brochure périodique, intitulée, *Lettres à la comteſſe*, et enſuite *Année littéraire*, qui oſa jeter des doutes, dans ſes ridicules feuilles, ſur l'innocence de ceux que le roi, tout ſon conſeil, et tout le public avaient juſtifiés ſi pleinement.

Pluſieurs gens de bien engagèrent alors M. de *Voltaire* à écrire ſon *Traité de la tolérance*, qui fut regardé comme un de ſes meilleurs ouvrages en proſe, et qui eſt devenu le catéchiſme de quiconque a du bon ſens et de l'équité.

Dans ce temps-là même l'impératrice *Catherine II*, dont le nom ſera immortel, donnait des lois à ſon empire qui contient la cinquième partie du globe: et la première de ſes lois eſt l'établiſſement d'une tolérance univerſelle.

C'était la deſtinée de notre ſolitaire des frontières helvétiques, de venger l'innocence accuſée et condamnée en France. La poſition de ſa retraite entre la France, la Suiſſe, Genève et la Savoie, lui attirait plus d'un infortuné. Toute la famille *Sirven* condamnée à la mort dans un bourg auprès de Caſtres, par les juges les plus ignorans et les plus cruels, ſe réfugia auprès de ſes terres. Il fut

occupé huit années entières à leur faire rendre juſtice; et ne ſe rebuta jamais. Il en vint enfin à bout.

Nous croyons très-utile de remarquer ici qu'un magiſtrat de village nommé *Trinquet*, procureur du roi dans la juriſdiction qui condamna la famille *Sirven* à la mort, donna ainſi ſes concluſions : *Je requiers pour le roi que N. Sirven et N. ſa femme, duement atteints et convaincus d'avoir étranglé et noyé leur fille, ſoient bannis de la paroiſſe.*

Rien ne fait mieux voir l'effet que peut avoir dans un royaume la vénalité des charges de judicature.

Son bonheur qui voulait, à ce qu'il dit, qu'il fût l'avocat des cauſes perdues, voulut encore qu'il arrachât des flammes une citoyenne de Saint-Omer, nommée *Montbailli*, condamnée à être brûlée vive par le tribunal d'Arras. On n'attendait que l'accouchement de cette femme pour la tranſporter au lieu de ſon ſupplice. Son mari avait déjà expiré ſur la roue. Qui étaient ces deux victimes? deux exemples de l'amour conjugal et de l'amour maternel, deux ames les plus vertueuſes dans la pauvreté. Ces innocentes et reſpectables créatures avaient été accuſées de parricide, et jugées ſur des allégations qui auraient paru

ridicules aux condamnateurs mêmes des *Calas*. M. de *Voltaire* fut assez heureux pour obtenir de M. le chancelier de *Maupeou*, qu'il fît revoir le procès. La dame *Montbailli* fut déclarée innocente ; la mémoire de son mari réhabilitée ; misérable réhabilitation sans vengeance et sans dédommagement ! Quelle a donc été la jurisprudence criminelle parmi nous ? quelle suite infernale d'horribles assassinats, depuis la boucherie des templiers jusqu'à la mort du chevalier de *la Barre* ! On croit lire l'histoire des sauvages ; on frémit un moment, et on va à l'opéra.

La ville de Genève était plongée alors dans des troubles qui augmentèrent toujours depuis 1763. Cette importunité détermina M. de *Voltaire* à laisser à M. *Tronchin* sa maison des délices, et à ne plus quitter le château de Ferney, qu'il avait fait bâtir de fond en comble, et orné de jardins d'une agréable simplicité.

La discorde fut enfin si vive à Genève, qu'un des partis fit feu sur l'autre, le 15 février 1770. Il y eut du monde tué : plusieurs familles d'artistes cherchèrent un asile chez lui et le trouvèrent. Il en logea quelques-unes dans son château ; et en peu d'années il fit bâtir cinquante maisons de pierre de taille pour les autres. De sorte que le village de

Ferney qui n'était, lorſqu'il acquit cette terre, qu'un miſérable hameau où croupiſſaient quarante-neuf malheureux payſans, dévorés par la pauvreté, par les écrouelles, et par les commis des fermes, devint bientôt un lieu de plaiſance, peuplé de douze cents perſonnes, toutes à leur aiſe, et travaillant avec ſuccès pour elles et pour l'Etat. M. le duc de *Choiſeul* protégea de tout ſon pouvoir cette colonie naiſſante, qui établit un très-grand commerce.

Une choſe qui mérite, je crois, de l'attention, c'eſt que cette colonie ſe trouvant compoſée de catholiques et de proteſtans, il aurait été impoſſible de deviner qu'il y eût dans Ferney deux religions différentes. J'ai vu les femmes des colons génevois et ſuiſſes, préparer de leurs mains trois repoſoirs pour la proceſſion de la fête du Saint-Sacrement. Elles aſſiſtèrent à cette proceſſion avec un profond reſpect; et M. *Hugonet*, nouveau curé de Ferney, homme auſſi tolérant que généreux, les en remercia publiquement dans ſon prône. Quand une catholique était malade, les proteſtantes allaient la garder, et en recevaient à leur tour la même aſſiſtance.

C'était le fruit des principes d'humanité que M. de *Voltaire* a répandus dans tous ſes ouvrages, et ſurtout dans le livre de la tolérance dont nous avons parlé. Il avait toujours

dit que les hommes ſont frères, et il le prouva par les faits. Les *Guyon*, les *Nonotte*, les *Patouillet*, les *Paulian*, et autres zélés, le lui ont bien reproché; c'eſt qu'ils n'étaient pas ſes frères.

Voyez-vous, diſait-il aux voyageurs qui venaient le voir, cette inſcription au-deſſus de l'égliſe que j'ai fait bâtir? DEO EREXIT VOLTAIRE. C'eſt au DIEU père commun de tous les hommes. En effet, c'était peut-être parmi nous la ſeule égliſe dédiée à DIEU ſeul.

Pendant qu'il jouiſſait, dans la retraite, de la vie la plus douce qu'on puiſſe imaginer, il eut le petit plaiſir philoſophique de voir que les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuſe tranquillité, et de conclure que la ſituation d'un particulier eſt ſouvent préférable à celle des plus grands monarques.

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France, pour quelques arpens de neiges, en 1756, dans le même temps que l'impératrice-reine de Hongrie parut avoir quelque envie de reprendre, ſi elle pouvait, ſa chère Siléſie que le roi de Pruſſe lui avait arrachée. Elle négociait dans ce deſſein avec l'impératrice de Ruſſie et avec le roi de Pologne, ſeulement en qualité d'électeur de Saxe, car on ne négocie point avec les Polonais. Le roi de

France, de son côté, voulait se venger sur les Etats d'Hanovre, du mal que l'électeur d'Hanovre, roi d'Angleterre, lui fesait sur mer. *Fréderic*, qui était alors allié avec la France, et qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de France, et s'unit avec la maison d'Hanovre.

Le roi de France voulant le retenir dans son alliance, lui avait envoyé le duc de *Nivernois*, homme d'esprit et qui fesait de très-jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair et d'un poëte semblait devoir flatter la vanité et le goût de *Fréderic*. Il se moqua du roi de France, et signa son traité avec l'Angleterre, le même jour que l'ambassadeur arriva à Berlin, joua très-poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poëte. (4)

C'était alors le privilége de la poësie de gouverner les Etats. Il y avait un autre poëte à Paris, homme de condition, fort pauvre, mais très-aimable; en un mot l'abbé de *Bernis*, depuis cardinal.

(4) M. de *Voltaire* se conforme ici à l'opinion commune; mais nous avons entendu dire à des personnes qui doivent être instruites, que le roi de Prusse proposa à M. de *Nivernois* de ne pas prendre d'engagement avec l'Angleterre, si la France voulait lui garantir la Silésie, et qu'il fut refusé par le ministère de France.

Il avait débuté par faire des vers contre M. de *Voltaire*, et enſuite était devenu ſon ami, ce qui ne lui ſervait à rien ; mais il était devenu celui de madame de *Pompadour*, et cela lui fut plus utile. On l'avait envoyé du Parnaſſe en ambaſſade à Veniſe : il était alors à Paris avec un très-grand crédit.

Le roi de Pruſſe, dans ce beau livre de poëſie, que ce M. *Freitag* redemandait à Francfort, avec tant d'inſtance, avait gliſſé un vers contre l'abbé de *Bernis*.

Evitez de Bernis la ſtérile abondance.

M. de *Voltaire* ne croyait pas que ce livre et ce vers fuſſent parvenus juſqu'à l'abbé ; mais comme DIEU eſt juſte, DIEU ſe ſervit de lui pour venger la France du roi de Pruſſe. L'abbé conclut un traité offenſif et défenſif avec M. de *Staremberg* ambaſſadeur d'Autriche, en dépit de *Rouillé*, alors miniſtre des affaires étrangères. Madame de *Pompadour* préſida à cette négociation. *Rouillé* fut obligé de ſigner le traité conjointement avec l'abbé de *Bernis*, ce qui était ſans exemple. Ce miniſtre *Rouillé*, il faut l'avouer, était le plus inepte ſecrétaire d'Etat que jamais roi de France ait eu, et le pédant le plus ignorant qui fût dans la robe ;

il avait demandé un jour si la Vétéravie était en Italie ? Tant qu'il n'y eut point d'affaires épineuses à traiter, on le souffrit ; mais dès qu'on eut de grands objets, on sentit son insuffisance, on le renvoya, et l'abbé de *Bernis* eut sa place.

Mademoiselle *Poisson* dame *le Normand*, marquise de *Pompadour*, était réellement premier ministre d'Etat. Certains termes outrageans, lâchés contre elle par *Fréderic*, qui n'épargnait ni les femmes ni les poëtes, avaient blessé le cœur de la marquise, et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires, qui réunit dans un moment les maisons de France et d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France, qui avait prétendu, en 1741, écraser l'Autriche, la soutint en 1756. Et enfin, on vit la France, la Russie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne, et le fiscal de l'Empire, déclarés contre le seul marquis de Brandebourg.

Ce prince, dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes, avait une armée de cent mille fantassins et de quarante mille cavaliers, bien composée, encore mieux exercée, pourvue de tout ; mais enfin, il y avait plus de quatre cents mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva dans cette guerre, que chaque parti prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre. *Fréderic* prit la Saxe; la France prit les Etats de *Fréderic*, depuis la ville de Gueldres juſqu'à Minden ſur le Veſer, et s'empara pour un temps de tout l'électorat d'Hanovre et de la Heſſe alliée de *Fréderic;* l'impératrice de Ruſſie prit toute la Pruſſe. Le roi battu d'abord par les Ruſſes, battit les Autrichiens, et enſuite en fut battu dans la Bohème, le 18 juin 1757.

La perte d'une bataille ſemblait devoir écraſer ce monarque; preſſé de tous côtés par les Ruſſes, par les Autrichiens et par la France, lui-même ſe crut perdu. Le maréchal de *Richelieu* venait de conclure, près de Stade, un traité avec les Hanovriens et les Heſſois, qui reſſemblait à celui des fourches Caudines; leur armée ne devait plus ſervir. Le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec ſoixante mille hommes. Le prince de *Soubiſe* allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille, et était ſecondé de l'armée des cercles de l'Empire; de-là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un ſecond combat, et étaient déjà dans Breslaw. Un de leurs généraux même avait fait une courſe juſqu'à Berlin, et l'avait mis à contribution. Le tréſor du roi de Pruſſe était preſque épuiſé, et bientôt il ne devait plus lui reſter un village.

M. de *Voltaire* avait renoué ſa correſpondance avec lui ; et ne l'avait jamais interrompue avec madame la margrave de *Bareith.*

Le temps qui s'écoula entre la bataille de Kollin, le 18 juin 1757, que le roi de Pruſſe perdit, et la journée de Rosbac, du 3 novembre, où il fut vainqueur, eſt le temps le plus intéreſſant de cette correſpondance rare, entre une maiſon royale de héros et un ſimple homme de lettres. En voici une grande preuve dans cette lettre mémorable.

Lettre de ſon alteſſe royale madame la princeſſe de Bareith, du 12 ſeptembre 1757.

» VOTRE lettre m'a ſenſiblement touchée, » celle que vous m'avez adreſſée pour le roi, » a fait le même effet ſur lui. J'eſpère que » vous ſerez ſatisfait de ſa réponſe pour ce » qui vous concerne. Mais vous le ſerez auſſi » peu que moi de ſes réſolutions. Je m'étais » flattée que vos réflexions feraient quelque » impreſſion ſur ſon eſprit. Vous verrez le » contraire dans le billet ci-joint. Il ne me » reſte qu'à ſuivre ſa deſtinée ſi elle eſt malheu- » reuſe. Je ne me ſuis jamais piquée d'être » philoſophe, j'ai fait mes efforts pour le » devenir. Le peu de progrès que j'ai fait » m'a appris à mépriſer les grandeurs et les

» richeſſes ; mais je n'ai rien trouvé dans la
» philoſophie qui puiſſe guérir les plaies du
» cœur, que le moyen de s'affranchir de ſes
» maux en ceſſant de vivre. L'état où je ſuis
» eſt pire que la mort. Je vois le plus grand
» homme du ſiècle, mon frère, mon ami,
» réduit à la plus affreuſe extrémité. Je vois
» ma famille entière expoſée aux dangers et
» aux périls ; ma patrie déchirée par des im-
» pitoyables ennemis ; le pays où je ſuis peut-
» être menacé de pareils malheurs. Plût au
» ciel que je fuſſe chargée toute ſeule des
» maux que je viens de vous décrire, je les
» ſouffrirais, et avec fermeté.

» Pardonnez-moi ce détail. Vous m'enga-
» gez par la part que vous prenez à ce qui
» me regarde, de vous ouvrir mon cœur.
» Hélas ! l'eſpoir en eſt preſque banni. La
» fortune, lorſqu'elle change, eſt auſſi conſ-
» tante dans ſes perſécutions que dans ſes
» faveurs. L'hiſtoire eſt pleine de ces exem-
» ples ; mais je n'y en ai point trouvé de
» pareil à celui que nous voyons, ni une
» guerre auſſi inhumaine et cruelle parmi des
» peuples policés. Vous gémiriez ſi vous ſaviez
» la triſte ſituation de l'Allemagne et de la
» Pruſſe. Les cruautés que les Ruſſes commet-
» tent dans cette dernière font frémir la nature.
» Que vous êtes heureux dans votre ermitage,

» où vous vous repoſez ſur vos lauriers, et
» où vous pouvez philoſopher de ſang-froid
» ſur l'égarement des hommes! Je vous y ſou-
» haite tout le bonheur imaginable. Si la for-
» tune nous favoriſe encore, comptez ſur
» toute ma reconnaiſſance, et je n'oublierai
» jamais les marques d'attachement que vous
» m'avez données; ma ſenſibilité vous en eſt
» garante; je ne ſuis jamais amie à demi, et
» je le ſerai toujours véritablement de frère
» *Voltaire.*

WILHELMINE.

» Bien des complimens à madame *Denis;*
» continuez, je vous prie, d'écrire au roi. »

On voit par cette lettre, auſſi attendriſſante que bien écrite, quelle était la belle ame de la margrave de *Bareith*, & combien elle méri-tait les éloges que lui donna M. de *Voltaire* en pleurant ſa mort, dans une ode imprimée parmi ſes autres ouvrages. Mais on voit ſurtout quels déſaſtres épouvantables attirent ſur les peuples des guerres légèrement entrepriſes par les rois; on voit à quoi ils s'expoſent eux-mêmes, et à quel point ils ſont malheureux de faire le malheur des nations.

Le ſolitaire de Ferney donna dès ce moment, et dans la ſuite de cette guerre funeſte, toutes les marques poſſibles de ſon attachement à

madame

madame la margrave, de ſon zèle pour le roi ſon frère, et de ſon amour pour la paix.

Ce ſera une époque ſingulière que la réſolution priſe par le roi de Pruſſe après tous ſes malheurs, qui furent les ſuites de la bataille de Kollin, d'aller affronter vers la Saxe, auprès de Mersbourg, les armées françaiſes et autrichiennes combinées, fort ſupérieures en nombre, tandis que le maréchal de *Richelieu* n'était pas loin avec une armée victorieuſe. Ce monarque avait eu aſſez de préſence d'eſprit, et fut aſſez maître de ſes idées, au milieu de ſes infortunes, pour écrire au marquis d'*Argens* une longue épître en vers, dans laquelle il lui feſait part de la réſolution qu'il avait priſe de mourir s'il était battu, et lui diſait adieu. Quelque ſingulière que ſoit cette épître, par le ſujet et par celui qui l'a écrite, nous ne la tranſcrirons pas ici toute entière; mais en voici pluſieurs paſſages.

Ami, le ſort en eſt jeté;
Las de plier dans l'infortune
Sous le joug de l'adverſité,
J'accourcis le temps arrêté
Que la nature notre mère,
A mes jours remplis de misère
A daigné prodiguer par libéralité.

D'un cœur assuré, d'un œil ferme,
Sans timidité, sans effort,
Je m'approche de l'heureux terme
Qui va me garantir contre les coups du sort.
Adieu grandeurs, adieu chimères;
De vos bluettes passagères
Mes yeux ne sont plus éblouis.
Si votre faux éclat dès ma naissante aurore
Fit trop imprudemment éclore
Des désirs indiscrets long-temps évanouis;
Au sein de la philosophie,
Ecole de la vérité,
Zénon me détrompa de la frivolité
Qui produit les erreurs du songe de la vie.
Adieu, divine volupté;
Adieu, plaisirs charmans qui flattez la mollesse,
Et dont la troupe enchantereſſe
Par des liens de fleurs enchaîne la gaîté.
Mais que fais-je, grand Dieu! courbé sous la tristesse,
Est-ce à moi de nommer les plaisirs, l'alégresse?
Et sous la griffe du vautour
Voit-on la tendre tourterelle
Et la plaintive Philomèle
Chanter ou respirer l'amour?
Depuis long-temps pour moi l'astre de la lumière
N'éclaira que des jours signalés par mes maux.
Depuis long-temps Morphée avare de pavots,
N'en daigne plus jeter sur ma triste paupière.

Je diſais ce matin, les yeux couverts de pleurs :
Le jour qui dans peu va renaître,
M'annonce de nouveaux malheurs.
Je diſais à la nuit : Tu vas bientôt paraître
Pour éterniſer mes douleurs.
Vous de la liberté, héros que je révère,
O manes de Caton ! ô manes de Brutus !
Votre illuſtre exemple m'éclaire
Parmi l'erreur et les abus.
C'eſt votre flambeau funéraire
Qui m'inſtruit du chemin, peu connu du vulgaire,
Que nous avaient tracé vos antiques vertus.
J'écarte les romans et les pompeux fantômes
Qu'engendra de ſes flancs la ſuperſtition ;
Et pour approfondir la nature des hommes,
Pour connaître ce que nous ſommes,
Je ne m'adreſſe point à la religion.
J'apprends de mon maître Epicure,
Que du temps la cruelle injure
Diſſout les êtres compoſés ;
Que ce ſouffle, cette étincelle,
Ce feu vivifiant des corps organiſés
N'eſt point de nature immortelle.
Il naît avec le corps, s'accroît dans les enfans,
Souffre de la douleur cruelle.
Il s'égare, il s'éclipſe, il baiſſe avec les ans.
Sans doute il périra, quand la nuit éternelle
Voudra nous arracher du nombre des vivans.

Vaincu, perſécuté, fugitif dans le monde,
Trahi par des amis pervers,
Plus de maux dans cet univers
Je ſouffre en ma douleur profonde,
Que dans les fictions de la fable féconde,
N'en a jamais ſouffert Prométhée aux enfers.
Ainſi pour terminer mes peines,
Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,
Las d'un deſtin cruel, et trompant leurs bourreaux,
D'un noble effort briſent leurs chaînes;
Sans m'embarraſſer des moyens,
Je romps les funeſtes liens,
Dont la ſubtile et fine trame,
A ce corps rongé de chagrins,
Trop long-temps attacha mon ame.
Tu vois dans ce cruel tableau
De mon trépas la juſte cauſe;
Au moins ne penſe pas du néant du caveau
Que j'aſpire à l'apothéoſe;
Mais lorſque le printemps, paraiſſant de nouveau
De ſon ſein abondant offre des fleurs écloſes,
Chaque fois d'un bouquet de myrtes et de roſes
Souviens-toi d'orner mon tombeau.

Nous avons cette pièce, qui eſt un monument ſans exemple, écrite toute entière de ſa main.

Nous avons un monument encore plus héroïque de ce prince philoſophe; c'eſt une lettre

à M. de *Voltaire* du 9 octobre 1757, vingt-cinq jours avant ſa victoire de Rosbac :

Je ſuis homme, il ſuffit, et né pour la ſouffrance,
Aux rigueurs du deſtin j'oppoſe ma conſtance.

» Mais avec ces ſentimens, je ſuis bien loin
» de condamner *Caton* et *Othon*. Le dernier
» n'a eu de beau moment en ſa vie que celui
» de ſa mort.

Croyez que ſi j'étais Voltaire,
Et particulier comme lui,
Me contentant du néceſſaire,
Je verrais voltiger la fortune légère,
Et m'en moquerais aujourd'hui.
Je connais l'ennui des grandeurs,
Le fardeau des devoirs, le jargon des flatteurs;
Ces misères de toute eſpèce,
Et ces détails de petiteſſe
Dont il faut s'occuper dans le ſein des grandeurs.
Je mépriſe la vaine gloire,
Quoique poëte et ſouverain.
Quand du ciſeau fatal retranchant mon deſtin,
Athropos m'aura vu plongé dans la nuit noire,
Qu'importe l'honneur incertain
De vivre après ma mort au temple de Mémoire?
Un inſtant de bonheur vaut mille ans dans l'hiſtoire.

Nos deſtins ſont-ils donc ſi beaux ?
Le doux plaiſir et la molleſſe,
La vive et naïve alégreſſe,
Ont toujours fui des grands la pompe et les travaux.
Ainſi la fortune volage
N'a jamais cauſé mes ennuis ;
Soit qu'elle me flatte ou m'outrage,
Je dormirai toutes les nuits
En lui refuſant mon hommage.
Mais notre état fait notre loi ;
Il nous oblige, il nous engage
A meſurer notre courage
Sur ce qu'exige notre emploi.
Voltaire dans ſon ermitage,
Dans un pays dont l'héritage
Eſt ſon antique bonne foi,
Peut s'adonner en paix à la vertu du ſage
Dont Platon nous marqua la loi.
Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penſer, vivre, et mourir en roi.

Rien n'eſt plus beau que ces derniers vers ; rien n'eſt plus grand. *Corneille* dans ſon bon temps ne les eût pas mieux faits. Et quand, après de tels vers on gagne une bataille, le ſublime ne peut aller plus loin.

En marchant aux Français et aux Impériaux, " écrivit à madame la margrave de *Bareith* ſa

sœur, qu'il se ferait tuer ; mais il fut plus heureux qu'il ne le disait et qu'il ne le croyait. Il attendit, le 5 novembre 1757, l'armée française et impériale dans un poste assez avantageux, à Rosbac sur la frontière de la Saxe. Le prince *Henri*, chargé de soutenir le premier effort des armées combinées, à la tête de cinq bataillons, fut légèrement blessé à la gorge d'un coup de fusil, et ce fut, je crois, le seul prussien blessé à cette journée. Les Français et les Autrichiens s'enfuirent à la première décharge. Ce fut la déroute la plus inouie et la plus complète dont l'histoire ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbac sera long-temps célèbre. On vit trente mille Français et vingt mille Impériaux prendre une fuite honteuse et précipitée devant cinq bataillons et quelques escadrons ; les défaites d'Azincourt, de Crécy, de Poitiers, ne furent pas si humiliantes.

La discipline et l'exercice militaire que son père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la véritable cause de cette étrange victoire. L'exercice prussien s'était perfectionné pendant cinquante ans ; on avait voulu l'imiter en France, comme dans tous les autres Etats ; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu disciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Prussiens.

On avait même changé les manœuvres en France preſque à chaque revue ; de ſorte que les officiers et les ſoldats, ayant mal appris des exercices nouveaux, et tout différens les uns des autres, n'avaient rien appris du tout, et n'avaient réellement aucune diſcipline, ni aucun exercice. En un mot, à la ſeule vue du Pruſſien tout fut en déroute ; et la fortune fit paſſer *Frédéric*, en un quart d'heure, du comble du déſeſpoir à celui du bonheur et de la gloire.

Cependant il craignait que ce bonheur ne fût très-paſſager ; il craignait d'avoir à porter tout le poids de la puiſſance de la France, de la Ruſſie, et de l'Autriche, et il aurait bien voulu détacher *Louis XV* de *Marie-Thérèſe*.

La funeſte journée de Rosbac feſait murmurer toute la France contre le traité de l'abbé de *Bernis* avec la cour de Vienne. Le cardinal de *Tencin*, archevêque de Lyon, avait toujours conſervé ſon rang de miniſtre d'Etat, et une correſpondance particulière avec le roi de France ; il était plus oppoſé que perſonne à l'alliance avec la cour autrichienne. Il avait fait à Lyon à M. de *Voltaire* une réception dont il pouvait croire que M. de *Voltaire* était peu ſatisfait. Cependant l'envie de ſe mêler d'intrigues, qui le ſuivait dans ſa retraite, et qui, à ce qu'on prétend, n'abandonne jamais

les

les hommes en place, le porta à ſe lier avec M. de *Voltaire* pour engager madame la margrave de *Bareith* à s'en remettre à lui, et à lui confier les intérêts du roi ſon frère. Il voulait réconcilier le roi de Pruſſe avec le roi de France, et croyait procurer la paix. Il n'était pas bien difficile de porter madame de *Bareith* et le roi ſon frère à cette négociation.

Madame la margrave de *Bareith* écrivit de la part du roi ſon frère; c'était par M. de *Voltaire* que paſſaient les lettres de cette princeſſe et du cardinal. M. de *Voltaire* avait en ſecret la ſatisfaction d'être l'entremetteur de cette grande affaire, et peut-être encore un autre plaiſir, celui de ſentir que le cardinal ſe préparait un grand dégoût. Il écrivit une belle lettre au roi en lui envoyant celle de la margrave; mais il fut tout étonné que le roi lui répondît aſſez sèchement que le ſecrétaire d'Etat des affaires étrangères l'inſtruirait de ſes intentions.

En effet, l'abbé de *Bernis* dicta au cardinal la réponſe qu'il devait faire; cette réponſe était un refus net d'entrer en négociation. Il fut obligé de ſigner le modèle de la lettre que lui envoyait l'abbé de *Bernis*; il envoya à M. de *Voltaire* cette triſte lettre qui finiſſait tout: et il en mourut de chagrin au bout de quinze jours.

Je n'ai jamais trop conçu, disait M. de *Voltaire*, *comment on meurt de chagrin*, *et comment des ministres et de vieux cardinaux*, *qui ont l'ame si dure*, *ont pourtant assez de sensibilité pour être frappés à mort pour un petit dégoût; mon dessein avait été de me moquer de lui*, *de le mortifier*, *et non pas de le faire mourir.*

Il y avait une espèce de grandeur dans le ministère de France à refuser la paix au roi de Prusse, après avoir été battu et humilié par lui; il y avait de la fidélité et bien de la bonté de se sacrifier encore pour la maison d'Autriche. Ces vertus furent longtemps mal récompensées par la fortune.

Les Hanovriens, les Brunsvickois, les Hessois, furent moins fidèles à leurs traités et s'en trouvèrent mieux. Ils avaient stipulé avec le maréchal de *Richelieu*, qu'ils ne serviraient plus contre nous; qu'ils repasseraient l'Elbe au-delà duquel on les avait envoyés; ils rompirent leur marché des Fourches Caudines, dès qu'ils furent que nous avions été battus à Rosbac.

L'indiscipline, la désertion, les maladies détruisirent notre armée; et le résultat de toutes nos opérations fut, au printemps de 1758, d'avoir perdu trois cents millions et cinquante mille hommes en Allemagne pour *Marie-Thérèse*, comme nous avions fait dans la guerre de 1741 en combattant contre elle.

Le roi de Prusse qui avait battu notre armée dans la Thuringe, à Rosbac, s'en alla combattre l'armée autrichienne à soixante lieues de là. Les Français pouvaient encore entrer en Saxe ; les vainqueurs marchaient ailleurs, rien n'aurait arrêté les Français ; mais ils avaient jeté leurs armes, perdu leur canon, leurs munitions, leurs vivres, et surtout la tête. Ils s'éparpillèrent. On rassembla leurs débris difficilement. *Fréderic*, au bout d'un mois, remporte à pareil jour une victoire plus signalée et plus disputée sur l'armée d'Autriche, auprès de Breslaw; il reprend Breslaw; il y fait quinze mille prisonniers ; le reste de la Silésie rentre sous ses lois. *Gustave-Adolphe* n'avait pas fait de si grandes choses; il fallut bien alors qu'on lui pardonnât ses plaisanteries, ses petites malices. Tous les défauts de l'homme disparurent devant la gloire du héros.

Au milieu de ces grandes querelles, M. de *Voltaire* voyait de ses fenêtres la ville où régnait *Jean Chauvin* le picard, dit *Calvin*, et la place où il fit brûler *Servet* pour le bien de son ame. Presque tous les prêtres génevois pensent aujourd'hui comme *Servet* et vont même plus loin que lui ; ils ne croient point du tout JESUS-CHRIST Dieu ; et ces messieurs qui ont fait autrefois main basse sur le purgatoire, se sont humanisés jusqu'à faire grace

aux ames qui ſont en enfer. Ils prétendent que leurs peines ne ſeront point éternelles, que *Théſée* ne ſera pas toujours aſſis dans ſon fauteuil, que *Sizyphe* ne roulera pas toujours ſon rocher. Ainſi de l'enfer auquel ils ne croient plus, ils ont fait réellement le purgatoire auquel ils ne croyaient pas. C'eſt une aſſez jolie révolution dans l'hiſtoire de l'eſprit humain. Il y avait là de quoi ſe couper la gorge, allumer des bûchers, faire des Saint-Barthelemi. Cependant on ne s'eſt pas même dit d'injures, tant les mœurs ſont changées. Il n'y a que M. de *Voltaire* à qui un de ces prédicans en ait dit, parce qu'il avait oſé avancer que leur picard *Calvin* était un eſprit dur, qui avait fait brûler *Servet* fort mal à propos. Admirez, je vous prie, les contradictions de ce monde. Voilà des gens qui ſont preſque ouvertement ſectateurs de *Servet*, et qui injurient M. de *Voltaire*, pour avoir trouvé mauvais que *Calvin* l'ait fait brûler à petit feu, avec des fagots verds.

Ils ont voulu lui prouver en forme que *Calvin* était un bon-homme. Ils ont prié le conſeil de Genève de leur communiquer les pièces du procès de *Servet*. Le conſeil, plus ſage qu'eux, les a refuſées. Il ne leur a pas été permis d'écrire contre M. de *Voltaire* dans Genève; et M. de *Voltaire* regarda ce petit

triomphe comme le plus bel exemple des progrès de la raiſon dans ce ſiècle.

La philoſophie a remporté encore une plus grande victoire ſur ſes ennemis à Lauſanne. Quelques miniſtres s'étaient aviſés dans ce pays-là de compiler je ne ſais quel mauvais livre contre M. de *Voltaire*, pour l'honneur, diſaient-ils, de la religion chrétienne. Il trouva ſans peine le moyen de faire ſaiſir les exemplaires, et de les ſupprimer par autorité du magiſtrat. C'eſt peut-être la première fois qu'on ait forcé des théologiens à ſe taire, et à reſpecter un philoſophe. (5) *Jugez ſi je ne dois pas aimer paſſionnément ce pays-ci*; écrivait-il alors. *Etres penſans, je vous avertis*

(5) Cela était cependant arrivé une fois en France, et ſous le règne de *François I.* Voici un extrait d'une lettre qu'il écrivit au parlement de Paris, en date du 9 avril 1526.

Et parce que nous ſommes duement acertenés qu'indifféremment ladite faculté, (la ſorbonne) et ſes ſuppôts écrivent contre un chacun en dénigrant leur honneur, état, et renommée, comme ont fait contre Eraſme, et pourraient s'efforcer à faire le ſemblable contre autres, nous vous commandons qu'ils n'aient en général rien particulier à écrire, ni compoſer et imprimer choſes quelconques qu'elles n'aient été premièrement revues et approuvées par vous ou vos commis, et en pleine chambre délivrées. *François I* ne conſerva pas long-temps cette ſage politique, et ſon intolérance prépara les malheurs qui déſolèrent la France ſous le règne de ſes petits-fils, et causèrent la ruine et la deſtruction de ſa famille. Cet ordre donné au parlement ne renfermait rien de contraire à la loi naturelle; la ſorbonne jouiſſant en France d'un privilége excluſif pour le commerce de théologie, le gouvernement était en droit de ſoumettre ce privilége à toutes les reſtrictions qu'il jugeait convenables.

qu'il eſt très-agréable de vivre dans une république aux chefs de laquelle on peut dire : Venez demain dîner chez moi. Cependant il ne ſe trouvait pas encore aſſez libre. Et ce qui eſt à ſon gré digne de quelque attention, c'eſt que pour l'être parfaitement il a acheté des terres en France. Enfin il avait tellement arrangé ſa deſtinée qu'il ſe trouvait indépendant à la fois en Suiſſe, ſur le territoire de Genève, et en France. *J'entends parler beaucoup de liberté*, diſait-il encore, *mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en ſoit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra.*

Il ne pouvait certainement mieux prendre ſon temps pour chercher cette liberté et ce repos loin de Paris. On y était alors auſſi fou et auſſi acharné dans des querelles puériles que du temps de la fronde : il n'y manquait que la guerre civile ; mais comme Paris n'avait ni un roi des halles, tel que le duc de *Beaufort*, ni un coadjuteur donnant la bénédiction avec un poignard, il n'y eut que des tracaſſeries civiles. Elles avaient commencé par des billets de banque pour l'autre monde, inventés par l'archevêque de Paris, *Beaumont*, homme opiniâtre, feſant le mal de tout ſon cœur par excès de zèle, un fou ſérieux, un vrai ſaint dans le goût de *Thomas* de Cantorbéri.

La querelle s'échauffa pour une place à l'hôpital, à laquelle le parlement de Paris prétendait nommer, et que l'archevêque réputait place ſacrée, dépendante uniquement de l'Egliſe.

Tout Paris prit parti. Les petites factions janſéniſtes et moliniſtes ne s'épargnèrent pas; le roi les voulut traiter comme on fait quelquefois les gens qui ſe battent dans la rue; on leur jette des ſeaux d'eau pour les ſéparer. Il donna le tort aux deux partis, comme de raiſon; mais ils n'en furent que plus envenimés: il exila l'archevêque; il exila le parlement; mais un maître ne doit chaſſer ſes domeſtiques que quand il eſt ſûr d'en trouver d'autres pour les remplacer. La cour fut enfin obligée de faire revenir le parlement; parce qu'une chambre nommée royale, compoſée de conſeillers d'Etat et de maîtres des requêtes, érigée pour juger les procès, n'avait pu trouver pratique. Les Pariſiens s'étaient mis dans la tête de ne plaider que devant cette cour de juſtice qu'on appelle parlement. Tous ſes membres furent donc rappelés, et crurent avoir remporté une victoire ſignalée ſur le roi. Ils l'avertirent paternellement, dans une de leurs remontrances, qu'il ne fallait pas qu'il exilât une autrefois ſon parlement, attendu, diſaient-ils, *que cela était de mauvais*

exemple. Enfin, ils en firent tant que le roi réſolut au moins de caſſer une de leurs chambres, et de réformer les autres. Alors ces meſſieurs donnèrent tous leur démiſſion, excepté la grand'chambre. Les murmures éclatèrent; on déclamait publiquement au palais contre le roi. Le feu qui ſortait de toutes les bouches prit malheureuſement à la cervelle d'un laquais, nommé *Damiens*, qui allait ſouvent dans la grand'ſalle. Il eſt prouvé par le procès de ce fanatique de la robe, qu'il n'avait pas l'idée de tuer le roi, mais ſeulement celle de lui infliger une petite correction. Il n'y a rien qui ne paſſe par la tête des hommes. Ce miſérable avait été cuiſtre au collége des jéſuites, collége où M. de *Voltaire* a vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif, et les cuiſtres leur en rendre. *Damiens* alla donc à Verſailles dans cette réſolution, et bleſſa le roi au milieu de ſes gardes et de ſes courtiſans, avec un de ces petits canifs dont on taille les plumes.

On ne manqua pas dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux jéſuites, qui étaient, diſait-on, en poſſeſſion par un ancien uſage. M. de *Voltaire* a lu une lettre d'un père *Griffet*, dans laquelle il diſait : *Cette fois-ci, ce n'eſt pas nous; c'eſt à préſent le tour de Meſſieurs.* C'était

naturellement au grand prévôt de la cour à juger l'assassin, puisque le crime avait été commis dans l'enceinte du palais du roi. Ce malheureux commença par accuser sept membres des enquêtes. On croit que M. d'*Argenson* porta le roi à donner à son parlement la permission de juger l'affaire. Il en fut bien récompensé, car huit jours après il fut dépossédé et exilé.

Le roi eut la faiblesse de donner de grosses pensions aux conseillers qui instruisirent le procès de *Damiens*, comme s'ils avaient rendu quelques services signalés et difficiles. Cette conduite acheva d'inspirer à MM. des enquêtes une confiance nouvelle. Ils se crurent des personnages importans, et leurs chimères de représenter la nation, et d'être les tuteurs des rois, se réveillèrent. Cette scène passée, et n'ayant plus rien à faire, ils s'amusèrent à persécuter les philosophes.

Omer Joli de Fleuri, avocat-général du parlement de Paris, étala dans les chambres le triomphe le plus complet que l'ignorance, la mauvaise foi, et l'hypocrisie, aient jamais remporté. Plusieurs gens de lettres, très-estimables par leur science et par leur conduite, s'étaient associés pour composer un dictionnaire immense de tout ce qui peut éclairer l'esprit humain. C'était un très-grand objet

de commerce pour la librairie de France. Le chancelier, les miniſtres, encourageaient une ſi belle entrepriſe : déjà ſept volumes avaient paru ; on les traduiſait en italien, en anglais, en allemand, en hollandais ; et ce tréſor ouvert à toutes les nations par les Français, pouvait être regardé comme ce qui nous feſait alors le plus d'honneur, tant les excellens articles du Dictionnaire encyclopédique rachetaient les mauvais, qui ſont pourtant en aſſez grand nombre : on ne pouvait rien reprocher à cet ouvrage, que trop de déclamations puériles, malheureuſement adoptées par les auteurs du recueil, qui prenaient à toute main pour groſſir l'ouvrage. Mais tout ce qui part de ces auteurs eſt excellent.

Voilà *Omer Joli de Fleuri* qui, le 23 février 1759, accuſe ces pauvres gens d'être athées, déiſtes, corrupteurs de la jeuneſſe, rebelles au roi, &c.

Omer, pour prouver ces accuſations, cite St *Paul*, le procès de *Théophile*, et *Abraham Chaumeix* : (*n*) il ne lui manquait que d'avoir lu le livre contre lequel il parlait. Il demande juſtice à la cour contre l'article *ame*, qui

(*n*) *Abraham Chaumeix*, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janſéniſte et convulſionnaire, était alors l'oracle du parlement de Paris. *Omer Fleuri* le cita comme un père de l'Egliſe. *Chaumeix* a été depuis maître d'école à Moſcou.

ſelon lui eſt le matérialiſme tout pur. Vous remarquerez que cet article *ame*, l'un des plus mauvais du livre, eſt l'ouvrage d'un pauvre docteur de ſorbonne, qui ſe tue à déclamer à tort et à travers contre le matérialiſme. Tout le diſcours d'*Omer Joli de Fleuri* fut un tiſſu de bévues pareilles. Il défère donc à la juſtice le livre qu'il n'a point lu, ou qu'il n'a point entendu. Et tout le parlement, ſur la réquiſition d'*Omer*, condamne l'ouvrage, non-ſeulement ſans aucun examen, mais ſans en avoir lu une page. Cette façon de rendre juſtice eſt fort au-deſſous de celle de *Bridoye*; car au moins *Bridoye* pouvait rencontrer juſte.

Les éditeurs avaient un privilége du roi. Le parlement n'a pas certainement le droit de réformer les priviléges accordés par ſa majeſté. Il ne lui appartient pas de juger ni d'un arrêt du conſeil, ni de rien de ce qui eſt ſcellé à la chancellerie. Cependant il ſe donna le droit de condamner ce que le chancelier avait approuvé. Il nomma des conſeillers pour décider des objets de géométrie et de métaphyſique contenus dans l'Encyclopédie. Un chancelier un peu ferme aurait caſſé l'arrêt du parlement, comme très-incompétent. Le chancelier de *Lamoignon* ſe contenta de révoquer le privilége, afin de n'avoir pas la honte de voir juger et condamner ce qu'il avait

revêtu du ſceau de l'autorité ſuprême. On croirait que cette aventure eſt du temps du père *Garaſſe* et des arrêts contre l'émétique ; cependant elle eſt arrivée dans le ſeul ſiècle éclairé qu'ait eu la France, tant il eſt vrai qu'il ſuffit d'un ſot pour déshonorer une nation.

On avouera ſans peine que, dans de telles circonſtances, Paris ne devait pas être le ſéjour d'un philoſophe, et qu'*Ariſtote* fut très-ſage de ſe retirer à Chalcis lorſque le fanatiſme dominait dans Athènes. D'ailleurs, l'état d'homme de lettres à Paris eſt immédiatement au-deſſus de celui d'un bateleur ; l'état de gentilhomme ordinaire de ſa majeſté, que le roi avait conſervé à M. de *Voltaire*, n'eſt pas grand'choſe ; les hommes ſont bien ſots ; et je crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château comme a fait M. de *Voltaire*, y jouer la comédie, y faire bonne chère, que d'être levraudé à Paris, comme *Helvétius*, par les gens tenant la cour de parlement, et par les gens tenant l'écurie de la ſorbonne. Comme il ne pouvait aſſurément, ni rendre les hommes plus raiſonnables, ni le parlement moins pédant, ni les théologiens moins ridicules, il continua d'être heureux loin d'eux.

Il était quaſi honteux de l'être en contemplant du port tous les orages. Il voyait

l'Allemagne inondée de ſang, la France ruinée de fond en comble, nos armées, nos flottes battues, nos miniſtres renvoyés l'un après l'autre ſans que nos affaires en allaſſent mieux, le roi de Portugal aſſaſſiné, non pas par un laquais, mais par les grands du pays; et cette fois, les jéſuites ne pouvaient pas dire : *Ce n'eſt pas nous.* Ils avaient conſervé leur droit, et il a été bien prouvé depuis que ces bons pères avaient ſaintement mis le couteau dans les mains des parricides. Ils diſent pour leurs raiſons qu'ils ſont ſouverains au Paraguai, et qu'ils ont traité avec le roi de Portugal de couronne à couronne.

Cependant M. de *Voltaire* était parvenu à renouer une négociation ſecrète entre M. de *Choiſeul* et le roi de Pruſſe. (6) Le grand ouvrage de la paix entamé par ce miniſtre, fut accompli par M. de *Praſlin*, ſervice ſignalé qu'ils rendirent à la France appauvrie et déſolée.

Elle était dans un état ſi déplorable que pendant douze années de paix qui ſuivirent cette guerre funeſte, de tous les miniſtres des

(6) Il s'en était formé une autre à Paris par l'entremiſe du bailli de *Froulai*, autrefois ambaſſadeur de France à Berlin, et on avait conſenti à recevoir un envoyé ſecret du roi de Pruſſe; mais ſur les plaintes de la cour de Vienne, cet envoyé fut arrêté, mis à la baſtille, et ſes papiers ſaiſis. On prétend que ces choſes-là ſont permiſes en politique.

finances qui ſe ſuccédèrent rapidement, il n'y en eut pas un qui, avec la meilleure volonté, et les travaux les plus aſſidus, pût parvenir à pallier ſeulement les plaies de l'Etat. La diſette d'argent était au point, qu'un contrôleur-général fut obligé, dans une néceſſité preſſante, de ſaiſir chez M. *Magon*, banquier du roi, tout l'argent que des citoyens y avaient mis en dépôt. On prit à notre ſolitaire deux cents mille francs. C'était une perte énorme; il s'en conſola à la manière françaiſe par un madrigal qu'il fit ſur le champ en apprenant cette nouvelle :

Au temps de la grandeur romaine
Horace diſait à Mécène :
Quand ceſſerez-vous de donner ?
Chez le Welche on n'eſt pas ſi tendre.
Je dois dire, mais ſans douleur,
A monſeigneur le contrôleur :
Quand ceſſerez-vous de me prendre ?

On ne ceſſa point. M. le duc de *Choiſeul*, qui feſait conſtruire alors un port magnifique à Verſoy ſur le lac Leman, qu'on appelle le lac de Genève, y ayant fait bâtir une petite frégate, cette frégate fut ſaiſie par des ſavoyards créanciers des entrepreneurs, dans un port de Savoie près du fameux Ripaille. M. de *Voltaire*

racheta incontinent ce bâtiment royal de ſes propres deniers, et ne put en être rembourſé par le gouvernement: car M. le duc de *Choiſeul* perdit en ce temps-là même tous ſes emplois, et ſe retira à ſa terre de Chanteloup, regretté non-ſeulement de tous ſes amis, mais de toute la France qui admirait ſon caractère bienfeſant, la nobleſſe de ſon ame, et qui rendait juſtice à ſon eſprit ſupérieur.

Notre ſolitaire lui était tendrement attaché par les liens de la reconnaiſſance. Il n'y a ſorte de grace que M. le duc de *Choiſeul* n'eût accordé à ſa recommandation : il avait fait un neveu de M. de *Voltaire*, nommé de *la Houlière*, brigadier des armées du roi : penſions, gratifications, brevets, croix de Saint-Louis, avaient été données dès qu'elles avaient été demandées.

Rien ne fut plus douloureux pour un homme qui lui avait tant de grandes obligations, et qui venait d'établir une colonie d'artiſtes et de manufacturiers ſous ſes auſpices. Déjà ſa colonie travaillait avec ſuccès pour l'Eſpagne, pour l'Allemagne, pour la Hollande, l'Italie. Il la crut ruinée; mais elle ſe ſoutint. La ſeule impératrice de Ruſſie acheta bientôt après, dans le fort de ſa guerre contre les Turcs, pour cinquante mille francs de montres de Ferney. On ne ceſſe de s'étonner,

quand on voit dans le même temps cette ſouveraine acheter pour un million de tableaux, tant en Hollande qu'en France, et pour quelques millions de pierreries.

Elle avait fait un préſent de cinquante mille livres à M. *Diderot* avec une grace et une circonſpection qui relevaient bien le prix de ſon préſent. Elle avait offert à M. d'*Alembert* de le mettre à la tête de l'éducation de ſon fils avec ſoixante mille livres de rente. Mais ni la ſanté ni la philoſophie de M. d'*Alembert* ne lui avaient permis d'accepter à Pétersbourg un emploi égal à celui du duc de *Montauſier* à Verſailles. Elle envoya M. le prince de *Koslouski*, préſenter de ſa part à M. de *Voltaire* les plus magnifiques peliſſes, et une boîte tournée de ſa main même, ornée de ſon portrait et de vingt diamans. On croirait que c'eſt l'hiſtoire d'*Aboulcaſſem* dans les mille et une nuits.

M. de *Voltaire* lui mandait qu'il fallait qu'elle eût pris tout le tréſor de *Mouſtapha* dans une de ſes victoires; et elle lui répondit *qu'avec de l'ordre on eſt toujours riche, et qu'elle ne manquerait dans cette grande guerre, ni d'argent, ni de ſoldats.* Elle a tenu parole.

Cependant le fameux ſculpteur M. *Pigal* travaillait dans Paris à la ſtatue du ſolitaire caché dans Ferney. Ce fut une étrangère qui

propoſa

proposa un jour, en 1770, à quelques véritables gens de lettres de lui faire cette galanterie pour le venger de tous les plats libelles et des calomnies ridicules que le fanatisme et la basse littérature ne cessaient d'accumuler contre lui. Madame *Necker*, femme du résident de Genève, conçut ce projet la première. C'était une dame d'un esprit très-cultivé, et d'un caractère supérieur, s'il se peut, à son esprit. Cette idée fut saisie avidement par tous ceux qui venaient chez elle, à condition qu'il n'y aurait que des gens de lettres qui souscriraient pour cette entreprise. (7)

Le roi de Prusse, en qualité d'homme de lettres, et ayant assurément plus que personne droit à ce titre et à celui d'homme de génie, écrivit au célèbre M. d'*Alembert*, et voulut être des premiers à souscrire. Sa lettre, du 28 juillet 1770, est consignée dans les archives de l'académie.

» Le plus beau monument de *Voltaire* est » celui qu'il s'est érigé lui-même : ses ouvrages. » Ils subsisteront plus long-temps que la basi- » lique de Saint-Pierre, le louvre, et tous » ces bâtimens que la vanité consacre à » l'éternité. On ne parlera plus français, que

(7) M. de *Voltaire* était mal informé. Il faut restituer aux gens de lettres français l'honneur d'avoir rendu cet hommage à M. de *Voltaire*.

» *Voltaire* ſera encore traduit dans la langue
» qui lui aura ſuccédé. Cependant, rempli du
» plaiſir que m'ont fait ſes productions ſi
» variées, et chacune ſi parfaite en ſon genre,
» je ne pourrais ſans ingratitude me refuſer
» à la propoſition que vous me faites de con-
» tribuer au monument que lui élève la
» reconnaiſſance publique. Vous n'avez qu'à
» m'informer de ce qu'on exige de ma part,
» je ne refuſerai rien pour cette ſtatue, plus
» glorieuſe pour les gens de lettres qui la lui
» conſacrent que pour *Voltaire* même. On
» dira que dans ce dix-huitième ſiècle, où
» tant de gens de lettres ſe déchiraient par
» envie, il s'en eſt trouvé d'aſſez nobles,
» d'aſſez généreux pour rendre juſtice à un
» homme doué de génie et de talens ſupé-
» rieurs à tous les ſiècles; que nous avons
» mérité de poſſéder *Voltaire* : et la poſtérité
» la plus reculée nous enviera encore cet
» avantage. Diſtinguer les hommes célèbres,
» rendre juſtice au mérite, c'eſt encourager
» les talens et la vertu; c'eſt la ſeule récom-
» penſe des belles ames; elle eſt bien due à
» tous ceux qui cultivent ſupérieurement les
» lettres: elles nous procurent les plaiſirs de
» l'eſprit, plus durables que ceux du corps;
» elles adouciſſent les mœurs les plus féroces;
» elles répandent leur charme ſur tout le cours

» de la vie ; elles rendent notre exiſtence » ſupportable, et la mort moins affreuſe. Con- » tinuez donc, Meſſieurs, de protéger et de » célébrer ceux qui s'y appliquent, et qui » ont le bonheur en France d'y réuſſir : ce » ſera ce que vous pourrez faire de plus glo- » rieux pour votre nation, et qui obtiendra » grace du ſiècle futur pour quelques autres » welches et hérules qui pourraient flétrir » votre patrie.

» Adieu, mon cher d'*Alembert* : portez- » vous bien, juſqu'à ce qu'à votre tour votre » ſtatue vous ſoit élevée. Sur ce, je prie » DIEU qu'il vous ait en ſa ſainte et digne » garde. »

FREDERIC.

A Sans-Souci, le 28 juillet 1770. (7)

(7) On a cru devoir placer ici les deux lettres ſuivantes de M. d'*Alembert*.

Lettre de M. d'Alembert au roi de Pruſſe.

SIRE,

Je ſupplie très-humblement V. M. de pardonner la liberté que je vais prendre, à la reſpectueuſe confiance que ſes bontés m'ont inſpirée, et qui m'encouragent à lui demander une nouvelle grace.

Une ſociété conſidérable de philoſophes et de gens de lettres a réſolu, Sire, d'ériger une ſtatue à M. de *Voltaire*, comme à celui de tous nos écrivains à qui la philoſophie et les lettres ſont le plus redevables. Les philoſophes et les

Le roi de Pruſſe fit plus. Il fit exécuter une ſtatue de ſon ancien ſerviteur dans ſa belle

gens de lettres de toutes les nations, vous regardent, Sire, depuis long-temps comme leur chef et leur modèle. Qu'il ſerait flatteur et honorable pour nous, qu'en cette occaſion V. M. voulût bien permettre que ſon auguſte et reſpectable nom fût à la tête des nôtres! Elle donnerait à M. de *Voltaire*, dont elle aime tant les ouvrages, une marque éclatante d'eſtime dont il ſerait infiniment touché, et qui lui rendrait cher ce qui lui reſte de jours à vivre. Elle ajouterait beaucoup, et à la gloire de cet illuſtre écrivain, et à celle de la littérature françaiſe, qui en conſerverait une reconnaiſſance éternelle. Permettez-moi, Sire, d'ajouter que dans l'état de faibleſſe et de maladie où m'a réduit en ce moment l'excès du travail, et qui ne me permet que des vœux pour les lettres, la nouvelle marque de diſtinction que j'oſe vous demander en leur faveur, ſerait pour moi la plus douce conſolation. Elle augmenterait encore, s'il eſt poſſible, l'admiration dont je ſuis pénétré pour votre perſonne, le ſentiment profond que je conſerverai toute ma vie de vos bienfaits, et la tendre vénération avec laquelle je ſerai juſqu'à mon dernier ſoupir,

SIRE,

De votre majeſté,

Le très-humble et très-obéiſſant ſerviteur, D'ALEMBERT.

A Paris, le 15 juillet 1770.

Réponſe de M. d'Alembert à la lettre précédente du roi de Pruſſe.

SIRE,

Je n'ai pas perdu un moment pour apprendre à M. de *Voltaire* l'honneur ſignalé que V. M. veut bien lui faire, et celui qu'elle fait en ſa perſonne à la littérature et à la nation françaiſe. Je ne doute point qu'il ne témoigne à V. M. ſa vive et éternelle reconnaiſſance. Mais comment, Sire, pourrais-je vous exprimer toute la mienne? Comment pourrais-

manufacture de porcelaine, et la lui envoya avec ce mot gravé sur la base : *Immortali.* M. de *Voltaire* écrivit au-dessous :

je vous dire à quel point je suis touché et pénétré de l'éloge si grand et si noble que V. M. fait de la philosophie et de ceux qui la cultivent ? Je prends la liberté, Sire, et j'ose espérer que V. M. ne m'en désavouera pas, de faire part de sa lettre à tous ceux qui sont dignes de l'entendre ; et je ne puis assez dire à V. M. avec quelle admiration, et j'ose le dire, avec quelle tendresse respectueuse ils voient tant de justice et de bonté unies à tant de gloire. Vous étiez, Sire, le chef et le modèle de tous ceux qui écrivent et qui pensent ; vous êtes à présent pour eux (je rends à V. M. leurs propres expressions) l'être rémunérateur et vengeur : car les récompenses accordées au génie sont le supplice de ceux qui le persécutent. Je voudrais que la lettre de V. M. pût être gravée au bas de la statue ; elle serait bien plus flatteuse que la statue même pour M. de *Voltaire* et pour les lettres. Quant à moi, Sire, à qui V. M. a la bonté de parler aussi de statue, je n'ai pas l'impertinente vanité de croire mériter jamais un pareil monument ; je ne demande qu'une pierre sur ma tombe avec ces mots : *Le grand Frédéric l'honora de ses bienfaits et de ses bontés.*

V. M. demande ce que nous désirons d'elle pour ce monument ? Un écu, Sire, et votre nom qu'elle nous accorde d'une manière si digne et si généreuse. Les souscriptions ne nous manquent pas ; mais elles ne seraient rien sans la vôtre, et nous recevrons avec reconnaissance ce qu'il plaira à V. M. de donner.

L'académie française, Sire, vient d'arrêter d'une voix unanime, que la lettre de V. M. serait insérée dans ses registres, comme un monument également honorable pour un de ses plus illustres membres et pour la littérature française. Elle me charge de mettre aux pieds de V. M. son profond respect et sa très-humble reconnaissance.

C'est avec les mêmes sentimens, et avec la plus vive admiration que je serai toute ma vie,

SIRE, &c.

A Paris, le 13 août 1770.

Vous êtes généreux : vos bontés ſouveraines
Me font de trop nobles préſens ;
Vous me donnez ſur mes vieux ans
Une terre dans vos domaines.

M. *Pigal* ſe chargea d'exécuter la ſtatue en France avec le zèle d'un artiſte qui en immortaliſait un autre. Cette aventure, alors unique, deviendra bientôt commune. On érigera des ſtatues ou du moins des buſtes aux artiſtes, comme la mode eſt venue de crier *l'auteur*, *l'auteur*, dans le parterre. Mais celui à qui l'on feſait cet honneur, prévoyait bien que ſes ennemis n'en feraient que plus acharnés. Voici ce qu'il en écrivit à M. *Pigal*, d'un ſtyle peut-être un peu trop burleſque.

Monſieur Pigal, votre ſtatue
Me fait mille fois trop d'honneur.
Jean-Jacque a dit avec candeur
Que c'eſt à lui qu'elle était due. (*o*)

(*o*) *Jean-Jacques Rouſſeau* de Genève, dans une lettre à M. l'archevêque de Paris, qu'il intitule : *Jean-Jacques à Chriſtophe*, dit modeſtement qu'il eſt devenu homme de lettres par ſon mépris pour cet état. Et après avoir prié *Chriſtophe* de lire ſon roman de la ſuiſſeſſe *Héloïſe*, qui, étant fille, accouche d'un faux-germe, il conclut, page 127, que tous les gouvernemens bien policés lui doivent élever des ſtatues.

N. B. *Jean-Jacques Rouſſeau* ſouſcrivit pour la ſtatue de M. de *Voltaire*.

Quand votre ciſeau s'évertue
A ſculpter votre ſerviteur,
Vous agacez l'eſprit railleur
De certain peuple rimailleur
Qui depuis ſi long-temps me hue.
L'ami Fréron, le barbouilleur
D'écrits qu'on jette dans la rue,
Sourdement, de ſa main crochue,
Mutilera votre labeur.
Attendez que le deſtructeur
Qui nous conſume et qui nous tue,
Le temps, aidé de mon paſteur,
Ait d'un bras exterminateur
Enterré ma tête chenue.
Que feriez-vous d'un pauvre auteur
Dont la taille et le col de grue,
Et la mine très-peu jouflue
Feront rire le connaiſſeur ?
Sculptez-nous quelque beauté nue
De qui la chair blanche et dodue
Séduiſe l'œil du ſpectateur,
Et qui dans nos ſens inſinue
Ces doux déſirs et cette ardeur
Dont Pigmalion le ſculpteur,
Votre digne prédéceſſeur,
Brûla, ſi la fable en eſt crue.
Son marbre eut un eſprit, un cœur ;
Il eut mieux, dit un grave auteur,

Car ſoudain fille devenue
Cette fille reſta pourvue
Des doux appas que ſa pudeur
Ne dérobait point à la vue :
Même elle fut plus diſſolue
Que ſon père et ſon créateur.
C'eſt un exemple très-flatteur ;
Il faut bien qu'on le perpétue.

Il avait bien raiſon de dire que cet honneur ineſpéré qu'on lui feſait, déchaînerait contre lui les écrivains du pont-neuf et du fanatiſme. Il écrivit à M. *Thiriot : Tous ces meſſieurs méritent bien mieux des ſtatues que moi, et j'avoue qu'il en eſt quelques-uns très-dignes d'être en effigie dans la place publique.*

Les *Nonottes*, les *Frérons*, les *Sabatiers* et conſorts, jetèrent les hauts cris. Celui qui le perſécutait avec le plus de cruauté et d'abſurdité, était un montagnard étranger, (*) plus propre à ramoner des cheminées qu'à diriger des conſciences. Cet homme, qui était très-familier, écrivit cordialement au roi de France, de couronne à couronne : il le pria de lui faire le plaiſir de chaſſer un vieillard de ſoixante et quinze ans, et très-malade, de la propre maiſon qu'il avait fait bâtir, des champs qu'il

(*) *Biord*, évêque d'Annecy.

avait

avait fait défricher, et de l'arracher à cent familles qui ne subsistaient que par lui. Le roi trouva la proposition très-malhonnête et peu chrétienne, et le fit dire au capelan.

Le solitaire de Ferney étant malade, et n'ayant rien à faire, ne voulut se venger de cette petite manœuvre que par le plaisir de se faire donner l'extrême-onction par exploit, selon l'usage qui se pratiquait alors. Il se comporta comme ceux qu'on appelait jansénistes à Paris : il fit signifier par un huissier à son curé, nommé *Gros*, (bon ivrogne, qui s'est tué depuis à force de boire) que ledit curé eût à le venir oindre dans sa chambre au premier avril sans faute. Le curé vint, et lui remontra qu'il fallait d'abord commencer par la communion, et qu'ensuite il lui donnerait tant de saintes huiles qu'il voudrait. Le malade accepta la proposition ; il se fit apporter la communion dans sa chambre, le premier avril ; et là, en présence de témoins, il déclara par devant notaire, *qu'il pardonnait à son calomniateur, qui avait tenté de le perdre, et qui n'avait pu y réussir.* Le procès-verbal en fut dressé.

Il dit après cette cérémonie : *J'ai eu la satisfaction de mourir comme Guzman dans Alzire, et je m'en porte mieux. Les plaisans de Paris croiront que c'est un poisson d'avril.*

L'ennemi, un peu étonné de cette aventure, ne ſe piqua pas de l'imiter ; il ne pardonna point, et n'y fut autre choſe que faire ſuppoſer une déclaration du malade, toute différente de celle qui était authentique, faite par devant notaire, ſignée du teſtateur et des témoins, dûment légaliſée et contrôlée. Deux fauſſaires rédigèrent donc, quinze jours après, une contre-profeſſion de foi en patois ſavoyard ; mais on n'oſa pas ſuppoſer le ſeing de celui auquel on avait eu la bêtiſe de l'attribuer. Voici la lettre que M. de *Voltaire* écrivit ſur ce ſujet.

» Je ne ſais point mauvais gré à ceux qui » m'ont fait parler ſaintement dans un ſtyle » ſi barbare et ſi impertinent. Ils ont pu mal » exprimer mes ſentimens véritables, ils ont » pu redire dans leur jargon ce que j'ai publié » ſi ſouvent en français ; ils n'en ont pas » moins exprimé la ſubſtance de mes opinions. » Je ſuis d'accord avec eux : je m'unis à leur » foi : mon zèle éclairé ſeconde leur zèle igno- » rant : je me recommande à leurs prières » ſavoyardes. Je ſupplie humblement les » pieux fauſſaires qui ont fait rédiger l'acte » du 15 avril, de vouloir bien conſidérer » qu'il ne faut jamais faire d'actes faux en » faveur de la vérité. Plus la religion catho- » lique eſt vraie, (comme tout le monde le » ſait) moins on doit mentir pour elle. Ces

» petites libertés trop communes autoriſe-
» raient d'autres impoſtures plus funeſtes :
» bientôt on ſe croirait permis de fabriquer
» de faux teſtamens, de fauſſes donations,
» de fauſſes accuſations pour la gloire de DIEU.
» De plus horribles falſifications ont été
» employées autrefois.

» Quelques-uns de ces prétendus témoins
» ont avoué qu'ils avaient été ſubornés, mais
» qu'ils avaient cru bien faire. Ils ont ſigné
» qu'ils n'avaient menti qu'à bonne inten-
» tion.

» Tout cela s'eſt opéré charitablement, ſans
» doute à l'exemple des rétractations impu-
» tées à MM. de *Monteſquieu*, de la *Chalotais*,
» de *Montclar*, et de tant d'autres. Ces fraudes
» pieuſes ſont à la mode depuis environ ſeize
» cents ans. Mais quand cette bonne œuvre
» va juſqu'au crime de faux, on riſque beau-
» coup dans ce monde en attendant le
» royaume des cieux. »

Notre ſolitaire continua donc gaiement à faire un peu de bien quand il le pouvait, en ſe moquant de ceux qui feſaient triſtement du mal, et en fortifiant ſouvent par des plaiſanteries les vérités les plus ſérieuſes.

Il avoua qu'il avait pouſſé trop loin cette raillerie contre quelques-uns de ſes ennemis.

J'ai tort, dit-il, dans une de ſes lettres ; *mais ces meſſieurs m'ayant attaqué pendant quarante ans, la patience m'a échappé dix ans de ſuite.*

La révolution faite dans tous les parlemens du royaume en 1771, devait l'embarraſſer. Il avait deux neveux, dont l'un entrait au parlement de Paris, tandis que l'autre en ſortait ; tous deux d'un mérite diſtingué, et d'une probité incorruptible, mais engagés l'un et l'autre dans des partis oppoſés. Il ne ceſſa de les aimer également tous deux, et d'avoir pour eux les mêmes attentions. Mais il ſe déclara hautement pour l'aboliſſement de la vénalité, contre laquelle nous avons déjà cité les paroles énergiques du marquis d'*Argenſon*. Le projet de rendre la juſtice gratuitement, comme St *Louis*, lui paraiſſait admirable. Il écrivit ſurtout en faveur des malheureux plaideurs qui étaient depuis quatre ſiècles obligés de courir à cent cinquante lieues de leurs chaumières pour achever de ſe ruiner dans la capitale, ſoit en perdant leur procès, ſoit même en le gagnant. Il avait toujours manifeſté ces ſentimens dans pluſieurs de ſes écrits : il fut fidèle à ſes principes ſans faire ſa cour à perſonne.

Il avait alors ſoixante et dix-huit ans ; et cependant en une année il refit la Sophonisbe

de *Mairet* toute entière, et compoſa la tragédie des lois de Minos. Il ne regardait pas ces ouvrages, faits à la hâte pour le théâtre de ſon château, comme de bonnes pièces. Les connaiſſeurs ne dirent pas beaucoup de mal des lois de Minos. Mais il faut avouer que les ouvrages dramatiques qui n'ont pas paru ſur la ſcène, et ceux qui n'en ſont pas reſtés longtemps en poſſeſſion, ne ſervent qu'à groſſir inutilement la foule des brochures dont l'Europe eſt ſurchargée, de même que les tableaux et les eſtampes qui n'entrent point dans les cabinets des amateurs, reſtent comme s'ils n'étaient pas.

L'an 1774, il eut une occaſion ſingulière d'employer le même empreſſement qu'il avait eu le bonheur de ſignaler dans les funeſtes aventures des *Calas* et des *Sirven*.

Il apprit qu'il y avait à Veſel dans les troupes du roi de Pruſſe un jeune gentilhomme français, d'un mérite modeſte, et d'une ſageſſe rare. Ce jeune homme n'était que ſimple volontaire. C'était le même qui avait été condamné dans Abbeville au ſupplice des parricides avec le chevalier de *la Barre*, pour ne s'être pas mis à genoux, pendant la pluie, devant une proceſſion de capucins, laquelle avait paſſé à cinquante ou ſoixante pas d'eux.

On avait ajouté à cette charge celle d'avoir chanté une chanſon grivoiſe de corps-de-garde, faite depuis environ cent ans, et d'avoir récité l'ode à Priape de *Piron*. Cette ode de *Piron* était une débauche d'eſprit et de jeuneſſe, dont l'emportement fut jugé ſi pardonnable par le roi de France *Louis XV*, qu'ayant ſu que l'auteur était très-pauvre, il le gratifia d'une penſion ſur ſa caſſette. Ainſi celui qui avait fait la pièce fut récompenſé par un bon roi, et ceux qui l'avaient récitée furent condamnés par des barbares de village au plus épouvantable ſupplice.

Trois juges d'Abbeville avaient conduit la procédure : leur ſentence portait que le chevalier de *la Barre*, et ſon jeune ami dont je parle, ſeraient appliqués à la torture ordinaire et extraordinaire, qu'on leur couperait le poing, qu'on leur arracherait la langue avec des tenailles, et qu'on les jeterait vivans dans les flammes.

Des trois juges qui rendirent cette ſentence, deux étaient abſolument incompétens : l'un parce qu'il était l'ennemi déclaré des parens de ces jeunes gens ; l'autre parce que s'étant fait autrefois recevoir avocat, il avait depuis acheté et exercé un emploi de procureur dans Abbeville ; que ſon principal métier était celui

de marchand de bœufs et de cochons ; qu'il y avait contre lui des sentences des consuls de la ville d'Abbeville, et que depuis, il fut déclaré par la cour des aides incapable d'exercer aucune charge municipale dans le royaume.

Le troisième juge, intimidé par les deux autres, eut la faiblesse de signer, et en eut ensuite des remords aussi cuisans qu'inutiles.

Le chevalier de *la Barre* fut exécuté à l'étonnement de toute l'Europe, qui en frissonne encore d'horreur. Son ami fut condamné par contumace, ayant toujours été dans le pays étranger avant le commencement du procès.

Ce jugement si exécrable et en même temps si absurde, qui a fait un tort éternel à la nation française, était bien plus condamnable que celui qui fit rouer l'innocent *Calas* ; car les juges de *Calas* ne firent d'autre faute que celle de se tromper, et le crime des juges d'Abbeville fut d'être barbares en ne se trompant pas. Ils condamnèrent deux enfans innocens à une mort aussi cruelle que celle de *Ravaillac* et de *Damiens*, pour une légèreté qui ne méritait pas huit jours de prison. L'on peut dire que depuis la Saint-Barthelemi il ne s'était rien passé de plus affreux. Il est triste de rapporter cet exemple d'une férocité brutale,

qu'on ne trouverait pas chez les peuples les plus sauvages ; mais la vérité nous y oblige. On doit surtout remarquer que c'est dans les temps du plus grand luxe, sous l'empire de la mollesse et de la dissolution la plus effrénée, que ces horreurs ont été commises par piété.

M. de *Voltaire* ayant donc su qu'un de ces jeunes gens, victime du plus détestable fanatisme qui ait jamais souillé la terre, était dans un régiment du roi de Prusse, en donna avis à ce monarque, qui sur le champ eut la générosité de le faire officier. Le roi de Prusse s'informa plus particulièrement de la conduite du jeune gentilhomme : il sut qu'il avait appris sans maître l'art du génie et du dessin ; il sut combien il était sage, réservé, vertueux ; combien sa conduite condamnait ses prétendus juges d'Abbeville. Il daigna l'appeler auprès de sa personne, lui donna une compagnie, le créa son ingénieur, l'honora d'une pension, et répara ainsi, par la bienfesance, le crime de la barbarie et de la sottise. Il écrivit à M. de *Voltaire*, dans les termes les plus touchans, tout ce qu'il daignait faire pour ce militaire aussi estimable qu'infortuné. Nous avons été tous témoins de cette aventure si horriblement déshonorante pour la France, et si glorieuse pour un roi philosophe. Ce grand exemple instruira les hommes, mais les corrigera-t-il ?

Immédiatement après notre vieillard réchauffa les glaces de ſon âge pour profiter des vues patriotiques d'un nouveau miniſtre, qui le premier en France débuta par être le père du peuple. La patrie que M. de *Voltaire* s'était choiſie dans le pays de Gex, eſt une langue de terre de cinq à ſix lieues ſur deux, entre le mont Jura, le lac de Genève, les Alpes et la Suiſſe. Ce pays était infeſté par environ quatre-vingts sbires des aides et gabelles, qui abuſaient de la dignité de leur bandoulière pour vexer horriblement le peuple à l'inſu de leurs maîtres. Le pays était dans la plus effroyable misère. Il fut aſſez heureux pour obtenir du bienfeſant miniſtre un traité par lequel cette ſolitude (je n'oſe pas dire province) fut délivrée de toute vexation : elle devint libre et heureuſe. *Je devrais mourir après cela*, dit-il, *car je ne puis monter plus haut.*

Il ne mourut pourtant pas cette fois-là ; mais ſon noble émule, ſon illuſtre adverſaire *Catherin Fréron* mourut. Une choſe aſſez plaiſante à mon gré, c'eſt que M. de *Voltaire* reçut de Paris une invitation de ſe trouver à l'enterrement de ce pauvre diable. Une femme, qui était apparemment de la famille, lui écrivit une lettre anonyme que j'ai entre les mains ; elle lui propoſait très-ſérieuſement de marier

la fille de *Fréron*, puiſqu'il avait marié la deſcendante de *Corneille*. Elle l'en conjurait avec beaucoup d'inſtance ; et elle lui indiquait le curé de la Magdelène à Paris, auquel il devait s'adreſſer pour cette affaire. M. de *Voltaire* me dit : *Si Fréron a fait le Cid, Cinna et Polyeucte, je marierai ſa fille ſans difficulté.*

Il ne recevait pas toujours des lettres anonymes. Un M. *Clément* lui en adreſſait pluſieurs au bas deſquelles il mettait ſon nom. Ce *Clément*, maître de quartier dans un collége de Dijon, et qui ſe donnait pour maître dans l'art de raiſonner et dans l'art d'écrire, était venu à Paris vivre d'un métier qu'on peut faire ſans apprentiſſage. Il ſe fit folliculaire. M. l'abbé de *Voiſenon* écrivit : *Zoïle genuit Mevium, Mevius genuit Guyot Desfontaines, Guyot autem genuit Freron, Freron autem genuit Clement* ; et voilà comme on dégénère dans les grandes maiſons. Ce M. *Clément* avait attaqué le marquis de *Saint-Lambert*, M. *Delille*, et pluſieurs autres membres de l'académie, avec une véhémence que n'ont pas les plaideurs les plus acharnés quand il s'agit de toute leur fortune. De quoi s'agiſſait-il ? De quelques vers. Cela reſſemble au docteur de *Molière*, qui écume de colère de ce qu'on a dit forme de chapeau, et non pas figure de chapeau. Voici ce que M. de *Voltaire* en écrivit à M. l'abbé de *Voiſenon*.

. . . . . .

» Il eſt bien vrai que l'on m'annonce
» Les lettres de maître Clément.
» Il a beau m'écrire ſouvent,
» Il n'obtiendra point de réponſe.
» Je ne ſerai pas aſſez ſot
» Pour m'embarquer dans ces querelles.
» Si c'eût été Clément Marot,
» Il aurait eu de mes nouvelles.

» Mais pour M. *Clément* tout court, qui » dans un volume beaucoup plus gros que la » Henriade, me prouve que la Henriade ne » vaut pas grand'choſe; hélas! il y a ſoi- » xante ans que je le ſavais comme lui. J'avais » débuté à vingt ans par le ſecond chant de » la Henriade. J'étais alors tel qu'eſt aujour- » d'hui M. *Clément*, je ne ſavais de quoi il » était queſtion. Au lieu de faire un gros » livre contre moi, que ne fait-il une Henriade » meilleure? cela eſt ſi aiſé! »

Il y a des ſortes d'eſprits qui ayant contracté l'habitude d'écrire, ne peuvent y renoncer dans la plus extrême vieilleſſe: tels furent *Huet* et *Fontenelle*. Notre auteur, quoique accablé d'années et de maladies, travailla toujours gaiement. L'épître à *Boileau*, l'épître à *Horace*, la tactique, le Dialogue de Pégaſe et du Vieillard, *Jean* qui pleure et qui rit, et

plusieurs petites pièces dans ce goût, furent écrites à quatre-vingt-deux ans. Il fit aussi les Questions sur l'Encyclopédie. On faisait plusieurs éditions à la fois de chaque volume à mesure qu'il en paraissait un. Ils sont tous imprimés assez incorrectement.

Il y a sur l'article *Messie* un fait assez étrange, et qui montre que les yeux de l'envie ne sont pas toujours clair-voyans. Cet article *Messie*, déjà imprimé dans la grande Encyclopédie de Paris, est de M. *Polier de Bottens*, premier pasteur de l'Eglise de Lausanne, homme aussi respectable par sa vertu que par son érudition. L'article est sage, profond, instructif. Nous en possédons l'original, écrit de la propre main de l'auteur. On crut qu'il était de M. de *Voltaire*, et on y trouva cent erreurs. Dès qu'on fut qu'il était d'un prêtre, l'ouvrage fut très-chrétien.

Parmi ceux qui tombèrent dans ce piége, il faut daigner compter l'ex-jésuite *Nonotte*. C'est ce même homme qui s'avisa de nier qu'il y eût dans le Dauphiné une petite ville de Livron, assiégée par l'ordre de *Henri III;* qui ne savait pas que des rois de la première race avaient eu plusieurs femmes à la fois; qui ignorait qu'*Eucherius* était le premier auteur de la fable de la légion thébaine. C'est lui qui écrivit deux volumes contre l'*Essai sur les*

mœurs et l'eſprit des nations, et qui ſe méprit à chaque page de ces deux volumes. Son livre ſe vendit, parce qu'il attaquait un homme connu.

Le fanatiſme de ce *Nonotte* était ſi parfait, que dans je ne ſais quel *Dictionnaire philoſophique religieux ou anti-philoſophique*, il aſſure, à l'article *Miracle*, qu'une hoſtie percée à coups de canif dans la ville de Dijon, répandit vingt palettes de ſang; et qu'une autre hoſtie ayant été jetée au feu dans Dole, s'en alla voltigeant ſur l'autel. Frère *Nonotte* pour démontrer la vérité de ces deux faits, cite deux vers latins d'un préſident *Boisvin*, franc-comtois.

Impie, quid dubitas hominemque Deumque fateri?
Se probat eſſe hominem ſanguine, et igne Deum.

Ce qui ſignifie, en réduiſant ces deux vers impertinens à un ſens clair :

» Impie, pourquoi héſites-tu à confeſſer » un homme-DIEU ? Il prouve qu'il eſt homme » par le ſang, et DIEU par les flammes. »

On ne peut mieux prouver : et c'eſt ſur cette preuve que *Nonotte* s'extaſie, en diſant : *Telle eſt la manière dont on doit procéder pour régler ſa créance ſur les miracles.*

Mais ce bon *Nonotte*, en réglant ſa créance ſur des injures de théologien et ſur des

raiſonnemens de *petites-maiſons*, ne ſavait pas qu'il y a plus de ſoixante villes en Europe où le peuple prétend qu'autrefois les Juifs donnèrent des coups de couteau à des hoſties qui répandirent du ſang : il ne ſait pas qu'on fait encore aujourd'hui commémoration à Bruxelles d'une pareille aventure ; et j'y ai entendu, il y a quarante ans, cette belle chanſon :

» Gaudiſſons-nous, bons chrétiens, au ſupplice
» Du vilain juif appelé Jonathan,
» Qui ſur l'autel a, par grande malice,
» Aſſaſſiné le très-ſaint Sacrement. »

Il ne connaît pas le miracle de la rue aux Ours à Paris, où le peuple brûle tous les ans la figure d'un ſuiſſe ou d'un franc-comtois qui aſſaſſina la Ste Vierge et l'enfant JESUS au bout de la rue ; et le miracle des carmes nommés billettes, et cent autres miracles dans ce goût, célébrés par la lie du peuple, et mis en évidence par la lie des écrivains, qui veulent qu'on croie à ces fadaiſes comme au miracle des noces de Cana et à celui des cinq pains.

Tous ces pères de l'Egliſe, les uns en ſortant de bicêtre, les autres en ſortant du cabaret, quelques-uns en lui demandant l'aumône,

lui envoyaient continuellement des libelles et des lettres anonymes ; il les jetait au feu sans les lire. C'est en réfléchissant sur l'infame et déplorable métier de ces malheureux, soi-disant gens de lettres, qu'il avait composé la petite pièce de vers intitulée *le pauvre diable*, dans laquelle il fait voir évidemment qu'il vaut mille fois mieux être laquais ou portier dans une bonne maison, que de traîner dans les rues, dans un café et dans un galetas, une vie indigente qu'on soutient à peine, en vendant à des libraires des libelles où l'on juge des rois, où l'on outrage les femmes, où l'on gouverne les Etats, et où l'on dit à son prochain des injures sans esprit.

Dans les derniers temps, il avait une profonde indifférence pour ses propres ouvrages, dont il fit toujours peu de cas, et dont il ne parlait jamais. On les réimprimait continuellement sans même l'en instruire. Une édition de la Henriade, ou des tragédies, ou de l'histoire, ou de ses pièces fugitives, était-elle sur le point d'être épuisée, une autre édition lui succédait sur le champ. Il écrivait souvent aux libraires : *N'imprimez pas tant de volumes de moi ; on ne va point à la postérité avec un si gros bagage.* On ne l'écoutait pas : on le réimprimait à la hâte : on ne le consultait point ; et ce qui est presque incroyable et très-vrai,

c'eſt qu'on fit à Genève une magnifique édition in-4°, dont il ne vit jamais une ſeule feuille, et dans laquelle on inſéra pluſieurs ouvrages qui ne ſont pas de lui, et dont les auteurs ſont connus. C'eſt à propos de toutes ces éditions, qu'il diſait et qu'il écrivait à ſes amis: *Je me regarde comme un homme mort dont on vend les meubles.*

Le premier magiſtrat et le premier paſteur évangélique de Lauſanne ayant établi une imprimerie dans cette ville, on y fit, ſous le nom de Londres, une édition appelée complète. Les éditeurs y ont inſéré plus de cent petites pièces en proſe et en vers, qui ne peuvent être ni de lui, ni d'un homme de goût, ni d'un homme du monde, telles que celle-ci qui ſe trouve dans les opuſcules de l'abbé de *Grécourt*.

Belle maman, ſoyez l'arbitre,
Si la fièvre n'eſt pas un titre
Suffiſant pour me diſculper.
Je ſuis au lit comme un bélître,
Et c'eſt à force de lamper;
Mais j'eſpère d'en réchapper,
Puiſqu'en recevant cette épître
L'amour me dreſſe mon pupitre.

Telle eſt une apothéoſe de mademoiſelle *le Couvreur*, faite par un précepteur nommé *Bonneval* :

Quel

Quel contraſte frappe mes yeux !
Melpomène ici déſolée,
Elève avec l'aveu des Dieux
Un magnifique mauſolée.

Telle eſt cette pièce miſérable.

Adieu ma pauvre tabatière,
Adieu doux fruit de mes écus.

Telle eſt cette autre intitulée le *loup moraliſte*.

Telle eſt, je ne ſais quelle ode, qui ſemble être d'un cocher de *Vertamon* devenu capucin, intitulée le *vrai Dieu*.

Ces bêtiſes étaient ſoigneuſement recueillies dans l'édition complète, d'après les livres nouveaux de madame *Oudot*, les Almanachs des muſes, le Porte-feuille retrouvé, et les autres ouvrages de génie qui bordent à Paris le pont-neuf et le quai des théatins. Elles ſe trouvent en très-grand nombre dans le vingt-troiſième tome de cette édition de Lauſanne. Tout ce fatras eſt fait pour les halles. Les éditeurs ont eu encore la bonté d'imprimer à la tête de ces platitudes dégoûtantes, *le tout revu et corrigé par l'auteur même*, qui aſſurément n'en avait rien vu. Ce n'eſt pas ainſi que *Robert Etienne* imprimait. L'antique diſette

de livres était bien préférable à cette multitude accablante d'écrits qui inondent aujourd'hui Paris et Londres, et aux ſonnets qui pleuvent dans l'Italie.

Quand on falſifia quelques-unes de ces lettres qu'on imprima en Hollande, ſous le titre de Lettres ſecrètes, il parodia cette ancienne épigramme :

» Voici donc mes lettres ſecrètes :
» Si ſecrètes que pour lecteur
» Elles n'ont que leur imprimeur,
» Et ces meſſieurs qui les ont faites. »

Nous voulons bien ne pas dire quel eſt le galant homme qui fit imprimer en 1766 à Amſterdam, ſous le titre de Genève, les *Lettres de M. de Voltaire à ſes amis du Parnaſſe, avec des notes hiſtoriques et critiques.* Cet éditeur compte parmi ſes amis du Parnaſſe, la reine de Suède, l'électeur Palatin, le roi de Pologne, le roi de Pruſſe. Voilà de bons amis intimes et un beau Parnaſſe. L'éditeur, non-content de cette extrême impertinence, y ajouta, pour vendre ſon livre, la friponnerie dont *la Baumelle* avait donné le premier exemple. Il falſifia quelques lettres qui avaient en effet couru, et entre autres une lettre ſur la langue françaiſe et italienne, écrite en 1761 à M. *Tovazi Deodati*,

dans laquelle ce fauſſaire déchire avec la plus platte groſſièreté les plus grands ſeigneurs de France. Heureuſement il prêtait ſon ſtyle à l'auteur ſous le nom duquel il écrivait pour le perdre. Il fait dire à M. de *Voltaire que les dames de Verſailles ſont d'agréables commères, et que Jean-Jacques Rouſſeau eſt leur toutou.* C'eſt ainſi qu'en France nous avons eu de puiſſans génies à deux ſous la feuille, qui ont fait les lettres de *Ninon*, de *Maintenon*, du cardinal *Albéroni*, de la reine *Chriſtine*, de *Mandrin*, &c. Le plus naturel de ces beaux-eſprits (*) était celui qui diſait : Je m'occupe à préſent à faire des penſées de la *Rochefoucauld.*

(*) *Capron*, dentiſte très-connu dans ſon temps.

EXTRAIT

D'UN ECRIT PERIODIQUE (*)

INTITULÉ:

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE.

Novembre 1740.

MACHIAVEL publia son *Prince* environ l'an 1515, et le dédia à *Laurent de Médicis*, neveu du pape *Léon X*. Ce pape, loin de savoir mauvais gré à *Machiavel* d'avoir réduit en art la méchanceté des hommes, l'engagea à composer d'autres ouvrages.

Adrien VI et *Clément VII* firent cas du livre. *Clément VII* accorda à l'auteur un privilége daté du 23 août 1531. Dix papes consécutivement permirent le débit du *Prince de Machiavel*, tandis que d'excellens livres de morale étaient à l'index. Enfin *Clément VIII* condamna cet ouvrage dangereux lorsqu'il n'était plus temps, et qu'il y avait prescription.

Il paraît enfin, après plus de deux cents années, une réfutation en forme de cet ouvrage.

(*) On a cru que cet article a été envoyé aux journalistes par M. de *Voltaire*.

M. de *Voltaire*, éditeur de cette réfutation, nous insinue dans sa préface que l'auteur est un homme d'un très-haut rang, et dans une très-grande place. Notre emploi de journaliste, consiste à rendre seulement compte au public des ouvrages qui peuvent l'instruire et lui plaire. Nous ne prétendons pas jeter des regards indiscrets sur ce qu'on croit devoir dérober à nos yeux; mais s'il est vrai, ce que l'on commence à dire, que c'est un prince qui a fait cet ouvrage, qu'il nous soit permis de remercier le ciel d'avoir inspiré de tels sentimens à un homme chargé du bonheur des autres hommes.

Nous ne connaissons aucun livre moral comparable à celui que nous annonçons. La plupart des autres livres peuvent former d'honnêtes citoyens; mais où sont les livres qui forment les rois? Depuis le sage *Antonin*, il n'a paru rien de pareil sur la terre. On apprend ailleurs à régler ses mœurs, à vivre en homme sociable; ici on apprend à régner.

Nous souhaitons que tous les souverains et tous les ministres lisent ce livre, parce que nous souhaitons le bonheur du genre-humain, si pourtant la lecture d'un bon livre peut servir à rendre meilleur, et si le poison des cours n'est pas plus fort que cette nourriture salutaire que nous conseillons.

L'avant-propos de l'auteur eſt écrit avec cette éloquence vraie que le cœur ſeul peut donner : en voici un exemple :

» Combien n'eſt point déplorable la ſitua-
» tion des peuples, lorſqu'ils ont tout à
» craindre de l'abus du pouvoir ſouverain ;
» lorſque leurs biens ſont en proie à l'avarice
» du prince, leur liberté à ſes caprices, leur
» repos à ſon ambition, leur ſureté à ſa per-
» fidie, et leur vie à ſes cruautés ! C'eſt-là le
» tableau tragique d'un état où règnerait
» un prince comme *Machiavel* prétend le
» former. »

Ne ſent-on pas ſon cœur ému d'une tendreſſe reſpectueuſe, quand on lit ces paroles ; et ne prodiguerait-on pas ſon ſang pour un prince qui penſerait ainſi, qui parlerait des ſouverains comme un particulier, qui ſerait pénétré de nos mêmes ſentimens, qui élèverait ainſi ſa voix avec nous pour déteſter la tyrannie ?

Ce qui nous a étonnés, c'eſt ce langage ſi pur, cet uſage ſi ſingulier d'une langue qui n'eſt pas, dit-on, celle de l'auteur. Pluſieurs morceaux nous ont ſemblé écrits dans des termes ſi énergiques ; le mot propre nous a paru ſi ſouvent employé, et ſi ſouvent mis à ſa place, que nous avons douté quelque temps que l'ouvrage fût d'un étranger. Pour nous

en inſtruire, nous avons conſulté l'éditeur lui-même, et nous avons vu entre ſes mains la preuve évidente que ces traits dont nous parlons ſont en effet de la main reſpectable dont nous doutions.

L'Eſſai de critique ſur *Machiavel* a autant de chapitres que l'ouvrage de cet italien, intitulé *le Prince :* mais ce n'eſt pas une réfutation continuelle ; ce ſont ſouvent des réflexions à l'occaſion de celles de l'italien ; ce ſont mille exemples tirés de l'hiſtoire ancienne et moderne ; c'eſt un raiſonnement fort et ſuivi, c'eſt par-tout la vertu la plus pure, par-tout la preuve que la meilleure politique eſt d'être vertueux.

Une de ces choſes qui nous a le plus frappés, c'eſt ce que nous avons trouvé au chapitre III.

» Si aujourd'hui parmi les chrétiens il y » a moins de révolutions, c'eſt que les prin- » cipes de la ſaine morale commencent à être » plus répandus ; les hommes ont plus cultivé » leur eſprit, ils en ſont moins féroces ; et » peut-être eſt-ce une obligation qu'on a aux » gens de lettres qui ont poli l'Europe. »

Il ſemblerait à la première lecture, que c'eſt un homme de lettres qui a écrit ce paſſage, ſoit par un intérêt particulier, ſoit pour le goût que l'on ſent toujours pour ſa profeſſion, et par ce déſir naturel de la rendre plus

recommandable. Il eſt pourtant très-certain, et nous en ſommes convaincus par le témoignage de nos yeux et par la confrontation la plus ſcrupuleuſe, que ce n'eſt point un homme de lettres, un ſimple philoſophe qui parle ainſi; c'eſt un homme né dans un rang où il eſt ordinaire de mépriſer les gens de lettres, de les compter pour rien dans l'Etat, d'ignorer même s'ils exiſtent.

Quelle bonté, et quelle magnanimité dans tout le reſte de l'ouvrage! comme la vertu qui y règne eſt indulgente! qu'elle eſt éloignée de cette ſuperſtition pédanteſque qui s'effarouche de tout! qu'on ſent bien que c'eſt un homme qui écrit, et non pas un pédagogue qui veut ſe mettre au-deſſus de l'homme!

Plus d'un prince à la vérité a honoré les ſciences par des écrits qui ont paſſé à la poſtérité. Les Céſars de *Julien*, ce philoſophe couronné, vivront tant qu'il y aura du goût ſur la terre; mais ce n'eſt qu'une ſatire ingénieuſe. Ses autres écrits ſeront eſtimés des ſavans; mais la vertu et l'éloquence qui y règnent ſont employées à ſoutenir une cauſe que nous réprouvons. *Henri VIII* d'Angleterre écrivit contre *Luther*; mais on ne lit ni l'un ni l'autre. *Jacques I* compoſa des ouvrages; mais ni ſon règne, ni ſes écrits n'ont eu l'approbation univerſelle. Si nous remontons juſqu'à *Jules Céſar*,

Céſar, nous avons perdu ſa tragédie d'Oedipe, et nous avons ſes commentaires ; ils ſont le bréviaire, dit-on, des gens de guerre, moins lus peut-être qu'eſtimés. Après tout, c'eſt l'ouvrage d'un uſurpateur, et l'hiſtoire des malheurs qu'il a cauſés, non moins que des belles actions qu'il a faites : mais il n'y a pas une page dans le livre que nous annonçons, qui ne ſoit deſtinée à rendre les hommes meilleurs et plus heureux.

L'auteur d'un roman intitulé *Sethos*, a dit que ſi le bonheur du monde pouvait naître d'un livre, il naîtrait de Télémaque. Qu'il nous ſoit permis de dire qu'à cet égard l'Anti-Machiavel l'emporte peut-être beaucoup ſur le Télémaque même ; l'un eſt principalement fait pour les jeunes gens, l'autre pour des hommes. Le roman aimable et moral de Télémaque eſt un tiſſu d'aventures incroyables ; et l'Anti-Machiavel eſt plein d'exemples réels, tirés de l'hiſtoire. Le roman inſpire une vertu preſque idéale, des principes de gouvernement faits pour les temps fabuleux qu'on nomme héroïques. Il veut, par exemple, qu'on diviſe les citoyens en ſept claſſes : il donne à chaque claſſe un vêtement diſtinctif. Il bannit entièrement le luxe, qui eſt pourtant l'ame d'un grand Etat et le principe du commerce ; l'Anti-Machiavel inſpire une vertu d'uſage :

ſes principes ſont applicables à tous les gouvernemens de l'Europe. Enfin le Télémaque eſt écrit dans cette proſe poëtique que perſonne ne doit imiter, et qui n'eſt convenable que dans cette ſuite de l'Odiſſée, laquelle a l'air d'un poëme grec traduit en proſe françaiſe.

Ici on voit un ſtyle uni, mais vigoureux et plein, un langage mâle fait pour les choſes ſérieuſes que l'on traite. On y rencontre à tout moment de ces tours naïfs qui partent d'un cœur pénétré : la vérité y eſt ſans art et ſans détour.

Voici un de ces morceaux naturels qui nous ont frappés.

» Les princes qui ont été hommes avant » de devenir rois, peuvent ſe reſſouvenir de » ce qu'ils ont été, et ne s'accoutument pas ſi » facilement aux alimens de la flatterie. Ceux » qui ont régné toute leur vie, ont tou- » jours été nourris d'encens comme les dieux, » et ils mourraient d'inanition s'ils man- » quaient de louanges. »

Nous avons été ſurpris de trouver au commencement du chapitre XXV des penſées ſur la liberté et la néceſſité, qui ſuppoſent une connaiſſance auſſi profonde de la métaphyſique que de la morale. Nous craignons de nous laiſſer emporter ici au plaiſir que nous a fait cette lecture, et qu'on ne penſe que le

nom de l'auteur auquel on attribue l'ouvrage, nous en ait impoſé ; c'eſt ſur quoi nous nous ſommes examinés nous-mêmes avec ſcrupule. Nous ſommes dans un pays libre, où on n'a rien à eſpérer ni à craindre de ceux du rang de l'illuſtre auteur qu'on ſoupçonne. Nous ſommes inconnus, et nous nous flattons de l'être toujours ; la ſeule vérité conduit notre plume.

Il a paru deux autres éditions ſubreptices de cet ouvrage, intitulées, *Examen de Machiavel*, ou *Anti-Machiavel* : l'une à Londres, chez *Meyer*, dans le Strand ; et l'autre à la Haie, chez *J. Vanduren* ; mais M. de *Voltaire* les déſavoue. Elles ſont informes, pleines de fautes groſſières et d'interpolations. Il y a des endroits où l'on trouve des dix lignes entièrement oubliées, et d'autres où le ſens eſt entièrement défiguré. Il en va paraître une quatrième : on traduit l'ouvrage en anglais et en italien. On ne ſaurait trop multiplier une inſtruction faite pour tous les temps et pour tous les hommes.

OBSERVATIONS

Sur le livre intitulé : De l'homme ou des principes et des lois de l'influence de l'ame sur le corps, et du corps sur l'ame ; en 3 volumes, par J. P. Marat, docteur en médecine. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1775.

L'AUTEUR eſt pénétré de la noble envie d'inſtruire tous les hommes de ce qu'ils ſont, et de leur apprendre tous les ſecrets que l'on cherche en vain depuis ſi long-temps.

Qu'il nous permette d'abord de lui dire qu'en entrant dans cette vaſte et difficile carrière, un génie auſſi éclairé que le ſien devrait avoir quelques ménagemens pour ceux qui l'ont parcourue. Il eût été ſage et utile de nous montrer des vérités neuves, ſans dépriſer celles qui nous ont été anonncées par MM. de *Buffon*, *Haller*, *le Cat*, et tant d'autres. Il fallait commencer par rendre juſtice à tous ceux qui ont eſſayé de nous faire connaître l'homme, pour ſe concilier du moins la bienveillance de l'être dont on parle ; et quand on n'a rien de nouveau à dire, ſinon que le ſiége de l'ame eſt dans les méninges, on ne doit pas prodiguer le mépris pour les autres et l'eſtime pour ſoi-même à un point qui révolte tous les lecteurs, ſi cependant l'on veut plaire.

Si M. *J. P. Marat* traite mal ſes contemporains, il faut avouer qu'il ne traite pas mieux les anciens philoſophes. *Les auteurs les plus diſtingués*, dit-il dans ſon diſcours préliminaire, *Ariſtote*, *Socrate*, *Platon*, *Diogène*, *Epicure*, *diſent bien chacun que l'ame eſt un eſprit; mais ils croient tous cet eſprit une matière ſubtile et déliée. Ainſi, faute de bonnes obſervations, les philoſophes furent arrêtés dès les premiers pas, et tout leur ſavoir ſe borna à diſtinguer l'homme du reſte des animaux par ſa configuration corporelle.*

Nous repréſenterons d'abord qu'il ne doit rien reprocher à *Socrate*, puiſque *Socrate* n'a jamais rien écrit: nous le ferons ſouvenir que *Platon* fut le premier chez les Grecs qui enſeigna non-ſeulement la ſpiritualité de l'ame, mais encore ſon immortalité.

Nous lui dirons qu'*Ariſtote*, le précepteur d'*Alexandre*, ſavait fort bien diſtinguer ſon pupile de Bucéphale, et n'a jamais dit dans aucun de ſes ouvrages qu'il n'y eût d'autre différence entre *Alexandre* et ſon cheval, ſinon qu'*Alexandre* avait deux bras et deux pieds et ſon cheval quatre jambes.

Nous ferons encore ſouvenir M. *Marat* qu'*Epicure* ne diſait point que l'ame fût un eſprit; il diſait, comme tous ſes diſciples, que l'homme penſe avec ſa tête comme il marche avec ſes pieds.

A l'égard de *Diogène*, il faut avouer que ce n'eſt guère un homme à citer, non plus que ceux qui ont voulu faire parler d'eux en [illegible].

M. *Marat* croit avoir découvert que le ſuc des nerfs eſt le lien de communication entre les deux ſubſtances, le corps et l'ame.

C'eſt avoir fait en effet une grande découverte que d'avoir vu de ſes yeux cette ſubſtance qui lie la matière et l'eſprit. Ce ſuc eſt apparemment quelque choſe qui tient des deux autres, puiſqu'il leur ſert de paſſage, comme les zoophytes, à ce qu'on prétend, ſont le paſſage du règne végétal au règne animal.

Mais comme perſonne n'a jamais vu, du moins juſqu'à préſent, ce ſuc nerveux qui ſert de médiateur à l'eſprit et à la matière, nous prierons l'auteur de nous le faire voir afin que nous n'en doutions pas.

Voici comme l'auteur s'exprime enſuite; *J'entends ici les métaphyſiciens s'écrier : Quoi donc! l'ame eſt-elle ſi matérielle que la matière agiſſe ſur elle? Laiſſons ces hommes orgueilleuſement ignorans, qui ne veulent admettre que ce que leur eſprit borné peut comprendre, et fermer leurs yeux à l'évidence pour ne rien voir au-deſſus de [illegible]té.*

Perſonne ne trouvera bon qu'on traite les *Lockes*, les *Mallebranches*, les *Condillacs*, d'hommes orgueilleuſement ignorans. On pouvait établir le ſuc nerveux ſans leur dire des injures; elles ne ſont des raiſons ni en phyſique ni en métaphyſique.

Que ſont, dit-il, *les argumens ſpécieux de le Cat, contre des preuves directes? L'ame n'eſt pas matérielle et n'occupe aucun lieu à la manière des corps. Soit: mais s'enſuit-il de-là qu'elle n'ait aucun ſiége déterminé?*

Non, Monſieur, il ne s'enſuit pas que l'ame n'ait point de place; mais il ne s'enſuit pas auſſi qu'elle demeure dans les méninges qui ſont tapiſſées de quelques nerfs.

Il vaut mieux avouer qu'on n'a pas vu encore ſon logis, que d'aſſurer qu'elle eſt logée ſous cette tapiſſerie: car enfin, comme les nerfs n'aboutiſſent pas à ces méninges, ſi elle réſidait dans chacun de ces nerfs, elle y ſerait étendue, et vous n'y trouveriez pas votre compte. Laiſſez faire à DIEU, croyez-moi; lui ſeul a préparé ſon hôtellerie, et il ne vous a pas fait ſon maréchal des logis.

Vous avez beau dire que *la penſée fait vivre l'homme dans le paſſé, le préſent et l'avenir, l'élève au-deſſus des objets ſenſibles, le tranſporte dans les champs immenſes de l'imagination, étend*

pour ainſi dire à ſes yeux les bornes de l'univers, lui découvre de nouveaux mondes, et le fait jouir du néant même.

Nous vous félicitons de jouir du néant; c'eſt un grand empire: régnez-y, mais inſultez un peu moins les gens qui ſont quelque choſe.

Vous avez un grand chapitre intitulé *Réfutation d'un ſophiſme d'Helvétius.* Vous auriez pu parler plus poliment d'un homme généreux qui payait bien ſes médecins. Vous dites: *Laiſſons au ſophiſte Helvétius à vouloir déduire par des raiſonnemens alambiqués toutes les paſſions de la ſenſibilité phyſique; il n'en déduira jamais l'amour de la gloire..... qu'importe à Céſar l'eſtime publique? Eſt il quelques délices attachées à la vertu et au ſavoir, refuſées à la puiſſance? Pourquoi Alexandre, Auguſte, Trajan, Charles-Quint, Chriſtine, Fréderic III, non contens de la gloire des monarques et des héros, aſpirent-ils encore à celle d'auteurs? pourquoi veulent-ils auſſi ombrager leur front des lauriers du génie? C'eſt qu'ils ſont avides d'honneur et délicats en eſtime.*

On vous dira, Monſieur, que de tous ces gens ſi délicats en eſtime, dont vous parlez, pas un n'a été auteur, excepté le dernier.

Nous n'avons, ce me ſemble, aucun livre ni des *Alexandre* ni des *Trajan;* et quant à

Fréderic le grand, ce que vous dites de lui ne paraît pas avoir été dicté par la voix publique. Son fluide *nerveux*, selon vous, lui a persuadé *qu'en remportant des victoires, il a dédaigné une estime qu'il n'avait pas méritée : il a voulu une gloire fondée sur le mérite personnel, et il l'a cherchée dans la science : les ames passionnées de la gloire aiment l'estime pour l'estime.*

L'Europe vous dira, Monsieur, qu'il a mérité cette estime en hasardant son sang et ses méninges dans vingt batailles ; et que s'il a mérité un autre degré d'estime en cultivant les belles-lettres, et en les protégeant, vous ne devez pas pour cela outrager M. *Helvétius* qui a été aimé par ce grand prince. Les batailles du roi de Prusse n'ont rien de commun ni avec un système de médecin ni avec M. *Helvétius*, qui a soutenu l'axiome si ancien, *rien n'est dans l'entendement qui n'ait été dans les sens.*

Rien ne décrédite plus un système de physique que de s'écarter ainsi de son sujet. Il ne faut pas sortir à tout moment de sa maison pour s'aller faire des querelles dans la rue.

M. *Marat* ayant prouvé que l'homme a une ame et une volonté, intitule un chapitre : *Observations curieuses sur nos sensations et sur nos sentimens.*

Ces observations curieuses sont : » Le spec-
» tacle d'une tempête de la mer en fureur,

» du ciel en feu, du mugiſſement des eaux, » de celui des vents déchaînés, et du roule- » ment du tonnerre ». Il oppoſe à cette deſcription neuve et bien placée, » la vue » (non moins neuve) d'une belle campagne » que le ſoleil éclaire de ſes derniers rayons » à la fin d'une journée ſereine, le doux » chant des oiſeaux amoureux, le murmure » des ruiſſeaux coulans ſur la pelouſe, leur » onde argentée, le parfum des fleurs, et les » careſſes légères des zéphirs, le tout portant » l'ivreſſe dans l'ame. »

Après avoir approfondi ces idées philoſophiques d'une tempête et d'un beau ſoir d'été, il donne au public l'idée de la vraie force de l'ame. *Quelle eſt donc l'ame forte?* dit-il : *ce n'eſt point ce bouillant Achille qui affronte tout danger; ce n'eſt point ce furieux Alexandre qui fait mollir ſous ſon bras ſes nombreux ennemis; ce n'eſt point cet auſtère Caton qui ſe perce le flanc et qui ſe déchire les entrailles.*

Vous remarquerez que quelques pages auparavant, l'auteur a dit ces propres mots : *Achille, le fer à la main, s'ouvrant un paſſage juſqu'à Hector au travers des bataillons ennemis, et renverſant comme un torrent impétueux tout ce qui s'oppoſe à ſon paſſage : voilà l'homme intrépide.*

Si monſieur le docteur en médecine ſe contredit ainſi dans ſes conſultations, il ne

ſera pas appelé ſouvent par ſes confrères. Mais en parlant d'*Achille* il devait ſe ſouvenir qu'il était invulnérable, et que par conſéquent il n'avait pas un grand mérite à être ſi intrépide.

Et c'eſt par ces déclamations qu'il prouve que le fluide des nerfs agit ſur l'ame, et l'ame ſur eux! C'eſt après avoir bien connu le tempérament d'*Achille* et d'*Alexandre*, qu'il décide *que jamais un corps délicat et vigoureux ne logea une ame forte!*

Il eſt bien difficile en effet qu'un corps ſoit délicat et vigoureux. Mais ſans inſiſter ſur cette inadvertance, l'on doit remarquer qu'on a vu cent fois dans nos armées des officiers du tempérament le plus faible et du courage le plus grand; des malades ſortir de leur lit pour ſe faire porter à l'ennemi ſur les bras de leurs grenadiers. M. *Marat* ſemble avoir calomnié la nature humaine plus qu'il ne l'a connue.

Enfin quand on a lu cette longue déclamation en trois volumes, qui nous annonce la connaiſſance parfaite de l'homme, on eſt fâché de ne trouver que ce qui a été répété depuis trois mille ans en tant de langues différentes. Il eût été plus ſenſé de s'en tenir à la deſcription de l'homme, qu'on voit dans le ſecond et le troiſième tomes de l'Hiſtoire naturelle. C'eſt-là qu'en effet on apprend à ſe connaître;

c'eſt-là, comme nous l'avons déjà dit, qu'on apprend à vivre et à mourir: tout y eſt expoſé avec vérité et avec ſageſſe, depuis la naiſſance juſqu'à la mort.

M. *Marat* a ſuivi des routes différentes. Il finit par dire *qu'il a découvert les cauſes, et qu'on peut les déterminer avec préciſion en appliquant le calcul aux effets.* Il nous aſſure *que l'humeur morale, l'activité, l'indolence, l'ardeur, la froideur, l'impétuoſité, la langueur, le courage, la timidité, la puſillanimité, l'audace, la franchiſe, la diſſimulation, l'étourderie, la réſerve, la tendreſſe; le penchant à la volupté, à l'ivrognerie, à la gourmandiſe, à l'avarice, à la gloire, à l'ambition; la docilité, l'opiniâtreté, la folie, la ſageſſe, la raiſon, l'imagination, le ſouvenir, la réminiſcence, la pénétration, la ſtupidité, la ſagacité, la peſanteur, la délicateſſe, la groſſièreté, la légèreté, la profondeur*, &c. *ne ſont pas des qualités inhérentes à l'eſprit ou au cœur, mais des manières d'exiſter de l'ame qui tiennent à l'état des organes corporels; comme les couleurs, le chaud, le froid, ne ſont pas des attributs eſſentiels à la matière, mais des qualités dépendantes de la texture et du mouvement de ſes particules.*

L'auteur finit par ſe féliciter d'avoir développé la ſenſibilité corporelle, la régularité, le déſordre du cours des liqueurs, le reſſort primitif et organique, l'atonie, la tenſion

moyenne, la rigidité des fibres, la force et le volume des organes : *toutes cauſes ſecrètes*, dit-il, *de cette ſingulière harmonie que les philoſophes ont obſervée entre les ſubſtances qui compoſent notre être, et dont aucun encore n'a pu rendre raiſon.*

Après s'être ainſi remercié de nous avoir découvert *les principes cachés de cette influence prodigieuſe de l'ame ſur le corps et du corps ſur l'ame*, il aſſure qu'elle a été juſqu'à lui un ſecret impénétrable.

Cette péroraiſon eſt ſuivie enfin d'une invocation. C'eſt une marche contraire à celle de tous les ouvrages de génie, et ſurtout à celle des romans ſoit en vers ſoit en proſe. Il invoque l'auteur de la Nouvelle Héloïſe et d'Emile. *Prête-moi ta plume*, dit-il, *pour célébrer toutes ces merveilles. Prête-moi ce talent enchanteur de montrer la nature dans toute ſa beauté. Prête-moi ces accens ſublimes* avec leſquels tu as enſeigné à tous les princes qu'ils doivent épouſer la fille du bourreau ſi elle leur convient ; que tout brave gentilhomme doit commencer par être garçon menuiſier ; et que l'honneur, joint à la prudence, eſt d'aſſaſſiner ſon ennemi au lieu de ſe battre avec lui comme un ſot.

Il eſt plaiſant qu'un médecin cite deux romans, l'un nommé Héloïſe, et l'autre Emile, au lieu de citer *Boerhaave* et *Hippocrate*. Mais

c'eſt ainſi qu'on écrit trop ſouvent de nos jours : on confond tous les genres et tous les ſtyles : on affecte d'être ampoulé dans une diſſertation phyſique, et de parler de médecine en épigrammes. Chacun fait ſes efforts pour ſurprendre ſes lecteurs. On voit par-tout *Arlequin* qui fait la cabriole pour egayer le parterre.

Sur le livre de la Félicité publique ; nouvelle édition. A Bouillon, de l'imprimerie de la Société typographique.

Après tant de futilités par ſouſcription ou ſans ſouſcription, tant de pièces de théâtre dont il faut rendre compte lorſqu'elles ne ſubſiſtent plus, tant de petites querelles littéraires qui n'intéreſſent que les diſputans ; dans cette foule d'ouvrages et d'affiches d'un moment, qui annoncent la connaiſſance de la nature, la ſcience du gouvernement, les moyens faciles de payer ſans argent les dettes de l'Etat, et les drames qu'on doit jouer aux marionnettes, à la fin nous avons un bon livre de plus.

On crut d'abord que le titre était une plaiſanterie. Quelques lecteurs voyant que

l'auteur parlait ſérieuſement, s'imaginèrent que c'était un de ces politiques qui font le deſtin du monde du haut de leurs galetas, et qui n'ayant pu gouverner une ſervante, ſe mettent à enſeigner les rois à deux ſous la feuille. Il s'eſt trouvé que l'ouvrage était d'un guerrier et d'un philoſophe qui réunit la grandeur d'ame des anciens chevaliers ſes ancêtres, et les vertus patriotiques du chef de la magiſtrature dont il deſcend. Nous ne le nommerons pas, puiſqu'il ne s'eſt pas voulu faire connaître.

Lorſque cette nouveauté était encore en très-peu de mains, on demanda à un homme de lettres, *que penſez-vous de ce livre de la Félicité publique?* Il répondit, *il fait la mienne.* Nous pouvons en dire autant.

Cependant nous ne diſſimulons pas que l'*Eſprit des lois* a plus de vogue dans l'Europe que la *Félicité publique*, parce que *Monteſquieu* eſt venu le premier; parce qu'il eſt plus plaiſant; parce que ſes chapitres de ſix lignes qui contiennent une épigramme, ne fatiguent point le lecteur; parce qu'il effleure plus qu'il n'approfondit; parce qu'il eſt encore plus ſatirique qu'il n'eſt légiſlateur; et qu'ayant été peu favorable à certaines profeſſions lucratives, il a flatté la multitude.

Le livre de la *Félicité publique* eſt un tableau du genre humain. On examine dans quel ſiècle, dans quel pays, ſous quel gouvernement il aurait été plus avantageux pour l'eſpèce humaine d'exiſter. On parle à la raiſon, à l'imagination, au cœur de chaque homme. Aimeriez-vous mieux être né ſous un *Conſtantin*, qui aſſaſſine toute ſa famille, et ſon propre fils, et ſa femme, et qui prétend que DIEU lui a envoyé un labarum dans les nuées avec une inſcription grecque, ſur le chemin de Rome? Aimeriez-vous mieux vivre ſous un *Julien*, qui écrira une déclamation de rhétorique contre vous? Serez-vous mieux ſous *Théodoſe*, qui vous invitera à la comédie vous et tous les citoyens de votre ville, et qui vous fera tous égorger dès que vous aurez pris vos places? Les français ont-ils été plus malheureux après la bataille de Montlheri ſous *Louis XI*, qu'après la bataille d'Hochſtet ſous *Louis XIV*? L'Eſpagne qui n'eſt peuplée aujourd'hui que d'environ ſept millions d'hommes, en a-t-elle eu autrefois cinquante millions? La France en a-t-elle eu trente-ſix millions? En quelque grand ou petit nombre qu'aient été les habitans de ces contrées, avaient-ils plus de commodités de la vie, plus d'arts, plus de connaiſſances? Leur raiſon était-elle plus cultivée ſous la maiſon de *Bourbon* que ſous

la

la maiſon de *Clotaire* ? Quelles ont été les principales cauſes des malheurs épouvantables ſous leſquels le genre-humain a preſque toujours été écraſé ? C'eſt-là le problême que l'auteur eſſaye de réſoudre. Ce n'eſt point un feſeur de ſyſtêmes qui veut éblouir : ce n'eſt point un charlatan qui veut débiter ſa drogue ; c'eſt un gentilhomme inſtruit, qui s'exprime avec candeur ; c'eſt *Montagne* avec de la méthode.

Sur l'ouvrage intitulé : La vie et les opinions de Triſtram Shandy ; traduites de l'anglais de Stern, par M. Frénais ; chez Ruault, à Paris. 1776.

ON a montré depuis quelques années tant de paſſion pour les romans anglais, qu'à la fin un homme de lettres nous a donné une traduction libre de Triſtram Shandy. Il eſt vrai que nous n'avons encore que les quatre premiers volumes, qui annoncent la vie et les opinions de Triſtram Shandy : le héros qui vient de naître n'eſt pas encore baptiſé. Tout l'ouvrage eſt en préliminaires et en digreſſions. C'eſt une bouffonnerie continuelle dans le goût de *Scarron*. Le bas comique, qui fait le

fond de cet ouvrage, n'empêche pas qu'il n'y ait des choſes très-ſérieuſes.

L'auteur anglais était un vicaire de village nommé *Stern*. Il pouſſa la plaiſanterie juſqu'à imprimer dans ſon roman un *ſermon* qu'il avait prononcé *ſur la conſcience*; et ce qui eſt très-ſingulier, c'eſt que ce ſermon eſt un des meilleurs dont l'éloquence anglaiſe puiſſe ſe faire honneur. On le trouve tout entier dans la traduction.

On a été ſurpris que cette traduction ſoit dédiée à un des plus graves et des plus laborieux miniſtres (*) qu'ait jamais eu la France, comme un des plus vertueux. Mais le vertueux et le ſage peuvent rire un moment: et d'ailleurs cette dédicace a un mérite noble et rare; elle eſt adreſſée à un miniſtre qui n'eſt plus en place.

On donna un petit extrait des derniers volumes anglais, dans le tome cinquième de la gazette littéraire de l'Europe en 1765; et il paraît qu'alors on rendit une exacte juſtice à ce livre. Auſſi l'auteur de la gazette littéraire était-il auſſi inſtruit dans les principales langues de l'Europe, que capable de bien juger tous les écrits. Il remarqua que l'auteur anglais n'avait voulu que ſe moquer du public pendant

(*) M. *Turgot*.

deux ans consécutifs, promettant toujours quelque chose, et ne tenant jamais rien.

Cette aventure, disait le journaliste français, ressemble beaucoup à celle de ce charlatan anglais, qui annonça dans Londres qu'il se mettrait dans une bouteille de deux pintes, sur le grand théâtre de Hay-Marquet, et qui emporta l'argent des spectateurs en laissant la bouteille vide. Elle n'était pas plus vide que la vie de Tristram Shandy.

Cet original qui attrapa ainsi toute la grande-Bretagne avec sa plume, comme le charlatan avec sa bouteille, avait pourtant de la philosophie dans la tête, et tout autant que de bouffonnerie.

Il y a chez *Stern* des éclairs d'une raison supérieure, comme on en voit dans *Shakespeare*. Et où n'en trouve-t-on pas? Il y a un ample magasin d'anciens auteurs, où tout le monde peut puiser à son aise.

Il eût été à désirer que le prédicateur n'eût fait son comique roman, que pour apprendre aux anglais à ne plus se laisser duper par la charlatanerie des romanciers, et qu'il eût pu corriger la nation qui tombe depuis long-temps, abandonne l'étude des *Lockes* et des *Newtons* pour les ouvrages les plus extravagans et les plus frivoles. Mais ce n'était pas-là l'intention de l'auteur de Tristram Shandy. Né pauvre et

gai, il voulait rire aux dépens de l'Angleterre et gagner de l'argent.

Ces ſortes d'ouvrages n'étaient pas inconnus chez les anglais. Le fameux doyen *Swift* en avait compoſé pluſieurs dans ce goût. On l'avait ſurnommé le *Rabelais* de l'Angleterre; mais il faut avouer qu'il était bien ſupérieur à *Rabelais*. Auſſi gai et auſſi plaiſant que notre curé de Meudon, il écrivait dans ſa langue avec beaucoup plus de pureté et de fineſſe que l'auteur de Gargantua dans la ſienne; et nous avons des vers de lui d'une élégance et d'une naïveté digne d'*Horace*.

Si on demande quel fut dans notre Europe le premier auteur de ce ſtyle bouffon et hardi, dans lequel ont écrit *Stern*, *Swift* et *Rabelais*, il paraît certain que les premiers qui s'étaient ſignalés dans cette dangereuſe carrière, avaient été deux Allemands nés aux quinzième ſiècle: *Reuchlin* et *Hutten*. Ils publièrent les fameuſes Lettres des gens obſcurs, long-temps avant que *Rabelais* dédiât ſon Pantagruel et ſon Gargantua au cardinal *Odet de Châtillon*.

Ces lettres rapportées à l'article *François Rabelais*, dans les Queſtions ſur l'Encyclopédie, (*) ſont écrites dans le latin macaronique, inventé dit-on par *Merlin Coccaïe*,

(*) Ces lettres ſe trouvent dans cette édition, volume premier des *Mélanges littéraires*.

pour ſe venger des dominicains ; et elles firent par contre-coup un très-grand tort à la cour de Rome, lorſque les fameuſes querelles, excitées par la vente des indulgences, armèrent tant de nations contre cette cour. L'Italie fut étonnée de voir l'Allemagne lui diſputer le prix de la plaiſanterie comme celui de la théologie. On y raille des mêmes choſes que *Rabelais* tourna depuis en ridicule : mais les railleries allemandes eurent un effet plus ſérieux que la gaieté françaiſe ; elles diſpoſèrent les eſprits à ſecouer le joug de Rome, et préparèrent cette grande révolution qui a partagé l'Egliſe.

C'eſt ainſi qu'on a dit que la Satire Ménippée, compoſée principalement par un chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, rendit les états de la ligue ridicules, et applanit le chemin du trône à notre adorable *Henri IV*.

Triſtram Shandy ne fera point de révolution ; mais on doit ſavoir gré au traducteur d'avoir ſupprimé des bouffonneries un peu groſſières qu'on a quelquefois reprochées à l'Angleterre.

Il eſt peut-être plus difficile de traduire un *Gilles* qu'un orateur, le dîner de *Trimalcion* que la nature des dieux de *Cicéron*, et *Salvator Roſe* que le *Taſſe*.

Il y a eu même des morceaux conſidérables que le traducteur de *Stern* n'a pas oſé rendre en français ; comme la Formule d'excommunication uſitée dans l'égliſe de Rocheſter : nos bienſéances ne l'ont pas permis.

On croit que l'on n'achevera pas plus la traduction entière de Triſtram Shandy que celle de *Shakeſpeare*. Nous ſommes dans un temps où l'on tente les ouvrages les plus ſinguliers, mais non pas où ils réuſſiſſent.

Sur l'Hiſtoire véritable des temps fabuleux ; ouvrage qui en dévoilant le vrai que les hiſtoires ont traveſti ou altéré, ſert à éclaircir les antiquités des peuples, et ſurtout à venger l'hiſtoire ſainte : par M. Guerin du Rocher, prêtre ; 3 volumes d'environ 470 pages chacun. A Paris, chez Berton, libraire, &c.

ON ne peut qu'applaudir au louable deſſein de M. *Guerin du Rocher* : perſonne ne paraît plus capable que lui de profiter des tentatives qu'on a faites depuis *Jules Africain* juſqu'à *Bochart* et à *Kennicot*, pour jeter quelque lumière dans l'horrible chaos de l'antiquité.

Si nous oſions faire quelques repréſentations au ſavant auteur de cet ouvrage, nous commencerions par le prier de réformer ſon

titre, parce que les perſonnes moins inſtruites que lui pourront croire que la véritable hiſtoire des fables eſt préciſément la véritable hiſtoire des menſonges. Toute fable eſt menſonge en effet, excepté les fables morales, qui ſont des leçons allégoriques, telles que celles de *Pilpay*, et de *Lokman* ſi connu dans notre Europe ſous le nom d'*Eſope*.

Quoi qu'il en ſoit, le ſavant auteur, dans ſon diſcours préliminaire intitulé *Plan de l'ouvrage*, nous avertit qu'un ancien écrivain juif dont on n'a point les écrits, dit qu'avant les rois de Perſe quelqu'un avait traduit autrefois une petite partie de la Genèſe. Il ne nous dit pas en quel temps et en quelle langue cette traduction fut faite. Il cite auſſi le prophète *Joël*, qui reproche aux Tyriens d'avoir volé quelques uſtenſiles ſacrés à Jéruſalem, et d'avoir fait eſclaves pluſieurs enfans de Juda qu'ils ont emmenés en pays lointain.

M. *Guerin du Rocher* ſuppoſe que ces eſclaves ainſi tranſplantés ont pu traduire la Genèſe dans la langue des peuples chez qui ils ont demeuré, et faire connaître *Moïſe* et ſes prodiges à ces étrangers; que ces étrangers ont pu apprendre par cœur les étonnantes actions de *Moïſe*; qu'ils ont pu enſuite les attribuer à leurs princes, à leurs héros, à leurs demi-dieux; qu'ils ont pu faire de *Moïſe* leur

[illegible], de *Loth* leur *Orphée*, d'*Edith* femme de [illegible], leur *Eurydice*; qu'il y avait un roi nommé *Nanaeus*, qui pourrait bien être *Noé*; qu'il y a surtout grande apparence que *Sésostris* n'est autre chose que le *Joseph* des Hébreux. Mais M. [illegible] ayant prouvé que *Joseph* a pu [illegible], prouve ensuite que *Sésostris* a pu [illegible], et qu'ainsi il est très-possible que [illegible] la terre entière.

[illegible] déjà fait le docte *Huet*, [illegible], dans sa démonstration [illegible] en latin, et enrichie de [illegible], pour servir [illegible] le dauphin, fils [illegible]

[illegible] chapitre IV, que [illegible] un astronome [illegible] sciences et [illegible] qu'*Orphée* [illegible] pour [illegible] pour [illegible]

[illegible] *Huet*, n'a [illegible]

[illegible]

c'eſt une grande générosité envers le public. M. *Guerin* devrait bien ſe contenter de nous avoir appris qu'*Orphée* et *Loth* ſont la même choſe, et de nous l'avoir prouvé en obſervant qu'*Orphée* était ſuivi par les animaux, et que *Loth* ayant des troupeaux était ſuivi par les animaux auſſi; que de plus, le nom grec d'*Orphée* eſt en arabe le même que celui de *Loth*, car le mot *araf* ſelon la bibliothèque orientale ſignifie les limbes entre le paradis et l'enfer : donc *Loth* et *Orphée* ſont évidemment le même perſonnage. On peut dire ce qu'on a dit en pareille occaſion : *C'eſt puiſſamment raiſonner.*

Toutes les pages du livre de M. *Guerin* ſont dans ce goût. Nous exhortons tous ceux qui veulent ſe former *l'eſprit et le cœur*, comme on dit, à lire le paragraphe dans lequel ce ſavant auteur démontre que le phénix des Egyptiens qui renaît de ſes propres cendres, n'eſt autre choſe que le patriarche *Joſeph* qui fait les obsèques de ſon père le patriarche *Jacob*. Mais nous exhortons auſſi le ſavant auteur à daigner traiter avec plus d'indulgence et de politeſſe ceux qui, avant que ſon livre parût, ont été d'un avis différent du ſien ſur quelques points de la ténébreuſe antiquité. M. *Guerin du Rocher*, étant prêtre, devrait les inſtruire plus charitablement : il les appelle

ignorans et ſacriléges. Ces épithètes révoltent quelquefois les pécheurs au lieu de les corriger. On cauſe ſans le ſavoir la perte d'une brebis égarée qu'on aurait pu ramener au bercail par la douceur.

Il y a déjà dans les trois volumes de M. *Guerin* deux à trois mille articles de la force de ceux dont nous avons rendu compte. Que ſera-ce quand nous aurons les douze tomes? Nous ne pouvons deviner comment ce ramas énorme de fables expliquées fabuleuſement, et ce chaos de chimères peuvent venger l'hiſtoire ſainte. M. *Guerin du Rocher* ſuppoſe toujours qu'il y a une conſpiration contre l'Egliſe, et que c'eſt à lui à venger l'Egliſe. C'eſt ainſi que *Saint-Sorlin des Marais* ſe diſait envoyé de DIEU pour être à la tête d'une armée de trente mille hommes contre les janſéniſtes. Mais qui arme le bras vengeur de M. *Guerin du Rocher?* Qui attaque de nos jours l'Egliſe, et qui ſe plaint d'elle? Sommes-nous dans le temps où le jéſuite *le Tellier* rempliſſait les priſons du royaume, des partiſans de la grace efficace? Sommes-nous dans ce ſiècle déplorable où des hommes indignes de leur ſaint miniſtère vendaient dans des cabarets la rémiſſion des péchés, et feſaient de l'autel un bureau de banque? où l'on s'égorgeait à l'envi d'un bout de l'Europe à l'autre pour

des argumens, et où l'on assassinait en Amérique jusqu'à douze millions d'hommes innocens pour leur enseigner la voie du salut? *Altri tempi altre cure.* Nous avons un chef souverain, digne à la fois d'être souverain et pontife. Nos évêques français donnent tous les jours des exemples de bienfesance et de tolérance; tous les papiers publics en retentissent. L'univers chrétien est en paix. Le savant *Guerin du Rocher*, prêtre, veut-il troubler cette paix? Ce brave dom *Quichotte* se bat contre des moulins à vent. Nous souhaitons à son livre le succès de dom *Quichotte.*

Nous prenons ici la liberté de lui dire, à lui et à ceux qui auraient le malheur d'être savans comme lui, que ce n'est point être savant comme il faut, de compiler jusqu'au plus mortel dégoût des passages de *Bochart*, de *Calmet*, de *Huet*, et de cent anciens auteurs, pour n'en tirer aucun fruit. Quel bien reviendra-t-il à la société d'apprendre que *Prothée* pourrait bien être le patriarche *Joseph*, tout aussi-bien que *Sésostris* est le phénix? *O quantùm est in rebus inane!*

Sur les mémoires d'Adrien-Maurice de Noailles, duc et pair, maréchal de France, miniſtre d'Etat ; 6 volumes in-12 : chez Moutard, imprimeur de la reine, &c.

CE livre très-utile eſt rédigé en ſix volumes, ſur les pièces originales confiées par un fils du miniſtre dont il porte le nom, à M. l'abbé *Millot*, avantageuſement connu par ſa manière philoſophique et prudente d'écrire l'hiſtoire. Il eſt vrai que les commentaires de *Céſar* et la vie d'*Alexandre* ne contiennent qu'un volume ; mais quand il s'agit de rapporter les lettres de *Louis XIV*, de *Louis XV*, du roi d'Eſpagne *Philippe V*, de la reine ſa femme, du duc d'*Orléans* régent de France, de madame de *Maintenon*, de la princeſſe des *Urſins*, de plus de vingt généraux d'armée et d'autant de miniſtres, non-ſeulement on pardonne au rédacteur de publier ſix tomes conſidérables, mais tous les hommes d'Etat et les eſprits ſérieux qui veulent s'inſtruire ſouhaiteraient que l'ouvrage fût plus étendu. Quelques eſprits, uniquement occupés des ſciences qu'on appelle exactes, ne ſont aucune attention à ces recueils hiſtoriques, à moins qu'ils ne ſoient écrits avec le ſtyle et le génie de *Tacite*. *Mallebranche* diſait

qu'il ne fesait pas plus de cas de l'hiſtoire que des nouvelles de ſon quartier. La plupart des lecteurs ne penſent pas ainſi; ils s'intéreſſent aux événemens de leur ſiècle, et à ceux qui ont illuſtré, ou ſervi ou affligé leur patrie dans le ſiècle paſſé: et quand c'eſt un miniſtre d'Etat, un guerrier qui raconte, l'Europe l'écoute. Si les détails peuvent devenir indifférens à la poſtérité, ils ſont chers au temps préſent.

Le premier tome de ces mémoires eſt employé preſque tout entier à raconter les ſervices que rendit *Anne-Jules de Noailles*, père d'*Adrien*, maréchal de France comme lui, et comme ſes deux fils. Ces ſervices conſiſtèrent principalement dans l'obéiſſance qu'il devait à *Louis XIV*, dont les rigueurs pourſuivaient les proteſtans de ſon royaume depuis l'an 1680. Le deſſein était déjà pris d'abattre tous les temples, et de révoquer le fameux édit de Nantes, déclaré irrévocable dans tous les tribunaux du royaume; édit plus célèbre encore par le nom de cet *Henri IV* qui avait triomphé de la ligue catholique par la valeur des réformés ainſi que par la ſienne. Les papes avaient appelé ce grand-homme, aïeul de *Louis*, *génération bâtarde et déteſtable de Bourbon*; et *Louis XIV*, qui venait de recevoir le nom de *Grand* à l'hôtel-de-ville de Paris, en 1680,

s'apprêtait *dès-lors* à détruire l'ouvrage du plus cher de ſes prédéceſſeurs, dans le temps même que le pape *Innocent XI* ſe déclarait ſon ennemi.

Cette contradiction apparente était, dit-on, le fruit des ſollicitations du jéſuite *la Chaiſe*, confeſſeur du roi, de quelques évêques, et ſurtout du chancelier *le Tellier*, et de *Louvois* ſon fils, ennemi de *Colbert*. Il faut ſavoir que *Colbert* croyait les réformés auſſi néceſſaires à l'Etat ſous *Louis XIV*, par leur induſtrie, qu'ils l'avaient été à *Henri IV* par leur courage. *Louvois* ne les croyait que dangereux. On perſuada au roi qu'il reſſemblerait à *Conſtantin* et à *Théodoſe* en aboliſſant la religion prétendue réformée : on lui répéta qu'il n'avait qu'à dire un mot, et que tous les cœurs ſe ſoumettraient. Il le crut parce qu'il avait pendant quarante ans réuſſi dans tout ce qu'il avait voulu. Il ne conſidéra pas que ces proteſtans, qu'on appelait à la cour *huguenots* ou *religionaires*, n'étaient plus les calviniſtes de Jarnac, de Moncontour, et de Saint-Denis ; qu'ils étaient ſujets ſoumis, bons ſoldats dans les armées, utiles dans la paix par le commerce et par les manufactures, et qu'il riſquait de faire paſſer chez ſes ennemis de l'induſtrie et de l'argent. Pour comble de ſéduction, la marquiſe de *Maintenon*, ſa nouvelle maîtreſſe, dont il fit

bientôt ſa femme, autrefois proteſtante elle-même, et devenue auſſi dévote qu'ambitieuſe, ſe joignit au jéſuite *la Chaiſe*.

Ce fut dans ces circonſtances que *Jules de Noailles* fut choiſi par le roi pour commander en Languedoc; et d'*Agueſſeau*, père du chancelier, nommé à l'intendance de cette province. Ces deux hommes étaient nés juſtes et humains; mais il fallait obéir à *Louvois*. La populace de ce pays eſt vive, impétueuſe, ardente, ſuperſtitieuſement attachée à ſa croyance; et cette croyance lui eſt inſpirée par des paſteurs qui reſſemblent à ce troupeau: c'eſt au fond parmi les catholiques et les réformés le même eſprit que celui du temps des Albigeois. La tolérance et la circonſpection ſont les ſeules brides qui puiſſent bien conduire cette nation des anciens Viſigoths. *Louvois* ne ſavait que commander: il envoya des ſoldats et des bourreaux avec des miſſionnaires. On ſe crut obligé de condamner un Paſteur nommé *Audoyer*, à être pendu, et un autre nomme *Homel* à être roué, en 1683. Ces exécutions firent des proſélytes et des martyrs nouveaux dans toutes les provinces méridionales de la France. De faibles ſommes que le roi fit diſtribuer par *Péliſſon*, transfuge catholique, pour acheter des conſciences, n'achetèrent que des gueux et des hypocrites qui

allèrent à la meſſe pour ſon argent, et qui bientôt retournèrent à leurs prêches. L'enthouſiaſme de la ſecte ſe communiqua dans cent lieues de pays, avec plus d'emportement que la flatterie n'avait paſſé de bouche en bouche avec enthouſiaſme à Paris et à Verſailles pour *Louis XIV*, pendant quarante années, ſoit dans les prologues d'opéra, ſoit dans les épilogues des ſermons, ſoit dans le mercure. On ne ſait que trop qu'il réſulta de ces fureurs de religion une guerre civile entre le roi et une partie de ſon peuple, et que cette guerre civile fut plus barbare que celle des ſauvages. Il y périt près de cent mille hommes, dont dix mille moururent par la corde, par la roue ou par le feu, ſous l'adminiſtration de l'intendant *Lamoignon-Baville*, ſucceſſeur de d'*Agueſſeau*. Ce magiſtrat d'ailleurs était très-éclairé et plein de grands talens; mais entièrement différent d'un autre *Lamoignon*, qui vient de montrer dans nos jours une vertu auſſi humaine et une philoſophie auſſi vraie, que le *Lamoignon-Baville* fit voir de dévouement à *Louis XIV*, et d'inflexibilité dans l'exercice de ſon emploi.

Le rédacteur des mémoires d'*Adrien de Noailles*, n'eſt entré dans aucun détail de ces temps affreux, dont il ne décrit que les commencemens avec une ſage retenue. *Jules de*

Noailles, après avoir commandé cinq ans en Languedoc, eſt envoyé ſur les frontières de la Catalogne contre les Eſpagnols, avec qui *Louis XIV* fut preſque toujours en guerre ainſi que tous ſes prédéceſſeurs depuis *Louis XII* juſqu'au temps où, d'ennemi de cette nation, il en devint le protecteur par l'avénement de ſon fils le duc d'*Anjou* au trône d'Eſpagne. Le roi déclara maréchaux de France en 1692, *Boufflers*, *Catinat*, et *Jules de Noailles*. Le rédacteur nous inſtruit des ſervices de *Jules*.

Adrien ſon fils épouſe en 1697 mademoiſelle d'*Aubigné*, nièce de madame de *Maintenon*: le roi lui donne pour préſent de noces 800,000 livres, et la ſurvivance du gouvernement de Rouſſillon qu'avait le maréchal ſon père. Ce ne ſont pas juſqu'ici des événemens qui intéreſſent le public, et qui arrêtent les yeux de la poſtérité.

Mais *Charles II* roi d'Eſpagne, meurt après avoir déclaré héritier de tous ſes Etats le petit-fils de ſon ennemi; et l'Europe étonnée eſt bientôt en mouvement par cette grande révolution. Le rédacteur n'en développe point les reſſorts; ils ont été déjà aſſez expoſés dans d'autres hiſtoires. Il nous fait lire une inſtruction curieuſe du grand-père à ſon petit-fils; et il remarque parmi les conſeils que *Louis XIV* donnait à *Philippe V*, celui-ci qui ſemble avoir,

dit-il, beſoin d'explication : *N'ayez jamais d'attachement pour perſonne.* Il ſemble que *Louis* alors eût encore le cœur ulcéré de l'ingratitude qu'il avait éprouvée. Il diſait qu'il avait voulu avoir des amis, et qu'il n'avait trouvé que des chefs de cabale. Le jeune *Philippe V* ne fut entouré que de tels courtiſans dès qu'il fut à Madrid. On aurait déſiré que le rédacteur eût imité le cardinal de *Retz*, qui commence ſes mémoires par donner une idée des perſonnages qu'il va faire paraître ſur la ſcène, qui peint leur caractère, et nous apprend quels ſont leurs talens, leurs dignités et leurs places. Sans ce préalable, le lecteur eſt ſouvent dérouté : quand l'écrivain ſuppoſe qu'on connaît tous ceux dont il parle, il arrive qu'on ne connaît perſonne.

Il n'y avait ſans doute que des cabales à la cour de Madrid lorſque *Philippe V* parut : et qui étaient les principaux intrigans? le grand inquiſiteur *Mendoza*, dévoué à la maiſon d'Autriche ; le cardinal *Portocarrero*, auteur du teſtament du feu roi, mais plus ennemi des Allemands qu'ami des Français ; un capucin, confeſſeur de la veuve du roi *Charles II*, et qui ne ſe ſervit jamais de l'autorité de ſa place que pour inſpirer à cette reine la haine contre *Louis XIV*, et le mépris pour *Philippe V ;* un dominicain, ancien confeſſeur de *Charles*, qui

employait le reſte de ſon crédit pour rendre le nouveau roi odieux aux ſeigneurs et aux femmes dont il dirigeait la conſcience depuis la mort de *Charles*. Il fallut que *Louis XIV*, gouvernant de Verſailles ſon petit-fils à Madrid, fît exiler et le grand-inquiſiteur et le capucin et le dominicain. Il fallut encore qu'il interposât ſon autorité pour faire chaſſer je ne ſais quel jéſuite allemand nommé *Kreſſa*, qui à la vérité ne confeſſait que des femmes de chambre de la reine douairière, mais qui ſavait par elles tous les ſecrets de ſa maiſon, et qui par ce manége, plus commun en Eſpagne que dans les autres pays de la communion romaine, était devenu l'eſpion et le brouillon le plus perfide qui fût dans l'Egliſe. Ainſi *Louis XIV*, ſubjugué et trahi lui-même par ſon confeſſeur jéſuite, puniſſait d'autres jéſuites et d'autres confeſſeurs en Eſpagne tandis qu'il laiſſait le ſien mettre le trouble et la déſolation dans ſon propre royaume. Il donnait des lois à Madrid comme chez lui, par l'organe de ſes ambaſſadeurs; d'abord par le duc d'*Harcourt*, et enſuite par le comte de *Marſin*: il envoya même à ſon petit-fils un miniſtre pour gouverner ſon tréſor royal, plus mal en ordre alors, s'il ſe peut, et plus pauvre que celui de Paris; ce fut *Orri*, père de celui qui fut depuis contrôleur-général en France ſous *Louis XV*.

Victor-Amédée, le duc de Savoie, le premier de ſa maiſon qui obtint depuis le titre de roi, avait en 1697 marié l'une de ſes filles au duc de *Bourgogne*, à l'aîné des petits-fils de *Louis XIV*, frère du roi d'Eſpagne : il offrait ſon autre fille au roi *Philippe*. *Louis* conclut ce nouveau mariage, et crut s'attacher *Victor-Amédée* par un double lien. La guerre pour la ſucceſſion au trône d'Eſpagne était déjà commencée entre l'Empire et la France. L'empereur *Léopold* feſait déjà défiler des troupes dans le Milanais : *Louis* y avait une armée jointe à celle de Savoie. On ſait aſſez que le prétexte de cette guerre était la fauſſe idée répandue par la cour autrichienne, que *Louis XIV* avait forgé dans Verſailles le teſtament de *Charles II*, et avait ſubſtitué par la fraude la maiſon de France à la maiſon d'Autriche. L'empereur était sûr d'être ſoutenu dans cette grande querelle par l'Angleterre, la Hollande et le Portugal ; et il négociait déjà ſecrètement avec le père de la ducheſſe de *Bourgogne* et de la future reine d'Eſpagne. On voit par-là que *Victor-Amédée* ſe rendait lui-même l'ennemi de ſes deux filles. On a déjà dit que l'intérêt d'Etat ôte aux rois la douceur d'avoir des parens. Le duc de Savoie, dans l'eſpérance incertaine de joindre à ſes domaines quelques villages de plus, ſe donna ſecrètement à l'empereur dans

le temps même qu'il était à la tête de l'armée française en Italie, et qu'il fesait partir sa seconde fille pour épouser *Philippe V*. Sa défection, bientôt après publique, fut la première cause des malheurs de la France pendant près de dix années. Il est triste que le rédacteur n'ait pu développer les refforts qui amenèrent à ce point la politique et l'inconstance d'un souverain et d'un père. Mais il ne fait point une histoire : il rend compte des mémoires qu'on lui a confiés, à mesure qu'ils lui passent sous les yeux, sans même suivre l'ordre des temps ; et il suppose toujours qu'il est lu par des personnes instruites.

Le choix d'une dame d'honneur et d'un confesseur est ce qui occupe le plus long-temps les cours de France et d'Espagne. *Louis* insista sur une dame française et sur un confesseur français, mais jésuite; ces deux points furent les plus importans, et divisèrent bientôt tout Madrid. La princesse des *Urfins*, de la maison de la *Trémouille*, veuve d'un seigneur romain, fut camarera major; c'est un titre qui répond à celui de dame d'honneur en France. Il laissa au jésuite *Daubenton*, confesseur du roi son petit-fils, le soin de chercher un homme de sa robe pour être le confesseur de la reine. Tout cela fut une source d'obscures intrigues de cour, que les lecteurs aiment à pénétrer, moins

par le désir de s'instruire que par cette malignité secrète qui fixe leurs regards sur les faiblesses des souverains.

Plusieurs écrivains, hommes d'Etat, ont regardé comme une faiblesse ces inquiétudes sur le jansénisme et sur le quiétisme qui tourmentaient alors *Louis XIV*. Ce même monarque qui avait résisté au pape *Innocent XI* avec une fierté si convenable, se croyait obligé alors de solliciter la condamnation de l'archevêque de Cambrai *Fénelon*, pour avoir soutenu que DIEU méritait d'être aimé sans intérêt, et de l'oratorien *Quesnel*, pour avoir dit qu'une excommunication injuste ne doit empêcher personne de faire son devoir. Il recommandait instamment au roi d'Espagne de persécuter les jansénistes de ses Etats de Flandre : il voulait que le jésuite *Daubenton* lui en fît un devoir. Il pensait réellement que DIEU le devait récompenser pour avoir poursuivi ceux qu'on appelait quiétistes, jansénistes, calvinistes.

C'est peut-être cette même faiblesse qui, en cherchant des occupations réputées faciles, le portait à vouloir gouverner l'intérieur domestique de la reine d'Espagne. Le rédacteur produit des lettres de famille qui piquent la curiosité. Ces lettres forment des recueils de tracasseries : on voit des rois et des reines à

leur toilette, dans leur lit, à leur garde-robe, tandis que le prince *Eugène* bat le maréchal de *Villeroi* à Chiari, tandis que les batailles d'Hochſtet, de Turin, de Ramillies, font couler le ſang et les larmes dans toutes les familles de France, et que l'Etat eſt dans une déſolation auſſi affreuſe que ſous *Philippe de Valois*, *Jean*, et *Charles VI*. Les mémoires dont nous rendons compte, ne parlent guère de ces horribles déſaſtres conſignés dans les grandes hiſtoires. On vous fait lire des lettres de la princeſſe des *Urſins* et d'un gentilhomme de la manche nommé *Louville* : l'étiquette du palais tient plus de place que les batailles de Saragoſſe et d'Almanza. Ces minuties royales ſont chères à quiconque cherche un amuſement dans la lecture : on eſt bien aiſe de voir les confidences que la princeſſe des *Urſins* fait à la maréchale, mère d'*Adrien de Noailles* : *Dites, je vous ſupplie, que c'eſt moi qui ai l'honneur de prendre la robe de chambre et le pot de chambre*, &c. &c. pag. 72, 73, tom. II. Les gens qui voudront apprendre les ſecrets de la cour dans ces mémoires, ne ſauront pas encore tout. La princeſſe des *Urſins* n'y appelle pas les choſes par leur nom. La robe de chambre de *Philippe V* était un vieux manteau court, qui avait ſervi à *Charles II* : l'épée du roi était un poignard qu'on poſait derrière ſon

chevet : la lampe était enfermée dans une lanterne ſourde : ſes pantoufles étaient des ſouliers ſans oreilles. C'était l'ancienne étiquette religieuſement obſervée ; on remporta une victoire en la changeant. L'affaire de donner à la reine un confeſſeur et un cuiſinier français fut encore plus longue et plus ſérieuſe. Pluſieurs membres du conſeil qu'on nomme le deſpacho, voulaient un cuiſinier et un confeſſeur ſavoyard. La faction françaiſe prétendait que tout devait venir de Verſailles. Il y avait une autre diſpute ſur le perruquier du roi. On l'avait fait venir de Paris ; les barbiers eſpagnols ne ſavaient pas encore faire une perruque : mais on craignait que le barbier français ne mît dans les ſiennes des cheveux tirés de la tête d'un roturier ; et un roi d'Eſpagne ne devait être coiffé que de cheveux de gentilhomme.

Quant aux cuiſiniers, on craignait ceux d'Italie parce qu'on avait appris par une lettre anonyme que le prince *Eugène* propoſait d'empoiſonner le roi d'Eſpagne. Cette calomnie, auſſi ridicule que honteuſe, ne laiſſa pas d'être examinée ſérieuſement : elle fait ſouvenir des impoſtures plus extravagantes encore, qu'on répandit depuis contre le duc d'*Orléans* régent de France, vers le temps de la mort de *Louis XIV*.

Quand

Quant aux confeſſions de la reine, qui n'avait que quatorze ans, elle fut aſſez adroite à cet âge, ou aſſez bien conſeillée par la princeſſe des *Urſins*, pour aſſurer le jéſuite *Daubenton* qu'elle aurait un plaiſir extrême à dire tous ſes péchés au confeſſeur qu'il lui donnerait. C'eſt ici qu'on doit remarquer combien ce jéſuite était dangereux. Il ſe fit bientôt chaſſer de la cour; il y revint; il y confeſſa *Philippe V.* Si le rédacteur avait ſu comment ce moine termina ſa carrière, il l'aurait peut-être publié : voici cette anecdote dans la plus exacte vérité.

Lorſque le roi d'Eſpagne, attaqué de vapeurs, voulut enfin abdiquer, il confia ſon deſſein à *Daubenton*. Ce prêtre vit bien qu'il ſerait forcé d'abdiquer auſſi, et de ſuivre ſon pénitent dans ſa retraite. Il eut l'imprudence de révéler par une lettre la confeſſion du roi au duc d'*Orléans* régent de France, qui projetait alors le double mariage de mademoiſelle de *Montpenſier* ſa fille avec le prince des Aſturies, et celui de *Louis XV* avec l'infante âgée de cinq ans. *Daubenton* crut que l'intérêt du régent le forcerait à détourner *Philippe* de ſa réſolution, et que ce prince lui pardonnerait toutes les intrigues qu'il avait plus d'une fois tramées à Madrid contre le miniſtère de France. Le régent ne les pardonna pas : il envoya la lettre du confeſſeur au roi, qui n'y

fut autre chose que de la montrer au jésuite sans lui dire un seul mot. Le jésuite tomba à la renverse : une apoplexie le saisit au sortir de la chambre, et il mourut peu de temps après. Ce fait est décrit avec toutes ses circonstances dans l'*Histoire civile* de *Bellando*, imprimée par ordre exprès du roi d'Espagne. Cette anecdote se trouve à la page 306 de la quatrième partie.

Revenons aux mémoires d'*Adrien*, maréchal duc de *Noailles*. Voici quelle idée on y donne de *Philippe V* : c'est *Louville*, son gentilhomme, son favori, l'homme de confiance du ministre *Colbert de Torci*, qui lui parle ainsi de son roi. *Il est faible, timide, irrésolu, n'a jamais de volonté, peu de sentiment : le ressort qui détermine les hommes n'est pas en lui :* DIEU *lui a donné un esprit subalterne.*

Les petites intrigues du palais occupent plus de deux volumes entiers. Le cardinal d'*Estrées*, ambassadeur à Madrid à la place de *Marsin*, devient l'ennemi déclaré de la princesse des *Ursins*, qui gouverne la jeune reine ; et la reine gouverne le roi son mari. *Louis XIV* prend parti contre la princesse, et enfin la fait renvoyer. La reine pleure, elle est inconsolable. Il y avait entre elle et cette princesse une amitié fondée sur ce besoin d'une confiance réciproque, qui rend si souvent les

femmes néceſſaires les unes aux autres. Le rédacteur ne dit pas tout, et on peut douter même qu'il ait été inſtruit de tout. Il ne parle point de cette plaiſante apoſtille que mit madame des *Urſins* à une lettre interceptée qui fit tant de bruit dans l'Europe. On lui reprochait dans la lettre d'avoir épouſé ſecrètement un français attaché à elle, nommé d'*Aubigni*. Elle écrivit en marge: *Pour épouſé, non.*

Ces tracaſſeries ne finirent que par ſon exil; elles recommencèrent à ſon rappel.

Les jalouſies toujours renaiſſantes entre les courtiſans français de *Philippe* et ſes courtiſans eſpagnols, les cabales du confeſſeur et celles des autres moines ne finiſſent point. Ce ſont des matériaux pour un *Suétone*. Les affaires politiques et militaires en ſerviraient à *Tite-Live*. C'eſt là malheureuſement que les mémoires du maréchal *Adrien* duc de *Noailles*, manquent au rédacteur. Ce fil de l'hiſtoire eſt interrompu depuis l'année 1711 juſqu'à la mort de *Louis XIV*. On y perd toutes les anecdotes que la curioſité du public recherche avec tant d'avidité ſur la vie privée de ce monarque, ſur celle de ſa famille et de toute ſa cour. C'eſt le temps où il perdit ſon fils unique, regardé comme un bon prince, et le duc de *Vendôme*, l'amour de la France, le reſtaurateur de l'Eſpagne, le digne deſcendant de *Henri IV*. Ces

morts ſont bientôt ſuivies de celles de ſon petit-fils, le duc de *Bourgogne*, l'eſpérance de l'Etat; et il perd dans la même ſemaine la ducheſſe de *Bourgogne* et le duc de *Bretagne*, frère aîné de *Louis XV*, alors au berceau. Toutes ces victimes précieuſes tombent preſqu'en même temps, et ſont portées dans le même tombeau. Peu de jours après il voit encore expirer ſon autre petit-fils, frère du duc de *Bourgogne* et du roi d'Eſpagne. La reine d'Eſpagne les accompagne bientôt à l'âge de vingt-ſix ans. Enfin *Louis XIV* ſuit toute ſa famille: il meurt entre les bras de madame de *Maintenon* et du jéſuite *le Tellier*. Il meurt avec une piété ſincère, mais trompé. Il laiſſe l'Egliſe gallicane en combuſtion, déſolée par *le Tellier*; toute la nation languiſſant dans la misère, et conſternée de dix ans de défaites et de malheurs de toute eſpèce. Ses dettes montaient à deux milliars ſix cents millions, ce qui fait quatre milliards et environ cinq cents mille livres de notre monnaie courante: c'eſt deux fois plus d'eſpèces qu'il n'en exiſte dans le royaume.

Remarquons que parmi les dettes de ce prince, on trouve dans le dépouillement qu'en fit M. de *Fourbonais*, cent trente-ſix mille livres pour le pain des priſonniers que le jéſuite *le Tellier* avait fait renfermer à la

baſtille, à Vincennes, à Pierre-en-Scize, à Saumur, à Loche, ſous le prétexte de janſéniſme.

Tous ces déſaſtres avaient commencé à la mort de *Colbert*, qui laiſſa en mourant la recette égale à la dépenſe dans l'année 1683. Depuis cette époque l'édifice élevé par lui s'écroula inſenſiblement. Les malheurs de la guerre, les querelles de religion, l'incapacité des miniſtres, les perſécutions des confeſſeurs du roi, les déprédations des traitans, firent enfin de la France ſi floriſſante, un objet de pitié.

Les recueils d'*Adrien de Noailles* donnent peu de lumières ſur les anecdotes de ces temps malheureux. Il faut eſpérer qu'on ſera plus éclairé par les vrais mémoires d'*Hector de Villars*, qu'on pourra joindre avec ceux d'*Adrien de Noailles*.

Après la mort de *Louis XIV* le duc *Adrien de Noailles* joua un grand rôle. Le duc d'*Orléans*, déclaré au parlement de Paris régent abſolu du royaume, changea dès le lendemain toute l'adminiſtration du feu roi, ſelon l'uſage des propriétaires, qui font ordinairement tout le contraire de ce qu'ont fait ceux auxquels ils ſuccèdent.

Aux bureaux des miniſtres de *Louis XIV* on ſubſtitua des conſeils, d'abord applaudis

par la nation, mais dont on se dégoûta bientôt, et que le régent fut obligé d'abolir. Ces nouveaux conseils, et toute cette forme d'administration, avaient été arrangés par le marquis de *Canillac*, le président de *Maisons* et le marquis d'*Effiat*. *Maisons* devait être garde des sceaux. *Longepierre*, auteur de quelques déclamations intitulées tragédies, aurait tenu la plume. Nous trouverons peut-être ces particularités dans les mémoires du maréchal de *Villars*, et dans ceux du duc de *Luines*. *Adrien de Noailles* fut à la tête du conseil des finances, sous le maréchal de *Villeroi* qui ne se mêlait de rien. *Noailles*, capitaine des gardes, élevé à la cour, ayant été occupé dans les négociations et dans les armées, était tout neuf dans l'administration des finances; mais son esprit semblait facile, appliqué, ardent au travail, capable de s'instruire de tout, et de travailler dans tous les genres.

Nous ne retracerons point ici l'histoire des afflictions qui tourmentaient alors les deux branches de la maison de France et d'Espagne; la longue et funeste maladie de *Philippe V*, qui affaiblit les organes de sa tête; son mariage avec une héritière du duché de Parme, qui commença son régne par chasser la princesse des *Ursins*, accourue au-devant d'elle pour la servir; les jalousies qui aigrirent le conseil du roi

d'Eſpagne contre le régent de France ; les diverſes factions qui partagèrent la France, factions qui conſiſtaient plutôt en parties de plaiſirs et en diſcours qu'en projets politiques, et qui formaient un étrange contraſte avec la misère de l'Etat. Nous ne dirons point comment la ducheſſe de *Berri*, fille du régent, fut près d'épouſer un gentilhomme d'une ancienne maiſon de Périgord nommé le comte de *Riom*, à l'exemple de *Mademoiſelle*, couſine germaine de *Louis XIV*, qui épouſa en effet le comte de *Lauzun*, et à l'exemple de tant d'autres mariages dans les ſiècles paſſés. Nous ne répéterons point les calomnies horribles et abſurdes répandues alors par toutes les bouches et dans tous les libelles. Le rédacteur circonſpect laiſſe à peine entrevoir ces infamies. Le gouvernement du royaume était d'autant plus difficile qu'il y avait plus de conſeils. La principale difficulté venait des énormes dettes de l'Etat, et de la diſette abſolue d'argent.

On ſait aſſez que dans ces diſettes qui ont ſi ſouvent effrayé la France, l'argent n'a point péri ; une partie a paſſé dans les pays voiſins, une autre a été cachée dans les coffres des traitans, enrichis du malheur général. En 1625, avant que le cardinal de *Richelieu* eût affermi ſon pouvoir, on avait ordonné qu'une chambre de juſtice ſerait établie tous les dix

ans pour reprendre des mains des traitans les deniers qu'ils avaient gagnés avec le roi. Cette méthode, depuis la chambre de juſtice de 1625, n'avait été pratiquée qu'au temps de la chute de *Fouquet*. Le duc de *Noailles* la crut néceſſaire. On peut voir dans le livre inſtructif de M. de *Fourbonais*, et dans les écrits de ce temps-là, mêlés de vrai et de faux, qu'on condamna ceux qui avaient traité avec le roi à lui donner environ deux cents vingt millions, appartenant réellement au peuple, ſur qui on les avait levés. De ces deux cents vingt millions, il n'entra que très-peu de choſe dans ce qu'on appelle les coffres du roi. La facilité du régent répandit preſque tout entre des courtiſans et des femmes. Il y eut quelques gens d'affaires condamnés par la chambre de juſtice à être pendus; mais ils furent ſauvés par leur bourſe.

Si on veut s'inſtruire à fond du chaos et de la déprédation des finances, il faut lire ce qui a été écrit par les frères *Pâris* et par leurs adverſaires ſur le ſyſtême de *Laſs*. Ce fut une maladie épidémique, qui après avoir attaqué la France pendant deux ans, et l'avoir fait preſque périr, alla ravager pendant ſix mois la Hollande et l'Angleterre. Les ſyſtêmes des calculateurs ſur l'origine du monde, ſur les montagnes formées par les mers, ſur la

terre

terre formée par les comètes, ne ſont que des folies de philoſophe; mais le ſyſtême de *Laſs* fut une drogue de charlatan, qui empoiſonnait des royaumes.

Pendant les convulſions de cette peſte univerſelle, arriva la peſte réelle de Marſeille, dont à peine on parla, quoiqu'elle eût enlevé plus de ſoixante mille citoyens: arriva de plus une guerre entre le régent et le roi d'Eſpagne, dont on parla moins encore. Tous ces événemens ſont dépoſés dans la multitude immenſe d'hiſtoires générales et particulières qui ſurchargent l'Europe, et ſurtout la France.

Parmi les viciſſitudes des cours, ce n'en eſt pas une médiocre de voir le duc de *Noailles*, au bout de deux ans d'adminiſtration, exilé par les intrigues d'un abbé *Dubois* que lui et le marquis de *Canillac* n'appelaient jamais que *l'abbé Friponau*, autrefois ſous-précepteur par haſard du duc d'*Orléans*, l'ayant ſervi depuis dans ſes plaiſirs, et que nous avons vu enfin cardinal, occuper à Cambrai la place de *Fénélon*, celle de *Richelieu* et de *Mazarin* dans le miniſtère, et mourir comme *Rabelais*. Le duc de *Noailles* s'était moqué plus d'une fois des études de l'abbé *Dubois* à Brive-la-Gaillarde, où ſon père avait été apothicaire et chirurgien; et l'abbé envoya le duc de *Noailles* à Brive-la-Gaillarde.

Une viciſſitude plus grande, qui ſervirait à inſtruire les hommes, ſi quelque choſe les pouvait inſtruire, fut l'élévation du cardinal de *Fleuri*, et la chute du prince de *Condé*, M. *le Duc*, premier miniſtre après la mort ſubite du duc d'*Orléans*.

Puis vient la guerre heureuſe de 1733, où *Adrien de Noailles*, devenu maréchal de France, ſe diſtingua ; puis la guerre injuſte qu'une cabale de cour fait entreprendre pour dépouiller la fille de l'empereur *Charles VI*, malgré la foi des traités et les promeſſes les plus ſacrées ; enfin la guerre malheureuſe de 1756 qui fait perdre au roi *Louis XV* tout ce qu'il poſſédait dans le continent des grandes Indes, et dans celui de l'Amérique, et qui replongea l'Etat dans la pauvreté affreuſe où il avait été réduit à la mort de *Louis XIV;* pauvreté qui a été ſuivie du luxe le plus brillant comme le plus frivole dans Paris, ville agrandie et embellie au milieu des diſgraces publiques. C'eſt une contradiction frappante, mais ordinaire : car dans les malheurs de l'Etat il y a toujours un grand nombre d'hommes, ſoit ſeigneurs ſoit parvenus, qui s'étant enrichis par les misères du peuple, viennent étaler leur faſte, tandis que les opprimés ſe cachent.

Adrien, maréchal duc et pair de France, mourut retiré à Paris loin de ce faſte turbulent,

à l'âge d'environ quatre-vingt-huit ans. C'eſt par-là que tout finit; et c'eſt une réflexion dont trop peu d'hommes profitent pour ſe retirer du monde quand le monde ſe retire d'eux.

Sur une nouvelle épître de Boileau à M. de Voltaire : lettre anonyme adreſſée aux auteurs du journal encyclopédique.

MESSIEURS,

J'AI lu depuis peu une épître adreſſée à M. de *Voltaire*, ſous le nom de *Boileau*. *Boileau* eſt mort; et quand nous ne le ſaurions pas, cet ouvrage ſuffirait pour nous en convaincre. En général il eſt rare qu'un homme qui n'a pas le courage de ſe ſervir de ſon propre nom, ait la force de porter celui d'autrui. Mais je ne ſache point que depuis feu *Cotin* qui en a donné l'exemple, le nom de *Deſpréaux* ait été auſſi étrangement proſtitué; il ſemblerait du moins qu'un homme qui ſe haſarde à faire parler le légiſlateur de notre poëſie, devrait avoir lu *l'art poëtique*. Le téméraire qui évoque aujourd'hui les manes de *Boileau*, ou n'a jamais lu ſes préceptes, ou les a parfaitement oubliés.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous ſoit toujours ſacrée.

Voilà comme parlait le véritable *Boileau ;* voici comme écrit ſon pſeudonyme. Je vais vous citer d'abord de ſa proſe, et enſuite de ſes vers.

» L'ombre de *Boileau*, dit-il dans un aver-» tiſſement fort aigre, ayant porté ſes regards » parmi nous, n'y a vu d'un côté *que la* » *foule de ſes détracteurs*, *auſſi* nombreux *que* » *la foule des ſots ;* de l'autre, le petit nombre » éclairé de ſes admirateurs *puſillanimes et* » *ſans courage.* » Vous demanderez pourquoi l'auteur traite ſi mal ceux qu'il appelle *le petit nombre éclairé* des admirateurs de *Boileau* ? Je n'en ſais rien, non plus que vous ; mais je crois ſavoir comme vous que ſi ce ſont les détracteurs qui ſont *auſſi nombreux que les ſots*, ils ne le ſont pas autant que *la foule des ſots ;* et que ſi c'eſt la foule des détracteurs qui égale celle des ſots, elle eſt juſtement *auſſi nombreuſe*, mais non pas auſſi *nombreux.*

Au bas de la page 7, je trouve ces vers :

Dès qu'un aſtre brillant s'élevait *dans notre age*,
En éclairant mes yeux, il *obtint* mon hommage.

Dans notre age, eſt certainement une cheville dont maître *Adam* n'aurait pas voulu. Cela

ne veut pas dire la même choſe que *dans notre temps;* et *dans notre temps* ſerait encore une expreſſion impropre lorſque *Boileau* parle à M. de *Voltaire;* car le temps de l'un n'eſt point celui de l'autre. *Un aſtre brillant* ne ſe lève point *dans un âge.* Et pour ce qui eſt de dire, *dès qu'un aſtre brillant ſe levait, il obtint* au lieu de *il obtenait*, j'ai quelque idée que lorſque je feſais mes humanités au collége du Pleſſis, ſi je fuſſe tombé dans ce ſoléciſme, le bon M. *Jacquin*, qui aime qu'on parle français, m'aurait fait donner une férule.

Je ne crois pas qu'il eût toléré davantage ces étranges expreſſions: *Sous couleur d'illuſtrer Corneille* et ſa mémoire; *ſous couleur* eſt bien barbare, et je ne crois pas que perſonne ſache de quelle couleur eſt la *couleur d'illuſtrer.* Celle-là n'eſt point ſortie du priſme newtonien; et ſi l'auteur eût eu, comme M. *Guillaume*, la ſageſſe de conſulter ſon teinturier, il n'aurait pas inventé à lui tout ſeul cette *couleur* extraordinaire qui ne l'illuſtrera pas, ou du moins pas plus que l'hémiſtiche ſuivant:

Tu viens, *loueur* perfide.

On dit bien, non point en vers, mais en proſe très-familière, un *loueur de carroſſes*, et c'eſt le ſeul ſens dans lequel le mot *loueur* ſoit français; mais il n'eſt jamais tolérable de dire

loueur perfide, à moins que la voiture ne caſſe.

On dit bien encore *ombragé d'un panache*, on dit *un cheval ombrageux*; mais on ne dit pas et l'on n'imprime point *un orgueil qui s'ombrage d'un homme*, comme dans ces vers :

Quiconque eſt ſans génie eſt sûr de ton ſuffrage ;
Mais malheur à celui dont ton orgueil s'ombrage.

J'ignore ſi c'eſt ainſi qu'écrivent les morts ; mais certainement aucune de ces expreſſions n'eſt de la langue des vivans.

Encore un exemple d'une façon de parler peu commune, à la page 22 : le faux *Boileau* dit ; *c'eſt de toi qu'on a pris la méthode de bannir toute règle, de ſe faire un art, d'avoir chacun ſon genre ;*

D'imaginer ſans ceſſe une ſottiſe rare,
Et pour ſe diſtinguer, tâcher d'être bizarre.

La langue aurait voulu *de tâcher d'être bizarre*, et la phraſe ne pourrait pas ſe finir régulièrement d'une autre manière ; mais le vers n'y aurait pas été, et l'auteur a mieux aimé que le vers fût contre la langue. Il a cru qu'avec le nom de *Boileau* on pouvait ſe mettre au-deſſus des règles ; ce n'eſt pas ainſi que le vrai *Boileau* avait acquis le droit d'en impoſer aux

autres écrivains, et de pourſuivre les *Clément* de ſon ſiècle. (*a*)

Avant que d'écrire, diſait ce grand-homme, *apprenez à penſer.*

Si le ſens de vos vers tarde à ſe faire entendre,
Mon eſprit auſſitôt commence à ſe détendre. (*b*)

Croit-on qu'avec une ſi juſte ſévérité pour toute expreſſion obſcure, il eût vu de bon œil les vers de ſon pſeudonyme, dont la figure favorite eſt l'amphibologie; témoin cet hémiſtiche,

Quoique jeune inconnu,

qui peut également ſignifier, *quoique jeune et inconnu*, ou *inconnu quoique jeune.* Les doctes prétendent même que ce dernier ſens eſt réellement celui de l'auteur, qui ne conçoit pas qu'on puiſſe être inconnu dans ſa jeuneſſe, parce que *quoique jeune il s'eſt fait connaître*, à ce qu'il penſe, très-avantageuſement, par des ſatires mordantes contre quelques poëtes

(*a*) Voyez *les Obſervations critiques* de M. *Clément*, dans leſquelles on trouve, page 251, ces paroles auſſi abſurdes qu'injuſtes: „ Le philoſophe aime avec une tendre humanité *le Lapon et l'Orang-Outang* qu'il ne verra jamais; afin „ de regarder comme étranger ſon compatriote qu'il voit „ tous les jours; „ et beaucoup d'autres traits de ce même genre, que les Grecs appelaient συγκοφαντια.

(*b*) Art poët.

qui écrivent mieux que lui, et des imputations graves contre tous les philoſophes qui n'auront jamais avec lui rien de commun.

Un peu plus bas ſont ces vers énigmatiques :

Jamais de mes rivaux baſſement envieux,
Au mérite éclatant je ne fermai les yeux.

L'auteur veut-il dire que ſes rivaux *étaient baſſement envieux* ? veut-il dire qu'il ne fut jamais *baſſement envieux de ſes rivaux* ? veut-il dire qu'il ne *ferma pas les yeux de ſes rivaux au mérite* ? veut-il dire qu'il ne *ferma pas ſes yeux* au mérite de ſes riyaux ? veut-il dire..... car on pourrait encore trouver trois ou quatre ſens à cette phraſe. Si c'eſt-là de la richeſſe, elle eſt d'une eſpèce rare, et ce n'eſt du moins ni du bon goût, ni de la clarté.

Voici un autre paſſage où vous trouverez à la fois amphibologie et ſoléciſme.

D'outrager le bon ſens, les mœurs et la décence,
Des talens dont toi-même en ſecret tu fais cas.

Sont-ce *les mœurs et la décence des talens* ? le ſens ferait abſurde. Eſt-ce *d'outrager des talens* ? mais pourquoi le verbe *outrager* gouverne-t-il l'article *les* dans le premier vers, et l'article *des* dans le ſecond ? Il fallait *les talens*,

pour que la phraſe fût françaiſe ; et en ôtant le ſoléciſme, l'auteur aurait ſupprimé l'amphibologie : mais il aime trop celle-ci pour s'en priver. *Deſpréaux* diſait :

Les ſtances avec grace apprirent à tomber,
Et le vers ſur le vers n'oſa plus enjamber.

Son ſecrétaire actuel écrit :

Car ton eſprit ſans frein dans ſes jeux médiſans,
Ne ſait point ſe borner aux traits fiers et plaiſans
D'un bon mot qui nous pique, &c.

L'art poëtique veut

Que toujours dans vos vers le ſens coupant les mots :
Suſpende l'hémiſtiche, en marque le repos.

Le prétendu *Boileau* fait bonnement imprimer ces lignes :

Plein de courage, armé d'une ſavante audace.
. . . . . .
Dans ce nombre effrayant d'auteurs, dont les écrits
Menacent chaque jour de noyer tout Paris.

Indépendamment de l'extraordinaire harmonie de ces vers, remarquez qu'on dit bien que *Paris eſt inondé d'écrits*, de mauvais écrits, de vers ridicules et de proſe impertinente ;

mais qu'on ne saurait dire qu'il en soit *noyé*, *ni menacé d'être noyé.* Cet écrivain n'a pas médité comme il le devait le livre de l'abbé *Girard.* L'autre *Boileau* aurait montré à l'abbé *Girard* à le faire.

Il ne remplissait pas ses vers avec des chevilles. Il exige

Que toujours le bons sens s'accorde avec la rime.

Mais l'usurpateur de son nom fait ces vers :

Voyons qui de nous deux, *par une sage loi*,
A fait de la satire un plus utile emploi.

L'oreille délicate du vieux *Boileau* sentait qu'

Il est un heureux choix de mots harmonieux.

Il nous prescrit

De fuir des mauvais sons le concours odieux.

Il se ferait reproché ces vers de son imitateur :

Amoureux de la *gloire* et de la vérité,
Mon esprit ne put *voir* sans être révolté, &c.

La sorte de consonnance de *gloire* et de *voir* lui aurait déplu ; mais quant à ceux-ci,

Hé bien donc *raisonnons ;* car toujours *badiner*,
Turlupiner, railler, sans jamais *raisonner ;*

il s'en ferait moqué toute sa vie.

Voici encore quelques paſſages d'une étonnante verſification.

Ma muſe ſe moquant,
Parſemait ſes écrits,
Du ſel le plus piquant,
Pour vaincre des eſprits.

. . . . . .

Les lecteurs amuſés
Pardonnaient en riant,
D'être déſabuſés,
Au naïf enjoûment.

. . . . . .

Si l'ardeur de briller
En tout genre d'écrire,
La licence à penſer,
L'audace de tout dire,
L'art de tout effleurer,

. . . . . .

Le clinquant merveilleux,
Pour éblouir les ſots,
Et le fatras pompeux,
Monté ſur les grands mots,

. . . . . .

Voltaire, c'eſt ainſi
Que tes beautés fragiles,
De ton ſiècle ébloui
Charment les yeux débiles.

. . . . . .

. . . . . .

Ne ſe trouve en lambeaux,
Par-tout dans tes ouvrages ;
Et que tous ces oiſeaux
Reprenant leur plumage,
De furtives couleurs,
La corbeau dépouillé,
Ne ſoit des ſpectateurs
Sifflé, moqué, raillé.

Qu'eſt-ce que tout cela ? De méchans vers de ſix ſyllabes en rimes croiſées? ou de méchans vers alexandrins à rimes plates ? Ni l'un ni l'autre ; c'eſt de la proſe plate et monotone, et qu'on ôſe appeler vers et donner à *Boileau*. Et c'eſt en mettant plus de quarante lignes de cette force dans une pièce qui n'en a pas quatre cents, et à laquelle on a dû travailler plus de deux ans puiſqu'elle répond à une autre qui depuis plus de deux ans eſt publique; c'eſt avec ce degré de talent, d'étude, de lumière et de goût, qu'on s'érige en *Ariſtarque* de tous les poëtes et de tous les philoſophes vivans, et qu'on inſulte nommément MM. de *Voltaire*, d'*Alembert*, *Diderot*, *Marmontel*, *Saurin*, *Thomas*, de *Saint-Lambert*, du *Belloi*, *Delille*, de *la Harpe*, et plus qu'eux tous encore, *Boileau*, ſous le nom duquel

on met tant de ſottiſes. Ah ! vanité, vanité, que tu ſerais laide ſi tu n'étais pas ridicule !

J'ai l'honneur d'être, &c.

Sur une ſatire en vers de M. Clément, intitulée : Mon dernier mot.

NOUS crûmes en liſant les premiers vers de cet ouvrage reconnaître un peintre qui voulait imiter la touche de M. de *Rulhieres*, dans ſon épître *ſur la diſpute*, l'un des plus agréables ouvrages de notre ſiècle ; mais l'auteur de *mon dernier mot* s'écarte bientôt de ſon modèle. Il dit du mal de tous ceux qui font honneur à la France, à commencer par M. de *Rulhieres* lui-même ; et il proteſte qu'il en uſera toujours ainſi. Il ſe vante d'imiter *Boileau* dans le reſte de ſa ſatire ; mais il nous ſemble que pour imiter *Boileau*, il faut parler purement ſa langue, donner à la fois de bonnes inſtructions et de bonnes plaiſanteries, ſurtout ne condamner les vers d'autrui que par des vers excellens.

Voici des vers de la ſatire de M. *Clément*.

De Boileau, diront-ils, miſérable copiſte,
D'un pas timide il ſuit ſon modèle à la piſte ;
Si l'un n'eût *point* raillé ni Pradon ni Perrin,
L'autre n'eût *point* ſifflé Marmontel ni Saurin.

Ces deux *point* ſont des ſoléciſmes qu'on ne paſſerait pas à un écolier de baſſe claſſe.

Ce qui eſt pire qu'un ſoléciſme, c'eſt la plate imitation de ces vers plein de ſel:

Avant lui Juvénal avait dit en latin,
Qu'on eſt aſſis à l'aiſe aux ſermons de Cotin.

C'eſt malheureuſement l'âne qui veut imiter le petit chien careſſé du maître.

Mais ce qu'il y a de plus impardonnable encore, c'eſt l'inſolence d'inſulter par leur nom deux académiciens d'un mérite diſtingué. Il s'eſt imaginé que *Boileau* ayant réuſſi, quoiqu'il eût inſulté *Quinault* très-mal à propos, lui, *Clément*, réuſſirait de même en nommant et en dénigrant à tort et à travers tous les bons écrivains du ſiècle. Il devait ſentir qu'il n'y a aucun mérite, mais beaucoup de honte et peut-être de danger à dire des injures en mauvais vers.

Et moi je ne pourrai démaſquer la ſottiſe!
Je ne pourrai trouver d'Alembert précieux,
Dorat impertinent, Condorcet ennuyeux.

Voilà certainement une groſſièreté qu'on ne peut excuſer: car il n'y a pas un homme de lettres dans Paris qui ne ſache que le

caractère de M. d'*Alembert*, dans ſes mœurs et dans ſes écrits, eſt préciſément le contraire de l'affectation et du précieux.

Le peu que nous avons d'écrits de M. le marquis de *Condorcet* ne peut ennuyer qu'un ignorant, incapable de les entendre. C'eſt le comble de l'impertinence de dire, d'imprimer qu'un homme, quel qu'il ſoit, eſt un impertinent : c'eſt une injure puniſſable qu'on n'oſerait dire en face, et pour laquelle un gentilhomme ſerait condamné à quelques années de priſon. A plus forte raiſon une injure ſi groſſière, ſi vague, ſi ſotte, mais ſi inſultante, dite publiquement par le fils d'un procureur à un homme tel que M. *Dorat*, eſt un délit très-puniſſable.

Dorat, dont vous prônez le jargon en tout lieu,
Va-t-il, à votre gré, devenir un Chaulieu?
Et par vos bons avis, penſez-vous que de Lille
Puiſſe autre choſe enfin que rimer à Virgile?

Voilà des ſottiſes un peu moins atroces et qui ſentent moins l'homme de la lie du peuple; mais il n'y a dans ces vers, ni eſprit, ni fineſſe, ni grace, ni imagination; et ils ſont encore infectés d'un autre ſolécifme : *Penſez-vous que de Lille puiſſe, par vos bons avis, autre choſe que rimer à Virgile?* on ne peut dire:

Je peux autre choſe que haïr un mauvais poëte inſolent. Ce tour n'eſt pas français, et j'en fais juge l'académie entière. Mais je fais juge tout le public avec elle de l'excès d'impertinence, (et c'eſt ici que le mot d'impertinence eſt bien placé,) de cet excès, dis-je, avec lequel un ſi mauvais écrivain oſe inſulter plus de vingt perſonnes reſpectables par leurs noms, par leurs places, par leurs talens, ſans avoir jamais peut-être pu parler à aucune d'elles.

Avertiſſement d'une édition de l'éloge et des penſées de Paſcal, donnée par M. de Voltaire en 1778.

IL eſt un homme de l'ancienne chevalerie et de l'ancienne vertu, conſtitué dans une eſpèce de dignité qui ne peut guère être exercée que par un ou deux hommes dans un ſiècle.

Cet homme, égal à *Paſcal* en pluſieurs choſes et très-ſupérieur en d'autres, fit préſent en 1776 à quelques-uns de ſes amis d'un recueil nouvellement imprimé de toutes les penſées de ce fameux *Paſcal*.

La plupart de ces monumens de philoſophie et de religion, ou avaient été négligés par les rédacteurs

rédacteurs pour ne laiſſer paraître que certains morceaux choiſis, ou avaient été ſupprimés par la crainte d'irriter la fureur des jéſuites; car les jéſuites perſécutaient alors avec autant de pouvoir que d'acharnement la mémoire de *Paſcal*, et *Arnauld* fugitif, et les débris de Port-royal détruit, et les cendres des morts dont on violait la ſépulture.

La perſécution religieuſe qui ſouilla malheureuſement, et en tant de manières, la fin du beau règne de *Louis XIV*, fit place au règne des plaiſirs ſous *Philippe d'Orléans* régent du royaume, et recommença ſourdement après lui, ſous le miniſtère d'un prêtre long-temps abbé de cour.

Fleuri ne fut pas un cardinal tyran; mais c'était un petit génie, entêté des prétentions de la cour de Rome, et aſſez faible pour croire les janſéniſtes dangereux.

Ces fanatiques avaient autrefois obtenu une aſſez grande conſidération par les *Paſcal*, les *Arnauld*, les *Nicole* même, et quelques autres chefs de parti ou éloquens ou qui en avaient la réputation.

Mais des convulſionnaires des rues ayant ſuccédé aux pères de cette Egliſe, le janſéniſme tomba avec eux dans la fange. Les jéſuites inſultèrent à leurs ennemis vaincus. Je me ſouviens que le jéſuite *Buffier*, qui

venait quelquefois chez le dernier préſident de *Maiſons*, mort trop jeune, y ayant rencontré un des plus rudes janſéniſtes, lui dit : *Et ego in interitu veſtro ridebo vos, et ſubſannabo.* Le jeune *Maiſons* qui étudiait alors *Térence*, lui demanda ſi ce paſſage était des Adelphes ou de l'Eunuque ? Non, dit *Buffier ;* c'eſt la ſageſſe elle-même qui parle ainſi dans ſon premier chapitre des Proverbes.

Voilà un proverbe bien vilain, dit M. de *Maiſons*, vous vous croyez donc la ſageſſe parce que vous riez à la mort d'autrui ! prenez garde qu'on ne rie à la vôtre.

Ce jeune homme de la plus grande eſpérance a été prophète. On a ri à la mort du janſéniſme et du moliniſme, et de la grace concomitante, et de la médicinale, et de la ſuffiſante, et de l'efficace.

Quelle lumière s'eſt levée ſur l'Europe depuis quelques années ? Elle a d'abord éclairé preſque tous les princes du Nord. Elle eſt deſcendue même juſque dans les univerſités. C'eſt la lumière du ſens commun.

De tant de diſputeurs éternels, *Paſcal* ſeul eſt reſté, parce que ſeul il était un homme de génie. Il eſt encore debout ſur les ruines de ſon ſiècle.

Mais l'autre génie qui a commenté depuis peu quelques-unes de ſes penſées, et qui les

z données dans un meilleur ordre, eſt, ce me ſemble, autant au-deſſus du géomètre *Paſcal*, que la géométrie de nos jours eſt au-deſſus de celle des *Roberval*, des *Fermat*, et des *Deſcartes*.

Je crois rendre un grand ſervice à l'eſprit humain en feſant réimprimer cet *Eloge de Paſcal*, qui eſt un portrait fidèle bien plutôt qu'un éloge.

Il n'appartenait qu'à ce peintre de deſſiner de tels traits. Peu de connaiſſeurs démêleront d'abord l'art et la beauté du pinceau.

Je joins les penſées du peintre à celles de *Paſcal*, telles qu'il les a imprimées lui-même. Elles ne ſont pas dans le même goût; mais je crois qu'elles ont plus de vérité et de force. *Paſcal* eſt commenté par un géomètre plus profond que lui, et par un philoſophe, j'oſe le dire, beaucoup plus ſage. Ce philoſophe véritable tient *Paſcal* dans ſa balance, et il eſt plus fort que celui qu'il pèſe.

Le louant eſt plus véritablement philoſophe que le loué; cet éditeur écrit comme le ſecrétaire de *Marc-Aurèle*, et *Paſcal* comme le ſecrétaire de Port-royal. L'un ſemble aimer la rectitude et l'honnêteté pour elles-mêmes, l'autre par eſprit de parti. L'un eſt homme et veut rendre la nature humaine honorable; l'autre eſt chrétien parce qu'il eſt janſéniſte.

Tous deux ont de l'enthouſiaſme et embouchent la trompette ; l'auteur des notes pour agrandir notre eſpèce, et *Paſcal* pour l'anéantir. *Paſcal* a peur, et il ſe ſert de toute la force de ſon eſprit pour inſpirer ſa peur ; l'autre s'abandonne à ſon courage et le communique. Que puis-je conclure ? que *Paſcal* ſe portait mal, et que l'autre ſe porte bien.

Bonne ou mauvaiſe ſanté
Fait notre philoſophie.

Après le ſecond paragraphe de l'article III des penſées, on trouvera une diſſertation attribuée à M. de *Fontenelle*, ſur un objet qui doit profondément intéreſſer tous les hommes. Je ne crois pas que *Fontenelle* ſoit l'auteur d'un ouvrage ſi mâle et ſi plein. Ce que je ſais, c'eſt qu'il faut le lire comme un juge impartial, éclairé et équitable lirait le procès du genre-humain.

Ce livre n'eſt pas fait pour ceux qui n'aiment que les lectures frivoles. Et tout homme frivole ou faible ou ignorant, qui oſera le lire et le méditer, ſera peut-être étonné d'être changé en un autre homme.

Lecteurs ſages, remarquez que *Paſcal*, ce coryphée des janſéniſtes, n'a dit dans tout ce livre ſur la religion chrétienne que ce qu'ont

dit les jéſuites. Il l'a dit ſeulement avec une éloquence plus ſerrée et plus mâle.

Mais peut-on s'aveugler à ce point, et être aſſez fanatique pour ne faire ſervir ſon eſprit qu'à vouloir aveugler le reſte des hommes ! Grand Dieu ! un reſte d'Arabes voleurs, ſanguinaires, ſuperſtitieux et uſuriers, ſerait le dépoſitaire de tes ſecrets ! Cette horde barbare ſerait plus ancienne que les ſages Chinois, que les brachmanes qui ont enſeigné la terre, que les Egyptiens qui l'ont étonnée par leurs immortels monumens ! Cette chétive nation ſerait digne de nos regards pour avoir conſervé quelques fables ridicules et atroces, quelques contes abſurdes infiniment au-deſſous des fables indiennes et perſannes ! et c'eſt cette horde d'uſuriers fanatiques qui vous en impoſe, *ô Paſcal !* et vous donnez la torture à votre eſprit, vous falſifiez l'hiſtoire, vous faites dire à ce miſérable peuple tout le contraire de ce que ſes livres ont dit ! Vous lui imputez tout le contraire de ce qu'il a fait ! et cela pour plaire à quelques janſéniſtes qui ont ſubjugué votre imagination ardente, et perverti votre raiſon ſupérieure.

Port-royaliſtes et ignaciens, tous ont prêché les mêmes dogmes ; tous ont crié : Croyez aux livres juifs dictés par DIEU même, et déteſtez le judaïſme. Chantez les prières juives

que vous n'entendez point, et croyez que le peuple de DIEU a condamné votre Dieu à mourir à une potençe. Croyez que votre Dieu juif, la ſeconde perſonne de DIEU, coéternel avec DIEU le père, et né d'une vierge juive, a été engendré par une troiſième perſonne de DIEU, et qu'il a eu cependant des frères juifs qui n'étaient que des hommes. Croyez qu'étant mort par le ſupplice le plus infame, il a par ce ſupplice même ôté de deſſus la terre tout péché et tout mal, quoique depuis lui et en ſon nom la terre ait été inondée de plus de crimes et de malheurs que jamais.

Les fanatiques de Port-royal et les fanatiques jéſuites ſe ſont réunis pour prêcher ces dogmes étranges avec le même enthouſiaſme; et en même temps il ſe ſont fait une guerre mortelle. Ils ſe ſont mutuellement anathématiſés avec fureur, juſqu'à ce qu'une de ces deux factions dépoſſédées ait enfin détruit l'autre.

Souvenez-vous, ſages lecteurs, des temps mille fois plus horribles de ces énergumènes nommés papiſtes et calviniſtes, qui prêchaient le fond des mêmes dogmes, et qui ſe pourſuivirent par le fer, par la flamme et par le poiſon pendant deux cents années, pour quelques mots différemment interprétés. Songez que ce fut en allant à la meſſe et pour

la meſſe, qu'on égorgea tant d'innocens, tant de mères, tant d'enfans, dans la croiſade contre les Albigeois; que les aſſaſſins de tant de rois ne les ont aſſaſſinés que pour la meſſe. Ne vous y trompez pas, les convulſionnaires qui reſtent encore en feraient tout autant, s'ils avaient pour apôtres les mêmes têtes brûlantes qui mirent le feu à la cervelle de *Damiens*.

O Paſcal! voilà ce qu'ont produit les querelles interminables ſur des dogmes, ſur des myſtères qui ne pouvaient produire que des querelles. Il n'y a pas un article de foi qui n'ait enfanté une guerre civile.

Paſcal a été géomètre et éloquent: la réunion de ces deux grands mérites était alors bien rare; mais il n'y joignait pas la vraie philoſophie. L'auteur de l'éloge indique avec adreſſe ce que j'avance hardiment. Il vient enfin un temps de dire la vérité

CONNAISSANCE

CONNAISSANCE

DES BEAUTÉS ET DES DEFAUTS

DE

LA POESIE

ET DE L'ELOQUENCE

DANS LA LANGUE FRANÇAISE.

AVERTISSEMENT

DES EDITEURS.

LES ouvrages qui terminent ce volume ont été conſtamment attribués à M. de *Voltaire ;* et comme nous n'avons aucune preuve qu'ils ne ſoient pas de lui, nous les plaçons dans cette édition.

Celui qui a pour titre, *Connaiſſance des beautés et des défauts de la poëſie et de l'éloquence dans la langue françaiſe*, nous ſemble avoir été fait ſous les yeux de M. de *Voltaire* par un de ſes élèves. On y retrouve les mêmes principes de goût, les mêmes opinions que dans ſes ouvrages ſur la littérature. Il parut dans un temps où M. de *Voltaire* avait à combattre une cabale nombreuſe, acharnée, formée par les hommes de lettres les plus célèbres, n'ayant d'autre appui que celui de quelques jeunes gens en qui l'enthouſiaſme pour ſon génie l'emportait ſur la jalouſie, ou qu'il s'était attachés par des bienfaits. On voit par ſes lettres qu'il leur donnait quelquefois le plan, et les principales idées des ouvrages qu'il déſirait oppoſer à ſes ennemis.

Le Panégyrique de St *Louis* a paſſé pour être de M. de *Voltaire* dans le temps où il fut prononcé. Les traits heureux répandus dans cet ouvrage, l'eſprit philoſophique qui y règne, et qui était alors inconnu dans la chaire ; le ſtyle qui eſt à la fois ſimple et noble, mais éloigné de ce ſtyle oratoire, ſi propre à cacher ſous la pompe des mots le vide des idées ; tout cela nous porte à croire que cette opinion n'était pas deſtituée de fondement. On prétend que le prédicateur avait conſulté M. de *Voltaire* ſur un panégyrique qu'il avait fait lui-même : dans un moment d'humeur contre le mauvais ſtyle de ce ſermon, M. de *Voltaire* le jeta au feu. Cependant l'auteur, qui avait fondé ſur le ſuccès de ſon diſcours l'eſpérance de ſa fortune, était au déſeſpoir ; il fallait avoir un autre panégyrique, et l'apprendre en huit jours. M. de *Voltaire* eut pitié de lui, et fit en deux jours le diſcours qu'on trouve ici, et qui eut alors beaucoup de ſuccès.

CONNAISSANCE

DES BEAUTÉS ET DES DEFAUTS

DE

LA POESIE

ET DE L'ELOQUENCE.

AYANT accompagné en France pluſieurs jeunes étrangers, j'ai toujours tâché de leur inſpirer le bon goût, qui eſt ſi cultivé dans notre nation, et de leur faire lire avec fruit les meilleurs auteurs. C'eſt dans cet eſprit que j'ai fait ce recueil, pour l'utilité de ceux qui veulent connaître les vraies beautés de la langue françaiſe et en bien ſentir les charmes.

On ne peut ſe flatter de connaître une langue qu'à proportion du plaiſir qu'on éprouve en liſant; mais cette facilité ne s'acquiert pas tout d'un coup; elle reſſemble aux jeux d'adreſſe, dans leſquels on ne ſe plaît que lorſqu'on y réuſſit.

J'ai vu pluſieurs étrangers à Paris ne pas diſtinguer ſi une tragédie était écrite dans le ſtyle des *Racines* et des *Voltaires*, ou dans celui

des *Danchets* et des *Pellegrins*. Je les ai vus acheter les romans nouveaux au lieu de Zaïde. Je me ſuis aperçu que dans beaucoup de pays étrangers, les perſonnes les plus inſtruites n'avaient pas un goût sûr, et qu'elles me citaient ſouvent avec complaiſance les plus mauvais paſſages des auteurs célèbres, ne pouvant diſtinguer dans eux les diamans vrais d'avec les faux. J'ai donc cru rendre ſervice à ceux qui voyagent et à ceux qui parlent français dans la plupart des cours de l'Europe, en mettant ſous leurs yeux des pièces de comparaiſon tirées des auteurs les plus approuvés qui ont traité les mêmes ſujets; c'eſt de toutes les méthodes que j'ai employées auprès des jeunes gens, celle qui m'a toujours le plus réuſſi; mais ces pièces de comparaiſon ſeraient inutiles pour former l'eſprit de la jeuneſſe, ſi elles n'étaient accompagnées de réflexions, qui aident des yeux peu accoutumés à bien obſerver ce qu'ils voient.

Je liſais, par exemple, il n'y a pas long-temps, avec un jeune comte de l'Empire, qui donne les plus grandes eſpérances, les traductions que *Malherbe* et *Racan* ont faites de cette ſtrophe d'*Horace*.

Pallida mors æquo pulſat pede
Pauperum tabernas regumque turres,
O beate Sexti.

Voici la traduction de *Racan.*

Les lois de la mort ſont fatales
Auſſi-bien aux maiſons royales
Qu'aux taudis couverts de roſeaux.
Tous nos jours ſont ſujets aux Parques ;
Ceux des bergers et des monarques
Sont coupés des mêmes ciſeaux.

Celle de *Malherbe* eſt plus connue.

Le pauvre en ſa cabane, où le chaume le couvre,
Eſt ſujet à ſes lois ;
Et la garde qui veille aux barrières du louvre
N'en défend pas nos rois.

Je fus obligé de faire voir à ce jeune homme pourquoi les vers de *Malherbe* l'emportent ſur ceux de *Racan.*

En voici les raiſons. 1°. *Malherbe* commence par une image ſenſible,

Le pauvre en ſa cabane, où le chaume le couvre.

et *Racan* commence par des mots communs qui ne font point d'image, qui ne peignent rien.

Les lois de la mort ſont fatales ; nos jours ſont ſujets aux parques. Termes vagues, diction impropre, vice de langage ; rien n'eſt plus faible que ces vers.

2°. Les expreſſions de *Malherbe* embelliſſent les choſes les plus baſſes. *Cabane* eſt agréable et du beau ſtyle, et *taudis* eſt une expreſſion du peuple.

3°. Les vers de *Malherbe* ſont plus harmonieux; et j'oſerais même les préférer à ceux d'*Horace*, s'il eſt permis de préférer une copie à un original. Je défendrais en cela mon opinion, en feſant remarquer que *Malherbe* finit ſa ſtance par une image pompeuſe, et qu'*Horace* laiſſe peut-être tomber la ſienne avec *O beate Sexti*. Mais en accordant cette petite ſupériorité à un vers de *Malherbe*, j'étais bien éloigné de comparer l'auteur à *Horace*. Je ſais trop la diſtance infinie qui eſt de l'un à l'autre. Un peintre flamand peut peindre un arbre auſſi-bien que *Raphaël*. Il ne ſera pas pour cela égal à *Raphaël*.

Ayant donc éprouvé que ces petites diſcuſſions contribuaient beaucoup à former et à fixer le goût de ceux qui voulaient s'inſtruire de bonne foi, et ſe procurer les vrais plaiſirs de l'eſprit, je vais ſur ce plan choiſir par ordre alphabétique les morceaux de poëſie et de proſe qui me paraiſſent les plus propres à donner de grandes idées et à élever l'ame, à lui inſpirer cet attendriſſement qui adoucit les mœurs, et qui rend le goût de la vertu et de la vérité plus ſenſible. Je mêlerai même

quelquefois à ces pièces de proſe et de poëſie de petites digreſſions ſur certains genres de littérature, afin de rendre l'ouvrage d'une utilité plus étendue, et je tirerai la plupart de mes exemples des auteurs que j'appelle claſſiques ; je veux dire des auteurs qu'on peut mettre au rang des anciens qu'on lit dans les claſſes, et qui ſervent à former la jeuneſſe. Je cherche à l'inſtruire dans la langue vivante autant qu'on l'inſtruit dans les langues mortes.

AMITIÉ.

IL y a lieu d'être ſurpris que ſi peu de poëtes et d'écrivains aient dit en faveur de l'*amitié* des choſes qui méritent d'être retenues. Je n'en trouve ni dans *Corneille*, ni dans *Racine*, ni dans *Boileau*, ni dans *Molière*. *La Fontaine* eſt le ſeul poëte célèbre du ſiècle paſſé qui ait parlé de cette conſolation de la vie. Il dit à la fin de la fable *des deux amis* :

Qu'un ami véritable eſt une douce choſe !
Il cherche vos beſoins au fond de votre cœur ;
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même ;
Un ſonge, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

Le ſecond vers eſt le meilleur, ſans contredit, de ce paſſage. Le mot de *pudeur* n'eſt pas propre : il fallait *honte*. On ne peut dire, j'ai la *pudeur* de parler devant vous, au lieu de j'ai *honte* de parler devant vous; et on ſent d'ailleurs que les derniers vers ſont faibles ; mais il règne dans ce morceau, quoique défectueux, un ſentiment tendre et agréable, un air aiſé et familier, propre au ſtyle des fables.

Je trouve dans la Henriade un trait ſur l'amitié beaucoup plus fort.

Il aimait non en roi, non en maître ſévère,
Qui permet qu'on aſpire à l'honneur de lui plaire,
Et de qui le cœur dur et l'inflexible orgueil
Croit le ſang d'un ſujet trop payé d'un coup d'œil:
Henri de l'amitié ſentit les nobles flammes ;
Amitié, don du ciel, plaiſir des grandes ames ;
Amitié que les rois, ces illuſtres ingrats,
Sont aſſez malheureux pour ne connaître pas.

Cela eſt dans un goût plus mâle, plus élevé que le paſſage de *la Fontaine*. Il eſt aiſé de ſentir la différence des deux ſtyles qui conviennent chacun à leur ſujet.

Mais j'avoue que j'ai vu des vers ſur l'amitié qui me paraiſſent infiniment plus agréables. Ils ſont tirés d'une épître imprimée dans les œuvres de M. de *Voltaire*.

Pour les cœurs corrompus l'amitié n'eſt point faite ;
O tranquille amitié, félicité parfaite,
Seul mouvement de l'ame où l'excès ſoit permis,
Corrige les défauts qu'en moi le ciel a mis ;
Compagne de mes pas dans toutes mes demeures,
Et dans tous les états, et dans toutes les heures ;
Sans toi tout homme eſt ſeul ; il peut par ton appui
Multiplier ſon être, et vivre dans autrui.
Amitié, don du ciel, et paſſion du ſage,
Amitié, que ton nom couronne cet ouvrage,
Qu'il préſide à mes vers comme il règne en mon cœur.

Il y a dans ce morceau une douceur bien plus flatteuſe que dans l'autre. Le premier ſemble plutôt la ſatire de ceux qui n'aiment pas, et le ſecond eſt le véritable éloge de l'amitié. Il échauffe le cœur. On en aime mieux ſon ami quand on a lu ce paſſage.

Que j'aime ce vers !

Multiplier ſon être, et vivre dans autrui.

Qu'il me paraît nouveau de dire que l'amitié doit être la ſeule paſſion du ſage ; en effet, ſi l'amitié ne tient pas de la paſſion, elle eſt froide et languiſſante, ce n'eſt plus qu'un commerce de bienſéance.

Il ſera utile de comparer tous ces morceaux avec ce que dit *ſur l'amitié* madame la marquiſe

de *Lambert*, dame très-reſpectable par ſon eſprit et par ſa conduite, et qui mettait l'amitié au rang des premiers devoirs.

» La parfaite amitié nous met dans la » néceſſité d'être vertueux. Comme elle ne ſe » peut conſerver qu'entre perſonnes eſtima- » bles, elle vous force à leur reſſembler. Vous » trouverez dans l'amitié la ſureté du bon » conſeil, l'émulation du bon exemple, le » partage dans vos douleurs, le ſecours dans » vos beſoins. »

Il eſt vrai que ce morceau de proſe ne peut faire le même plaiſir ni à l'oreille ni à l'ame, que les vers que j'ai cités. *La ſentence*, dit Montagne, *preſſée aux pieds nombreux de la poëſie, élance mon ame d'une plus vive ſecouſſe.* J'ajouterai encore que les beaux vers en français ſont preſque toujours plus corrects que la proſe. La raiſon en eſt que la difficulté des vers produit une grande attention dans l'eſprit d'un bon poëte, et de cette attention continue ſe forme la pureté du langage; au lieu que dans la proſe, la facilité entraîne l'écrivain et fait commettre des fautes.

Il y a, par exemple, une faute de logique dans cette phraſe.

Comme l'amitié ne peut ſe conſerver qu'entre perſonnes eſtimables, elle vous force à leur reſſembler.

Si vous êtes déjà ami, vous êtes donc une de ces perſonnes eſtimables. *A leur reſſembler* n'eſt donc pas juſte. Je crois qu'il fallait dire :

L'amitié ne ſe pouvant conſerver qu'entre des cœurs eſtimables, elle vous force à l'être toujours.

Le partage dans vos douleurs eſt encore une faute contre la langue ; il fallait dire, on *partage vos douleurs*, on *prévient vos beſoins*. Ces obſervations qu'on doit faire ſur tout ce qu'on lit, ſervent à étendre l'eſprit d'un jeune homme et à le rendre juſte. Car le ſeul moyen de s'accoutumer à bien juger dans les grandes choſes, eſt de ne ſe permettre aucun faux jugement dans les petites.

Je ne puis m'empêcher de rapporter encore un paſſage ſur l'amitié, que je trouve plus tendre encore que ceux que j'ai cités. Il eſt à la fin d'une de ces épîtres familières en vers, pour leſquelles M. de *Voltaire* me paraît avoir un génie particulier,

Loin de nous à jamais ces mortels endurcis,
Indignes du beau nom, du ſacré nom d'amis,
Ou toujours remplis d'eux, ou toujours hors d'eux-mêmes,
Au monde, à l'inconſtance, ardens à ſe livrer ;
Malheureux, dont le cœur ne ſait pas comme on aime,
Et qui n'ont point connu la douceur de pleurer.

AMOUR.

JE me garderai bien, en voulant former des jeunes gens, de citer ici des deſcriptions de l'amour, plus capables de corrompre le cœur que de perfectionner le goût. Je donnerai deux portraits de l'amour tirés de deux célèbres poëtes, dont l'un, qui eſt feu *Rouſſeau*, n'a pas toujours parlé avec tant de bienſéance; et l'autre, qui eſt M. de *Voltaire*, a ce me ſemble toujours fait aimer la vertu dans ſes écrits.

Portrait de l'Amour, tiré de la volière de Rouſſeau, ou de l'épître à madame d'Uſſé.

JADIS ſans *choix*, (*a*) les humains diſperſés,
Troupe féroce et nourrie au carnage,
Du ſeul inſtinct ſuivaient la loi ſauvage,
Se renfermaient dans les antres cachés,
Et de leurs troncs par la faim arrachés, (*b*)
Allaient, errans au gré de la nature,
Avec les ours diſputer la pâture;
De ce chaos l'Amour *réparateur*, (*c*)
Fut de leurs lois le premier fondateur:

(*a*) Terme oiſeux. (*b*) Vers dur. (*c*) Impropre.

Il fut fléchir leurs humeurs indociles,
Les réunir dans l'enceinte des villes,
Des premiers arts leur donna les leçons,
Leur enſeigna l'*uſage* (*d*) des moiſſons.
Chez eux logea l'Amitié ſecourable,
Avec la paix, ſa ſœur inſéparable;
Et devant tout, dans les terreſtres lieux,
Fit reſpecter l'autorité des Dieux.
Tel fut ici le ſiècle de *Cibelle*.
Mais à ce (*e*) *Dieu* la terre enfin rebelle,
Se rebuta d'une ſi douce loi,
Et de ſes mains voulut ſe faire un roi.
Tout auſſitôt, évoqué par la Haine,
Sort de ſes flancs un monſtre à forme humaine,
Reſte dernier de ces cruels Typhons,
Jadis formés dans ces gouffres profonds.
D'un faible enfant il a le front timide;
Dans ſes yeux brille une douceur perfide;
Nouveau Prothée, à toute heure, en tous lieux,
Sous un faux maſque il abuſe nos yeux.
D'abord voilé d'une crainte ingénue,
Humble captif, il rampe, il s'inſinue;
Puis tout-à-coup, impérieux vainqueur,
Porte le trouble et l'effroi dans le cœur:
Les trahiſons, la noire tyrannie,
Le déſeſpoir, la peur, l'ignominie,

(*d*) Impropre. (*e*) *Dieu* eſt trop près de *Cibelle*

Et le tumulte, au regard effaré,
Suivent ſon char de ſoupçons entouré.
Ce fut ſur lui que la terre *ennemie*,
De ſa révolte *appuya l'infamie*; (*f*)
Bientôt ſéduits par ſes trompeurs appas,
Les *flots* d'humains *marchèrent* (*g*) ſur ſes pas.
L'Amour par lui dépouillé de puiſſance,
Remonte au ciel, ſéjour de ſa naiſſance.

Temple de l'Amour, tiré de la Henriade.

SUR les bords fortunés de l'antique Idalie,
Lieux où finit l'Europe et commence l'Aſie,
S'élève un vieux palais, reſpecté par les temps :
La nature en poſa les premiers fondemens ;
Et l'art ornant depuis la ſimple architecture,
Par ſes travaux hardis ſurpaſſa la nature.
Là, tous les champs voiſins, peuplés de myrtes verds,
N'ont jamais reſſenti l'outrage des hivers.
Par-tout on voit mûrir, par-tout on voit éclore,
Et les fruits de Pomone, et les préſens de Flore ;
Et la terre n'attend, pour donner ſes moiſſons,
Ni les vœux des humains, ni l'ordre des ſaiſons.
L'homme y ſemble goûter, dans une paix profonde,
Tout ce que la nature, aux premiers jours du monde,

(*f*) Mots impropres.
(*g*) Les flots ne marchent pas.

De

De ſa main bienfeſante accordait aux humains,
Un éternel repos, des jours purs et ſereins,
Les douceurs, les plaiſirs que promet l'abondance,
Les biens du premier âge, hors la ſeule innocence.
On entend pour tout bruit des concerts enchanteurs,
Dont la molle harmonie inſpire les langueurs;
Les voix de mille amans, les chants de leurs maîtreſſes,
Qui célèbrent leur honte et vantent leurs faibleſſes.
Chaque jour on les voit, le front paré de fleurs,
De leur aimable maître implorer les faveurs;
Et dans l'art dangereux de plaire et de ſéduire,
Dans ſon temple à l'envi s'empreſſer de s'inſtruire.
La flatteuſe Eſpérance, au front toujours ſerein,
A l'autel de l'Amour les conduit par la main.
Près du temple ſacré, les Graces demi-nues
Accordent à leurs voix leurs danſes ingénues;
La molle Volupté ſur un lit de gazons,
Satisfaite et tranquille écoute leurs chanſons.
On voit à ſes côtés le Myſtère en ſilence,
Le Sourire enchanteur, les Soins, la Complaiſance,
Les Refus attirans, et les tendres Déſirs,
Plus doux, plus ſéduiſans encor que les Plaiſirs.
De ce temple fameux telle eſt l'aimable entrée;
Mais lorſqu'en avançant ſous la voûte ſacrée,
On porte au ſanctuaire un pas audacieux,
Quel ſpectacle funeſte épouvante les yeux!
Ce n'eſt plus des Plaiſirs la troupe aimable et tendre;
Leurs concerts amoureux ne s'y font plus entendre;

Les Plaintes, les Dégoûts, l'Imprudence, la Peur,
Font de ce beau ſéjour un ſéjour plein d'horreur.
La ſombre Jalouſie, au teint pâle et livide,
Suit d'un pied chancelant le Soupçon qui la guide:
La Haine et le Courroux, répandant leur venin,
Marchent devant ſes pas un poignard à la main.
La Malice les voit, et d'un ſouris perfide,
Applaudit en paſſant à leur troupe homicide.
Le Repentir les fuit, déteſtant leurs fureurs,
Et baiſſe, en ſoupirant, ſes yeux mouillés de pleurs.
C'eſt-là, c'eſt au milieu de cette cour affreuſe,
Des plus tendres plaiſirs, compagne malheureuſe,
Que l'Amour a choiſi ſon ſéjour éternel, &c.

Ces deux deſcriptions morales de l'amour n'en ſont pas moins intéreſſantes pour cela. Celle qui eſt tirée de la Henriade eſt plus pittoreſque que l'autre, et d'un ſtyle plus coulant et plus correct; mais elle ne me paraît pas écrite avec plus d'énergie. Il y a ſeulement je ne ſais quoi de plus doux et de plus intéreſſant.

Non ſatis eſt pulchra eſſe poëmata, dulcia ſunto.

Il faut voir à préſent comment l'archevêque de Cambrai, l'illuſtre *Fénélon*, auteur du Télémaque, a traité le même ſujet. Il a auſſi parlé de l'amour et de ſon temple.

» On me conduisit au temple de la déesse,
» elle en a plusieurs dans cette île ; car elle
» est particulièrement adorée à Cythère, à
» Idalie, et à Paphos. C'est à Cythère que je
» fus conduit. Le temple est tout de marbre ;
» c'est un parfait péristile : les colonnes sont
» d'une grosseur et d'une hauteur qui rendent
» cet édifice très-majestueux ; au-dessus de
» l'architrave et de la frise, sont à chaque
» face de grands frontons où l'on voit en bas-
» relief toutes les agréables aventures de la
» déesse ; à la porte du temple est sans cesse
» une foule de peuples qui viennent faire
» leurs offrandes. On n'égorge jamais dans
» l'enceinte du lieu sacré aucune victime.
» On n'y brûle point comme ailleurs la
» graisse des genisses et des taureaux. On n'y
» répand jamais leur sang. On présente seu-
» lement devant l'autel les bêtes qu'on offre,
» et on n'en peut offrir aucune qui ne soit
» jeune, blanche, sans défauts, et sans tache.
» On les couvre de bandelettes de pourpre
» brodées d'or ; leurs cornes sont dorées, et
» ornées de bouquets de fleurs odoriférantes.
» Après qu'elles ont été présentées devant
» l'autel, on les renvoie dans un lieu écarté,
» où elles sont égorgées pour les festins des
» prêtres de la déesse.

» On offre auſſi toutes ſortes de liqueurs » parfumées, et du vin plus doux que le » nectar. Les prêtres ſont revêtus de longues » robes blanches, avec des ceintures d'or et » des franges de même au bas de leurs robes. » On brûle nuit et jour ſur leurs autels les » parfums les plus exquis de l'Orient, et ils » forment une eſpèce de nuage qui monte vers » le ciel. Toutes les colonnes du temple ſont » ornées de feſtons pendans. Tous les vaſes » qui ſervent au ſacrifice ſont d'or ; un bois » ſacré de myrtes environne le bâtiment ; il » n'y a que des jeunes garçons et des jeunes » filles d'une rare beauté qui puiſſent pré- » ſenter les victimes aux prêtres, et qui oſent » allumer le feu des autels : mais l'impudence » et la diſſolution déshonorent un temple ſi » magnifique. »

Je ne puis m'empêcher de convenir que cette deſcription eſt d'une grande froideur en comparaiſon de la poëſie que nous avons vue. Rien ne caractériſe ici le temple de l'amour. Ce n'eſt qu'une deſcription vague d'un temple en général. Il n'y a rien de moral que la dernière phraſe. Mais l'*impudence* et la *diſſolution* caractériſent la débauche et non pas l'amour. Tout le mérite de ce morceau me paraît conſiſter dans une proſe harmonieuſe ; mais elle manque de vie.

Tous ces exemples confirment de plus en plus que les mêmes choſes bien dites en vers, ou bien dites en proſe, ſont auſſi différentes qu'un vêtement d'or et de ſoie l'eſt d'une robe ſimple et unie; mais auſſi la médiocre proſe eſt encore plus au-deſſus des vers médiocres, que les bons vers ne l'emportent ſur la bonne proſe.

On m'a demandé ſouvent s'il y avait quelque bon livre en français, écrit dans la proſe poëtique du Télémaque. Je n'en connais point, et je ne crois pas que ce ſtyle pût être bien reçu une ſeconde fois. C'eſt, comme on l'a dit, une eſpèce bâtarde qui n'eſt ni poëſie ni proſe, et qui étant ſans contrainte, eſt auſſi ſans grande beauté; car la difficulté vaincue ajoute un charme nouveau à tous les agrémens de l'art. Le Télémaque eſt écrit dans le goût d'une traduction en proſe d'*Homère*, et avec plus de grace que la proſe de madame *Dacier;* mais enfin, c'eſt de la proſe qui n'eſt qu'une lumière très-faible devant les éclairs de la poëſie, et qui atteſte ſeulement l'impuiſſance de rendre les poëtes de l'antiquité en vers français.

AMBITION.

J'AURAIS dû, en ſuivant l'ordre alphabétique, traiter l'ambition avant l'amitié ; mais j'ai mieux aimé commencer par une vertu que par un vice. J'ai préféré le ſentiment à l'ordre. Je ne ſais pourquoi l'ambition eſt le ſujet de beaucoup plus de pièces de poëſie et d'éloquence que l'amitié ; n'eſt-ce point qu'on réuſſit mieux à caractériſer les paſſions funeſtes, que les doux penchans du cœur ? Il entre toujours de la ſatire dans ce qu'on dit de l'ambition. Quoi qu'il en ſoit, j'aime à voir dans la Henriade,

L'Ambition ſanglante, inquiète, égarée,
De trônes, de tombeaux, d'eſclaves entourée.

Mais que *la Fontaine* a de charmes dans un des prologues de ſes fables !

Deux démons à leur gré partagent notre vie,
Et de leur patrimoine ont chaſſé la raiſon ;
Je ne vois point de cœur qui ne leur ſacrifie.
Si vous me demandez leur état et leur nom,
J'appelle l'un *Amour*, et l'autre *Ambition*.
Cette dernière étend le plus loin ſon empire,
Car même elle entre dans l'amour.

Voilà des vers parfaits dans leur genre. Heureux les eſprits capables d'être touchés comme il faut de pareilles beautés, qui réuniſſent la ſimplicité et l'extrême éloquence!

Qu'on liſe encore dans Athalie ce que *Mathan* dit de ſon ambition.

J'approchai par degrés de l'oreille des rois,
Et bientôt en oracle on érigea ma voix :
J'étudiai leur cœur ; je flattai leurs caprices ;
Je leur ſemai de fleurs le bord des précipices ;
Près de leurs paſſions rien ne me fut ſacré ;
De meſure et de poids je changeais à leur gré, &c.

Je trouve l'ambition caractériſée plus en grand, et peinte dans ſon plus haut degré, dans la tragédie de Mahomet. C'eſt *Mahomet* qui parle.

Je ſuis ambitieux ; tout homme l'eſt ſans doute ;
Mais jamais roi, pontife, ou chef ou citoyen,
Ne conçut un projet auſſi grand le mien.
Chaque peuple à ſon tour a brillé ſur la terre,
Par les lois, par les arts, et ſurtout par la guerre.
Le temps de l'Arabie eſt à la fin venu.
Ce peuple généreux, trop long-temps inconnu,
Laiſſait dans ſes déſerts enſevelir ſa gloire ;
Voici les jours nouveaux marqués pour la victoire.
Vois du Nord au Midi l'univers déſolé ;
La Perſe encor ſanglante, et ſon trône ébranlé ;

L'Inde eſclave et timide, et l'Egypte abaiſſée ;
Des murs de Conſtantin la ſplendeur éclipſée.
Vois l'empire romain tombant de toutes parts ;
Ce grand corps déchiré, dont les membres épars,
Languiſſent diſperſés ſans honneur et ſans vie.
Sur les débris du monde élevons l'Arabie.
Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers.
Il faut un nouveau Dieu pour l'aveugle univers.
En Egypte Oſiris, Zoroaſtre en Aſie,
Chez les Crétois Minos, Numa dans l'Italie,
A des peuples ſans mœurs, et ſans culte et ſans rois,
Donnèrent aiſément d'inſuffiſantes lois.
Je viens après mille ans changer ces lois groſſières,
J'apporte un joug plus noble aux nations entières.
J'abolis les faux dieux ; et mon culte épuré,
De ma grandeur naiſſante eſt le premier degré.
Ne me reproches point de tromper ma patrie :
Je détruis ſa faibleſſe et ſon idolâtrie ;
Sous un roi, ſous un Dieu, je viens la réunir ;
Et pour la rendre illuſtre, il la faut aſſervir.

Voilà bien l'ambition à ſon comble ; celui qui parle ainſi veut être à la fois conquérant, légiſlateur, roi, pontife, et prophète ; et il y parvient. Il faut avouer que les autres deſſeins des plus grands-hommes ſont de bien petites vanités auprès de cette ambition. On ne peut la décrire avec plus de force et de juſteſſe.

Mathan

Mathan me paraît parler en ſubalterne, et *Mahomet* en maître du monde. J'obſerverai en paſſant que l'un et l'autre avouent le fond de leur erreur, ce qui n'eſt guère naturel; (1) mais ce défaut eſt bien plus grand dans *Mathan* que dans *Mahomet*. On ne dit point de ſoi qu'on eſt ſcélérat; mais on peut dire qu'on eſt ambitieux. La grandeur de l'objet ennoblit juſqu'à la fourberie même aux yeux des hommes.

ARMÉE.

JE ne vois guère de deſcription d'armée qui mérite notre attention dans les poëtes tragiques, que celles qu'on lit dans le Cid.

Cette obſcure clarté qui tombe des étoiles,
Enfin avec le flux nous fait voir trente voiles;
L'onde s'enfle *deſſous* (*a*) et d'un commun effort,
Les Maures et la mer *montent juſques* (*b*) au port.
On les laiſſe paſſer, tout leur paraît tranquille;
Point de ſoldat au port, point aux murs de la ville;

(1) L'auteur de cet article nous paraît trop ſévère. Tout homme qui prêche une religion eſt aux yeux de celui qui ne la croit pas, ou un imbécille ou un fripon. *Zopire* ne pouvait pas regarder *Mahomet* comme un ſot. En voulant paraître perſuadé, *Mahomet* ſe ferait donc bien plus avili devant *Zopire* qu'en lui avouant ſes projets ambitieux.

(*a*) Proſaïque. (*b*) Dur.

Notre profond ſilence abuſant leurs eſprits,
Ils n'oſent plus douter de nous avoir ſurpris.
Ils abordent ſans peur, ils ancrent, ils deſcendent,
Et courent ſe livrer aux mains qui les attendent.
Nous nous levons alors, et tous en même temps
Pouſſons juſques au ciel mille cris éclatans.
Les nôtres, à ces cris, de nos vaiſſeaux répondent;
Ils paraiſſent armés, les Maures ſe confondent;
L'épouvante les prend; à demi deſcendus,
Avant que de combattre ils s'eſtiment perdus.
Ils couraient au pillage, et rencontrent la guerre;
Nous les preſſons ſur l'eau, nous les preſſons ſur terre,
Et nous feſons courir des ruiſſeaux de leur ſang,
Avant qu'aucun réſiſte ou reprenne ſon rang.
Mais bientôt malgré nous leurs princes les rallient,
Leur courage renaît, et leurs terreurs s'oublient.
La honte de mourir ſans avoir combattu
Arrête leur déſordre et leur rend leur vertu.
Contre (*c*) *nous de pied ferme ils tirent* leurs alſanges,
De notre ſang au leur font *d'horribles mélanges;* (*d*).
Et la terre et le fleuve, et leur flotte et leur port,
Sont des champs de carnage où triomphe la mort.

Je crois que tout le monde tombera d'accord qu'il y a plus d'ame et de pathétique dans la deſcription d'une armée prête à attaquer, que fait l'illuſtre *Fénélon* au dixième

(*c*) Proſaïque. (*d*) Ce pluriel eſt vicieux.

livre des Aventures de Télémaque. Ce n'eſt point une deſcription circonſtanciée ; elle eſt vague, elle ne ſpécifie rien ; elle tient plus de la déclamation que de cet air de vérité qui a un ſi grand mérite : mais il a l'art de parler au cœur juſque dans l'appareil de la guerre.

» Pendant qu'ils raiſonnaient ainſi, on » entendit tout-à-coup un bruit confus de » chariots et de chevaux henniſſans, d'hommes » qui pouſſaient des hurlemens épouvanta- » bles, et des trompettes qui rempliſſaient » l'air d'un ton belliqueux. On s'écrie : *Voilà* » *les ennemis qui font un grand détour pour* » *éviter les paſſages gardés. Les voilà qui viennent* » *aſſiéger Salente.* Les vieillards et les femmes » paraiſſent conſternés. *Hélas !* diſaient-ils, » *fallait-il quitter notre chère patrie, la fertile* » *Crète, et ſuivre un roi malheureux au travers* » *de tant de mers, pour fonder une ville qui ſera* » *miſe en cendres comme Troies !* On voyait de » deſſus les murailles nouvellement bâties, » dans la vaſte campagne, briller au ſoleil » les caſques, les cuiraſſes et les boucliers » des ennemis. Les yeux en étaient éblouis. » On voyait auſſi les piques hériſſées qui » couvraient la terre, comme elle eſt couverte » par une abondante moiſſon que *Cérès* » prépare dans les campagnes d'Enna en » Sicile pendant les chaleurs de l'été, pour

» récompenſer le laboureur de toutes ſes peines.
» Déjà on remarquait les chariots armés de
» faux tranchantes, on diſtinguait facilement
» chaque peuple venu à cette guerre. »

Je ſuis bien plus ému ici par *Fénélon* que par *Corneille*. Ce n'eſt pas que les vers ne ſoient, à mérite égal, incomparablement au-deſſus de la proſe; mais ici la deſcription a un fond plus touchant que celle de *Corneille;* et il faut bien conſidérer qu'un acteur dans une pièce de théâtre ne doit preſque jamais s'exprimer comme un auteur qui parle à l'imagination du lecteur. Il faut ſentir combien *Corneille* et *Fénélon* avaient chacun un but différent.

Pour prouver inconteſtablement la ſupériorité de la poëſie ſur la proſe, dans le même genre de beautés, conſidérons ce même objet d'une armée en bataille dans le huitième chant de la Henriade.

Près des bords de l'Iton et des rives de l'Eure
Eſt un champ fortuné, l'amour de la nature:
La guerre avait long-temps reſpecté les tréſors
Dont Flore et les Zéphyrs embelliſſent ces bords.
Les bergers de ces lieux coulaient des jours tranquilles,
Au milieu des horreurs des diſcordes civiles:
Protégés par le ciel et par leur pauvreté,
Ils ſemblaient des ſoldats braver l'avidité;

Et sous leurs toits de chaume, à l'abri des alarmes,
N'entendaient point le bruit des tambours et des armes.
Les deux camps ennemis arrivent dans ces lieux:
La désolation par-tout marche avant eux;
De l'Eure et de l'Iton les ondes s'alarmèrent;
Les bergers pleins d'effroi dans les bois se cachèrent;
Et leurs tristes moitiés, compagnes de leurs pas,
Emportent leurs enfans gémissans dans leurs bras.
Habitans malheureux de ces bords pleins de charmes,
Du moins à votre roi n'imputez point vos larmes,
S'il cherche les combats c'est pour donner la paix:
Peuples, sa main sur vous répandra ses bienfaits.
Il veut finir vos maux, il vous plaint, il vous aime,
Et dans ce jour affreux il combat pour vous-même.
Les momens lui sont chers, il court dans tous les rangs
Sur un courtier fougueux plus léger que les vents,
Qui fier de son fardeau, du pied frappant la terre,
Appelle les dangers et respire la guerre.
On voyait près de lui briller tous ces guerriers,
Compagnons de sa gloire et ceints de ses lauriers:
D'Aumont qui sous cinq rois avait porté les armes;
Biron dont le seul nom répandait les alarmes;
Et son fils jeune encore, ardent, impétueux,
Qui depuis.... mais alors il était vertueux;
Sulli, Nangis, Crillon, ces ennemis du crime,
Que la Ligue déteste, et que la Ligue estime;
Turenne qui depuis, de la jeune Bouillon
Mérita dans Sedan la puissance et le nom;

Puiſſance malheureuſe et trop mal conſervée,
Et par Armand détruite auſſitôt qu'élevée.
Eſſex avec éclat paraît au milieu d'eux,
Tel que dans nos jardins un palmier ſourcilleux,
A nos ormes touffus mêlant ſa tête altière,
Etale les beautés de ſa tige étrangère.

. . . . . .

. . . . . .

Plus loin ſont la Trimouille, et Clermont, et Feuquières;
Le malheureux de Neſle, et l'heureux Leſdiguières;
D'Ailli, pour qui ce jour fut un jour ſi fatal.
Tous ces héros en foule attendaient le ſignal,
Et rangés près du roi, liſaient ſur ſon viſage,
D'un triomphe certain l'eſpoir et le préſage.
Mayenne en ce moment, inquiet, abattu,
Dans ſon cœur étonné cherche en vain ſa vertu:
Soit que de ſon parti connaiſſant l'injuſtice,
Il ne crût point le ciel à ſes armes propice;
Soit que l'ame en effet ait des preſſentimens,
Avant-coureurs certains des grands événemens:
Ce héros cependant, maître de ſa faibleſſe,
Déguiſait ſes chagrins ſous ſa fauſſe alégreſſe;
Il s'excite, il s'empreſſe, il inſpire aux ſoldats
Cet eſpoir généreux que lui-même il n'a pas.
D'Egmont auprès de lui, plein de la confiance
Que dans un jeune cœur fait naître l'imprudence,
Impatient déjà d'exercer ſa valeur,
De l'incertain Mayenne accuſait la lenteur.

Tel qu'échappé du ſein d'un riant pâturage,
Au bruit de la trompette animant ſon courage,
Dans les champs de la Thrace un courſier orgueilleux,
Indocile, inquiet, plein d'un feu belliqueux,
Levant les crins mouvans de ſa tête ſuperbe,
Impatient du frein, vole et bondit ſur l'herbe :
Tel paraiſſait Egmont ; une noble fureur
Eclate dans ſes yeux et brûle dans ſon cœur ;
Il s'entretient déjà de ſa prochaine gloire,
Il croit que ſon deſtin commande à la victoire :
Hélas ! il ne ſait point que ſon fatal orgueil
Dans les plaines d'Ivri lui prépare un cercueil.

Vers les Ligueurs enfin le grand Henri s'avance,
Et s'adreſſant aux ſiens qu'enflammait ſa préſence :
» Vous êtes nés Français, et je ſuis votre roi ;
Voilà nos ennemis, marchez, et ſuivez-moi :
Ne perdez point de vue, au fort de la tempête,
Ce panache éclatant qui flotte ſur ma tête ;
Vous le verrez toujours au chemin de l'honneur. »
A ces mots que le roi prononçait en vainqueur,
Il voit d'un feu nouveau ſes troupes enflammées,
Et marche en invoquant le grand Dieu des armées.

Sur les pas des deux chefs alors en même temps,
On voit des deux partis voler les combattans.
Ainſi lorſque des monts ſéparés par Alcide,
Les aquilons fougueux fondent d'un vol rapide ;
Soudain les flots émus de deux profondes mers,
D'un choc impétueux s'élancent dans les airs.

La terre au loin gémit, le jour fuit, le ciel gronde,
Et l'Africain tremblant craint la chute du monde.
Au mouſquet réuni le ſanglant coutelas
Déjà de tout côté porte un double trépas.
Cette arme que jadis, pour dépeupler la terre,
Dans Baïonne inventa le démon de la guerre,
Raſſemble en même temps, digne fruit de l'enfer,
Ce qu'ont de plus terrible, et la flamme et le fer.
On ſe mêle, on combat; l'adreſſe, le courage,
Le tumulte, les cris, la peur, l'aveugle rage,
La honte de céder, l'ardente ſoif du ſang,
Le déſeſpoir, la mort, paſſent de rang en rang.
L'un pourſuit un parent dans le parti contraire;
Là le frère en fuyant meurt de la main d'un frère:
La nature en frémit, et ce rivage affreux
S'abreuvait à regret de leur ſang malheureux.

Il y a dans cette deſcription plus de pathétique encore et plus de portraits touchans que dans le Télémaque. Ce morceau, *Habitans malheureux de ces bords pleins de charmes*, forme un mélange délicieux de tendreſſe et d'horreur. Le poëte met ici ſon art à rendre la guerre odieuſe, dans le temps même qu'il ſonne la charge; et qu'il inſpire l'ardeur du combat dans l'ame du lecteur. La comparaiſon *des deux mers qui ſe choquent* étonne l'imagination. La peinture *de la baïonnette au bout du fuſil* eſt

d'un goût nouveau, vrai et noble : c'eſt un des plus grands mérites de la poëſie de peindre les détails.

Verbis ea vincere magnum
Quàm ſit et angustis hunc addere rebus honorem.

ASSAUT.

CET art de peindre les détails et de décrire des choſes que la poëſie françaiſe évite communément, ſe trouve d'une manière bien ſenſible dans le récit d'un aſſaut donné aux faubourgs de Paris. *Henriade*, *chant VI.*

Du côté du levant bientôt Bourbon s'avance.
Le voilà qui s'approche et la mort le dévance.
Le fer avec le feu vole de toutes parts,
Des mains des aſſiégeans, et du haut des remparts.
Ces remparts menaçans, leurs tours et leurs ouvrages,
S'écroulent ſous les traits de ces brûlans orages :
On voit les bataillons rompus et renverſés,
Et loin d'eux dans les champs leurs membres diſperſés.
Ce que le fer atteint tombe réduit en poudre ;
Et chacun des partis combat avec la foudre.
Jadis avec moins d'art, au milieu des combats,
Les malheureux mortels avançaient leur trépas.
Avec moins d'appareil ils volaient au carnage,
Et le fer dans leurs mains ſuffiſait à leur rage.

De leurs cruels enfans l'effort induſtrieux
A dérobé le feu qui brûle dans les cieux.
On entendait gronder ces bombes effroyables,
Des troubles de la Flandre enfans abominables.
Dans ces globes d'airain le ſalpêtre enflammé
Vole avec la priſon qui le tient renfermé :
Il la briſe, et la mort en ſort avec furie.
Avec plus d'art encore et plus de barbarie,
Dans les antres profonds on a ſu renfermer
Des foudres ſouterrains tout prêts à s'allumer.
Sous un chemin trompeur, où volant au carnage,
Le ſoldat valeureux ſe fie à ſon courage,
On voit en un inſtant des abymes ouverts ;
De noirs torrens de ſoufre épandus dans les airs ;
Des bataillons entiers, par ce nouveau tonnerre,
Emportés, déchirés, engloutis ſous la terre.
Ce ſont-là les dangers où Bourbon va s'offrir ;
C'eſt par-là qu'à ſon trône il brûle de courir.
Ses guerriers avec lui dédaignent ces tempêtes :
L'enfer eſt ſous leurs pas, la foudre eſt ſur leurs têtes ;
Mais la gloire à leurs yeux vole à côté du roi ;
Ils ne regardent qu'elle, et marchent ſans effroi.
Mornai parmi les flots de ce torrent rapide,
S'avance d'un pas grave et non moins intrépide ;
Incapable à la fois de crainte et de fureur,
Sourd au bruit des canons, calme au ſein de l'horreur,
D'un œil ferme et ſtoïque il regarde la guerre
Comme un fléau du ciel, affreux, mais néceſſaire.

Il marche en philoſophe ou l'honneur le conduit,
Condamne les combats, plaint ſon maître, et le ſuit.
Ils deſcendent enfin dans ce chemin terrible,
Qu'un glacis teint de ſang rendait inacceſſible.
C'eſt-là que le danger ranime leurs efforts :
Ils comblent les foſſés de faſcines, de morts :
Sur ces morts entaſſés ils marchent, ils s'avancent ;
D'un cours précipité ſur la brèche ils s'élancent.
Armé d'un fer ſanglant, couvert d'un bouclier,
Henri vole à leur tête, et monte le premier.
Il monte : il a déjà de ſes mains triomphantes,
Arboré de ſes lis les enſeignes flottantes.
Les Ligueurs devant lui demeurent pleins d'effroi ;
Ils ſemblaient réſpecter leur vainqueur et leur roi :
Ils cédaient ; mais Mayenne à l'inſtant les ranime ;
Il leur montre l'exemple, il les rappelle au crime ;
Leurs bataillons ſerrés preſſent de toutes parts
Ce roi dont ils n'oſaient ſoutenir les regards.
Sur le mur avec eux la Diſcorde cruelle
Se baigne dans le ſang que l'on verſe pour elle.
Le ſoldat à ſon gré ſur ce funeſte mur,
Combattant de plus près, porte un trépas plus sûr.
Alors on n'entend plus ces foudres de la guerre,
Dont les bouches de bronze épouvantaient la terre ;
Un farouche ſilence, enfant de la fureur,
A ces bruyans éclats ſuccède avec horreur.
D'un bras déterminé, d'un œil brûlant de rage,
Parmi ſes ennemis chacun s'ouvre un paſſage.

On saisit, on reprend par un contraire effort,
Ce rempart teint de sang, théâtre de la mort,
Dans ses fatales mains la victoire incertaine
Tient encor près des lis l'étendard de Lorraine.
Les assiégeans surpris sont par-tout renversés,
Cent fois victorieux, et cent fois terrassés;
Pareils à l'Océan poussé par les orages,
Qui couvre à chaque instant et qui fuit ses rivages.

Il est visible que l'auteur a joûté contre le grand peintre *Homère* dans cette description; car, comme *Homère* s'attache à animer tout, et à peindre toutes les choses qui étaient en usage de son temps, le poëte français entre dans les détails de toutes les machines dont nous nous servons, chemin couvert attaqué, fascines portées, mines, bombes, tout est exprimé.

Mettons en parallèle ce morceau épique, avec la traduction d'une description à peu près semblable dans l'Iliade, et voyons comment *la Motte* a rendu le poëte grec.

Sous des chefs différens il range cinq cohortes,
Dont l'égale valeur assiége autant de portes.
Sur les nouveaux remparts, l'Argien plus vaillant,
De tout côté s'oppose aux coups de l'assaillant;
Hector veut le premier forcer avec Enée,
La porte qu'occupaient Ulysse, Idoménée,

Digne de Jupiter qui lui donna le jour ;
Sarpedon cherche Ajax juſqu'au haut d'une tour.
C'eſt en vain que des murs tombe une horrible grêle ;
C'eſt en vain que la pierre avec les traits ſe mêle ;
Rien ne peut réuſſir à les décourager,
La gloire à leurs regards efface le danger.
Appuyés l'un de l'autre, ils montent aux murailles ;
Les foſſés ſont bientôt comblés de funérailles.
Pluſieurs tombent mourans qui s'eſtiment heureux
D'aider leurs compagnons à s'élever ſur eux.

Courage, mes amis, criait le roi de Pile,
Courage, défendez notre dernier aſile ;
Soutenez bien l'honneur de vos premiers exploits,
Vos femmes, vos enfans, vous preſſent par ma voix.
Jupiter d'Ilion nous promit la ruine ;
Ne faites point mentir la promeſſe divine.

Le bruit ne laiſſait pas diſtinguer ſes diſcours,
Mais le ſon de ſa voix les animait toujours.

Des Troyens cependant l'opiniâtre audace,
Rend effort pour effort, menace pour menace ;
Et ſous leurs boucliers tout hériſſés de dards,
Ils atteignaient déjà le ſommet des remparts.

Malgré la ſéchereſſe de ces vers, on voit aiſément la richeſſe du fond du ſujet ; mais le pinceau de M. de *la Motte* n'eſt point moëlleux et n'a nulle force. Il règne dans tout ce qu'il fait un ton froid, didactique, qui devient

insupportable à la longue. Au lieu d'imiter les belles peintures d'*Homère*, et l'harmonie de ses vers, il s'amuse à considérer que *Nestor* dans la chaleur du combat pourrait n'être pas entendu ; et il croit avoir de l'esprit en disant : *le bruit ne laissait pas distinguer les discours.*

Le pis de tout cela est qu'il n'y a pas un mot dans *Homère*, ni de *Nestor* haranguant ni de plusieurs qui tombent mourans, et qui s'estiment heureux de servir d'échelle à leurs compagnons, ni d'effort pour effort et de menace pour menace; tout cela est de M. de *la Motte.*

Ses vers sont bas et prosaïques ; ils jettent même un ridicule sur l'action. Car c'est un portrait comique que celui d'un homme qui parle et qu'on n'entend point. Il faut avouer que *la Motte* a gâté tous les tableaux d'*Homère.* Il avait beaucoup d'esprit ; mais il s'était corrompu le goût par une très-mauvaise philosophie qui lui persuadait que l'harmonie, la peinture, et le choix des mots étaient inutiles à la poësie ; que pourvu que l'on cousît ensemble quelques traits communs de morale, on était au-dessus des plus grands poëtes. La véritable philosophie aurait dû lui apprendre, au contraire, que chaque art a sa nature propre, et qu'il ne fallait point traduire *Homère* avec

ſéchereſſe, comme il ſerait permis de traduire *Epictète.*

La Motte avait donné d'abord de très-grandes eſpérances par les premières odes qu'il compoſa; mais bientôt après il tomba dans le mauvais goût, et il devint un des plus mauvais auteurs. Il crut avoir corrigé *Homère.* Cet excès d'orgueil lui ayant mal réuſſi, il écrivit contre la poëſie. Il fut ſur le point de corrompre le goût de ſon ſiècle; car il avait eu l'adreſſe de ſe faire un parti conſidérable, et de ſe faire louer dans tous les journaux; mais ſa cabale eſt tombée avec lui. Le temps fait juſtice, et met toutes les choſes à leur place.

BATAILLE.

Les batailles ont tant de rapport avec ce que je viens de mettre ſous les yeux, que je ne m'étendrai pas ſur cet article. Je remarquerai ſeulement que l'on a toujours donné la préférence à *Homère* ſur *Virgile* pour cette grande partie du poëme épique.

Je ne ſais ſi le *Taſſe* n'eſt pas encore ſupérieur à *Homère* dans la deſcription des batailles. Quelles peintures vives et pénétrantes dans celle qui ſe donne au vingtième chant, et avec

quelle force ce grand homme ſe ſoutient au bout de ſa carrière!

Giace il cavallo al ſuo Signore appreſſo,
Giace il compagno appo il compagno eſtinto,
Giace il nemico appo il nemico, e ſpeſſo
Sul morto il vivo, e'l vincitor ſul vinto:
Non v'è ſilentio, e non v'è grido eſprèſſo,
Ma odi un non ſò che roco e indiſtinto,
Fremiti di furor, mormori d'ira,
Gemiti di chi langue, e di chi ſpira.

Que tout cela eſt vrai, terrible, paſſionné! pour moi, j'avoue que les deſcriptions d'*Homère* ne me ſemblent pas renfermer tant de beautés. Ce que j'aime dans la bataille d'Ivri, c'eſt la foule des comparaiſons et des métaphores rapides, les aventures touchantes jointes à l'horreur de l'action, la vertu ſtoïque de *Mornai*, oppoſée à la rage des combattans; l'éloge même de l'amitié au milieu du carnage, la clémence après la victoire, cela fait un tout que je ne rencontre point ailleurs. Je remarque, entre autres choſes qui m'ont frappé, cette fin de la bataille:

L'étonnement, l'eſprit de trouble et de terreur
S'empare en ce moment de leur troupe alarmée;
Il paſſe en tous les rangs, il s'étend ſur l'armée;

Les

Les chefs ſont effrayés, les ſoldats éperdus ;
L'un ne peut commander, l'autre n'obéit plus.
Ils jettent leurs drapeaux, ils courent, ſe renverſent,
Pouſſent des cris affreux, ſe heurtent, ſe diſperſent ;
Les uns ſans réſiſtance à leur vainqueur offerts,
Fléchiſſent les genoux et demandent des fers ;
D'autres d'un pas rapide évitant ſa pourſuite,
Juſqu'aux rives de l'Eure emportés dans leur fuite,
Dans les profondes eaux vont ſe précipiter,
Et courent au trépas qu'ils veulent éviter.
Les flots couverts de morts interrompent leur courſe,
Et le fleuve ſanglant remonte vers ſa ſource.

Je me ſuis toujours demandé pourquoi ces deſcriptions en vers me feſaient tant de plaiſir, pendant que les récits des batailles me cauſaient tant de langueur dans les hiſtoriens. La véritable raiſon, à mon ſens, c'eſt que les hiſtoriens ne peignent point comme les poëtes. Je vois dans *Mézerai* et dans *Daniel*, des régimens qui avancent et des corps de réſerve qui attendent, des poſtes pris, un ravin paſſé, et tout cela preſque toujours embrouillé. Mais de la vivacité, de la chaleur, de l'horreur, de l'intérêt, c'eſt ce qui ſe trouve dans l'hiſtoire, encore moins que l'exactitude.

CARACTERES

ET PORTRAITS.

LE plus beau caractère que j'aie jamais lu eſt malheureuſement tiré d'un roman, et même d'un roman qui en voulant imiter le Télémaque, eſt demeuré fort au-deſſous de ſon modèle. Mais il n'y a rien dans le Télémaque qui puiſſe à mon gré approcher du portrait de la reine d'Egypte, qu'on trouve dans le premier volume de *Séthos*.

» Elle ne s'eſt point laiſſé aller comme » bien des rois aux injuſtices, dans l'eſpoir » de les racheter par ſes offrandes : et ſa » magnificence à l'égard des dieux, a été » le fruit de ſa piété et non le tribut de ſes » remords. Au lieu d'autoriſer l'animoſité, » la vexation, la perſécution, par les conſeils » d'une piété mal entendue, elle n'a voulu » tirer de la religion que des maximes de » douceur, et elle n'a fait uſage de la ſévérité, » que ſuivant l'ordre de la juſtice générale, » et par rapport au bien de l'Etat. Elle a pra- » tiqué toutes les vertus des bons rois, avec » une défiance modeſte qui la laiſſait à peine » jouir du bonheur qu'elle procurait à ſes

» peuples. La défenſe glorieuſe des frontières,
» la paix affermie au dehors et au dedans du
» royaume, les embelliſſemens et les établiſ-
» ſemens de différentes eſpèces ne ſont ordi-
» nairement de la part des autres princes,
» que des effets d'une ſage politique que les
» dieux, juges du fond des cœurs, ne récom-
» penſent pas toujours; mais de la part de
» notre reine, toutes ces choſes ont été des
» actions de vertu, parce qu'elles n'ont eu
» pour principe que l'amour de ſes devoirs,
» et la vue du bonheur public. Bien loin de
» regarder la ſouveraine puiſſance comme un
» moyen de ſatisfaire ſes paſſions, elle a
» conçu que la tranquillité du gouvernement
» dépendait de la tranquillité de ſon ame,
» et qu'il n'y a que les eſprits doux et
» patiens qui ſachent ſe rendre véritablement
» maîtres des hommes. Elle a éloigné de ſa
» penſée toute vengeance; et, laiſſant à des
» hommes privés la honte d'exercer leur haine
» dès qu'ils le peuvent, elle a pardonné
» comme les dieux avec un plein pouvoir
» de punir. Elle a réprimé les eſprits rebelles,
» moins parce qu'ils réſiſtaient à ſes volontés,
» que parce qu'ils feſaient obſtacle au bien
» qu'elle voulait faire; elle a ſoumis ſes
» penſées aux conſeils des ſujets, et tous les
» ordres du royaume à l'équité de ſes lois,

» elle a désarmé les ennemis étrangers par
» son courage et par la fidélité à sa parole,
» et elle a surmonté les ennemis domestiques
» par sa fermeté et par l'heureux accomplisse-
» ment de ses projets. Il n'est jamais sorti de
» sa bouche ni un secret ni un mensonge, et
» elle a cru que la dissimulation nécessaire
» pour régner ne devait s'étendre que jusqu'au
» silence; elle n'a point cédé aux importu-
» nités des ambitieux, et les assiduités des
» flatteurs n'ont point enlevé les récompenses
» dues à ceux qui servaient leur patrie loin
» de sa cour. La faveur n'a point été en usage
» sous son règne; l'amitié même qu'elle a
» connue et cultivée ne l'a point emporté
» auprès d'elle sur le mérite, souvent moins
» affectueux et moins prévenant. Elle a fait
» des graces à ses amis, et elle a donné des
» postes importans aux hommes capables. Elle
» a répandu des honneurs sur les grands,
» sans les dispenser de l'obéissance, et elle a
» soulagé le peuple sans lui ôter la nécessité
» du travail. Elle n'a point donné lieu à des
» hommes nouveaux de partager avec le
» prince, et inégalement pour lui, les revenus
» de son Etat; et les derniers du peuple ont
» satisfait sans regret aux contributions pro-
» portionnées qu'on exigeait d'eux, parce
» qu'elles n'ont point servi à rendre leurs

» ſemblables plus riches, plus orgueilleux
» et plus méchans. Perſuadée que la provi-
» dence des dieux n'exclut point la vigilance
» des hommes, qui eſt un de ſes préſens, elle
» a prévenu les misères publiques par des
» proviſions régulières ; et rendant ainſi
» toutes les années égales, ſa ſageſſe a maî-
» triſé en quelque ſorte les ſaiſons et les élé-
» mens. Elle a facilité les négociations, entre-
» tenu la paix, et porté le royaume au plus
» haut point de la richeſſe et de la gloire,
» par l'accueil qu'elle a fait à tous ceux que
» la ſageſſe de ſon gouvernement attirait des
» pays les plus éloignés ; et elle a inſpiré à
» ſes peuples l'hoſpitalité qui n'était point
» encore aſſez établie chez les Egyptiens.

» Quand il s'eſt agi de mettre en œuvre
» les grandes maximes du gouvernement, et
» d'aller au bien général, malgré les incon-
» véniens particuliers, elle a ſubi avec une
» généreuſe indifférence les murmures d'une
» populace aveugle, ſouvent animée par les
» calomnies ſecrètes des gens plus éclairés
» qui ne trouvent pas leur avantage dans le
» bonheur public : haſardant quelquefois ſa
» propre gloire pour l'intérêt d'un peuple
» méconnaiſſant, elle a attendu ſa juſtifica-
» tion du temps ; et quoiqu'enlevée au com-
» mencement de ſa courſe, la pureté de ſes

» intentions, la juſteſſe de ſes vues, et la dili-
» gence de l'exécution, lui ont procuré l'avan-
» tage de laiſſer une mémoire glorieuſe, et
» un regret univerſel. Pour être plus en état
» de veiller ſur le total du royaume, elle a
» confié les premiers détails à des miniſtres
» ſurs, obligés de choiſir des ſubalternes qui
» en choiſiraient encore d'autres dont elle
» ne pouvait plus répondre elle-même, ſoit
» par l'éloignement, ſoit par le nombre.
» Ainſi, j'oſerai le dire devant nos juges
» et devant ſes ſujets qui m'entendent : ſi
» dans un peuple innombrable, tel que l'on
» connaît celui de Memphis et des cinq mille
» villes de la dynaſtie, il s'eſt trouvé contre
» ſon intention quelqu'un d'opprimé, non-
» ſeulement la reine eſt excuſable par l'impoſ-
» ſibilité de pourvoir à tout, mais elle eſt
» digne de louange en ce que, connaiſſant
» les bornes de l'eſprit humain, elle ne s'eſt
» point écartée du centre des affaires publi-
» ques, et qu'elle a réſervé toute ſon atten-
» tion pour les premières cauſes et pour les
» premiers mouvemens. Malheur aux princes
» dont quelques particuliers ſe louent quand
» le public a lieu de ſe plaindre ; mais les par-
» ticuliers même qui ſouffrent n'ont pas droit
» de condamner le prince quand le corps de
» l'Etat eſt ſain, et que les principes du

» gouvernement ſont ſalutaires. Cependant, » quelque irréprochable que la reine nous » ait paru à l'égard des hommes, elle n'attend » par rapport à vous, ô juſtes Dieux, ſon » repos et ſon bonheur que de votre clé- » mence. »

Comparez ce morceau au-portrait que fait *Boſſuet* de *Marie-Thérèſe*, reine de France, vous ſerez étonné de voir combien le grand maître d'éloquence eſt alors au-deſſous de l'abbé *Terraſſon*, qui ne paſſera pourtant jamais pour un auteur claſſique.

Portrait de Marie-Thérèſe.

» DIEU l'a élevée au faîte des grandeurs » humaines, afin de rendre la pureté et la » perpétuelle régularité de ſa vie plus écla- » tante et plus exemplaire; ainſi, ſa vie et ſa » mort également pleines de ſainteté et de » grace deviennent l'inſtruction du genre- » humain. Notre ſiècle n'en pouvait recevoir » de plus parfaite, parce qu'il ne voyait nulle » part dans une ſi haute élévation une » pareille pureté. C'eſt ce rare et merveilleux » aſſemblage que nous aurons à conſidérer » dans les deux parties de ce diſcours. Voici » en peu de mots ce que j'ai à dire de la plus » pieuſe des reines; et tel eſt le digne abrégé

» de ſon éloge. Il n'y a rien que d'auguſte
» dans ſa perſonne ; il n'y a rien que de pur
» dans ſa vie. Accourez, peuples ; venez
» contempler dans la première place du
» monde, la rare et majeſtueuſe beauté d'une
» vertu toujours conſtante dans une vie ſi
» égale. Il n'importe pas à cette princeſſe où
» la mort frappe ; on n'y voit point d'endroit
» faible par où elle pût craindre d'être ſurpriſe ;
» toujours vigilante, toujours attentive à
» DIEU ou à ſon ſalut, ſa mort ſi précipitée
» et ſi effroyable pour nous, n'avait rien de
» dangereux pour elle. Ainſi ſon élévation
» ne ſervira qu'à faire voir à tout l'univers,
» comme du lieu le plus éminent qu'on
» découvre dans ſon enceinte, cette impor-
» tante vérité, qu'il n'y a rien de ſolide ni
» de vraiment grand parmi les hommes que
» d'éviter le péché, et que la ſeule précau-
» tion contre les attaques de la mort, c'eſt
» l'innocence de la vie. C'eſt, Meſſieurs,
» l'inſtruction que nous donne dans ce tom-
» beau ou plutôt du plus haut des cieux,
» très-haute, très-excellente, très-puiſſante,
» et très-chrétienne princeſſe, *Marie-Thérèſe*
» *d'Autriche*, infante d'Eſpagne, reine de
» France et de Navarre. »

Il y a peu de choſes plus faibles que cet éloge, ſi ce n'eſt les oraiſons funèbres qu'on a faites

faites depuis les *Boſſuet* et les *Fléchier*. Il ne s'eſt guère trouvé après ces grands hommes, que de vains déclamateurs, qui manquaient de force et de grace dans l'eſprit et dans le ſtyle.

Les caractères ſont d'une difficulté et d'un mérite tout autre dans l'hiſtoire, que dans les romans et dans les oraiſons funèbres. On ſent aiſément qu'ils doivent être auſſi-bien écrits, et avoir de plus le mérite de la vraiſemblance. Rien n'eſt ſi fade que les portraits que fait *Maimbourg* de ſes héros. Il leur donne à tous de grands yeux bleus à fleur de tête, des nez aquilains, une bouche admirablement conformée, un génie perçant, un courage ardent et infatigable, une patience inépuiſable, une conſtance inébranlable.

Quelle différence, bon Dieu! entre tous ces fades portraits, et celui que fait de *Cromwell*, en deux mots, l'éloquent et intéreſſant hiſtorien de l'*Eſſai du ſiècle de Louis XIV!*

Les autres nations, dit-il, *crurent l'Angleterre enſevelie ſous ſes ruines, juſqu'au tems où elle devint tout-à-coup plus formidable que jamais, ſous la domination de Cromwell, qui l'aſſujettit en portant l'évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le maſque de la religion ſur le viſage, et qui dans ſon gouvernement couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un uſurpateur.*

Voilà dans ce peu de lignes toute la vie de *Cromwell*. L'auteur en eût dit trop, s'il en eût dit davantage dans une deſcription de l'Europe, où il paſſe en revue toutes les nations.

Le caractère de *Charles XII* m'a frappé dans un goût abſolument différent; c'eſt à la fin de l'hiſtoire de ce monarque. Le vrai ſe fait ſentir dans cette peinture. On ſent que ce n'eſt pas-là un portrait fait à plaiſir, comme celui de *Valſtein*, qu'on a fait valoir dans *Saraſin*, mais qui n'eſt peut-être en effet qu'un amas d'oppoſitions et d'antithèſes, et qu'une imitation ampoulée de *Salluſte*.

Caractère de Charles XII.

» AINSI périt à l'âge de trente-ſix ans et » demi *Charles XII*, roi de Suède, après avoir » éprouvé ce que la proſpérité a de plus » grand, et ce que l'adverſité a de plus cruel, » ſans avoir été amolli par l'une, ni ébranlé » un moment par l'autre. Preſque toutes ſes » actions, juſqu'à celles de ſa vie privée et » unie, ont été bien loin au-delà du vraiſem- » blable. C'eſt peut-être le ſeul de tous les » hommes, et juſqu'ici le ſeul de tous les » rois qui ait vécu ſans faibleſſes. Il a porté » toutes les vertus des héros à un excès où

„ elles ſont auſſi dangereuſes que les vices
„ oppoſés. Sa fermeté, devenue opiniâtreté,
„ fit ſes malheurs dans l'Ukraine, et le retint
„ cinq ans en Turquie. Sa libéralité, dégé-
„ nérant en profuſion, a ruiné la Suède. Son
„ courage, pouſſé juſqu'à la témérité, a cauſé
„ ſa mort. Sa juſtice a été quelquefois juſqu'à
„ la cruauté; et dans les dernières années,
„ le maintien de ſon autorité approchait de
„ la tyrannie. Ses grandes qualités, dont une
„ ſeule eût pu immortaliſer un autre prince,
„ ont fait le malheur de ſon pays. Il n'attaqua
„ jamais perſonne; mais il ne fut pas auſſi
„ prudent qu'implacable dans ſes vengeances.
„ Il a été le premier qui ait eu l'ambition
„ d'être conquérant, ſans avoir l'envie
„ d'agrandir ſes Etats. Il voulait gagner des
„ empires pour les donner. Sa paſſion pour
„ la gloire, pour la guerre, et pour la ven-
„ geance, l'empêcha d'être bon politique;
„ qualité ſans laquelle on n'a jamais vu de
„ conquérant. Après la victoire, il n'avait
„ que de la modeſtie; après la défaite, que
„ de la fermeté; dur pour les autres comme
„ pour lui-même; comptant pour rien la
„ peine et la vie de ſes ſujets, auſſi-bien que
„ la ſienne; homme unique, plutôt que grand;
„ homme admirable, plutôt qu'à imiter. Sa
„ vie doit apprendre aux rois combien un

» gouvernement pacifique et heureux eſt » au-deſſus de tant de gloire. »

Je vois dans ces traits un réſumé de toute l'hiſtoire de ce monarque. L'auteur ne peint, pour ainſi dire, que par les faits. Il n'a point envie de briller. Ce n'eſt point lui qui paraît, c'eſt ſon héros; et quoique ſans envie de briller, il répand pourtant ſur cette image une élégance de diction, et un ſentiment de vertu et de philoſophie qui charment l'ame.

Je trouve tout le contraire dans le portrait de *Valſtein*, fait par *Saraſin*. *Il était*, dit-il, *envieux de la gloire d'autrui, jaloux de la ſienne, implacable dans la haine, cruel dans la vengeance, prompt à la colère, ami de la magnificence, de l'oſtentation, et de la nouveauté.*

Il ſemble que l'auteur, en s'exprimant ainſi, ſoit plus rempli de *Salluſte* que de ſon héros. Je vois des traits, mais qui peuvent s'appliquer à mille généraux d'armée : *envieux de la gloire d'autrui, jaloux de la ſienne;* ce ne ſont-là que des antithèſes. Il eſt ſi vrai qu'on eſt jaloux de ſa propre gloire, quand on envie celle d'autrui, que ce n'eſt pas aſſurément la peine de le dire. Ce n'eſt pas-là repréſenter le caractère propre et particulier d'un perſonnage illuſtre; c'eſt vouloir briller par un entaſſement de lieux communs, qui appartiennent à cent généraux d'armée auſſi-bien qu'à *Valſtein*.

CHANSONS.

NOUS avons en France une foule de chanſons préférables à toutes celles d'*Anacréon*, ſans qu'elles aient jamais fait la réputation d'un auteur. Toutes ces aimables bagatelles ont été faites plutôt pour le plaiſir que pour la gloire. Je ne parle pas ici de ces vaudevilles ſatiriques, qui déshonorent plus l'eſprit qu'ils ne manifeſtent de talent. Je parle de ces chanſons délicates et faciles, qu'on retient ſans rougir, et qui ſont des modèles de goût. Telle eſt celle-ci ; c'eſt une femme qui parle :

Si j'avais la vivacité
Qui fait briller Coulange ;
Si je poſſédais la beauté
Qui fait régner Fontange ;
Ou ſi j'étais comme Conti
Des graces le modèle ;
Tout cela ſerait pour Créqui,
Dût-il m'être infidèle.

Que de perſonnes louées ſans fadeur dans cette chanſon, et que toutes ces louanges ſervent à relever le mérite de celui à qui elle eſt adreſſée ! mais ſurtout que de ſentiment dans ce dernier vers !

Dût-il m'être infidèle.

Qui pourrait n'être pas encore agréablement touché de ce couplet vif et galant ?

En vain je bois pour calmer mes alarmes,
Et pour chaſſer l'amour qui m'a ſurpris ;
Ce ſont des armes
Pour mon Iris.
Le vin me fait oublier ſes mépris,
Et m'entretient ſeulement de ſes charmes.

Qui croirait qu'on eût pu faire à la louange de l'herbe, qu'on appelle fougère, une chanſon auſſi agréable que celle-ci.

Vous n'avez point, verte fougère,
L'éclat des fleurs qui parent le printemps ;
Mais leur beauté ne dure guère,
Vous êtes aimable en tout temps.
Vous prêtez des ſecours charmans
Aux plaiſirs les plus doux qu'on goûte ſur la terre :
Vous ſervez de lit aux amans,
Aux buveurs vous ſervez de verre.

Je ſuis toujours étonné de cette variété prodigieuſe avec laquelle les ſujets galans ont été maniés par notre nation. On dirait qu'ils ſont épuiſés, et cependant on voit encore des tours nouveaux ; quelquefois même il y a de la nouveauté juſque dans le fond des choſes,

comme dans cette chanſon peu connue, mais qui me paraît fort digne de l'être par les lecteurs qui ſont ſenſibles à la délicateſſe.

Oiſeaux, ſi tous les ans vous changez de climats,
Dès que le triſte hiver dépouille nos bocages,
Ce n'eſt pas ſeulement pour changer de feuillages,
Ni pour éviter nos frimats;
Mais votre deſtinée
Ne vous permet d'aimer qu'à la ſaiſon des fleurs;
Et quand elle a paſſé, vous la cherchez ailleurs,
Afin d'aimer toute l'année.

Pour bien réuſſir à ces petits ouvrages, il faut dans l'eſprit de la fineſſe et du ſentiment, avoir de l'harmonie dans la tête, ne point trop s'élever, ne point trop s'abaiſſer, et ſavoir n'être point trop long.

In tenui labor.

COMPARAISONS.

Les comparaiſons ne paraiſſent à leur place que dans le poëme épique et dans l'ode. C'eſt là qu'un grand poëte peut déployer toutes les richeſſes de l'imagination, et donner aux objets qu'il peint un nouveau prix par la vraiſemblance d'autres objets. C'eſt multiplier aux

yeux des lecteurs les images qu'on lui préſente. Mais il ne faut pas que ces figures ſoient trop prodiguées. C'eſt alors une intempérance vicieuſe, qui marque trop d'envie de paraître, et qui dégoûte et laſſe le lecteur. On aime à s'arrêter dans une promenade pour cueillir des fleurs ; mais on ne veut pas ſe baiſſer à tout moment pour en ramaſſer.

Les comparaiſons ſont fréquentes dans *Homère*. Elles ſont pour la plupart fort ſimples, et ne ſont relevées que par la richeſſe de la diction. L'auteur du Télémaque, venu dans un temps plus rafiné, et écrivant pour des eſprits plus exercés, devait, à ce que je crois, chercher à embellir ſon ouvrage par des comparaiſons moins communes. On ne voit chez lui que des princes comparés à des bergers, à des taureaux, à des lions, à des loups avides de carnage. En un mot ſes comparaiſons ſont triviales ; et comme elles ne ſont pas ornées par le charme de la poëſie, elles dégénèrent en langueur.

Les comparaiſons dans *le Taſſe* ſont bien plus ingénieuſes. Telle eſt, par exemple, celle d'*Armide* qui ſe prépare à parler à ſon amant, et qui étudie ſon diſcours pour le toucher, avec un muſicien qui prélude avant de chanter un air attendriſſant. Cette comparaiſon, qui ne ſerait pas placée en peignant

une autre qu'une magicienne artificieuſe, eſt là tout-à-fait juſte. Il y a dans *le Taſſe* peu de ces comparaiſons nouvelles. De tous les poëmes épiques, la Henriade eſt celui où j'en ai vu davantage.

Il élève ſa voix, on murmure, on s'empreſſe;
On l'entoure, on l'écoute, et le tumulte ceſſe:
Ainſi dans un vaiſſeau qu'ont agité les flots,
Quand les vents apaiſés ne troublent plus les eaux,
On n'entend que le bruit de la proue écumante,
Qui fend d'un cours heureux la vague obéiſſante.
Tel paraiſſait Potier, dictant ſes juſtes lois,
Et la confuſion ſe taiſait à ſa voix.

Rien encore de plus neuf que cette comparaiſon d'un combat de d'*Aumale* et de *Turenne*.

On ſe plaît à les voir s'obſerver et ſe craindre,
S'avancer, s'arrêter, ſe meſurer, s'atteindre.
Le fer étincelant, avec art détourné,
Par de feints mouvemens trompe l'œil étonné.
Telle on voit du ſoleil la lumière éclatante,
Briſer ſes traits de feu dans l'onde tranſparente,
Et ſe rompant encor par des chemins divers,
De ce criſtal mouvant repaſſer dans les airs.

Voilà comme un véritable poëte fait ſervir toute la nature à embellir ſon ouvrage, et

comme la ſcience la plus épineuſe devient entre ſes mains un ornement ; mais j'avoue que je ſuis plus tranſporté encore de ces comparaiſons moins recherchées et plus frappantes, priſes des plus grands objets de la nature, leſquels pourtant n'avaient pas été mis en œuvre.

Sur les pas des deux chefs alors en même temps
On voit des deux partis voler les combattans :
Ainſi, lorſque des monts ſéparés par Alcide,
Les aquilons fougueux fondent d'un vol rapide,
Soudain les flots émus des deux profondes mers
D'un choc impétueux s'élancent dans les airs ;
La terre au loin gémit, le jour fuit, le ciel gronde,
Et l'Afriquain tremblant craint la chute du monde.

La Henriade eſt encore le ſeul poëme où j'aie remarqué des comparaiſons tirées de l'hiſtoire et de la Bible ; mais c'eſt une hardieſſe que je ne voudrais pas qu'on imitât ſouvent ; et il n'y a que très-peu de points d'hiſtoire, très-connus et très-familiers, qu'on puiſſe employer avec ſuccès. J'aime mieux les objets tirés de la nature. Que je vois avec plaiſir *Mornai* vertueux à la cour, comparé à la fontaine Aréthuſe !

Belle Aréthuſe, ainſi ton onde fortunée
Roule au ſein furieux d'Amphitrite étonnée

Un criſtal toujours pur et des flots toujours clair
Que jamais ne corrompt l'amertume des mers.

Voici une comparaiſon qui me plaît encore davantage, parce qu'elle renferme à la fois deux objets comparés à deux autres objets. C'eſt dans une épître ſur l'envie. Il s'agit de gens de lettres qui ſe déchirent mutuellement par des ſatires, et de ceux qui, plus dignes de ce nom, ne ſont occupés que du progrès de l'art, qui aiment juſqu'à leurs rivaux et qui les encouragent.

C'eſt ainſi que la terre avec plaiſir raſſemble
Ces chênes, ces ſapins qui s'élèvent enſemble.
Un ſuc toujours égal eſt préparé pour eux;
Leur pied touche aux enfers, leur cime eſt dans les cieux;
Leur tronc inébranlable, et leur pompeuſe tête,
Réſiſte en ſe touchant aux coups de la tempête.
Ils vivent l'un par l'autre, ils triomphent du temps;
Tandis que ſous leur ombre on voit de vils ſerpens
Se livrer en ſifflant des guerres inteſtines,
Et de leur ſang impur arroſer leurs racines.

Il y a très-peu de comparaiſons dans ce goût. Il n'eſt rien de plus rare que de rencontrer dans la nature un aſſemblage de phénomènes qui reſſemblent à d'autres, et qui produiſent en même temps de belles images :

de telles beautés ſont fort au-deſſus de la poëſie ordinaire et tranſportent un homme de goût.

J'ai été étonné de trouver ſi peu de comparaiſons dans les odes de *Rouſſeau ;* voici preſque les ſeules.

Ainſi que le cours des années
Se forme de jours et de nuits ;
Le cercle de nos deſtinées
Eſt marqué de joie et d'ennuis.

Outre que cette idée eſt fort commune, *le cercle marqué de joie* me paraît une expreſſion vicieuſe ; et la *joie*, au ſingulier, oppoſée aux *ennuis* au pluriel, me paraît un grand défaut.

Il y a dans la même ode une eſpèce de comparaiſon plus ingénieuſe, qui roule ſur le même ſujet.

Jupiter fit l'homme ſemblable
A ces deux jumeaux que la Fable
Plaça jadis au rang des Dieux ;
Couple de déités bizarre,
Tantôt habitant du Ténare,
Et tantôt citoyen des cieux.

Il y a de l'eſprit dans cette idée ; mais je ne ſais ſi les chagrins et les plaiſirs de cette vie nous mettent en effet dans le ciel et dans

l'enfer. Cette expreſſion ſemblerait plus convenable dans la bouche d'un homme paſſionné, qui exagèrerait ſes tourmens et ſes ſatisfactions. DIEU n'a point fait l'homme dans cette vie pour être tantôt dans la béatitude céleſte, et tantôt dans les peines infernales; et de plus, *Caſtor* et *Pollux*, en jouiſſant de l'immortalité, ſix mois chez *Jupiter*, et ſix mois chez *Pluton*, ne paſſaient pas de la joie à la douleur, mais ſeulement d'un hémiſphère à l'autre. Il eſt eſſentiel qu'une comparaiſon ſoit juſte : toutefois, malgré ce défaut, cette idée a quelque choſe de vif, de neuf, et de brillant, qui fait plaiſir au lecteur.

Voici la ſeule comparaiſon que je trouve après celle-ci dans les odes de *Rouſſeau*. C'eſt dans l'ode qu'il fit après une maladie. Il compare ſon corps à un arbre renverſé par terre.

Tel qu'un arbre ſtable et ferme,
Quand l'hiver par ſa rigueur,
De la sève qu'il renferme
A refroidi la vigueur ;
S'il perd l'utile aſſiſtance
Des appuis dont la conſtance
Soutient ſes bras relâchés,
Sa tête altière et hautaine
Cachera bientôt l'arène
Sous ſes rameaux deſſéchés,

Je ſouhaiterais dans ces vers plus d'harmonie et des expreſſions plus juſtes. *La conſtance des appuis qui ſoutient des bras relâchés*, eſt une expreſſion barbare. Le plus grand défaut de cette comparaiſon eſt de n'être pas fondée. Il n'arrive jamais qu'on étaye un arbre que l'hiver a gâté. Tant de fautes dans un poëte de réputation doivent rendre les écrivains extrêmement circonſpects, et leur faire voir combien l'art d'écrire en vers eſt difficile.

Il y a de très-belles comparaiſons dans *Milton ;* mais leur principal mérite vient de la néceſſité où il eſt de comparer des objets étonnans et giganteſques qu'il repréſente, aux objets plus naturels et plus petits qui nous ſont familiers. Par exemple, en feſant marcher *Satan*, qui eſt d'une taille énorme, il le fait appuyer ſur une lance, et il compare cette lance au mât d'un grand navire; au lieu que nous comparons le canon à la foudre, il compare le tonnerre à notre artillerie. Ainſi toutes les fois qu'il parle du ciel et de l'enfer, il prend ſes ſimilitudes ſur la terre. Son ſujet l'entraînait naturellement à des comparaiſons qui ſont toutes d'une eſpèce oppoſée à l'eſpèce ordinaire ; car nous tâchons, autant qu'il eſt en nous, de comparer les choſes à des objets plus relevés qu'elles ; et il eſt, comme j'ai dit, forcé à une manière contraire.

Un vice impardonnable dans les comparaiſons, et toutefois trop ordinaire, eſt le manque de juſteſſe. Il n'y a pas long-temps que j'entendis à un opéra nouveau un morceau qui me parut ſurprenant.

Comme un zéphyr qui careſſe
Une fleur ſans s'arrêter,
Une volage maîtreſſe
S'empreſſe de nous quitter.

Aſſurément des careſſes conſtantes, et ſans s'arrêter, faites à la même fleur, ſont le ſymbole de la fidélité, et ne reſſemblent en rien à une maîtreſſe volage. L'auteur a été emporté par l'idée du zéphyr, qui d'ordinaire ſert de comparaiſon aux inconſtances; mais il le peint ici, ſans y penſer, comme le modèle des ſentimens les plus fidèles; et à la honte du ſiècle, ces abſurdités paſſent à la faveur de la muſique. Concluons que toute comparaiſon doit être juſte, agréable, et ajouter à ſon objet, en le rendant plus ſenſible.

DIALOGUES EN VERS.

L'ART du dialogue consiste à faire dire à ceux qu'on fait parler, ce qu'ils doivent dire en effet. N'est-ce que cela, me répondra-t-on? Non, il n'y a pas d'autre secret; mais ce secret est le plus difficile de tous. Il suppose un homme qui a assez d'imagination pour se transformer en ceux qu'il fait parler, assez de jugement pour ne mettre dans leur bouche que ce qui convient, et assez d'art pour intéresser.

Le premier genre du dialogue, sans contredit, est celui de la tragédie : car non-seulement il y a une extrême difficulté à faire parler des princes convenablement; mais la poësie noble et naturelle, qui doit animer ce dialogue, est encore la chose du monde la plus rare.

Le dialogue est plus aisé en comédie; et cela est si vrai, que presque tous les auteurs comiques dialoguent assez bien. Il n'en est pas ainsi dans la haute poësie. *Corneille* lui-même ne dialogue point comme il faut dans huit ou neuf pièces. Ce sont de longs raisonnemens embarrassés. Vous n'y retrouverez point ce dialogue vif et touchant du Cid.

LE CID.

Ton malheureux amant aura bien moins de peine
A mourir de ta main, qu'à vivre avec ta haine.

CHIMENE.

Va, je ne te hais point.

LE CID.

Tu le dois.

CHIMENE.

Je ne puis.

LE CID.

Crains-tu ſi peu la honte, et ſi peu les faux bruits?

Le chef-d'œuvre du dialogue eſt encore une ſcène dans les Horaces.

HORACE.

Albe vous a nommé; je ne vous connais plus.

CURIACE.

Je vous connais encore, et c'eſt ce qui me tue, &c.

Peu d'auteurs ont ſu imiter les éclairs vifs de ce dialogue preſſant et entre-coupé. La tendre molleſſe et l'élégance abondante de *Racine*, n'ont guère de ces traits de repartie et de réplique en deux ou trois mots, qui reſſemblent à des coups d'eſcrime, pouſſés et parés preſqu'en même temps.

Je n'en trouve guère d'exemples que dans l'Oedipe nouveau.

OEDIPE.

J'ai tué votre époux.

JOCASTE.

Mais vous êtes le mien.

OEDIPE.

Je le fuis par le crime.

JOCASTE.

Il eſt involontaire.

OEDIPE.

N'importe, il eſt commis.

JOCASTE.

O comble de misère!

OEDIPE.

O trop fatal hymen! O feux jadis ſi doux!

JOCASTE.

Ils ne ſont point éteints; vous êtes mon époux.

OEDIPE.

Non, je ne le ſuis plus, &c.

Il y a cent autres beautés de dialogue dans le peu de bonnes pièces qu'a données *Corneille*; et toutes celles de *Racine*, depuis Andromaque, en ſont des exemples continuels.

Les autres auteurs n'ont point ainſi l'art de faire parler leurs acteurs. Ils ne s'entendent point, ils ne ſe répondent point pour la plupart. Ils manquent de cette logique ſecrète qui doit être l'ame de tous les entretiens, et même des plus paſſionnés.

Nous avons deux tragédies qui ſont plus remplies de terreur, et qui, par des ſituations intéreſſantes, touchent le ſpectateur autant que celles de *Corneille*, de *Racine*, et de *Voltaire*. C'eſt Electre et Rhadamiſte; mais ces pièces étant mal dialoguées et mal écrites, à quelques beaux endroits-près, ne ſeront jamais miſes au rang des ouvrages claſſiques qui doivent former le goût de la jeuneſſe; c'eſt pourquoi on ne les cite jamais, quand on cite les écrivains purs et châtiés.

Le lecteur eſt au ſupplice, lorſque, dès les premières ſcènes, il voit dans Electre, *Arcas* qui dit à cette princeſſe :

Loin de faire éclater le trouble de votre ame,
Flattez plutôt d'Itis l'audacieuſe flamme;
Faites que votre hymen ſe diffère d'un jour;
Peut-être verrons-nous Oreſte de retour.

Outre que ces vers ſont durs et ſans liaiſons, quels ſens préſentent-ils ? ne pourrait-on pas flatter la paſſion d'*Itis* en montrant du trouble ?

Ce n'eſt même que par ſon trouble qu'une fille peut flatter la paſſion de ſon amant. Il fallait dire : *Loin de faire voir vos terreurs, flattez Itis* ; mais quelle liaiſon y a-t-il entre flatter la flamme d'*Itis*, et faire que ſon hymen avec *Itis* ſe diffère ? Il n'y a là ni raiſonnement ni diction, et rien n'eſt plus mauvais.

Enſuite *Electre* dit à *Itis* :

Dans l'état où je ſuis, toujours triſte, quels charmes
Peuvent avoir des yeux preſqu'éteints dans les larmes ?
Porte ailleurs ton amour, et reſpecte mes pleurs.

ITIS.

Ah ! ne m'enviez pas cet amour, inhumaine ;
Ma tendreſſe ne ſert que trop bien votre haine.

Ce n'eſt pas-là répondre. Que veut dire *ne m'enviez pas mon amour ?* En quoi *Electre* peut-elle envier cet amour ? Cela eſt inintelligible et barbare.

Clitemneſtre vient enſuite qui demande au jeune *Itis*, ſi ſa fille *Electre* ſe rend enfin à la paſſion de ce jeune homme ; et elle menace *Electre*, en cas de réſiſtance. *Itis* dit alors à *Clitemneſtre* :

Je ne puis la contraindre, et mon eſprit confus....

Clitemneſtre répond :

Par ce raiſonnement je connais vos refus.

Mais *Itis* n'a fait là aucun raiſonnement. Il dit en un vers ſeulement, *qu'il ne peut contraindre Electre.*

Il fallait faire raiſonner *Itis*, pour lui reprocher ſon raiſonnement. Enfin quand le tyran arrive, il demande encore à *Clitemneſtre* ſi *Electre* conſent au mariage ?

Electre répond :

Oui, pour ce grand hymen ma main eſt toute prête ;
Je n'en veux diſpoſer qu'en faveur de ton ſang,
Et je la garde à qui te percera le flanc.

Quelle froide et impertinente pointe ! *Je n'en veux diſpoſer qu'en faveur de ton ſang.* Cela s'entendrait naturellement, *en faveur de ton fils.* Et ici cela veut dire, en faveur de ton *ſang que je veux faire couler.* Y a-t-il rien de plus pitoyable que cette équivoque?

Egiſte répond à cette pointe déteſtable :

Cruelle, ſi mon fils n'arrêtait ma vengeance,
J'éprouverais bientôt juſqu'où va ta conſtance.

Mais il n'a pas été ici queſtion de *conſtance.* Il veut dire apparemment, je me vengerais de toi, en éprouvant ta conſtance dans les ſupplices : mais *je me vengerais*, ſuffit; *juſqu'où va ta conſtance*, n'eſt que pour la rime.

Après cela *Egiſte* quitte *Clitemneſtre* en lui diſant :

Mais ma fille paraît, Madame, je vous laiſſe,
Et je vais travailler au repos de la Grèce.

Quand on dit : quelqu'un *paraît*, *je vous laiſſe*; cela fait entendre que ce quelqu'un eſt notre ennemi, ou qu'on a des raiſons pour ne pas paraître devant lui; mais point du tout, c'eſt ici ſa propre fille dont il parle. Quelle raiſon a-t-il donc pour s'en aller? *Il va travailler*, dit-il, *au repos de la Grèce*; mais on n'a pas dit encore un ſeul mot du repos ou du trouble de la Grèce. Enfin cette fille qui vient là, auſſi mal-à-propos que ſon père eſt ſorti, termine l'acte, en racontant à ſa confidente qu'elle eſt amoureuſe. Elle le dit en vers inintelligibles, et finit par dire :

Allons trouver le roi;
Feſons tout pour l'amour, s'il ne fait rien pour moi.

Quelle raiſon, je vous prie, *de faire tout pour l'amour*, *ſi l'amour ne fait rien pour elle*? Quel jeu de mots, indigne d'une ſoubrette de comédie! Si je voulais examiner ici toute la pièce, on ne verrait pas une page qui ne fût pleine de pareils défauts. Ce n'eſt point ainſi que dialogue *Sophocle*; et il n'a point ſurtout

défiguré ce ſujet tragique par des amours poſtiches, par une *Iphianaſſe* et un *Itis*, perſonnages ridicules. Il faut que le ſujet ſoit bien beau pour avoir réuſſi au théâtre, malgré tous les défauts de l'auteur ; mais auſſi il faut convenir qu'il a ſu très-bien conſerver cette ſombre horreur, qui doit régner dans la pièce d'Electre, et qu'il y a des ſituations touchantes, des reconnoiſſances qui attendriſſent plus que les plus belles ſcènes de *Racine*, leſquelles ſont ſouvent un peu froides, malgré leur élégance.

M. de *Voltaire* dialogue infiniment mieux que M. de *Crébillon*, de l'aveu de tout le monde ; et ſon ſtyle eſt ſi ſupérieur, que dans quelques-unes de ſes pièces, comme dans Brutus et dans Jules-Céſar, je ne crains point de le mettre à côté du grand *Corneille*, et je n'avance rien là que je ne prouve. Voyons les mêmes ſujets traités par eux. Je ne parle pas d'Oedipe, car il eſt ſans difficulté que l'Oedipe de *Corneille* n'approche pas de l'autre. Mais choiſiſſons dans Cinna et dans Brutus des morceaux qui aient le même fond de penſées.

Cinna parlant à *Auguſte :*

J'oſe dire, Seigneur, que par tous les climats,
Ne ſont pas bien reçus toutes ſortes d'Etats ;

Chaque peuple a le ſien conforme à ſa nature,
Qu'on ne ſaurait changer ſans lui faire une injure.
Telle eſt la loi du ciel, dont la ſage équité
Sème dans l'univers cette diverſité.
Les Macédoniens aiment le monarchique ;
Et le reſte des Grecs la liberté publique.
Les Parthes, les Perſans, veulent des ſouverains ;
Et le ſeul conſulat eſt bon pour les Romains.

1°. *Toutes ſortes d'Etats reçus par tous les climats*, n'eſt pas une bonne expreſſion, attendu qu'un Etat eſt toujours Etat, quelque forme de gouvernement qu'il ait. De plus on n'eſt point reçu par un climat.

2°. Ce n'eſt point une injure qu'on fait à un peuple en changeant ſes lois. On peut lui faire tort, on peut le troubler ; mais *injure* n'eſt pas le terme convenable et propre.

3°. *Les Macédoniens aiment le monarchique.* Il ſous-entend l'Etat monarchique. Mais ce mot *Etat* ſe trouvant trop éloigné, le *monarchique* eſt là un terme vicieux, un adjectif ſans ſubſtantif.

Que dans tous vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès, vous ſoit toujours ſacrée.

Tout ce morceau d'ailleurs eſt très-proſaïque.

Il

Il eſt très-utile d'éplucher ainſi les fautes de ſtyle et de langage où tombent les meilleurs auteurs, afin de ne point prendre leurs manquemens pour des règles; ce qui n'arrive que trop ſouvent aux jeunes gens et aux étrangers.

Brutus le conſul, dans la tragédie de ce nom, s'exprime ainſi dans un cas fort approchant.

Arons, il n'eſt plus temps, chaque Etat a ſes lois
Qu'il tient de ſa nature, et qu'il change à ſon choix.
Eſclaves de leurs rois, et même de leurs prêtres,
Les Toſcans ſemblent nés pour ſervir ſous des maîtres,
Et de leur chaîne antique adorateurs heureux,
Voudraient que l'univers fût eſclave comme eux.
La Grèce entière eſt libre, et la molle Ionie
Sous un joug odieux languit aſſujettie.
Rome eut ſes ſouverains, mais jamais abſolus.
Son premier citoyen fut le grand Romulus.
Nous partagions le poids de ſa grandeur ſuprême:
Numa qui fit nos lois y fut ſoumis lui-même.
Rome enfin, je l'avoue, a fait un mauvais choix, &c.

J'avoue hardiment que je donne ici la préférence au ſtyle de *Brutus*.

Après ces quatre tragiques, je n'en connais point qui méritent la peine d'être lus; d'ailleurs il faut ſe borner dans les lectures. Il n'y

a dans *Corneille* que cinq ou ſix pièces qu'on doive ou plutôt qu'on puiſſe lire ; il n'y a que l'Electre et le Rhadamiſte chez M. *Crébillon*, dont un homme qui a un peu d'oreille puiſſe ſoutenir la lecture ; mais pour les pièces de *Racine*, je conſeille qu'on les liſe toutes très-ſouvent, hors *les Frères ennemis*.

DIALOGUES EN PROSE.

Les premiers dialogues ſupportables qu'on ait écrits en proſe dans notre langue, ſont ceux de *la Mothe-le-Vayer ;* mais ils ne peuvent en aucune manière être comparés à ceux de M. de *Fontenelle*. J'avouerai auſſi que ceux de M. de *Fontenelle* ne peuvent être comparés à ceux de *Cicéron* ni à ceux de *Galilée*, pour le fond et la ſolidité.

Il ſemble que cet ouvrage ne ſoit fait uniquement que pour montrer de l'eſprit. Tout le monde veut en avoir, et on croit en faire proviſion quand on lit ces dialogues. Ils ſont écrits avec de la légèreté et de l'art ; mais il me ſemble qu'il faut les lire avec beaucoup de précaution, et qu'ils ſont remplis de penſées fauſſes.

Un eſprit juſte et ſage ne peut ſouffrir que la courtiſane *Phryné* ſe compare à *Alexandre*,

et qu'elle lui dise *que s'il est un aimable conquérant, elle est une aimable conquérante; que les belles sont de tous pays, et que les rois n'en sont pas*, &c.

Rien n'est plus faux que de dire que *les hommes se défendraient trop bien, si les femmes les attaquaient:* toute cette métaphysique d'amour ne vaut rien, parce qu'elle est frivole et qu'elle n'est pas vraie.

Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable.

Il est encore très-faux qu'il n'y ait pas de siècles plus méchans les uns que les autres. Le dixième siècle à Rome était certainement beaucoup plus pervers que le dix-huitième. Il y a cent exemples pareils.

Il n'est pas plus vrai *qu'avoir de l'esprit soit uniquement un hasard;* car c'est principalement la culture qui forme l'esprit; et si cela n'était pas ainsi, un paysan en aurait autant que l'homme du monde le plus cultivé.

Rien n'est encore plus faux que ce qu'on met dans la bouche d'*Elisabeth* d'Angleterre, parlant au duc d'*Alençon*. Elle veut lui persuader qu'il a été heureux, parce qu'il a manqué quatre fois la royauté. *Toujours des imaginations*, dit-elle, *des espérances, et jamais de réalité; voilà votre bonheur: vous n'avez fait que vous*

préparer à la royauté pendant toute votre vie, comme je n'ai fait pendant toute la mienne que me préparer au mariage.

Quelle pitié de comparer la fureur de régner du duc d'*Alençon*, et les malheurs horribles qu'elle lui causa, avec les petits artifices de la reine *Elisabeth*, pour ne se point marier ! Quelle fausseté de prétendre que le bonheur consiste dans des espérances si cruellement confondues ! Enfin est-il rien de plus faux que ces paroles : *Voilà ce bonheur dont vous ne vous êtes point aperçu ?* Un bonheur qu'on ne sent point peut-il être un bonheur ?

Il est honteux pour la nation, que ce livre frivole, rempli d'un faux continuel, ait séduit si long-temps.

Voici encore une pensée aussi fausse que recherchée. » Mais songez que l'honneur gâte » tout en amour, dès qu'il y entre. D'abord » c'est l'honneur des femmes qui est contraire » aux intérêts des amans ; et puis, du débris » de cet honneur-là, les amans s'en compo- » sent un autre, qui est fort contraire aux » intérêts des femmes. Voilà ce que c'est que » d'avoir mis l'honneur d'une partie dont il » ne devait point être. »

Quel style ! un *honneur qui est de la partie.* Mais rien ne paraît encore plus faux et plus mal placé que *Faustine*, qui se compare à

Marcus Brutus, et prétend avoir eu autant de courage en feſant des infidélités à *Marc-Aurèle* ſon mari, que *Brutus* en eut en tuant l'uſurpateur de Rome. *Je voulais*, dit-elle, *effrayer tellement tous les maris*, que perſonne *n'osât ſonger à l'être, après l'exemple de Marc-Aurèle.* Y a-t-il rien de plus éloigné de la raiſon qu'une telle penſée?

Y a-t-il rien de plus mauvais goût et de plus indécent, que de mettre en parallèle le Virgile traveſti de *Scarron* avec l'Enéïde, et de dire que le magnifique et le ridicule ſont ſi voiſins qu'ils ſe touchent? On reconnaît trop à ce trait le mépriſable deſſein d'avilir tous les génies de l'antiquité, et de faire valoir je ne ſais quel ſtyle compaſſé et bourgeois, aux dépens du noble et du ſublime.

Pourquoi dire, *ſi par malheur la vérité ſe montrait telle qu'elle eſt, tout ſerait perdu?* Le contraire n'eſt-il pas d'une vérité reconnue?

Cette penſée-ci n'eſt-elle pas auſſi fauſſe que les autres? *Il y aurait trop d'injuſtice à ſouffrir qu'un ſiècle eût plus de plaiſir qu'un autre.* N'eſt-il pas évident que le ſiècle de *Louis XIV*, dans lequel on a perfectionné tous les arts aimables et toutes les commodités de la vie, a fourni plus de plaiſirs que le ſiècle de *Charles IX* et de *Henri III*? Eſt-il bien raiſonnable de faire dire par *Julie de Gonzague* à

Soliman qui fait le ſophiſte avec elle : *A un certain point la vanité eſt un vice ; un peu en deçà c'eſt une vertu ?* Voilà la première fois qu'on a donné ce nom à la vanité, et les raiſonnemens entortillés de ce dialogue ne prouveront jamais cette nouvelle morale.

Autre fauſſeté. *Qui veut peindre pour l'immortalité, doit peindre des ſots.* Les grands poëtes et les grands hiſtoriens n'ont point peint des ſots. *Molière* même, que l'on fait parler ici, n'aurait point peint pour la poſtérité s'il n'avait mis que la ſottiſe ſur le théâtre.

Mais ce que je trouve de plus faux que tout cela, c'eſt la ducheſſe de *Valentinois* ſe comparant à *Céſar*, parce qu'elle a été aimée étant vieille.

Des penſées ſi puériles et ſi propres à révolter tous les eſprits ſenſés, n'ont pu cependant empêcher le ſuccès du livre, parce que les penſées fines et vraies y ſont en grand nombre ; et quoiqu'elles ſe trouvent pour la plupart dans *Montagne* et dans beaucoup d'autres auteurs, elles ont le mérite de la nouveauté dans les dialogues de *Fontenelle*, par la manière dont il les enchâſſe dans des traits d'hiſtoire intéreſſans et agréables. Si ce livre doit être lu avec précaution, comme je l'ai dit, il peut être lu auſſi avec plaiſir, et même avec fruit, par tous ceux qui aimeront

la délicateſſe de l'eſprit, et qui ſauront diſcerner l'agréable d'avec le forcé, le vrai d'avec le faux, le ſolide d'avec le puéril, mêlés à chaque page dans ce livre ingénieux.

Le malheur de ce livre et de ceux qui lui reſſemblent, eſt d'être écrit uniquement pour faire voir qu'on a de l'eſprit. Le célèbre profeſſeur *Rollin* avait grande raiſon de comparer les ouvrages utiles aux arbres que la nature produit avec peine, et les ouvrages de pur eſprit aux fleurs des champs qui croiſſent et qui meurent ſi vîte. La perfection conſiſte, comme dit *Horace*, à joindre les fleurs aux fruits.

Omne tulit punctum qui miſcuit utile dulci.

DESCRIPTION DE L'ENFER.

ON voit dans tous les poëtes épiques des deſcriptions de l'enfer. Il y en a une auſſi dans la Henriade au ſeptième chant; mais comme elle eſt fort longue et entre-mêlée de beaucoup d'autres idées, j'aime mieux y renvoyer le lecteur. J'en comparerai ſeulement quelques endroits avec ce que dit le Télémaque ſur le même ſujet.

» Dans cette peine, il entreprit de des-
» cendre aux enfers par un lieu célèbre qui
» n'était pas éloigné du camp ; on l'appelait
» *Acherontia*, à cauſe qu'il y avait en ce lieu
» une caverne affreuſe, *de laquelle* on deſcen-
» dait ſur les rives de l'Achéron, *par lequel*
» les dieux mêmes craignent de jurer. La
» ville était ſur un rocher, poſée comme un
» nid ſur le haut d'un arbre. Au pied de ce
» rocher on trouvait la caverne, *de laquelle*
» les timides mortels n'oſaient approcher. Les
» bergers avaient ſoin d'en détourner leurs
» troupeaux. La vapeur ſoufrée du marais
» Stygien, qui s'exhalait ſans ceſſe par cette
» ouverture, empeſtait l'air. *Tout autour* il ne
» croiſſait ni herbes ni fleurs. On n'y ſentait
» jamais les doux zéphyrs, ni les graces naiſ-
» ſantes du printemps, ni les riches dons de
» l'automne. La terre aride y languiſſait; on y
» voyait ſeulement quelques arbuſtes dépouil-
» lés et quelques cyprès funeſtes. Au loin
» même *tout à l'entour*, *Cérès* refuſait aux
» laboureurs ſes moiſſons dorées ; *Bacchus*
» ſemblait en vain y promettre ſes doux
» fruits ; les grappes de raiſin ſe deſſéchaient
» au lieu de mûrir. Les Naïades triſtes ne
» feſaient point couler une onde pure ; leurs
» *flots* étaient toujours *amers* et troubles. Les
» oiſeaux ne chantaient jamais *dans* cette terre

» hériſſée de ronces et d'épines, et n'y trou-
» vaient aucun bocage pour ſe retirer : ils
» allaient chanter leurs amours ſous un ciel
» plus doux. Là on n'entendait que les croaſ-
» ſemens des corbeaux et la voix lugubre des
» hiboux. L'herbe même y était *amère*, et les
» troupeaux qui la paiſſaient ne ſentaient
» pas la douce joie qui les fait bondir. Le
» taureau fuyait la geniſſe. Le berger tout
» abattu oubliait ſa muſette et ſa flûte.

» De cette caverne ſortait de temps en
» temps une fumée noire et épaiſſe qui feſait
» une eſpèce de nuit au milieu du jour. Les
» peuples voiſins redoublaient alors leurs
» ſacrifices pour apaiſer les divinités infer-
» nales. Mais ſouvent les hommes à la fleur
» de leur âge, et dès leur plus tendre jeuneſſe,
» étaient les ſeules victimes que ces divinités
» cruelles prenaient plaiſir à *immoler* par une
» funeſte *contagion*.

» C'eſt là que *Télémaque* réſolut de chercher
» le chemin de la ſombre demeure de *Pluton*.
» *Minerve* qui veillait ſans ceſſe ſur lui, et qui
» le couvrait de ſon égide, lui avait rendu
» *Pluton* favorable. *Jupiter* même, à la prière
» de *Minerve*, avait ordonné à *Mercure*, qui
» deſcend tous les jours aux enfers pour livrer
» à *Caron* un certain nombre de morts, de

» dire au roi des ombres qu'il laiſſât entrer le
» fils d'*Ulyſſe* dans ſon empire.
» *Télémaque* ſe dérobe du camp pendant la
» nuit. Il marche à la clarté de la lune, et il
» invoque cette puiſſante divinité, qui étant
» dans le ciel l'aſtre brillant de la nuit, et
» ſur terre la chaſte *Diane*, eſt aux enfers
» la redoutable *Hécate*. Cette divinité écouta
» favorablement ſes vœux, parce que ſon
» cœur était pur, et qu'il était conduit par
» l'amour pieux qu'un fils doit à ſon père.
» A peine fut-il auprès de l'entrée de la
» caverne, qu'il entendit l'empire ſouterrain
» mugir. La terre tremblait ſous ſes pas. Le
» ciel s'arma d'éclairs et de feux qui ſem-
» blaient tomber ſur la terre. Le jeune fils
» d'*Ulyſſe* ſentit ſon cœur ému, et tout ſon
» corps était couvert d'une ſueur glacée; mais
» ſon courage le ſoutint. Il leva les mains et
» les yeux au ciel. Grands Dieux! s'écria-t-il,
» j'accepte ces préſages que je crois heureux;
» achevez votre ouvrage. Il dit, et redou-
» blant ſes pas, il ſe préſenta hardiment.
» Auſſitôt la fumée épaiſſe qui rendait l'entrée
» de la caverne funeſte à tous les animaux,
» dès qu'ils en approchaient, ſe diſſipe;
» l'*odeur empoiſonnée* ceſſa pour un peu de
» temps. *Télémaque* entra ſeul, car quel autre
» mortel eût oſé le ſuivre? Deux Crétois qui

» l'avaient accompagné juſqu'à une certaine » diſtance de la caverne, et auxquels il avait » confié ſon deſſein, demeurèrent tremblans » et à demi-morts, aſſez loin de là dans le » temple, feſant des vœux, et n'eſpérant plus » revoir *Télémaque.*

» Cependant le fils d'*Ulyſſe*, l'épée à la » main, s'enfonce dans ces ténèbres horribles; » bientôt il aperçoit une faible et ſombre » lueur, telle qu'on la voit pendant la nuit » ſur la terre. Il remarque les ombres légères » qui voltigent autour de lui; il les écarte » avec ſon épée; enſuite il voit les triſtes » bords du fleuve marécageux, dont les eaux » bourbeuſes et dormantes ne font que tour- » noyer. Il découvre ſur ce rivage une foule » innombrable de morts privés de la ſépul- » ture, qui ſe préſentent en vain à l'impi- » toyable *Caron.* Ce dieu, dont la vieilleſſe » éternelle eſt toujours triſte et chagrine, mais » pleine de vigueur, les menace, les repouſſe, » et admet d'abord dans ſa barque le jeune » Grec. »

On ne ſaurait approuver que ce *Télémaque* deſcende aux enfers de ſon plein gré, comme on fait un voyage ordinaire. Il me ſemble que c'eſt-là une grande faute. En effet, cette deſcription a l'air d'un récit de voyageur, plutôt que de la peinture terrible qu'on devait

attendre. Rien n'eſt ſi petit que de mettre à l'entrée de l'enfer des grappes de raiſin qui ſe deſsèchent. Toute cette deſcription eſt dans un genre trop médiocre, et il y règne une abondance de choſes petites, comme dans la plupart des lieux communs dont le Télémaque eſt plein.

Je ne ſais s'il eſt permis dans un poëme chrétien de faire aller les ſaints aux enfers; mais il eſt beaucoup mieux d'y faire tranſporter *Henri IV* en ſonge par St *Louis*, que ſi ce héros y allait en effet ſans y être entraîné par une puiſſance ſupérieure.

Henri dans ce moment, d'un vol précipité,
Eſt par un tourbillon dans l'eſpace emporté,
Vers un ſéjour informe, aride, affreux, ſauvage,
De l'antique chaos abominable image,
Impénétrable aux traits de ces ſoleils brillans,
Chefs-d'œuvre du Très-Haut, comme lui bienfeſans.
Sur cette terre horrible, et des anges haïe,
Dieu n'a point répandu le germe de la vie.
La mort, l'affreuſe mort et la confuſion,
Y ſemblent établir leur domination.
Là gît la ſombre Envie, à l'œil timide et louche,
Verſant ſur des lauriers les poiſons de ſa bouche:
Le jour bleſſe ſes yeux dans l'ombre étincelans:
Triſte amante des morts, elle hait les vivans.

Elle aperçoit Henri, se détourne, et soupire.
Auprès d'elle est l'Orgueil, qui se plaît et s'admire ;
La Faiblesse au teint pâle, aux regards abattus,
Tyran qui cède au crime, et détruit les vertus ;
L'Ambition sanglante, inquiète, égarée,
De trônes, de tombeaux, d'esclaves entourée ;
La tendre Hypocrisie, aux yeux pleins de douceur,
(Le ciel est dans ses yeux, l'enfer est dans son cœur ;)
Le faux Zèle étalant ses barbares maximes ;
Et l'Intérêt enfin, père de tous les crimes.

Je dirai hardiment que j'aime mieux cette peinture des vices, qui de tout temps ont ouvert aux misérables mortels l'entrée de cette horrible demeure, que la description de *Virgile* dans laquelle il met les Remords vengeurs avec la Crainte, la Faim et la Pauvreté.

Luctus et ultrices posuêre cubilia Curæ,
Et Metus, et malesuada Fames, et turpis Egestas.

La pauvreté mène moins aux enfers que la richesse ; mais je ne peux supporter la description bizarre et bigarrée que fait *Rousseau*.

L'ordre donné, la séance réglée,
Et des démons la troupe rassemblée ;
Furent assis les sombres députés,
Selon leur ordre, emplois et dignités.

Au premier rang, le miniſtre Aſmodée,
Et Belzébuth à la face échaudée,
Et Bélial, puis les diables mineurs,
Juges, préfets, intendans, gouverneurs,
Repréſentant le tiers-état du gouffre.
Alors aſſis ſur un trône de ſoufre,
Lucifer *touſſe*, et feſant un ſignal,
Tint ce diſcours au ſénat infernal...

. . . . . .

. . . . . .

„ Quel noir complot, quels reſſorts inconnus
„ Font aujourd'hui tarir mes revenus ?
„ Depuis un mois aſſemblant mes miniſtres,
„ J'ai feuilleté mes journaux, mes regiſtres ;
„ De jour en jour l'enfer perd de ſes droits ;
„ Le diable oiſif y ſouffle dans ſes doigts. (1)

Il règne dans cette peinture un mélange de terrible et de ridicule, et même de pluſieurs ſtyles, lequel n'eſt point convenable au ſujet. La chute de l'homme, que l'auteur traite ſérieuſement, ne peut admettre le bas comique. Il fallait imiter plutôt l'énergie outrée de *Milton* et la beauté du *Taſſe*. *Une face échaudée*, *des diables mineurs*, *Lucifer qui touſſe*, *des*

(1) S'il reſte encore des gens de lettres qui croient de bonne foi *J. B. Rouſſeau* un poëte égal ou ſupérieur à M. de *Voltaire*, nous les exhortons à comparer cette deſcription de l'enfer avec le cinquième chant de la Pucelle.

démons ſoufflant dans leurs doigts, ne ſont pas un début décent pour arriver à l'amour de DIEU qui eſt traité dans cette pièce. C'eſt une grimace; c'eſt le ſac de *Scapin* dans le Miſanthrope. Chaque choſe doit être traitée dans le ſtyle qui lui eſt propre; et il y a de la dépravation de goût à mêler ainſi les ſtyles. Cette remarque eſt très-importante pour les étrangers et pour les jeunes gens qui ne peuvent d'abord diſcerner s'il y a des termes bas dans un ſujet noble, et voir que le ſujet eſt par-là défiguré.

EPIGRAMME.

L'EPIGRAMME ne doit pas être placée dans un plus haut rang que la chanſon.

L'épigramme plus libre, en ſon tour plus borné,
N'eſt ſouvent qu'un bon mot de deux rimés orné.

Mais je ne conſeillerais à perſonne de s'adonner à un genre qui peut apporter beaucoup de chagrin avec peu de gloire. Ce fut par-là malheureuſement qu'un célèbre poëte de nos jours commença à ſe diſtinguer. Il n'avait réuſſi ni à l'opéra ni au théâtre comique. Il ſe dédommagea d'abord par l'épigramme;

et ce fut la ſource de toutes ſes fautes et de tous ſes malheurs. La plupart des ſujets de ſes petits ouvrages ſont même ſi licencieux et repréſentent un débordement de mœurs ſi horrible, qu'on ne peut trop s'élever contre des choſes ſi déteſtables, et je n'en parle ici que pour détourner de ce malheureux genre les jeunes gens qui ſe ſentent du talent. La débauche et la facilité qu'on trouve à rimer des contes libertins, n'entraînent que trop la jeuneſſe; mais on en rougit dans un âge plus mûr. Il faut tâcher de ſe conduire à vingt ans comme on ſouhaiterait de s'être conduit quand on en aura quarante. L'obſcénité n'eſt jamais du goût des honnêtes gens. Je prendrai dans *Rouſſeau* le modèle du genre qui doit plaire à tous les bons eſprits, même aux plus rigides; c'eſt la paraphraſe de *Totus mundus fabula eſt.*

Ce monde-ci n'eſt qu'une œuvre comique,
Où chacun fait des rôles différens.
Là ſur la ſcène, en habit dramatique,
Brillent prélats, miniſtres, conquérans.
Pour nous, vil peuple, aſſis aux derniers rangs,
Troupe futile, et des grands rebutée,
Par nous d'en bas la pièce eſt écoutée;
Mais nous payons, utiles ſpectateurs;
Et ſi la pièce eſt mal repréſentée,
Pour notre argent nous ſifflons les acteurs.

Il

Il n'y a rien à reprendre dans cette jolie épigramme, que peut-être ce vers :

Troupe futile, et des grands rebutée.

il paraît de trop ; il gâte la comparaiſon des ſpectateurs et des comédiens ; car les comédiens ſont fort éloignés de mépriſer le parterre.

Mais on voit par ce petit morceau, d'ailleurs achevé, combien l'auteur était condamnable de donner dans des infamies dont aucune n'eſt ſi bien écrite que cette épigramme auſſi délicate que décente.

Il faut prendre garde qu'il y a quelques épigrammes héroïques ; mais elles ſont en très-petit nombre dans notre langue. J'appelle *épigrammes héroïques*, celles qui préſentent à la fin une penſée ou une image forte et ſublime, en conſervant pourtant dans les vers la naïveté convenable à ce genre. En voici une dans *Marot*. Elle eſt peut-être la ſeule qui caractériſe bien ce que je dis.

Lorſque Maillard, juge d'enfer, menaît
A Montfaucon Samblançai l'ame rendre,
A votre avis lequel des deux tenait
Meilleur maintien ? Pour vous le faire entendre,

Maillard semblait homme que mort va prendre,
Et Samblançai fut si ferme vieillard,
Que l'on cuidait pour vrai qu'il menât pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillard.

Voilà de toutes les épigrammes, dans le goût noble, celle à qui je donnerais la préférence. On a distingué les madrigaux des épigrammes: les premiers consistent dans l'expression délicate d'un sentiment; les secondes dans une plaisanterie. Par exemple, on appelle madrigal ces vers charmans de M. *Ferrand:*

Etre l'Amour quelquefois je désire,
Non pour régner sur la terre et les cieux;
Car je ne veux régner que sur Thémire;
Seule elle vaut les mortels et les dieux:
Non pour avoir un bandeau sur les yeux;
Car de tout point Thémire m'est fidèle;
Mais seulement pour épuiser sur elle
Du dieu d'amour et les traits et les feux.

Les épigrammes qui n'ont que le mérite d'offenser, n'en ont aucun; et comme d'ordinaire c'est la passion seule qui les fait, elles sont grossières. Qui peut souffrir dans *Malherbe:*

Cocu de long et de travers,
Sot au-delà de toutes bornes;
Comment te plains-tu de mes vers,
Toi qui souffres si bien les cornes?

Peut-être cette déteſtable épigramme réuſſit-elle de ſon temps, car le temps était fort groſſier, témoin les ſatires de *Régnier* qui n'avaient aucune fineſſe, et qui cependant furent goûtées.

Je ne ſais ſi cette épigramme-ci de *Rouſſeau* n'eſt pas auſſi condamnable.

L'uſure et la poëſie
Ont fait juſques aujourd'hui,
Du feſſe-matthieu de Brie,
Les délices et l'ennui.
Ce rimailleur à la glace
N'a fait qu'un pas de ballet,
Du châtelet au parnaſſe,
Du parnaſſe au châtelet.

Où eſt la plaiſanterie, où eſt le ſel, où eſt la fineſſe de dire crument qu'un homme eſt un uſurier? Comment eſt-ce qu'on *fait un pas de ballet du châtelet au parnaſſe?* De plus, dans une épigramme il faut rimer richement: c'eſt un des mérites de ce petit poëme. La rime de *poëſie* avec de *Brie* eſt mauvaiſe; mais ce qu'il y a de plus mauvais dans cette épigramme, c'eſt la groſſièreté de l'injure.

Cette groſſièreté condamnable eſt un vice qui ſe rencontre trop ſouvent dans les pièces ſatiriques, dans les épîtres et allégories de cet

auteur. Les termes de faquin, bélître, marouſle et autres ſemblables qui ne doivent jamais ſortir de la bouche d'un honnête homme, doivent encore moins être ſoufferts dans un auteur qui parle au public.

FABLE.

AU lieu de commencer ici par des morceaux détachés qui peuvent ſervir d'exemples, je commencerai par obſerver que les Français ſont le ſeul peuple moderne chez lequel on écrit élégamment des fables.

Il ne faut pas croire que toutes celles de *la Fontaine* ſoient égales. Les perſonnes de bon goût ne confondront point la FABLE DES DEUX PIGEONS : *Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre*, avec celle qui eſt ſi connue : *La cygale ayant chanté tout l'été*, ou avec celle qui commence ainſi : *Maître corbeau ſur un arbre perché*. Ce qu'on fait apprendre par cœur aux enfans, eſt ce qu'il y a de plus ſimple et non pas de meilleur; les vers même qui ont le plus paſſé en proverbe, ne ſont pas toujours les plus dignes d'être retenus. Il y a incomparablement plus de perſonnes dans l'Europe qui ſavent par cœur : *J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon*, et beaucoup de

pareils vers, qu'il n'y en a qui aient retenu ceux-ci.

Pour paraître honnête homme, en un mot, il faut l'être.
Il n'eſt point ici-bas de moiſſon ſans culture.
Celui-là fait le crime à qui le crime ſert.
Tout empire eſt tombé, tout peuple eut ſes tyrans.
Tel brille au ſecond rang, qui s'éclipſe au premier.
C'eſt un poids bien peſant qu'un nom trop tôt fameux.
Nous ne vivons jamais, nous attendons la vie.
Le crime a ſes héros, l'erreur a ſes martyrs.
La douleur eſt un ſiècle, et la mort un moment.

Tous ces vers ſont d'un genre très-ſupérieur à *j'appelle un chat un chat ;* mais un proverbe bas eſt retenu par le commun des hommes plus aiſément qu'une maxime noble ; c'eſt pourquoi il faut bien prendre garde qu'il y a des choſes qui ſont dans la bouche de tout le monde ſans avoir aucun mérite ; comme ces chanſons triviales qu'on chante ſans les eſtimer, et ces vers naïfs et ridicules de comédie qu'on cite ſans les approuver :

Entendez-vous, bailli, ce ſublime langage ?
Si vous ne m'entendez, je vous aime autant ſourd.

et cent autres de cette eſpèce.

C'eſt particulièrement dans les fables de *la Fontaine* qu'il faut diſcerner ſoigneuſement

ces vers naïfs, qui approchent du bas, d'avec les naïvetés élégantes dont cet aimable auteur eſt rempli.

La fourmi n'eſt pas prêteuſe.
Ils ſont trop verds, dit-il, et bons pour des goujats.

Cela eſt paſſé en proverbe. Combien cependant ces proverbes ſont-ils au-deſſous de ces maximes d'un ſens profond qu'on trouve en foule dans le même auteur ?

Des enfans de Japet, toujours une moitié
Fournira des armes à l'autre.

Plutôt ſouffrir que mourir ;
C'eſt la deviſe des hommes.

Il n'eſt pour voir que l'œil du maître.
Quant à moi j'y mettrais encor l'œil de l'amant.

Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous.

Je ne connais guère de livre plus rempli de ces traits qui ſont faits pour le peuple, et de ceux qui conviennent aux eſprits les plus délicats ; auſſi je crois que de tous les auteurs, *la Fontaine* eſt celui dont la lecture eſt d'un uſage plus univerſel. Il n'y a que les gens un peu au fait de l'hiſtoire, et dont l'eſprit eſt très-formé, qui liſent avec fruit nos grands tragiques, ou la Henriade. Il faut avoir déjà une teinture

de belles-lettres pour ſe plaire à l'art poëtique ; mais *la Fontaine* eſt pour tous les eſprits et pour tous les âges.

Il eſt le premier en France qui ait mis les fables d'*Eſope* en vers. J'ignore ſi *Eſope* eut la gloire de l'invention ; mais *la Fontaine* a certainement celle de l'art de conter. C'eſt la ſeconde ; et ceux qui l'ont ſuivi n'en ont pas acquis une troiſième ; car non-ſeulement la plupart des fables de *la Motte Houdart* ſont priſes, ou de *Pilpay*, ou du dictionnaire d'*Herbelot*, ou de quelques voyageurs, ou d'autres livres, mais encore toutes ſont écrites en général d'un ſtyle un peu forcé. Il avait beaucoup d'eſprit ; mais ce n'eſt pas aſſez pour réuſſir dans un art ; auſſi tous ſes ouvrages en tous les genres ne s'élèvent guère communément au-deſſus du médiocre. Il y a dans la foule quelques beautés et des traits fort ingénieux ; mais preſque jamais on n'y remarque cette chaleur et cette éloquence qui caractériſent l'homme d'un vrai génie ; encore moins ce beau naturel qui plaît tant dans *la Fontaine*. Je ſais que tous les journaux, tous les mercures, les feuilles hebdomadaires qu'on feſait alors ont retenti de ſes louanges ; mais il y a long-temps qu'on doit ſe défier de tous ces éloges. On ſait aſſez tous les petits artifices des hommes pour acquérir un peu de gloire. On ſe

fait un parti ; on loue afin d'être loué ; on engage dans ſes intérêts les auteurs des journaux ; mais bientôt il ſe forme par la voix du public un arrêt ſouverain, qui n'eſt dicté que par le plus ou le moins de plaiſir qu'on a en liſant ; et cet arrêt eſt irrévocable.

Il ne faut pas croire que le public ait eu un caprice injuſte, quand il a réprouvé dans les fables de M. de *la Motte* des naïvetés qu'il paraît avoir adoptées dans *la Fontaine*. Ces naïvetés ne ſont point les mêmes. Celles de *la Fontaine* lui échappent, et ſont dictées par la nature même. On ſent que cet auteur écrivait dans ſon propre caractère, et que celui qui l'imite en cherchait un. Que *la Fontaine* appelle *un chat*, qui eſt pris pour juge, *ſa majeſté fourrée* ; on voit bien que cette expreſſion eſt venue ſe préſenter ſans effort à ſon auteur ; elle fait une image ſimple, naturelle et plaiſante ; mais que *la Motte* appelle un cadran, un *greffier ſolaire*, vous ſentez-là une grande contrainte, avec peu de juſteſſe. Le cadran ſerait plutôt le greffe que le greffier. Et combien d'ailleurs cette idée de *greffier* eſt-elle peu agréable ! *La Fontaine* fait dire élégamment au corbeau, par le renard :

Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.

La

La Motte appelle une rave, un *phénomène potager*. Il eſt bien plus naturel de nommer *phénix*, un corbeau qu'on veut flatter, que d'appeler une rave un *phénomène*. *La Motte* appelle cette rave un *coloſſe*. Que ces mots de *coloſſe* et de *phénomène* ſont mal appliqués à une rave, et que tout cela eſt bas et froid !

Je ſais bien qu'il eſt néceſſaire d'avoir une connaiſſance un peu fine de notre langue pour bien diſtinguer ces nuances ; mais j'ai vu beaucoup d'étrangers qui ne s'y méprenaient pas ; tant le naturel a de beauté, et tant il ſe fait ſentir. Je me ſouviens qu'un jour étant à une repréſentation de la tragédie d'Inès avec le jeune comte de *Sintzendorf*, il fut révolté à ce vers :

Vous me devez, Seigneur, l'eſtime et la tendreſſe.

Il me demanda ſi on diſait, *j'ai pour vous l'eſtime*, et s'il ne fallait pas abſolument dire, *j'ai pour vous de l'eſtime* ? Je fus ſurpris de cette remarque, qui était très-juſte. Cela me fit lire depuis Inès avec beaucoup d'attention, et j'y trouvai plus de deux cents fautes contre la langue ; mais ce n'eſt pas ici le lieu d'en parler.

DE LA GRANDEUR DE DIEU.

Ce ſera dans les vers que je chercherai les belles images de la grandeur de DIEU. Je n'ai rien trouvé dans la proſe qui m'ait élevé l'ame en parlant de ce ſublime ſujet; et j'avoue que je ne ſuis point ſurpris qu'on ait autrefois appelé la poëſie le langage des dieux. Il y a en effet dans les beaux vers un enthouſiaſme qui paraît au-deſſus des forces humaines. Nul auteur en proſe n'a parlé de DIEU comme *Racine* dans Eſther.

L'Eternel eſt ſon nom, le monde eſt ſon ouvrage;
Il entend les ſoupirs de l'humble qu'on outrage,
Juge tous les mortels avec d'égales lois,
Et du haut de ſon trône interroge les rois.

Ces quatre vers ſont ſublimes. Ils ſont, je crois, infiniment plus parfaits en leur genre, que ce commencement de la première ode ſacrée de *Rouſſeau*, qui pourtant eſt fort belle.

Les cieux inſtruiſent la terre
A révérer leur auteur:
Tout ce que leur globe enferre,
Célèbre un Dieu créateur.

Quel plus ſublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les céleſtes corps!
Quelle grandeur infinie,
Quelle divine harmonie
Réſulte de leurs accords!

Le mot *enſerre* n'eſt ni noble ni agréable; et *quel cantique que ce concert! quelle grandeur! quelle harmonie!* voilà bien des *quels!* Ces trois choſes d'ailleurs, *cantique*, *concert*, *harmonie*, ſe reſſemblent trop. *Réſulte* eſt un mot trop proſaïque. Enfin, il y a trop d'épithètes, et vous n'en trouvez pas une dans ces quatre vers d'Eſther.

Voici un morceau de la Henriade, qui me paraît un pendant pour les vers de *Racine*.

C'eſt après une deſcription philoſophique des cieux, qui n'eſt pas de mon ſujet.

Au-delà de leur cours, et loin dans cet eſpace,
Où la matière nage, et que Dieu ſeul embraſſe,
Sont des ſoleils ſans nombre, et des mondes ſans fin.
Dans cet abyme immenſe il leur ouvre un chemin.
Par-delà tous ces cieux, le Dieu des cieux réſide.

Cette deſcription étonne plus l'imagination, et parle moins au cœur. J'en trouve encore une dans le dixième chant de la Henriade.

Au milieu des clartés d'un feu pur et durable,
Dieu mit avant les temps ſon trône inébranlable.
Le ciel eſt ſous ſes pieds : de mille aſtres divers
Le cours toujours réglé l'annonce à l'univers.
La puiſſance, l'amour, avec l'intelligence,
Unis et diviſés, compoſent ſon eſſence.
Ses ſaints, dans les douceurs d'une éternelle paix,
D'un torrent de plaiſirs enivrés à jamais,
Pénétrés de ſa gloire, et remplis de lui-même,
Adorent à l'envi ſa majeſté ſuprême.
Devant lui ſont ces dieux, ces brûlans ſéraphins,
A qui de l'univers il commet les deſtins.
Il parle, et de la terre ils vont changer la face ;
Des puiſſances du ſiècle ils retranchent la race,
Tandis que les humains, vils jouets de l'erreur,
Des conſeils éternels accuſent la hauteur.

Je n'aime pas cet hémiſtiche, *de mille aſtres divers*. Ce mot de *mille* eſt un terme oiſeux, auſſi-bien que celui de *divers*, qui n'eſt guère à la fin du vers que pour rimer ; mais les deux vers de la Trinité ſont une choſe admirable et unique.

Un fils du grand *Racine*, qui a hérité d'une partie des talens de ſon père, a donné encore dans ſon poëme ſur la grace une très-belle idée de la grandeur de DIEU.

Ce Dieu d'un ſeul regard confond toute grandeur.
Des aſtres devant lui s'éclipſe la ſplendeur.
Proſterné près du trône où ſa gloire étincelle,
Le chérubin tremblant ſe couvre de ſon aile.
Rentrez dans le néant, mortels audacieux ;
Il vole ſur les vents, il s'aſſied ſur les cieux.
Il a dit à la mer : Briſe-toi ſur ta rive ;
Et dans ſon lit étroit la mer reſte captive.
Les foudres vont porter ſes ordres confiés,
Et les nuages ſont la poudre de ſes pieds.
C'eſt ce Dieu qui d'un mot éleva nos montagnes,
Suſpendit le ſoleil, étendit nos campagnes ;
Qui pèſe l'univers dans le creux de ſa main.
Notre globe à ſes yeux eſt ſemblable à ce grain
Dont le poids fait à peine incliner la balance.
Il ſouffle, et de la mer tarit le gouffre immenſe.
Nos vœux et nos encens ſont dus à ſon pouvoir.

Il faut avouer que les plus beaux vers de ce paſſage, ſont ceux où M. *Racine* a ſuivi ſon génie, et les plus mauvais ſont ceux qu'il a voulu copier de l'hébreu ; tant le tour et l'eſprit des deux langues eſt différent ! *Peſer l'univers dans le creux de ſa main*, ne paraît en français qu'une image giganteſque et peu noble, parce qu'elle préſente à l'eſprit l'effort qu'on fait pour ſoutenir quelque choſe, en formant un creux dans ſa main. Quand

quelque chose nous choque dans une phrase, il faut en chercher la source, et on la trouve surement; car *je ne sais quoi*, n'est jamais une raison. Il n'est pas permis à un homme de lettres de dire que cela ne plaît pas, à moins que la raison n'en soit palpable, qu'elle n'ait pas besoin d'être indiquée. Par exemple, ce n'est pas la peine de differter pour faire voir que ce vers est très-mauvais:

Et les nuages sont la poudre de ses pieds.

car, outre que l'image est très-dégoûtante, elle est très-fausse. On sait assez aujourd'hui que l'eau n'est point de la poudre. Mais le reste du morceau est beau. Il ne faudrait pas à la vérité trop répéter ces idées; elles deviennent alors des lieux communs. Le premier qui les emploie avec succès, est un maître, et un grand maître; mais quand elles sont usées, celui qui les emploie encore, court risque de passer pour un écolier déclamateur.

LANGAGE.

LE moyen le plus sûr et presque le seul d'acquérir une connaissance parfaite des finesses de notre langue, et surtout de ces exceptions qui paraissent si contraires aux

règles, c'eſt de converſer ſouvent avec un homme inſtruit. Vous apprendrez plus dans quelques entretiens avec lui, que dans une lecture qui laiſſe preſque toujours des doutes. Nous avons beau lire aujourd'hui les auteurs latins, l'étude la plus aſſidue ne nous apprendra jamais quelles fautes les copiſtes ont gliſſées dans les manuſcrits, quels mots impropres *Salluſte*, *Tite-Live*, ont employés. Nous ne pouvons preſque jamais diſcerner ce qui eſt hardieſſe heureuſe d'avec ce qui eſt licence condamnable.

Les étrangers ſont, à l'égard de nos auteurs, ce que nous ſommes tous à l'égard des anciens. La meilleure méthode eſt d'examiner ſcrupuleuſement les excellens ouvrages. C'eſt ainſi qu'en a uſé M. de *Voltaire* dans ſon *Temple du goût*. Je veux entrer ici dans un examen plus approfondi de la pureté de la langue, et j'ai choiſi exprès la belle comédie du Miſanthrope, de même que M. l'abbé d'*Olivet* a recherché les fautes contre la langue, échappées au grand *Racine*. Un homme qui ſaura remarquer du premier coup d'œil les petits défauts de langage dans une pièce telle que le Miſanthrope, pourra être sûr d'avoir une connaiſſance parfaite de la langue. Rien n'eſt plus propre à guider un étranger; et un tel travail ne ſera pas inutile à nos compatriotes.

Et la plus glorieuſe a des régals peu chers.

Une eſtime glorieuſe eſt chère; mais elle n'a point de régals chers. Il fallait dire, *des plaiſirs peu chers;* ou plutôt tourner autrement la phraſe. On dit dans le ſtyle bas, cela *eſt un régal pour moi;* mais non pas, *il a des régals pour moi.*

Et quand on a quelqu'un qui hait ou qui déplaît.

J'ai quelqu'un que je hais. L'expreſſion eſt vicieuſe. On dit, *j'ai une choſe à faire;* non pas, *j'ai une choſe que je fais.*

Que pour avoir vos biens, on dreſſe un artifice.

On uſe d'artifice, on ne le dreſſe pas; on dreſſe, on tend un piége avec artifice; on emploie un artifice; on fait jouer des reſſorts avec artifice.

Ne ferme point mes yeux au défaut qu'on lui treuve.

Il faut remarquer que du temps de *Molière*, on diſait encore *treuve*. *La Fontaine* a dit: *Dans les citrouilles je la treuve;* mais l'uſage a aboli ce terme.

Mais ſi ſon amitié pour moi ſe fait paraître.

Une amitié paraît, et ne ſe fait point paraître. On fait paraître ſes ſentimens, et les ſentimens ſe font connaître.

Non, ce n'eſt pas, Madame, un bâton qu'il faut prendre,
Mais un cœur à leurs vœux moins facile et moins tendre.

On ne peut pas dire prendre un cœur facile, au lieu d'un bâton; cela eſt évident. *Facile à leurs vœux*, eſt bon; mais *tendre à leurs vœux*, n'eſt pas français; parce qu'on eſt tendre pour un amant, non pas tendre à un amant.

Et ſes ſoins tendent tous pour accrocher quelqu'un.

Les ſoins peuvent tendre à quelque choſe, mais non *pour* quelque choſe. Mes vœux tendent à Paris, et non pour Paris.

Et ſon jaloux dépit contre moi ſe détache.

Le dépit peut ſe déchaîner contre quelqu'un, s'attacher à le décrier, éclater, &c. On détache un ennemi, un parti; on ſe détache de quelqu'un.

On vous voit en tous lieux vous déchaîner ſur moi.

On s'emporte, on *ſe déchaîne*, on s'irrite, on crie, on cabale contre une perſonne, et non *ſur* elle; on ſe jette, on tire ſur elle; on épuiſe la ſatire ſur elle.

Monſieur remplit ma place à vous entretenir.

On ne peut dire, *je remplis la place à travailler*; il faut dire, *en travaillant*. Je remplis

la place par mon travail. Je remplis la place de monſieur, en m'entretenant avec vous.

Pour peu que d'y ſonger vous nous faſſiez les mines.

Faire mine de quelque choſe, eſt une bonne expreſſion dans le ſtyle familier. Je fais mine de l'aimer. Je fais mine de l'applaudir. *Faire la mine* ſignifie faire la grimace; et on ne doit pas dire, je fais la mine d'aimer, la mine de haïr; parce que faire la mine, eſt une expreſſion abſolue, comme faire le plaiſant, le dévot, le connaiſſeur.

Oui, toute mon amie elle eſt, et je la nomme.

Il faut dire, toute mon amie qu'elle eſt, et non pas, *toute mon amie, je la nomme*, eſt vicieux. Le terme propre eſt, *je la déclare*. On ne peut nommer qu'un nom. Je le nomme grand, vertueux, barbare. Je le déclare indigne de mon amitié.

Renverſe le bon droit, et tourne la juſtice.

L'expreſſion, *tourne la juſtice*, n'eſt pas juſte. On tourne la roue de la fortune; on tourne une choſe, un eſprit même, à un certain ſens; mais tourner la juſtice, ne peut ſignifier ſéduire, corrompre la juſtice.

Au bruit que contre vous ſa malice a tourné.

Tourner un bruit ne peut pas plus ſe dire, que tourner la juſtice. On peut tourner des traits contre quelqu'un ; mais un bruit ne peut être une choſe qui ſe tourne.

On peut aiſément remarquer que l'expoſition de ces fautes n'eſt pas d'un critique malin qui cherche vainement à rabaiſſer *Molière*, mais d'un eſprit équitable, qui veut combattre l'abus qu'on fait quelquefois des écrits de ce grand homme, en citant pour des autorités conſacrées des fautes de langue. C'eſt dans cette vue innocente et utile que je veux examiner la tragédie de Pompée de *Pierre Corneille.*

Examen des fautes de langage dans la tragédie de Pompée.

Sont les titres affreux dont le droit de l'épée,
Juſtifiant Céſar, a condamné Pompée.

On ne peut pas dire *le titre dont on condamne*, mais le titre ſur lequel, par lequel, ou le titre qui condamne.

Et qui veut être juſte en de telles ſaiſons,
Balance le pouvoir, et non pas les raiſons.

En de telles ſaiſons, eſt une expreſſion lâche et vicieuſe. *Balance le pouvoir* n'eſt pas le mot propre ; il voulait dire, *conſulte ſon pouvoir.*

Cet hémiſtiche, *et non pas les raiſons*, dit tout le contraire de ce qu'il doit dire. Ce ſont préciſément les raiſons, c'eſt-à-dire, la raiſon d'Etat qu'on examine et qu'on pèſe.

Soutiendrez-vous un faix ſous qui Rome ſuccombe,
Sous qui tout l'univers ſe trouve foudroyé ?

Le mot *foudroyé* eſt très-impropre ; un fardeau ne foudroie pas, il accable.

Mais quoique vos encens le traitent d'immortel.

Le mot *d'encens* ne peut admettre de pluriel. Il fallait abſolument *votre encens*.

Et ceſſe de devoir, quand la dette eſt d'un rang
A ne point l'acquitter qu'aux dépens de leur ſang.

On ne dit point le *rang d'une dette*, mais la nature d'une dette ; et il fallait dire, à ne s'en acquitter qu'aux dépens de leur ſang. La négative *point* ne ſe met jamais avec *ne*, quand elle eſt ſuivie d'un *que*. Je ne corrigerai ce vers *que* quand on m'en aura montré le défaut. Je n'irai à Paris *que* quand je ſerai libre ; je n'écrirai *que* quand j'aurai du loiſir, &c.

Aſſurer ſa puiſſance et ſauver ſon eſtime.

Sauver n'a là aucun ſens. Il ne veut pas dire conſerver ſa réputation ; il ne ſignifie pas

conſerver ſon eſtime : il eſt un barbariſme inintelligible.

Trop au-deſſous de lui pour y prêter l'eſprit.

Prêter l'eſprit n'eſt pas français ; mais c'eſt une licence qu'on devrait peut-être accorder à la poëſie.

Et ſon dernier ſoupir eſt un ſoupir illuſtre.

Soupir illuſtre eſt bon, à la vérité, en grammaire, mais en poëſie il tient un peu du *Phébus*.

Ce prince d'un ſénat maître de l'univers,
Sitôt que d'un malheur ſa fortune eſt ſuivie,
Les monſtres de l'Egypte ordonnent de ſa vie.

La conſtruction eſt vicieuſe : elle ſerait pardonnable à une grande paſſion ; mais ici c'eſt *Cléopâtre* qui parle de ſang-froid.

Il en coûte la vie et la tête à Pompée.

On ſent combien *la tête* eſt de trop.

Je connais ma portée, et ne prends point le change ;
. . . . . .
Vous montrez cependant un peu bien du mépris.

Ces deux vers, et ſurtout le dernier, ſont des expreſſions baſſes et populaires ; et *un peu bien du* eſt barbare.

Et plus dans l'insolence elle s'est emportée.

On s'emporte à des excès d'insolence ; on s'emporte avec insolence, à trop d'insolence, et non pas *dans l'insolence.*

De se plaindre à Pompée auparavant qu'à lui.

Il fallait *avant qu'à lui.* L'adverbe *auparavant* ne sert jamais de conjonction. On ne dit point : je passerai par Strasbourg auparavant d'aller à Paris ; mais avant d'aller à Paris, ou avant que d'aller à Paris.

De relever du coup dont ils sont étourdis.

Il fallait *de se relever ; étourdis* est trop bas.

Quoi qu'il en fasse, enfin.

Il faut *quoi qu'il fasse*, surtout dans le style noble.

- Il venait à plein voile.

On dit *pleines voiles.* Ce mot *voile* est féminin.

Voilà ce qu'attendait,
Ce qu'au juste Osiris la reine demandait.

Le régime de ces deux verbes est mal placé ; c'est une faute, mais légère.

Tout beau, nous vous devons le tout, sont des termes bas et comiques ; mais ce ne sont pas des fautes grammaticales.

Il nous fallait pour vous craindre votre clémence,
Et que le ſentiment d'un cœur trop généreux,
Uſant mal de vos droits, vous rendît malheureux.

Toute cette phraſe eſt mal conſtruite. Voici le ſens : votre clémence était dangereuſe pour vous ; et nous avons craint que, par un ſentiment trop généreux, vous ne nous rendiſſiez malheureux en uſant mal de vos droits.

Je m'apaiſerai Rome avec votre ſupplice ?

On ne peut point dire *s'apaiſer quelqu'un*, comme on dit s'immoler, ſe concilier, s'aliéner quelqu'un.

Comme a-t-elle reçu les offres de ma flamme ?

Comme, au lieu de *comment*, était déjà une faute du temps de *Corneille*.

Elle craint toutefois
L'ordinaire mépris que Rome fait des rois.

On traite avec mépris ; on a du mépris ; on ne fait point de mépris.

D'un aſtre envenimé l'invincible poiſon.

L'invincible poiſon d'un aſtre eſt une penſée fauſſe, mal exprimée, quoique la grammaire ſoit ici obſervée.

Qu'il eût voulu ſouffrir qu'un bonheur de mes armes.

Il fallait *que le bonheur de mes armes.*

Quoi ! de la même main et de la même épée,
Dans un tel déſeſpoir à ſes yeux eſt paſſée.

Comment peut-on paſſer d'une main et d'une épée dans un déſeſpoir ?

Quelques ſoins qu'ait Céſar.

On prend des ſoins, on a ſoin de quelque choſe, on agit avec ſoin ; mais on ne peut dire en général, avoir des ſoins.

Pour de ce grand deſſein aſſurer le ſuccès.

Cette inverſion n'eſt pas permiſe. On en ſent la raiſon. Elle vient de la dureté de ces deux monoſyllabes *pour de.*

Ainſi que la naiſſance, ils ont les eſprits bas.

Il fallait, ils ont l'eſprit bas, ſurtout *naiſſance* étant au ſingulier.

De quoi peut ſatisfaire un cœur ſi généreux,
Le ſang abject et vil de ces deux malheureux ?

De quoi peut ſatisfaire n'eſt pas français ; il fallait, *comment* ou *en quoi.*

J'en

J'en ai déjà parlé ; mais il a fu gauchir.

Gauchir eſt un terme trop peu noble.

C'eſt ce glorieux titre à préſent effectif.

Effectif eſt un terme de barreau.

A mes vœux innocens ſont autant d'ennemis.

Il fallait *de mes vœux ;* on n'eſt pas ennemi *à*, on eſt ennemi *de.*

Permettez cependant qu'à ces douces amorces,
Je prenne un nouveau cœur et de nouvelles forces.

Ces deux vers ſont un galimatias, pour le ſens et pour l'expreſſion. *Des amorces* ne donnent pas des forces, et on ne ſent pas *un cœur nouveau à une amorce.*

Mes yeux, puis-je vous croire, et n'eſt-ce point un ſonge
Qui ſur mes triſtes vœux a formé ce menſonge ?

Un *ſonge* qui forme un *menſonge ſur des vœux*, forme une phraſe trop entortillée et trop peu exacte. C'eſt du galimatias.

Qu'avec chaleur, Philippe, on court à le venger.

On court venger, ſaiſir, prendre, combattre. On ne court point *à* combattre, *à* prendre, *à* ſaiſir, *à* venger.

Pour grand qu'en ſoit ſon prix, ſon péril en rabat.

Pour grand que n'était plus en uſage dès le temps de *Corneille*. On ne trouve pas de ces expreſſions ſurannées dans les Lettres provinciales qui ſont de même date. Il *en rabat* eſt un terme de tout temps ignoble.

Je n'aimais mieux juger ſa vertu par la nôtre.

Il faut *juger de ſa vertu par la mienne*. Il n'eſt pas permis de joindre en cette occaſion le pluriel au ſingulier. *Phèdre*, dans Racine, au lieu de dire,

J'excitai mon courage à le perſécuter,

ne dit point, *j'excitai notre courage à le perſécuter*.

Parce qu'au point qu'il eſt, j'en voudrais faire autant.

Parce que fait toujours en vers un très-mauvais effet; *au point qu'il eſt* eſt actuellement ſuranné et familier.

Je ne viens pas ici pour troubler une plainte,
Trop juſte à la douleur dont vous êtes atteinte.

Il fallait dire *permiſe à la douleur*, et non pas *trop juſte*. Une plainte n'eſt pas juſte à la douleur comme un habit eſt juſte au corps.

Vous êtes fatisfaite, et je ne la ſuis pas.

Il faut *je ne le ſuis pas*, parce que ce *le* eſt neutre et indéclinable. Si on demandait à des dames, êtes-vous fatisfaites? elles répondraient, *nous le ſommes*, et non pas nous les ſommes. Ainſi une femme doit dire je *le* ſuis et non je *la* ſuis.

Aucuns ordres ni ſoins n'ont pu le ſecourir.

Il fallait *aucun ordre*, *aucun ſoin n'a pu le ſecourir.*

Leur roi n'a pu jouir de ton cœur adouci;
Et Pompée eſt vengé ce qu'il peut l'être ici.

De ton cœur adouci ne peut ſe mettre au lieu de ta clémence. *Ce qu'il peut l'être*, ne peut être reçu pour ſignifier *autant qu'il peut l'être;* et c'eſt une grande faute de langage dans un auteur moderne d'avoir mis :

Je vous aime tout ce qu'on peut aimer.
Ta nouvelle victoire, et le bruit éclatant
Qu'aux changemens de roi pouſſe un peuple inconſtant.

Un peuple qui pouſſe un bruit aux changemens de roi, eſt un galimatias inſupportable.

Et parmi ces objets, ce qui le plus m'afflige.

Il n'eſt pas permis dans le ſtyle noble de placer ainſi l'adverbe au-devant du verbe. On

ne peut pas dire en vers héroïques, *ce qui davantage me plaît, ce que patiemment je ſupporte, ce qu'à contre cœur je fais, ce que prudemment je différe.*

J'ajoute une requête.

Ce terme du barreau n'eſt point admis dans la poëſie noble.

Faites un peu de force à votre impatience.

Calmez, modérez votre impatience; mettez un frein à votre impatience, voilà le mot propre. *Faire force* eſt barbare.

. . . . Non pas, Céſar, non pas à Rome encor.
Il faut que ta défaite et que tes funérailles
A cette cendre aimée en ouvrent les murailles;
Et quoiqu'elle la tienne auſſi chère que moi....

Cette *elle* tombe ſur Rome, et ſemble tomber ſur la cendre de *Pompée* par la conſtruction de la phraſe. *Auſſi chère que moi;* on ne ſait ſi c'eſt *Cornélie* qui eſt auſſi chère, ou ſi c'eſt à elle que cette cendre eſt auſſi chère. Ces amphibologies jetent une obſcurité déſagréable dans le ſtyle. Je n'ai relevé que celle-ci pour n'être pas trop long; mais la tragédie que j'examine eſt pleine de ces obſcurités. C'eſt un défaut qu'il faut éviter avec ſoin.

Et quand tout mon effort ſe trouvera rompu.

On rompt un projet, une ligue, des liens, une aſſemblée; on arrête un effort, on s'y oppoſe, on le ſurmonte, on le rend inutile, &c.

J'ai vu le déſeſpoir qu'il a voulu choiſir.

On entre dans le déſeſpoir, on s'abandonne, on ſe livre au déſeſpoir; on ne le choiſit pas.

Il eſt de la fatalité
Que l'aigreur ſoit mêlée à la félicité.

On dit bien *notre deſtin*, *la fatalité ordonne*, *&c.* mais on ne dit pas, *il eſt de la fatalité*, comme on dit *il eſt d'uſage*; *l'aigreur* eſt un terme très-impropre; et l'amertume s'oppoſe à la douceur et non à la *félicité*.

Je me ſuis arrêté dans cet examen uniquement aux fautes de langage, et je n'ai pas parlé des vices du ſtyle dont le nombre eſt prodigieux. Cette diſcuſſion n'était pas de mon ſujet, non plus que les beautés de détail dont cette tragédie vicieuſe et irrégulière eſt remplie.

La lecture aſſidue des bons auteurs vous ſera encore plus néceſſaire pour vous former un ſtyle pur et correct, que l'étude de la plupart de nos grammaires. Ce qu'on apprend

ſans peine et par le ſecours du plaiſir, ſe fixe bien plus fortement dans la mémoire, que ce qu'on étudie avec des dégoûts dans des préceptes ſecs, ſouvent très-mal digérés, et dans leſquels on ne trouve que trop de contradictions. Je recommande ſurtout aux jeunes gens de ne point lire la nouvelle grammaire de l'abbé *Girard;* elle ne ferait qu'embarraſſer l'eſprit par les nouveautés difficiles dont elle eſt remplie; et ſurtout elle ſervirait à corrompre le ſtyle. Jamais auteur n'a écrit d'une manière moins convenable à ſon ſujet. Il affecte ridiculement d'employer des tours et des phraſes qu'on proſcrirait dans ces romans bourgeois et familiers dont nous ſommes raſſaſiés. Qui croirait qu'un auteur qui veut inſtruire la jeuneſſe, ſe ſerve des expreſſions ſuivantes dans une grammaire raiſonnée?

On aura beau fulminer contre mes termes, un diſcours eſt une pièce émaillée de différentes phraſes.

Les mots doivent, dans le diſcours, répondre par le rang et l'habillement à leurs fonctions. Les mots au pluriel ont la phyſionomie décidée.

Le diſtrict du pronom, la portion dont il eſt doté, les déclinaiſons ſont battues et terraſſées.

Non-ſeulement tout ce livre eſt écrit dans ce miſérable ſtyle, mais il y a beaucoup de

fautes contre la langue. Par exemple, *habillement de la nuit*, pour habillement de nuit. *Quoi faire*, pour que faire. *C'eſt ſoi qui fait*, au lieu de dire, on fait ſoi-même.

Enfin il y a des termes obſcènes, malgré le grand précepte de *Quintilien* qui ordonne d'en éviter juſqu'aux moindres apparences.

Les grammaires de l'abbé *Régnier Deſmarets* et de *Reſtaut* ſont bien plus ſages et plus inſtructives.

LETTRES FAMILIERES.

Les lettres familières écrites avec négligence et d'un ſtyle approchant de la converſation, vous pourront donner l'uſage de cette manière libre et dégagée dont on converſe et dont on écrit à ſes amis; mais ce n'eſt pas dans la lecture de tant de recueils de lettres imprimées qu'il faut chercher la véritable éloquence. On ne les lit d'ordinaire qu'à cauſe des petites anecdotes qu'elles renferment : et ſi on retranchait des lettres de madame de *Sévigné*, ce grand nombre de petits faits qui les ſoutiennent, et qui ſont racontés avec tant de vivacité et de naturel, je doute qu'on en pût ſoutenir la lecture. Les lettres de *Balzac*

et de *Voiture* eurent en leur temps beaucoup de réputation ; mais on voit bien qu'elles avaient été écrites pour être publiques ; et cela ſeul, en les privant néceſſairement du naturel qu'elles devaient avoir, devait à la longue les décréditer. Il faut lire ce qu'on en dit dans le Temple du goût. Les jugemens qu'on y trouvera ont paru ſévères ; mais ils me ſemblent très-juſtes, et rien n'eſt plus propre à conduire l'eſprit d'un jeune homme.

J'oſerais même aller encore plus loin que l'auteur du Temple du goût, dans l'idée que je me ſuis formée des lettres de *Voiture*. J'en ai trouvé pluſieurs dans leſquelles cette petite et mépriſable envie d'avoir de l'eſprit, lui fait dire des choſes dont la décence et l'honnêteté même peuvent être alarmées. Il veut conſoler le maréchal de *Grammont* ſur la mort de ſon père ; il lui dit :

» Eſt-il vrai qu'en un ſiècle où les exemples » d'un bon naturel ſont ſi rares, vous ſoyez » affligé d'une perte qui vous rend un des » plus riches hommes de France ? Cela, ſans » mentir, eſt admirable et au-deſſus de vos » exploits ; mais comme il peut y avoir de » l'excès dans les meilleures choſes, votre » douleur, qui a été juſte, ne le ſerait plus » à cette heure, ſi elle durait davantage. Votre » réputation augmente, et votre bien ne

» diminue

» diminue pas ; car on dit qu'en argent et » en poulaille vous aurez quelque choſe de » conſidérable. »

Eſt-ce ainſi qu'on écrit à un homme ſur la mort d'un père ? aſſurément *non erat his locus.* Jamais badinage ne fut plus déplacé ; et jamais badinage ne fut plus froid, plus bas et plus indécent.

Il fallait que l'eſprit de plaiſanterie, qui eſt par lui-même un très-mince mérite, tînt lieu alors d'un grand talent, puiſqu'il donna tant de réputation à *Voiture.* Tout homme de bon ſens, et formé ſur les bons modèles de l'antiquité, trouverait la plupart de ces plaiſanteries forcées et inſipides.

Il compare mademoiſelle de *Rambouillet* à la mer, et il dit :

» Il me ſemble que vous vous reſſemblez » comme deux gouttes d'eau, la mer et vous. » Il y a cette différence que, toute vaſte et » grande qu'elle eſt, elle a ſes bornes, et vous » n'en avez point ; et que tous ceux qui con- » naiſſent votre eſprit avouent qu'il n'a » ni fond ni rive ; et je vous ſupplie, de » quel abyme avez-vous tiré ce déluge de » lettres que vous avez envoyé ici ? »

Eſt-il bien plaiſant de dire dans un autre endroit que le mot de cordonniers vient de ce qu'ils donnent des cors ?

» m'aimer toujours autant que vous avez fait » autrefois, et ſi vous croyez que je ſuis » votre, &c. »

Mais il faut avouer avec l'auteur du Temple du goût, que l'on trouve dans *Voiture* bien peu de lettres de ce prix, et que tout ce qui eſt marqué à un ſi bon coin pourrait, comme il le dit, ſe réduire à un très-petit nombre de feuillets. A l'égard de *Balzac*, perſonne ne le lit aujourd'hui. Ses lettres ne ſerviraient qu'à former un pédant. On y trouve, à la vérité, du nombre et de l'harmonie proſaïque; mais c'eſt préciſément cela qu'on ne devrait pas trouver dans ſes lettres. C'eſt le mérite propre des harangues, des oraiſons funèbres, de l'hiſtoire, de tout ce qui demande une éloquence d'appareil et un ſtyle ſoutenu.

Qui peut tolérer que *Balzac* écrive à un cardinal :

» Qu'il a le ſceptre des rois et la livrée » des roſes, et qu'à Rome on ſe ſauve à la » nage au milieu des eaux de ſenteurs ? »

Qui peut ne pas mépriſer ces pitoyables hyperboles ? Si les déclamations froides et forcées ont tant ſervi à décréditer le ſtyle de *Balzac*; ſi la contrainte, l'affectation, les jeux de mots, les plaiſanteries recherchées ont fait tant de tort à *Voiture*, que doit-on penſer

de ces lettres imaginaires, qui ſont ſans objet, et qui n'ont jamais été écrites que pour être imprimées ? C'eſt une entrepriſe fort ridicule que de faire des lettres comme on fait un roman, de ſe donner pour un colonel, de parler de ſon régiment, et de faire des récits d'aventures qu'on n'a jamais eues. Les lettres du chevalier d'*Her* n'ont pas ſeulement ce défaut, mais elles ont encore celui d'être écrites d'un ſtyle forcé et tout à fait impertinent. On y obtient des lettres d'Etat pour ſa maîtreſſe ; on la fait peindre en iroquoiſe, mangeant une demi-douzaine de cœurs. Enfin on n'a jamais rien écrit de plus mauvais goût ; et cependant ce ſtyle a eu des imitateurs.

Il y a des lettres d'une autre eſpèce comme celles de l'Eſpion turc, de madame du *Noyer*, les Lettres juives, chinoiſes, cabaliſtiques. On ne ſe méprend pas à leur titre. On voit bien que ce ne ſont pas de véritables lettres, mais un petit artifice uſité, ſoit pour débiter des choſes hardies, ſoit pour écrire des nouvelles vraies ou fauſſes. Tous ces ouvrages, qui amuſent quelque temps la jeuneſſe crédule et oiſive, ſont fort mépriſés des honnêtes gens. Il en faut excepter les Lettres perſanes : elles ſont à la vérité une imitation de l'Eſpion turc, mais leur ſtyle les diſtingue fort de leur original. Il eſt nerveux, hardi, ſingulier,

ſententieux, et il ne manque à cet ouvrage qu'un ſujet plus ſolide.

On a beaucoup réuſſi en France dans un autre genre de lettres, moitié vers et moitié proſe. Ce ſont de véritables lettres écrites en effet à des amis, mais écrites avec délicateſſe et avec ſoin. Telle eſt la lettre dans laquelle *Bachaumont* et *Chapelle* rendent compte de leur voyage. Telles ſont quelques-unes du comte *Antoine Hamilton*, de M. *Pavillon*.

En voici une écrite par l'auteur de la Henriade à un grand roi.

» Les vers que votre majeſté a faits dans » Neiff, reſſemblent à ceux que *Salomon* feſait » dans ſa gloire, quand il diſait après avoir » tâté de tout : Tout n'eſt que vanité. Il eſt » vrai que le bon-homme parlait ainſi au » milieu de trois cents femmes et de ſept » cents concubines, le tout ſans avoir donné » de bataille ni fait de ſiége. Mais n'en » déplaiſe, Sire, à *Salomon* et à vous, ou » bien à vous et à *Salomon*, il ne laiſſe pas » d'y avoir quelque réalité dans ce monde.

» Conquérir cette Siléſie ;
» Revenir couvert de lauriers
» Dans les bras de la poëſie ;
» Donner aux belles, aux guerriers,
» Opéra, bal, et comédie ;

» Se voir craint, chéri, reſpecté,
» Et connaître au ſein de la gloire
» L'eſprit de la ſociété,
» Bonheur ſi rarement goûté
» Des favoris de la victoire;
» Savourer avec volupté,
» Dans des momens libres d'affaire,
» Les bons vers de l'antiquité,
» Et quelquefois en daigner faire
» Dignes de la poſtérité:
» Semblable vie a de quoi plaire;
» Elle a de la réalité,
» Et le plaiſir n'eſt point chimère.

» Votre majeſté a fait bien des choſes en » peu de temps. Je ſuis perſuadé qu'il n'y a » perſonne ſur la terre plus occupé qu'elle, et » plus entraîné dans la variété des affaires » de toute eſpèce. Mais avec ce génie dévo- » rant qui met tant de choſes dans ſa ſphère » d'activité, vous conſervez toujours cette » ſupériorité de raiſon qui vous élève au-deſſus » de ce que vous êtes et de ce que vous » faites.

» Tout ce que je crains, c'eſt que vous ne » veniez à trop mépriſer les hommes. Des » millions d'animaux ſans plumes à deux » pieds, qui peuplent le terre, ſont à une

» distance immense de votre personne par » leur ame comme par leur état. Il y a un » beau vers de *Milton :*

Amongst unequals no society.

» Il y a encore un autre malheur ; c'est » que votre majesté peint si bien les nobles » friponneries des politiques, les soins inté- » ressés des courtisans, &c. qu'elle finira par » se défier de l'affection des hommes de » toute espèce, et qu'elle croira qu'il est » démontré en morale, qu'on n'aime point » un roi pour lui-même. Sire, que je prenne » la liberté de faire aussi ma démonstration. » N'est-il pas vrai qu'on ne peut pas s'empê- » cher d'aimer pour lui-même un homme » d'un esprit supérieur, qui a bien des talens, » et qui joint à tous ces talens-là celui de » plaire ? Or, s'il arrive que par malheur ce » génie supérieur soit roi, son état en doit-il » empirer ? et l'aimera-t-on moins, parce » qu'il porte une couronne ? Pour moi je » sens que la couronne ne me refroidit point » du tout. Je suis, &c. »

Voici une lettre écrite à feu M. le maréchal de *Berwick*, qui me paraît fort au-dessus de celles de *Voiture*. J'en ignore l'auteur ; mais je peux assurer que j'ai vu à Paris un très-

grand nombre d'épîtres dans ce goût. C'eſt proprement le goût de la nation.

» Vous venez de gagner une bataille com-
» plète et glorieuſe dans toutes ſes circon-
» ſtances. Vous avez rendu quelques ſervices,
» par cette victoire, à la couronne d'Eſpagne.
» Vous n'avez pas mal fait votre cour au roi
» votre maître à Verſailles; et le roi votre
» ſouverain en paraît preſqu'auſſi content ici,
» que ſi vous l'aviez gagnée aux portes de
» Londres pour ſon rétabliſſement. Je ne ſais
» comment vous vous trouvez de tout cela;
» mais pour moi, je vous en fais de bon cœur
» mon compliment. Il eſt vrai que vous vous
» portez bien, et que dans une mêlée où vous
» avez eu le plaiſir de vous fourrer bien avant,
» vous n'avez pu vous faire donner quelque
» balafre au milieu du viſage, ou parvenir à
» quelque inciſion cruciale au haut de la tête;
» et ce n'eſt pas contentement pour un
» homme avide de gloire. Je vous conſeille
» pourtant de ne vous en point chagriner, et
» de prendre le tout en patience.

» J'avais cru, lorſque vous vous fites natu-
» raliſer en France, que c'était pour mettre
» à couvert vos biens immenſes en cas d'acci-
» dent; mais je vois bien que ce n'était que
» pour pouvoir exterminer ſans ſcrupule tout
» autant d'Anglais de la princeſſe *Anne* qui

» ſe trouveraient en votre chemin ; et c'eſt
» fort bien fait à vous. Cependant ſi je
» n'avais peur de vous mortifier, je vous
» dirais que, quoiqu'on parle beaucoup de
» vous ici, on ne laiſſe pas de parler diver-
» ſement de votre conduite. Les uns diſent
» que vous êtes trop inſolent et que vous
» faites trop l'entendu à l'égard des ennemis ;
» et les autres aſſurent que vous ne vous
» faites pas aſſez valoir auprès de ceux qui
» vous veulent du bien et qui vous en peu-
» vent faire. Quoiqu'il n'y ait pas grand mal
» à tout cela, examinons un peu vos actions
» depuis que vous êtes dans le ſervice, pour
» voir ſi on vous accuſe avec raiſon. »

» Lorſqu'à Nervinde on combattit,
» Et que l'Angleterre alarmée
» Eut appris, par la renommée,
» La diſgrace qu'elle y ſouffrit,
» Tout ſon parlement en pâlit ;
» Mais votre excellence, animée
» Par les dangers et par le bruit,
» Par les canons et leur fumée,
» Mais plus que tout cela charmée
» De voir leur Orange interdit,
» Se mit en tête, à ce qu'on dit,
» De prendre toute ſon armée ;
» Mais ce fut elle qui vous prit, &c.

LIBERTÉ.

LA liberté de l'homme eſt un problême ſur lequel de grands poëtes ſe ſont exercés auſſi-bien que les théologiens. Qui croirait qu'on trouve dans *Pierre Corneille* une diſſertation aſſez étendue ſur cette matière épineuſe? C'eſt dans ſa tragédie d'Oedipe.

Il eſt vrai que le ſujet comporte une telle digreſſion; mais il faut avouer auſſi que ces morceaux ſont preſque toujours froidement reçus au théâtre, qui exige une chaleur d'action et de paſſion preſque continuelle. La controverſe ne réuſſit pas beaucoup dans la tragédie; et ce que *Corneille* fait dire à ſon *Oedipe*, trouvera peut-être ici mieux ſa place aux yeux d'un lecteur de ſang-froid, qu'il ne la trouve au théâtre, où le ſpectateur veut être ému. Quoi qu'il en ſoit, voici ce morceau qui eſt plein de très-grandes beautés.

Quoi! la néceſſité des vertus et des vices
D'un aſtre impérieux doit ſuivre les caprices;
Et l'homme ſur lui-même a ſi peu de crédit,
Qu'il devient ſcélérat quand Delphes l'a prédit!
L'ame eſt donc toute eſclave! une loi ſouveraine
Vers le bien ou le mal inceſſamment l'entraîne;

Et nous ne recevons ni crainte ni désir
De cette liberté qui n'a rien à choisir.
Attachés sans relâche à cet ordre sublime,
Vertueux sans mérite, et vicieux sans crime,
Qu'on massacre les rois, qu'on brise les autels,
C'est la faute des dieux, et non pas des mortels.
De toute la vertu sur la terre épandue,
Tout le prix à ces dieux, toute la gloire est due.
Ils agissent en nous, quand nous pensons agir.
Alors qu'on délibère, on ne fait qu'obéir;
Et notre volonté n'aime, hait, cherche, évite,
Que suivant que d'en haut leur bras la précipite.

Cette tirade a des traits vigoureux et hardis qui s'impriment aisément dans la mémoire, parce qu'il n'y a presque point d'épithètes oiseuses; mais, comme je l'ai déjà dit, de telles beautés sont plus propres à la controverse qu'à la tragédie. Il est bon surtout d'observer que plus ce morceau est raisonné, plus il faudrait qu'il fût exact. *Oedipe* est un très-mauvais philosophe, quand il dit:

Et nous ne recevons ni crainte ni désir
De cette liberté, &c.

Le libre arbitre n'a assurément rien de commun avec le désir et la crainte. Personne n'a jamais dit que la liberté fût le principe

de nos déſirs. Il faut auſſi remarquer qu'il n'eſt pas dans la pureté du ſtyle de dire : l'homme a peu de crédit ſur ſoi. On a du pouvoir ſur ſoi ; on a du crédit auprès de quelqu'un. *Ordre ſublime* ne vaut rien. Sublime veut dire élévation, et ne ſignifie pas ſouverain. Un bras qui précipite une volonté eſt abſolument barbare, et *que ſuivant que d'en haut* eſt d'une dureté, eſt d'une cacophonie inſupportable.

Les mêmes idées, à-peu-près, ſur la liberté, ſe trouvent dans une épître inſérée parmi les œuvres de M. de *Voltaire.*

Ah ! ſans la liberté,
D'un artiſan ſuprême impuiſſantes machines,
Automates penſans, mus par des mains divines,
Nous ſerions à jamais de menſonge occupés,
Vils inſtrumens d'un Dieu qui nous aurait trompés !
Comment ſans liberté ſerions-nous ſes images ?
Que lui reviendrait-il de ſes brutes ouvrages ?
On ne peut donc lui plaire, on ne peut l'offenſer.
Il n'a rien à punir, rien à récompenſer.
Dans les cieux, ſur la terre, il n'eſt plus de juſtice :
Caton fut ſans vertu, Catilina ſans vice.
Le deſtin nous entraîne à nos affreux penchans,
Et ce chaos du monde eſt fait pour les méchans, &c.

Ce morceau eſt plus à ſa place, et paraît écrit avec plus de ſoin ; mais il n'eſt pas plus fort et plus nerveux.

D'un artiſan ſuprême impuiſſantes machines,
Automates penſans, mus par des mains divines.

Ces deux vers-là ſont d'un poëte ; mais celui-ci eſt d'un homme plus pénétré :

Qu'il devient ſcélérat quand Delphes l'a prédit.

Il ſuffiſait de quatre vers de cette force dans la bouche d'*Oedipe ;* le reſte reſſent trop la déclamation ; ce qui était en effet le grand défaut de *Corneille.* Ce qu'on a jamais écrit de plus grand et de plus ſublime ſur la liberté, ſe trouve au ſeptième chant de la Henriade.

Sur un autel de fer, un livre inexplicable
Contient de l'avenir l'hiſtoire irrévocable.
La main de l'Eternel y grava nos déſirs,
Et nos chagrins cruels, et nos faibles plaiſirs.
On voit la Liberté, cette eſclave ſi fière,
Par d'invincibles nœuds en ces lieux priſonnière :
Sous un joug inconnu que rien ne peut briſer,
Dieu ſait l'aſſujettir ſans la tyranniſer ;
A ſes ſuprêmes lois d'autant mieux attachée,
Que ſa chaîne à ſes yeux pour jamais eſt cachée ;
Qu'en obéiſſant même, elle agit par ſon choix,
Et ſouvent au deſtin penſe donner des lois.

Il me ſemble qu'on ne peut préſenter ſous une image plus parfaite cet accord inexplicable

de la liberté de l'homme et de la préſence de DIEU; et qu'un tel morceau vaut mieux que vingt volumes de controverſes ſur ces matières inintelligibles.

Un fils de l'illuſtre *Racine* a fait un poëme ſur la Grace, dans lequel il était bien naturel qu'il parlât de la liberté. Cependant il n'y a aucun trait frappant qui caractériſe cet attribut de la nature humaine, que tant de philoſophes lui conteſtent.

Voici le morceau de ce poëme, où l'auteur traite de la liberté d'une manière plus particulière.

Si l'on en croit pourtant un ſyſtême flatteur,
Pour le bien et le mal l'homme également libre,
Conſerve, quoi qu'il faſſe, un conſtant équilibre.
Lorſque pour l'écarter des lois de ſon devoir,
Les paſſions ſur lui redoublent leur pouvoir,
Auſſitôt balançant le poids de la nature,
La Grace de ſes dons redouble la meſure.

Ces vers ſont dans le ton didactique de l'ouvrage; mais ils ſont un peu lâches, comme preſque tous ceux de cet auteur, qui d'ailleurs eſt aſſez pur et correct. C'eſt dans les ouvrages didactiques qu'il faut peut-être le plus d'imagination pour nourrir la ſéchereſſe du fond, et pour en varier l'uniformité.

METAPHORE.

LA métaphore eſt la marque d'un génie qui ſe repréſente vivement les objets. C'eſt une comparaiſon vive et ſubite qu'il fait des choſes qui le touchent, avec les images ſenſibles que préſente la nature. C'eſt l'effet d'une imagination animée et heureuſe. Mais cette figure doit être employée avec ménagement. *Cicéron* dit :

Verecunda debet eſſe tranſlatio.

Cette métaphore qu'on trouve, par exemple, dans la tragédie d'Héraclius, eſt trop forte et trop giganteſque :

La vapeur de mon ſang ira groſſir la foudre
Que Dieu tient déjà prête à te réduire en poudre.

Il n'eſt pas non plus naturel à *Chimène* de dire après la mort de ſon père :

J'irai ſous mes cyprès accabler tes lauriers.

Ce n'eſt pas ainſi que s'exprime la douleur véritable. On a repris auſſi dans la tragédie de Brutus ces vers :

Sa victoire affaiblit vos remparts déſolés ;
Du ſang qui les inonde ils ſemblent ébranlés.

C'eſt

C'eſt une hyperbole ; et je crois que l'hyperbole eſt une figure défectueuſe par elle-même, puiſque par ſa nature elle va toujours au-delà du vrai.

Pourquoi approuve-t-on ces vers-ci de la Mort de Céſar ?

Rome qui détruit tout, ſemble enfin ſe détruire.
Ce coloſſe effrayant dont le monde eſt foulé,
En preſſant l'univers eſt lui-même ébranlé.
Il penche vers ſa chute, et contre la tempête,
Il demande mon bras pour affermir ſa tête.

C'eſt que la métaphore porte un caractère ſenſible de vérité, et eſt parfaitement ſoutenue. On aime encore celle-ci dans Zaïre, parce qu'elle a les mêmes conditions, et qu'elle eſt touchante.

Le Dieu qui rend la force aux plus faibles courages,
Soutiendra ce roſeau plié par les orages.

Il y a une métaphore bien frappante dans Alzire, lorſqu'*Alvarès* dit à *Guſman :*

Votre hymen eſt le nœud qui joindra les deux mondes.

C'eſt un magnifique ſpectacle à l'eſprit qu'une telle idée ; et il eſt très-rare que l'exacte vérité ſe trouve jointe à tant de grandeur.

Cette métaphore eſt encore belle et bien amenée :

L'Américain farouche eſt un monſtre ſauvage,
Qui mord, en frémiſſant, le frein de l'eſclavage.

Les conditions eſſentielles à la métaphore ſont qu'elle ſoit juſte, et qu'elle ne ſoit pas mêlée avec une autre image qui lui ſoit étrangère. *Rouſſeau* a dit dans une de ſes ſatires, en parlant d'un homme qu'il veut noircir et rendre ridicule, ſous le nom de *Midas :*

En maçonnant les remparts de ſon ame,
Songea bien plus au fourreau qu'à la lame.

Outre la baſſeſſe de ces idées, on y découvre aiſément le peu de juſteſſe et de rapport qu'elles ont entre elles ; car ſi cette ame a des remparts de maçonnerie, elle ne peut pas être en même temps une épée dans un fourreau. J'avoue que ces diſparates révoltent un bon eſprit autant que le fiel amer de la ſatire cauſe d'indignation. Voici dans ce même auteur un exemple d'une faute pareille :

Vous êtes-vous, Seigneur, imaginé,
Le cœur humain de près examiné,
En y portant le compas et l'équerre,
Que l'amitié par l'eſtime s'acquère ?

On ſonde les replis du cœur humain ; mais on ne le meſure point avec un compas ; l'équerre ſurtout, qui eſt un inſtrument de maçon, eſt là bien peu convenable. Je ne connais guère d'auteur dont les idées ſoient moins juſtes et moins vraies que celles de *Rouſſeau*. Il a excellé quelquefois dans le choix des paroles : c'eſt beaucoup ; car c'eſt une très-grande difficulté vaincue ; mais quand ce mérite eſt ſujet à des inégalités ; quand il n'eſt pas ſoutenu par du ſentiment, par des idées toujours exactes, le mérite des mots ne ſuffit pas de nos jours pour conſtituer un grand écrivain. Cela était bon du temps de *Malherbe*.

On peut quelquefois entaſſer des métaphores les unes ſur les autres ; mais alors il faut qu'elles ſoient bien diſtinguées, et que l'on voie toujours votre objet repréſenté ſous des images différentes. C'eſt ainſi que le célèbre *Maſſillon*, évêque de Clermont, dit dans ſon ſermon du petit nombre des élus :

» Vous auriez vu les élus auſſi rares que » ces grappes de raiſins qui ont échappé à » la diligence du vendangeur, auſſi rares » que ces épis qui reſtent encore ſur la terre, » et que la faux du moiſſonneur a épargnés. » Je vous aurais parlé des deux voies dont » l'une, étroite et rude, eſt la voie du petit » nombre ; l'autre, large, ſpacieuſe, ſemée

„ de fleurs, qui eſt comme la voie publique „ de tous les hommes, &c.

Aucune de ces images ne nuit à l'autre; au contraire elles ſe fortifient toutes. Mais cet amas de métaphores doit être employé rarement, et ſeulement dans les occaſions où l'on a beſoin de faire ſentir des choſes importantes. On reconnaît un grand écrivain non-ſeulement aux figures qu'il met en uſage, mais à la ſobriété avec laquelle il les emploie.

Les Orientaux ont toujours prodigué la métaphore ſans meſure et ſans art. On ne voit dans leurs écrits que des collines qui ſautent, des fleuves qui sèchent de crainte, des étoiles qui treſſaillent de joie. Leur imagination trop vive ne leur a jamais permis d'écrire avec méthode et ſageſſe; de-là vient qu'ils n'ont rien approfondi, et qu'il n'y a pas en Orient un ſeul bon livre d'hiſtoire et de ſcience. Il ſemble que dans ces pays on n'ait preſque jamais parlé que pour ne pas être entendu. Il n'y a que leurs fables qui aient réuſſi chez les autres nations. Mais quand on n'excelle que dans les fables, c'eſt une preuve qu'on n'a que de l'imagination.

OPERA.

COMME vous avez le deſſein de fréquenter nos ſpectacles dans votre ſéjour à Paris, je vous entretiendrai de l'opéra, quoique je ne traite pas expreſſément dans cet ouvrage de la tragédie et de la comédie : ma raiſon eſt que l'on a écrit d'excellens traités ſur le théâtre tragique et comique, ſurtout dans les préfaces de nos meilleures pièces ; mais on n'a preſque rien dit ſur l'opéra.

Saint-Evremond s'eſt épuiſé en froides railleries ſur ce genre de ſpectacle. Il veut trouver du ridicule à mettre en chant des paſſions et des dialogues. Il ne ſavait pas que les tragédies grecques et romaines étaient chantées ; que les ſcènes avaient une mélodie ſemblable à notre récitatif, laquelle était compoſée par un muſicien ; et que les chœurs étaient exécutés comme les nôtres. Qui ne ſait que la muſique exprime les paſſions? *Saint-Evremond*, en louant Sophonisbe et en blâmant l'opéra, a prouvé qu'il avait peu de goût et l'oreille dure.

Le grand vice de notre opéra, c'eſt qu'une tragédie ne peut être par-tout paſſionnée, qu'il y faut du raiſonnement, du détail, des événemens préparés, et que la muſique ne

peut rendre heureuſement ce qui n'eſt pas animé et ce qui ne va pas au cœur. Ce ſerait un étrange récitatif que celui qui exprimerait par exemple ces vers de la tragédie de Rodogune :

Pour le mieux admirer, trouvez bon, je vous prie,
Que j'apprenne de vous les troubles de Syrie.
J'en ai vu les premiers, et me ſouviens encor
Des malheureux ſuccès du bon roi Nicanor ;
Quand des partis vaincus preſſant l'adroite fuite,
Il tomba dans leurs fers au bout de ſa pourſuite.
Je n'ai pas oublié que cet événement
Du perfide Triphon fut le ſoulèvement, &c.

On eſt donc réduit parmi nous à ſupprimer à l'opéra tous ces détails qui ne ſont pas intéreſſans par eux-mêmes, mais qui contribuent à rendre une pièce intéreſſante : on n'y parle que d'amour ; et encore cette paſſion n'a-t-elle jamais, dans ces ſortes d'ouvrages, la juſte étendue qu'il faut pour toucher et pour faire tout ſon effet. La déclaration de *Phèdre* et celle d'*Oroſmane* ne pourraient pas être ſouffertes ſur le théâtre de l'opéra. Notre récitatif exige une briéveté et une molleſſe qui amène preſque néceſſairement de la médiocrité. Il n'y a guère qu'Atis et Armide qui ſe ſoient élevés au-deſſus de ce genre médiocre. Les ſcènes entre *Oreſte* et *Iphigénie* ſont

très-belles ; mais cette supériorité même de ces scènes fait languir le reste de l'opéra.

Souffrirait-on que dans nos spectacles réguliers un amant vînt dire comme dans l'opéra d'Issé :

Que vois-je ? c'est Issé qui repose en ces lieux :
J'y venais pour plaindre ma peine ;
Mais mes cris troubleraient son repos précieux.

On voit que l'auteur, pour éviter les détails, rend compte en un vers de la raison qui l'amène sur le théâtre.

J'y venais pour plaindre ma peine.

Mais cet artifice trop grossier, que les anciens emploient toujours dans leurs tragédies et dans leurs comédies, n'est pas supportable parmi nous.

Thésée, dans l'opéra de ce nom, dit à sa maîtresse sans autre préparation : *Je suis fils du roi.* Elle lui répond : *Vous, Seigneur ?* Le secret de sa naissance n'est pas autrement expliqué. C'est un défaut essentiel. Et si cette reconnaissance avait été bien préparée et bien ménagée ; si tous les détails qui doivent la rendre à la fois vraisemblable et surprenante, avaient été employés, le défaut eût été bien plus grand, parce que la musique eût rendu tous ces détails ennuyeux.

Voilà donc un poëme néceſſairement défectueux par ſa nature. Ajoutez à toutes ces imperfections celle d'être aſſervi à la ſtérilité des muſiciens qui ne peuvent exprimer toutes les paroles de notre langue, ainſi que les muſiciens d'Italie rendent toutes les paroles italiennes ; il faut qu'ils compoſent de petits airs ſur leſquels le poëte eſt obligé d'ajouter un certain nombre de paroles oiſeuſes et plates, qui ſouvent n'ont aucun rapport direct à la pièce.

Que nos prairies
Seront fleuries !
Les cœurs glacés
Pour jamais en ſont chaſſés.
Qu'amour a de charmes !
Rendons-lui les armes ;
Les plaiſirs charmans
Sont pour les amans.

On ne voit, comme le dit très-bien la jolie comédie du Double veuvage, *que de nouvelles ardeurs et des ardeurs nouvelles.*

Cette contrainte puérile eſt encore augmentée par le peu de termes convenables aux muſiciens, que fournit notre langue. Demandez à un compoſiteur de mettre en chant, *Que voulez-vous qu'il fît contre trois ? qu'il mourût ;* ou bien ces vers :

Si

Si j'avais mis ta vie à cet indigne prix,
Parle, aurais-tu quitté les dieux de ton pays ?

Le muſicien demandera, au lieu de ces beaux vers, des fleurettes, des amourettes; des ruiſſeaux, des oiſeaux; des charmes et des alarmes.

Voilà pourquoi depuis *Quinault* il n'y a preſque pas eu de tragédie ſupportable en muſique. Les auteurs ont ſenti l'extrême difficulté de mêler à un ſujet grand et pathétique des fêtes galantes, incorporées à l'action, d'éviter les détails néceſſaires, et d'être intéreſſans. Ils ſe ſont preſque tous jetés dans un genre encore plus médiocre, qui eſt celui des ballets.

Ces ſortes d'ouvrages n'ont aucune liaiſon. Chaque acte eſt compoſé de peu de ſcènes: toute action y eſt comme étranglée; mais la variété du ſpectacle, et les petites chanſonnettes que le muſicien fait réuſſir, et que le parterre répète, amuſent le public, qui court à ces repréſentations ſans en faire grand cas. Le premier ballet dans ce goût, qui a ſervi de modèle aux autres, eſt celui de l'Europe Galante d'*Houdard de la Motte;* car ceux de *Quinault* étaient encore plus médiocres. Son Temple de la Paix, par exemple, n'eſt qu'un aſſemblage de chanſons, ſans aucune action.

Le plus grand mal de ces ſpectacles, c'eſt qu'il n'y eſt preſque pas permis d'y rendre la vertu reſpectable, et d'y mettre de la nobleſſe; ils ſont conſacrés aux miſérables redites de maximes volupteuſes, que l'on n'oſerait débiter ailleurs : la clémence d'*Auguſte* envers *Cinna*, la magnanimité de *Cornélie*, ne pourraient y trouver place. Par quel honteux uſage faut-il que la muſique, qui peut élever l'ame aux grands ſentimens, et qui n'était deſtinée chez les Grecs et chez les Romains qu'à célébrer la vertu, ne ſoit employée parmi nous qu'à chanter des vaudevilles d'amour! Il eſt à ſouhaiter qu'il s'élève quelque génie aſſez fort pour corriger la nation de cet abus, et pour donner à un ſpectacle devenu néceſſaire, la dignité et les mœurs qui lui manquent.

Une ſeule ſcène d'amour, heureuſement miſe en muſique et chantée par un acteur applaudi, attire tout Paris, et rend les beautés vraies inſipides. Les perſonnes de la cour ne peuvent plus ſupporter Polyeucte, quand elles ſortent d'un ballet où elles ont entendu quelques couplets aiſés à retenir. Par-là le mauvais goût ſe fortifie, et on oublie inſenſiblement ce qui a fait la gloire de la nation. Je le répète encore; il faut que l'opéra ſoit ſur un autre pied, pour ne plus mériter le mépris qu'ont pour lui toutes les nations de l'Europe.

Je crois avoir trouvé ce que je cherchais depuis long-temps, dans le cinquième acte de l'opéra de Samſon. Qu'on examine avec attention les morceaux que j'en vais rapporter.

SAMSON *enchaîné*, GARDES.

Profonds abymes de la terre,
Enfer, ouvre-toi !
Frappez, tonnerre,
Ecraſez-moi !
Mon bras a refuſé de ſervir mon courage.
Je ſuis vaincu, je ſuis dans l'eſclavage.
Je ne te verrai plus, flambeau ſacré des cieux !
Lumière, tu fuis de mes yeux !
Lumière, brillante image
D'un Dieu ton auteur,
Premier ouvrage
Du Créateur :
Douce lumière !
Nature entière !
Des voiles de la nuit l'impénétrable horreur
Te cache à ma triſte paupière.
Profonds abymes, &c.

UNE PRETRESSE DES PHILISTINS.

Tous nos dieux étonnés et cachés dans les cieux,
Ne pouvaient ſauver notre empire :
Vénus, avec un ſourire,
Nous a rendus victorieux ;

Mars a volé, guidé par elle :
Sur ſon char tout ſanglant,
La victoire immortelle
Tirait ſon glaive étincelant
Contre tout un peuple infidèle ;
Et la nuit éternelle
Va dévorer leur chef interdit et tremblant.

UNE AUTRE.

C'eſt Vénus qui défend aux tempêtes
De gronder ſur nos têtes.
Notre ennemi cruel
Entend encor nos fêtes,
Tremble de nos conquêtes,
Et tombe à ſon autel.

LE ROI.

Hé bien, qu'eſt devenu ce Dieu ſi redoutable,
Qui par tes mains devait nous foudroyer ?
Une femme a vaincu ce fantôme effroyable,
Et ſon bras languiſſant ne peut ſe déployer.
Il t'abandonne, il cède à ma puiſſance ;
Et tandis qu'en ces lieux j'enchaîne les deſtins,
Son tonnerre, étouffé dans ſes débiles mains,
Se repoſe dans le ſilence.

SAMSON.

Grand Dieu ! j'ai ſoutenu cet horrible langage,
Quand il n'offenſait qu'un mortel ;

On insulte ton nom, ton culte, ton autel,
Lève-toi, venge ton outrage.

CHOEUR DES PHILISTINS.

Tes cris, tes cris ne sont point entendus,
Malheureux ! ton Dieu n'est plus.

SAMSON.

Tu peux encore armer cette main malheureuse ;
Accorde-moi du moins une mort glorieuse.

LE ROI.

Non, tu dois sentir à longs traits
L'amertume de ton supplice.
Qu'avec toi ton Dieu périsse,
Et qu'il soit, comme toi, mépriſé pour jamais.

SAMSON.

Tu m'inspires enfin ; c'est sur toi que je fonde
Mes superbes desseins :
Tu m'inspires, ton bras seconde
Mes languissantes mains.

LE ROI.

Vil esclave, qu'oses-tu dire ?
Prêt à mourir dans les tourmens,
Peux-tu bien menacer ce formidable empire,

A tes derniers momens?
Qu'on l'immole; il en eſt temps.
Frappez; il faut qu'il expire.

SAMSON.

Arrêtez, je dois vous inſtruire
Des ſecrets de mon peuple et du Dieu que je ſers;
Ce moment doit ſervir d'exemple à l'univers.

LE ROI.

Parle, apprends-nous tous tes crimes,
Livre-nous toutes nos victimes.

SAMSON.

Roi, commande que les Hébreux
Sortent de ta préſence, et de ce temple affreux.

LE ROI.

Tu ſeras ſatisfait.

SAMSON.

La cour qui t'environne,
Tes prêtres, tes guerriers, ſont-ils autour de toi?

LE ROI.

Ils y ſont tous, explique-toi.

SAMSON.

Suis-je auprès de cette colonne,
Qui ſoutient ce ſéjour ſi cher aux Philiſtins?

LE ROI.

Oui, tu la touches de tes mains.

SAMSON *ébranlant les colonnes.*

Temple odieux, que tes murs ſe renverſent :
Que tes débris ſe diſperſent
Sur moi, ſur ce peuple en fureur !

CHOEUR.

Tout tombe ! tout périt ! ô ciel ! ô Dieu vengeur !

SAMSON.

J'ai réparé ma honte, et j'expire en vainqueur.

Que l'on compare à préſent la force et l'harmonie d'une telle poëſie, avec les vers dont ſont remplis les opéra, qui ont parmi nous du ſuccès, à la faveur de la muſique ; on y verra :

Zirphé, qui vous voit vous adore.
Quoi ! j'aime autant qu'on peut aimer,
Et je n'ai point vu ce que j'aime.

Une ſylphide peut aimer ;
Mais une mortelle eſt charmante.

Vous paraiſſiez charmant ; vous traverſiez les airs.

Il faudrait rougir pour la nation, ſi des platitudes ſi fades ne feſaient mal au cœur

à tous les connaiſſeurs. Qui croirait que dans un opéra de Paris, des plus ſuivis, on chante :

Tous les cœurs ſont matelots ;
Voguons deſſus les flots ?

On s'imagine être revenu au temps de *Henri II* et de *Charles IX*, quand on entend des puérilités ſi gothiques. L'excuſe de cette misère eſt, dit-on, dans la ſtérilité des muſiciens ; mais cette excuſe eſt bien malheureuſe.

DE LA SATIRE.

SI je ſuivais mon goût, je ne parlerais de la ſatire que pour en inſpirer quelque horreur et pour armer la vertu contre ce genre dangereux d'écrire. La ſatire eſt preſque toujours injuſte, et c'eſt-là ſon moindre défaut. Son principal mérite qui amorce le lecteur eſt la hardieſſe qu'elle prend de nommer les perſonnes qu'elle tourne en ridicule. Bien moins retenue que la comédie, elle n'en a pas les difficultés et les agrémens. Otez les noms de *Cotin*, de *Chapelain*, de *Quinault* et un petit nombre de vers heureux, que reſtera-t-il aux ſatires de *Boileau*. Mais le Miſanthrope, le Tartuffe qui ſont des ſatires encore plus fortes,

ſe ſoutiennent ſans ce triſte avantage d'immoler des particuliers à la riſée publique. Quand je dis que la ſatire eſt injuſte, je n'en veux pour preuve que les ouvrages de *Boileau*. Il veut dans une de ſes premières ſatires élever la tragédie d'Alexandre de *Racine* aux dépens de l'Aſtrate de *Quinault*; deux pièces aſſez médiocres qui ne ſont pas ſans quelques beautés. Il dit :

Je ne ſais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre;
Ce n'eſt qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.
Les héros, chez Quinault, parlent bien autrement,
Et juſqu'à je vous hais, tout s'y dit tendrement.

Il n'y a rien de plus contraire à la vérité que ce jugement de *Boileau*. L'Alexandre de *Racine* eſt très-loin d'être ſi glorieux. C'eſt au contraire un doucereux qui prétend n'avoir porté la guerre aux Indes que pour y adorer *Cléophile* : et ſi on peut appliquer à quelque pièce de théâtre ce vers : *Et juſqu'à je vous hais, tout s'y dit tendrement*, c'eſt aſſurément à l'Andromaque de *Racine*, dans laquelle *Pirrhus* idolâtre *Andromaque* en lui diſant des choſes très-dures : mais loin que ce ſoit un défaut dans la peinture d'une paſſion de dire tendrement *je vous hais*, c'eſt au contraire une très-grande beauté. Rien ne caractériſe ſi bien

l'amour que les mouvemens violens d'un cœur qui croit être parvenu à concevoir de la haine pour un objet qu'il aime avec fureur; et c'eſt en quoi *Quinault* a ſouvent réuſſi; comme quand il fait dire à *Armide : que je le hais ! que ſon mépris m'outrage !* ce tour même eſt ſi naturel, qu'il eſt devenu très-commun.

Boileau n'eſt guère moins condamnable dans la licence qu'il prenait de nommer un citoyen, auquel il en ſubſtituait ſouvent un autre dans une nouvelle édition.

Par exemple le ſieur *Broſſette* nous apprend que *Boileau* avait parlé ainſi d'un nommé *Pelletier :*

Tandis que Pelletier, crotté juſqu'à l'échine,
Va chercher ſon dîner de cuiſine en cuiſine.

On lui dit que ce *Pelletier* n'était rien moins qu'un paraſite, que c'était un homme très-retiré, qui n'allait jamais manger chez perſonne. *Boileau* le raya de la ſatire; mais au lieu d'ôter ces vers qui ſont du ſtyle le plus bas, il les laiſſa et mit *Colletet* à la place de *Pelletier*, et par-là outragea deux hommes au lieu d'un. Il paraît que très-ſouvent il plaçait ainſi les noms au haſard; et l'on doit lire ſes ſatires avec la plus grande circonſpection.

Il tombait ſi naturellement dans ce cruel défaut, qu'il avait placé ſon propre frère

Gilles Boileau dans ſes ſatires, d'une manière ignominieuſe.

Vous pourrez voir un temps vos écrits eſtimés,
Courir de main en main par la ville ſemés,
Puis ſuivre avec Boileau, ce rebut de notre âge,
Et la lettre à Coſtar, et l'avis à Ménage.

Cette lettre et cet avis étaient deux ouvrages de ſon frère. Il mit à la place :

Puis de-là tout poudreux, ignorés ſur la terre,
Suivre chez l'épicier Neufgermain et la Serre.

Cette démangeaiſon de médire ainſi au haſard, et d'attaquer tout indifféremment, devait ſeule ôter tout crédit à ſes ſatires.

Il a beau s'en excuſer; s'il n'avait pas fait ſes belles épîtres et ſurtout ſon art poëtique, il aurait une très-mince réputation, et ne ſerait pas fort au-deſſus de *Régnier* qui eſt un homme très-médiocre. Tout le monde ſait que l'acharnement contre *Quinault* eſt inſupportable, et que *Deſpréaux* eut en cela d'autant plus de tort que, quand il voulut faire un prologue d'opéra, pour montrer à *Quinault* comme il fallait s'y prendre, il fit un ouvrage très-mauvais, et qui n'approchait pas des moindres prologues de ce même *Quinault* qu'il affectait tant de rabaiſſer.

La satire ne paraît jamais dans un jour plus odieux que quand elle eſt lancée contre des perſonnes qu'on a louées auparavant : cette rétractation n'eſt une flétriſſure humiliante que pour l'auteur. C'eſt ce qui eſt arrivé à *Rouſſeau*, dans une pièce intitulée la Palinodie, qui commence ainſi :

A vous, héros honteux de mes premiers écrits.

Ce vers amphibologique laiſſe douter ſi ce n'eſt pas le héros qui eſt *honteux* d'avoir été le ſujet de ſes premiers écrits ; mais le plus grand défaut vient du vice du cœur de l'auteur. S'il n'eſt pas content des procédés de celui dont il a fait l'éloge, il faut ſe taire ; mais il ne faut pas chanter la palinodie et ſe condamner ſoi-même. Rien n'eſt plus aviliſſant. C'eſt déceler ſa paſſion, et une paſſion déshonorante. Il eſt heureux que cette pièce de *Rouſſeau* ſoit une de ſes plus mauvaiſes.

Les ſatires en proſe étant mille fois plus aiſées à faire que celles qui ſont rimées, elles ont inondé la république des lettres. Elles ont paſſé juſque dans la plupart des journaux. Les auteurs, proſtituant leur plume vénale à l'avarice de leurs libraires, ont rempli d'invectives et de menſonges preſque tous les ouvrages périodiques qui s'impriment en Hollande ; et il ne faut lire ces recueils qu'avec une

extrême défiance. L'art de l'imprimerie deviendra bientôt un métier infame et funeſte, ſi on ne met pas ordre à la licence brutale avec laquelle quelques libraires de Hollande impriment les ſatires les plus ſcandaleuſes, tantôt contre les têtes couronnées, tantôt contre les hommes les plus reſpectables de l'Europe. J'ai vu quelquefois dans les pays du Nord porter des jugemens très-déſavantageux ſur des hommes du premier mérite, qui étaient indignement attaqués dans ces miſérables brochures : ni les auteurs, ni les libraires, ne connaiſſent les gens qu'ils déchirent. C'eſt un métier comme de vendre du vin frelaté. Il faut avouer qu'il n'y a guère de métier plus indigne, plus lâche et plus puniſſable.

TRADUCTIONS.

LA plupart des traducteurs gâtent leur original, ou par une fauſſe ambition de le ſurpaſſer, qui les rend infidèles, ou par une plate exactitude, qui les rend plus infidèles encore.

On dit que madame de *Sévigné* les comparait à des domeſtiques qui vont faire un meſſage de la part de leur maître, et qui diſent ſouvent le contraire de ce qu'on leur a ordonné. Ils

ont encore un autre défaut des domeſtiques ; c'eſt de ſe croire auſſi grands ſeigneurs que leur maître, ſurtout quand ce maître eſt fort ancien ; et c'eſt un plaiſir de voir à quel point un traducteur d'une pièce de *Sophocle*, qu'on ne pourrait pas jouer ſur notre théâtre, mépriſe Cinna et Polyeucte.

Mais pour en revenir aux infidélités des traducteurs, j'examinerai le Virgile que l'abbé *Desfontaines* nous a donné en proſe. Il était plus obligé qu'un autre de donner une bonne traduction, après la manière inſultante et groſſière dont il parle de tous ceux qui l'ont précédé. Ouvrons le livre, et voyons s'il fait excuſer au moins cette ruſticité pédanteſque avec laquelle il les traite, et s'il s'acquitte mieux qu'eux de ſon devoir.

Au premier chant, *Virgile*, dans la deſcription de la tempête, s'exprime ainſi :

Laxis laterum compagibus omnes
Accipiunt inimicum imbrem rimiſque fatiſcunt.

L'abbé *Desfontaines* traduit : » Tous les » vaiſſeaux fracaſſés et entr'ouverts font eau » de toutes parts, et ſont prêts d'être en- » gloutis. »

Virgile n'a pas eu certainement l'inattention de dire qu'un vaiſſeau fracaſſé était

entr'ouvert. S'il eſt fracaſſé, c'eſt bien pis que de s'entr'ouvrir. Le moins ne ſe ſouffre pas après le plus. *Font eau de toutes parts.* Quelle plate expreſſion ! rend-elle l'idée de *Virgile ? L'onde ennemie eſt reçue dans les flancs entr'ouverts.* Que ne traduiſait-il mot à mot; il eût au moins donné une idée faible, mais vraie, de *Virgile.*

Tantane vos generis tenuit fiducia veſtri?

Quelle confiance audacieuſe votre naiſſance vous inſpire?

L'abbé *Desfontaines* dit : *Race téméraire, qui vous inſpire tant d'audace?*

Ce n'eſt pas-là le ſens de ſon auteur.

Hic feſſas non vincula naves
Ulla tenent, unco non alligat anchora morſu.

» Dans cette rade, les vaiſſeaux n'ont » beſoin ni d'ancre ni de cables. »

Premièrement, il n'eſt point ici queſtion d'une rade ; il s'agit d'un très-beau port que *Virgile* peint admirablement ; et c'eſt même, comme on ſait, le port de Naples, qu'il ſe plut à décrire ſous le nom du port de Carthage.

Secondement, quelle platitude ! *n'ont beſoin ni d'ancres ni de cables. Virgile* dit dans ſon ſtyle, toujours figuré, animé et métaphorique :

Les vaiſſeaux fatigués n'y ſont retenus ni par des liens ni par l'ancre recourbée qui mord l'arène.

Optatâ potiuntur Troes arenâ.

Les Troyens jouiſſent enfin du rivage.

Desfontaines dit : » Les Troyens deſcendirent » avec empreſſement. »

Suſceptique ignem foliis, atque arida circùm
Nutrimenta dedit, rapuitque in fomite flammam.

Cela veut dire : Il reçoit le feu, il lui donne des alimens arides qu'il enflamme.

Voilà des images nobles d'une choſe ordinaire. *Desfontaines* dit : » Par le moyen de » quelques feuilles sèches et d'autres matières » combuſtibles, il alluma promptement du » feu. » Eſt-ce-là traduire ? n'eſt-ce pas avilir et défigurer ſon original ?

Le moment d'après il fait dire à *Enée* : » Vous avez échappé à mille dangers ; c'eſt » à travers mille obſtacles qu'il faut que » nous abordions en Italie. »

Ces lâches et faſtidieuſes expreſſions, ſurtout de près, après *mille* dangers, *mille* obſtacles, ne ſe rencontrent pas certainement dans le texte d'un auteur tel que *Virgile.*

Illi

Illi se prædæ accingunt. *Desfontaines* dit : *Ils apprêtent le gibier.* *Virgile* s'eſt-il ſervi d'un mot auſſi peu poëtique dans ſa langue, que le terme *gibier* l'eſt dans la nôtre ?

Et jam finis erat, quùm Jupiter, &c. *Jupiter*, dit-il, *pendant ce temps-là*, &c. *Virgile* a-t-il rien mis qui réponde à cette plate façon de parler, *pendant ce temps-là* ?

Cette belle expreſſion de *populum latè regem*, que *Virgile* donne aux Romains, peuple-roi, eſt-ce la rendre que de traduire : *Peuple triomphant* ? Que de fautes, que de faibleſſe dans les deux premières pages ! Qui voudrait examiner ainſi la traduction entière trouverait que nous n'avons pas même une froide copie de *Virgile*.

On en peut dire preſqu'autant de la traduction que *Dacier* a faite des odes d'*Horace* ; elle eſt plus fidelle, à la vérité, dans le texte, plus ſavante et plus inſtructive dans les notes ; mais elle manque de grace. Elle n'a nulle imagination dans l'expreſſion, et on y cherche en vain ce nombre et cette harmonie que la proſe comporte, et qui eſt au moins une faible image de celle qui a tant de charmes dans la poëſie.

Je liſais un jour avec un homme de lettres, d'un goût très-fin et d'un eſprit ſupérieur,

cette ode d'*Horace*, où sont ces beaux vers que tout homme de lettres sait par cœur : *Aurearn quisquis mediocritatem.* Il fut indigné, comme moi, de la manière dont *Dacier* traduit cet endroit charmant.

» Ceux qui aiment la liberté plus précieuse » que l'or, ils n'ont garde de se loger dans » une méchante petite maison, ni aussi dans » un palais qui excite l'envie. » Voici à peu près, me dit l'homme que je cite, comme j'aurais voulu traduire ces vers :

— Heureuse médiocrité,
Préside à mes désirs, préside à ma fortune ;
Ecarte loin de moi l'affreuse pauvreté,
Et d'un sort trop brillant la splendeur importune.

Il est certain qu'on ne devrait traduire les poëtes qu'en vers. Le contraire n'a été soutenu que par ceux qui, n'ayant pas le talent, tâchaient de le décrier ; vain et malheureux artifice d'un orgueil impuissant. J'avoue qu'il n'y a qu'un grand poëte qui soit capable d'un tel travail ; et voilà ce que nous n'avons pas encore trouvé. Nous n'avons que quelques petits morceaux, épars çà et là dans des recueils ; mais ces essais nous font voir au moins qu'avec du temps, de la peine et du génie, on peut parmi nous traduire heureusement

les poëtes en vers. Il faudrait avoir continuellement préſente à l'eſprit cette belle traduction que *Boileau* a faite d'un endroit d'*Homère*.

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
Pluton ſort de ſon trône ; il pâlit, il s'écrie ;
Il a peur que ce Dieu, dans cet affreux ſéjour,
D'un coup de ſon trident ne faſſe entrer le jour, &c.

Mais qu'il ſerait difficile de traduire ainſi tout Homère ! J'ai vu des traductions de quelques paſſages du poëme bizarre du Paradis perdu de *Milton*. M. de *Voltaire* et M. *Racine* le fils ont tous deux mis en vers une apoſtrophe de *Satan* au Soleil. Je n'examine pas ici l'extraordinaire et le ſauvage du fond ; je m'en tiens uniquement aux beautés qu'une traduction en vers exige.

M. *Racine* s'exprime ainſi :

Toi dont le front brillant fait pâlir les étoiles,
Toi qui contrains la nuit à retirer ſes voiles,
Triſte image à mes yeux de celui qui t'a fait,
Que ta clarté m'afflige, et que mon cœur te hait !
Ta ſplendeur, ô Soleil ! rappelle à ma mémoire
Quel éclat fut le mien dans le temps de ma gloire ;
Elevé dans le ciel, près de mon ſouverain,
Je m'y voyais comblé des bienfaits que ſa main,
Sans jamais ſe laſſer, verſait en abondance.

Voici les vers de M. de *Voltaire*.

Toi, ſur qui mon tyran prodigue ſes bienfaits,
Soleil, aſtre de feu, jour heureux que je hais,
Jour qui fais mon ſupplice et dont mes yeux s'étonnent,
Toi qui ſemble le Dieu des cieux qui t'environnent,
Devant qui leur éclat diſparaît et s'enfuit,
Qui fais pâlir le front des aſtres de la nuit;
Image du Très-Haut qui régla ta carrière,
Hélas! j'euſſe autrefois éclipſé ta lumière.
Sur la voûte des cieux, élevé plus que toi,
Le trône où tu t'aſſieds s'abaiſſait devant moi.
Je ſuis tombé, l'orgueil m'a plongé dans l'abyme.

Il eſt aiſé de voir pourquoi les vers cités les derniers ſont au-deſſus des autres; c'eſt qu'ils ſont plus remplis d'enthouſiaſme, de chaleur et de vie, qu'ils ont plus de nombre et de force; qu'en un mot, ils ſont d'un poëte; et ils ont ſurtout le mérite d'être une traduction plus fidèle.

DU VRAI
DANS LES OUVRAGES.

Boileau a dit, après les anciens : *Le vrai ſeul eſt aimable ; il doit régner par-tout, et même dans la fable.*

Il a été le premier à obſerver cette loi qu'il a donnée. Preſque tous ſes ouvrages reſpirent ce vrai ; c'eſt-à-dire qu'ils ſont une copie fidelle de la nature. Ce vrai doit ſe trouver dans l'hiſtorique, dans le moral, dans la fiction, dans les ſentences, dans les deſcriptions, dans l'allégorie.

Mais *Boileau* s'eſt bien écarté de cette règle dans ſa ſatire de l'équivoque. Comment un homme d'un auſſi grand ſens que lui s'eſt-il aviſé de faire de l'équivoque la cauſe de tous les maux de ce monde ? N'eſt-il pas pitoyable de dire qu'*Adam* déſobéit à DIEU par une équivoque ? Voici le paſſage :

N'eſt-ce pas toi, voyant le monde à peine éclos,
Qui, par l'éclat trompeur d'une funeſte pomme,
Et tes mots ambigus, fit croire au premier homme,
Qu'il allait, en goûtant de ce morceau fatal,
Comblé de tout ſavoir, à Dieu ſe rendre égal ?

Voilà de bien mauvais vers ; mais le faux qui y domine les rend plus mauvais encore.

Tu fus, comme ſerpent, dans l'arche renfermée.

Cela eſt encore pis ; l'équivoque avec les animaux dans l'arche renfermée, comme ſerpent! Quelle expreſſion, et quelle idée !

On ne reconnut plus qu'uſurpateurs iniques.

C'eſt avoir une terrible envie de rendre l'équivoque reſponſable de tout, que de dire qu'elle a fait les premiers tyrans. En un mot, rien n'eſt vrai dans cette ſatire. Auſſi c'eſt ſa plus mauvaiſe, de l'aveu des connaiſſeurs.

Racine eſt un homme admirable pour le vrai qui règne dans ſes ouvrages. Il n'y a pas je crois d'exemple chez lui d'un perſonnage qui ait un ſentiment faux, qui s'exprime d'une manière oppoſée à ſa ſituation, ſi vous en exceptez *Théramène*, gouverneur d'*Hippolyte*, qui l'encourage ridiculement dans ſes froides amours pour *Aricie*.

Vous-même, où ſeriez-vous, vous qui la combattez,
Si toujours Antiope, à ſes lois oppoſée,
D'une pudique ardeur n'eût brûlé pour Théſée ?

Il eſt vrai phyſiquement qu'*Hippolyte* ne ſerait pas au monde ſans ſa mère : mais il n'eſt

pas dans le vrai des mœurs, dans le caractère d'un gouverneur ſage, d'inſpirer à ſon pupille de faire l'amour contre la défenſe de ſon père.

Les autres héros qu'il fait parler ne diſent pas toujours des choſes fortes et ſublimes; mais ils en diſent toujours de vraies; au contraire de *Corneille* qui s'égare trop ſouvent dans un pompeux et vain étalage de déclamations ampoulées et frivoles. Il eſt ſi condamnable ſur cet article que, ſi la plupart de ſes pièces étaient nouvelles, je ne crois pas que les beautés en rachetaſſent les défauts, quelques grandes qu'elles puiſſent être.

C'eſt pécher contre le vrai, que de peindre *Cinna* comme un conjuré incertain, entraîné malgré lui dans la conſpiration contre *Auguſte*, et de faire enſuite conſeiller à *Auguſte*, par ce même *Cinna*, de garder l'empire pour avoir un prétexte de l'aſſaſſiner. Ce trait n'eſt pas conforme à ſon caractère. Il n'y a là rien de vrai. *Corneille* péche contre cette loi, dans des détails innombrables.

Molière eſt vrai dans tout ce qu'il dit. Tous les ſentimens de la Henriade, de Zaïre, d'Alzire, de Brutus, portent un caractère de vérité ſenſible.

Il y a auſſi une autre eſpèce de vrai qu'on recherche dans les ouvrages; c'eſt la conformité

de ce que dit un auteur, avec ſon âge, ſon caractère, ſon état. Le public n'a jamais bien accueilli des vers tendres, *pour une Iris en l'air*, ni des ouvrages de morale faits par des gens purement beaux eſprits, auxquels il eſt égal de travailler ſur des ſujets de dévotion et de galanterie. Ces ouvrages ſont preſque toujours inſipides, parce qu'ils ne ſont point partis du cœur d'un homme pénétré. Ce vrai manque trop ſouvent aux ouvrages de *Rouſſeau :*

Et cherchez bien de Paris juſqu'à Rome,
Onc ne verrez ſot qui ſoit honnête homme.

Cela n'eſt pas dans le vrai. Il y a des eſprits extrêmement bornés qui ont beaucoup de vertu; et on ne pourra pas dire que *Sylla*, *Marius*, tous les chefs des guerres civiles, les *Borgia*, les *Cromwell* et tant d'autres, fuſſent des imbécilles, des ſots.

Nul n'eſt en tout ſi bien traité qu'un ſot.

Il n'y a rien de ſi ſot que cette maxime. Un ſot eſt peu fêté; et les gens d'eſprit, d'un bon caractère, ſont l'ame de la ſociété.

Vous êtes-vous, Seigneur, imaginé,
Le cœur humain de près examiné,

En

En y portant le compas et l'équerre,
Que l'amitié par l'eſtime s'acquière ?

Oui, ſans doute, elle commence par l'eſtime; et c'eſt ſe moquer du monde, que de prétendre qu'un homme qui a des talens eſtimables n'ait pas une grande avance pour ſe faire des amis. Il faut que ſon caractère les mérite; mais l'eſtime prépare cette amitié. Il y a même quelque choſe de révoltant à ſuppoſer que plus on eſt eſtimable, et moins on ſera en état d'avoir l'amitié des honnêtes gens. Ce ſentiment abſurde eſt pernicieux, et en général il faut remarquer que tout ce qui n'eſt que paradoxe déplaît aux eſprits bien faits.

Moroſophie inventa l'art d'écrire....
Mille autres arts encor plus déteſtables
Furent le fruit de ſes ſoins redoutables.

C'eſt outrager la vérité et le bon ſens, que de venir nous dire que *Moroſophie*, c'eſt-à-dire, en bon français, la Folie, a inventé un des arts le plus utile aux hommes; et quand on ſonge que c'eſt un écrivain qui dit cela, on ne peut s'empêcher de lever les épaules. Il y a cent exemples frappans de ces paradoxes, faux et inſoutenables, dans *Rouſſeau*, qu'il faut lire avec une précaution extrême. En un

mot, la principale règle pour lire les auteurs avec fruit, c'eſt d'examiner ſi ce qu'ils diſent eſt vrai en général, s'il eſt vrai dans les occaſions où ils le diſent, s'il eſt vrai dans la bouche des perſonnages qu'on fait parler. Car enfin, la vérité eſt toujours la première beauté, et les autres doivent lui ſervir d'ornement. C'eſt la pierre de touche dans toutes les langues et dans tous les genres d'écrire.

PANEGYRIQUE

DE

SAINT LOUIS,

ROI DE FRANCE,

Prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de Messieurs de l'académie française, le 25 août 1749, par M. l'abbé d'Arty.

PANEGYRIQUE

DE

SAINT LOUIS,

ROI DE FRANCE.

Et nunc, reges, intelligite; erudimini qui judicatis terram.
Inſtruiſez-vous, ô vous qui gouvernez et qui jugez la terre. *Pſ. 2.*

QUEL texte pourrais-je choiſir parmi tous ceux qui enſeignent les devoirs des rois? quel emblême des vertus pacifiques et guerrières; quel ſymbole de la vraie grandeur emprunterais-je dans les livres ſaints pour peindre le héros dont nous célébrons ici la mémoire?

Tous ces traits répandus en foule dans les Ecritures lui appartiennent. Toutes les vertus que DIEU avait partagées entre tant de monarques qu'il éprouvait, St *Louis* les a poſſédées. Si je le comparais à *David* et à *Salomon*, je trouverais en lui la valeur et la ſoumiſſion du premier, la ſageſſe du ſecond; mais il n'a pas connu leurs égaremens. Captif enchaîné comme *Manaſsès* et *Sédécias*, il élève à leur exemple vers ſon DIEU des mains

chargées de fers, mais des mains qui ont toujours été pures ; il n'a pas attendu comme eux l'adverſité pour ſe tourner vers le DIEU des miſéricordes ; il n'avait pas beſoin comme eux d'être infortuné. Ce DIEU qui dans l'ancienne loi voulut apprendre aux hommes comment les rois doivent réparer leurs fautes, a voulu donner dans la loi nouvelle un roi qui n'eût rien à réparer ; et ayant montré à la terre des vertus qui tombent et qui ſe relèvent, qui ſe ſouillent et qui s'épurent, il a mis dans St *Louis* la vertu incorruptible et inébranlable, afin que tous les exemples fuſſent propoſés aux hommes.

Si donc ce modèle des rois n'eut aucun modèle parmi les monarques qui précédèrent le Meſſie ; ſi toutes les fois que l'Ecriture parle des vertus royales elle parle de lui, ne nous bornons pas à un ſeul de ces paſſages ſacrés, regardons-les tous comme les témoignages unanimes qui caractériſent le ſaint roi dont vous m'ordonnez aujourd'hui de faire ici l'éloge.

Il ſuffirait, Meſſieurs, de raconter l'hiſtoire de St *Louis* pour trouver dans les traits qui la compoſent, ce modèle donné de DIEU aux monarques : mais pour mettre dans ce diſcours quelque ordre qui ſoulage ma faibleſſe, je peindrai le ſage qui a enſeigné l'art de gouverner les peuples ; le héros qui les a conduits

aux combats ; le ſaint qui, ayant toujours DIEU dans ſon cœur, a rendu chrétien, a rendu divin tout ce qui dans les autres grands hommes n'eſt que héroïque.

Que l'Eſprit ſaint ſoutienne ſeul ma faible voix ; qu'il l'anime, non pas de cette éloquence mondaine que condamneraient les maîtres de l'éloquence qui m'écoutent, puiſqu'elle ſerait déplacée ; mais qu'il mette ſur mes lèvres ces paroles que la religion inſpire aux ames qu'elle a pénétrées. *Ave Maria.*

PREMIERE PARTIE.

JE l'avoue, Meſſieurs, ceux qui veulent parler d'un gouvernement ſage et heureux ont dans ce ſiècle un grand avantage. Mais penſe-t-on à quel point ce grand art de rendre les hommes heureux eſt difficile ? Comment prendre toujours le meilleur parti et faire le meilleur choix ? Comment aller avec intrépidité au bien général au milieu des murmures des particuliers, à qui ce bien général coûte des ſacrifices ? Eſt-il ſi facile de déraciner du milieu des lois ces abus que des hommes intéreſſés font paſſer pour les lois mêmes ? Peut-on faire concourir ſans ceſſe au bonheur de tout un royaume la cupidité même de chaque citoyen ; ſoulager toujours le peuple

et le forcer au travail; prévenir, maîtriſer les ſaiſons mêmes, en tenant toujours les portes de l'abondance prêtes à s'ouvrir, quand l'intérêt voudrait les fermer? Si ce fardeau eſt ſi peſant pour un prince abſolu, qui a par-tout des yeux qui l'éclairent et des mains qui le ſecondent, de quel poids était le gouvernement dans les temps où DIEU donna St *Louis* à la terre?

Les rois alors étaient les chefs de pluſieurs vaſſaux déſunis entre eux, et ſouvent réunis contre le trône. Leurs uſurpations étaient devenues des droits reſpectables. Le monarque était en effet le roi des rois, et n'en était que plus faible. La terre était partagée en fortereſſes occupées par des ſeigneurs audacieux, et en cabanes ſauvages, où la misère languiſſait dans la ſervitude.

Le laboureur ne ſemait pas pour lui, mais pour un tyran avide qui relevait de quelque autre tyran; ils ſe feſaient la guerre entre eux, et ils la feſaient au monarque. Le déſordre avait même établi des lois par leſquelles tout ordre était renverſé. Un vaſſal perdait ſa terre, s'il ne ſuivait pas ſon ſeigneur armé contre le ſouverain. On était parvenu à faire le code de la guerre civile.

La juſtice ne décidait, ni d'un héritage conteſté, ni de l'innocence accuſée; le glaive

était le juge. On combattait en champ clos pour expliquer la volonté d'un teſtateur, pour connaître les preuves d'un crime. Le malheureux qui ſuccombait, perdait ſa cauſe avec la vie ; et ce jugement du meurtre était appelé le jugement de DIEU. La diſſolution dans les mœurs ſe joignait à la férocité. La ſuperſtition et l'impiété répandaient leur ſouffle impur ſur la religion, comme deux vents oppoſés qui déſolent également la campagne. Il n'y avait point de ſcandale qui ne fût autoriſé par quelque loi barbare, établie dans les terres de ces petits uſurpateurs, qui avaient donné pour loi la bizarrerie de leurs divers caprices. La nuit de l'ignorance couvrait tout de ſes ténèbres. Des mains étrangères envahiſſaient le peu de commerce que pouvait faire, et encore à ſa ruine, un peuple ſans induſtrie, abruti dans un ſtupide eſclavage.

C'eſt dans ces temps ſauvages, dans ces ſiècles d'anarchie, que DIEU tire des tréſors de ſa providence, cette ame de *Louis* qu'il revêt d'intelligence, de juſtice, de douceur et de force. Il ſemble qu'il envoie ſur la terre un de ces eſprits qui veillent autour de ſon trône ; il ſemble qu'il lui diſe : Allez porter la lumière dans le ſéjour de la nuit ; allez rendre juſtes et heureux des peuples qui ignorent la juſtice et la félicité.

Ainſi *Louis* eſt donné au monde. Une mère digne du trône, au-deſſus du ſiécle où elle eſt née, cultive ce fruit précieux. L'éducation, cette ſeconde nature, ſi néceſſaire aux avantages de la première, non-ſeulement capable de déterminer la manière de penſer, mais peut-être encore celle de ſentir; l'éducation, dis-je, que *Louis* reçut de *Blanche*, devait former un grand prince et un prince vertueux. Inſtruite elle-même de cette grande vérité, que *la crainte du Seigneur eſt le commencement de la ſageſſe*, elle inſtruiſit ſon fils de la ſainteté et de la vérité de la religion. Le cœur du jeune *Louis* prévenait toutes ces importantes leçons; et l'on peut dire que l'éducation qu'il reçut ne fut qu'un développement continuel du germe de toutes les vertus que DIEU avait miſes dans cette ame privilégiée.

Quand *Louis* prend en main les rènes du gouvernement, il ſe propoſe de mettre l'ordre dans toutes les parties dérangées de l'Etat, et d'en guérir toutes les plaies.

Ce n'était pas aſſez de commander, il fallait perſuader; il fallait des ordonnances ſi claires et ſi juſtes, que des vaſſaux qui pouvaient s'y oppoſer, s'y ſoumiſſent. Il établit les tribunaux ſupérieurs qui réforment les jugemens des premiers juges; il prépara ainſi des reſſources à l'innocence opprimée.

Lorſqu'il a rempli les premiers ſoins qu'il doit aux affaires publiques ; lorſque les travaux pénibles de la royauté ont un intervalle, il emploie ces momens à juger lui-même la cauſe de la veuve et de l'orphelin. Quelles voix ne l'ont pas célébré de ſiècle en ſiècle, aſſis ſur un gazon, ſous les chênes de Vincennes, rappelant ces premiers temps du monde, où les patriarches gouvernaient une famille immenſe, unie et obéiſſante ?

Ce roi montre de loin, à travers tant de ſiècles, à l'un de ſes plus auguſtes deſcendans, comment il faudra extirper le duel, et exterminer ce monſtre que ſes mains pures ont attaqué les premières. Et remarquons ici, Meſſieurs, que c'eſt le plus valeureux des hommes, le plus jaloux de l'honneur, qui le premier a flétri cette fureur inſenſée, où les hommes ont ſi long-temps attaché l'honneur et le courage.

Cette partie de la juſtice, ce grand devoir des rois, qui aſſure aux hommes leurs vies et leurs poſſeſſions, porte en elle-même un caractère de grandeur, qui élève et qui ſoutient l'ame qui l'exerce ; mais quelles peines rebutantes dans ces autres détails épineux, dont la diſcuſſion eſt auſſi difficile que néceſſaire, et dont l'utilité, ſouvent méconnue, donne rarement la gloire qu'elle mérite !

Les lois du commerce, qui eſt l'ame d'un Etat, la proportion des eſpèces, qui ſont les gages du commerce, ſeront-elles l'objet des recherches du vainqueur des Anglais, du défenſeur des croiſés, du héros qui paſſe les mers pour aller combattre dans l'Egypte? Oui, ſans doute, elles le furent; il enſeigne à ſes peuples qu'ils peuvent eux-mêmes faire avec les étrangers ces échanges utiles, dont le ſecret était alors dans cette nation par-tout proſcrite et par-tout répandue, qui, ſans cultiver la terre, en dévorait la ſubſtance; il encourage l'induſtrie de ſon peuple; il le délivre des ſecours funeſtes dont il était accablé par ce peuple errant, qui n'a d'induſtrie que l'uſure.

Le droit de fabriquer en ſon nom les gages des échanges de la foi publique, et d'en fixer le titre et le poids, était un de ces droits que la vanité et l'intérêt de mille ſeigneurs réclamaient, et dont ils abuſaient tous. Ils recherchaient l'honneur de voir leurs noms ſur ces monumens d'argent et d'or; et ces monumens étaient ceux de l'infidélité. Leur prérogative était devenue le droit de tromper les peuples. Que de ſoins, que d'inſinuations, que d'art il fallut pour obliger les uns à être juſtes, et les autres à vendre au ſouverain ce droit ſi dangereux!

Voici ce qui fut le plus difficile ; car il ne lui coûtait pas de juger contre lui-même, quand il fallait décider entre les droits du domaine royal et les héritages d'un citoyen. Si la cauſe entre la vigne de *Naboth* et celle du prince était douteuſe, c'était le champ de *Naboth* qui s'acroiſſait du champ de l'oint du Seigneur.

Du même fond de juſtice dont il tranſigeait avec les particuliers, il négociait avec les princes. Ne penſons pas qu'en effet il y ait une morale pour les citoyens, et une autre pour les ſouverains, et que le prétexte du bien de l'Etat juſtifie l'ambition du monarque.

La ſageſſe des hommes, ſi ſouvent inique et ſi ſouvent trompée dans ſes iniquités, ſemble permettre qu'on profite de ſa puiſſance et de la faibleſſe d'autrui, qu'on s'agrandiſſe ſur les ruines d'un voiſin qui ne peut ſe défendre, qu'on le force par des traités à ſe dépouiller, et qu'on puiſſe ainſi devenir uſurpateur par des titres qui ſemblent légitimes. *Où eſt l'avantage, là eſt la gloire*, a dit un ſouverain réputé plus ſage ſelon les hommes que ſelon DIEU. *Où eſt la juſtice, là eſt l'avantage*, diſait St *Louis*. Il connaît les devoirs du roi, il connait ceux du chrétien. Homme ferme, il aſſure à ſa famille la Normandie, le Maine et l'Anjou : homme juſte, il laiſſe

la Guyenne aux deſcendans d'*Eléonor* de Guyenne, qui, après tout, en étaient les héritiers naturels.

Tels ſont les exemples d'équité que St *Louis* donne à tous les monarques, et que renouvelle aujourd'hui le plus aimé, le plus modéré de ſes deſcendans, deſtiné à montrer comme lui à la terre, que la grande politique eſt d'être vertueux. L'un prévient la guerre en feſant le partage des provinces; l'autre, au milieu des victoires, cède les provinces qu'il a conquiſes, et qu'il peut conſerver. Quand on traite ainſi, on eſt sûr d'être l'arbitre des couronnes. Auſſi l'Europe vit ſes peuples et ſes rois, les ſuprêmes pontifes et les empereurs, remettre à St *Louis* leurs différens. Cet honneur que l'ancienne Rome s'arrogeait à force d'injuſtices, à force d'artifices et de victoires, il l'obtint par la vertu.

Tant de ſageſſe ne peut être deſtituée de vigueur. Le vertueux, quand il eſt faible, n'eſt jamais grand. Vous ſavez, Meſſieurs, avec quelle force il ſut contenir dans ſes bornes la puiſſance qu'il reſpectait le plus. Vous ſavez comment il ſut diſtinguer deux limites ſi unies et ſi différentes. Vous admirez comment le plus religieux des hommes, le plus pénétré d'une pitié ſcrupuleuſe, accorde les devoirs du fils aîné de l'Egliſe, et du défenſeur

d'une couronne, qui pour être la plus fidèle n'en eſt pas moins indépendante; applaudi de toutes les nations, révéré dans ſes Etats des eccléſiaſtiques qu'il réforme, et à Rome du pontife auquel il réſiſte.

Quiconque étudie ſa vie, le voit toujours grand et ſage avec ſes voiſins, ſes vaſſaux et ſes peuples.

Mais quand on parle devant vous, Meſſieurs, on ne doit pas oublier ce que St *Louis* fit pour les ſciences. Indigné que les Muſulmans les cultivaſſent, et qu'elles fuſſent négligées dans nos climats; qu'on y apprît d'eux l'ordre des ſaiſons; qu'on cherchât chez eux les remèdes du corps, et quelques lumières de l'eſprit; il ralluma, du moins pour un temps, ces flambeaux éteints pendant tant de ſiècles; et il prépara ainſi à ſes deſcendans la gloire de les fixer chez les Français, en les remettant entre vos mains.

Suppléez, Meſſieurs, à tout ce que je n'ai point dit ſur le gouvernement de St *Louis*: mais faible miniſtre des autels, deſtiné à n'annoncer que la paix, pourrais-je parler ici de ſes guerres? Oui, elles ont toutes été juſtes ou ſaintes. O religion! c'eſt-là ton plus beau triomphe. Celui qui ne craint que DIEU, doit être le plus courageux des hommes.

SECONDE PARTIE.

Si St *Louis* n'avait montré qu'un courage ordinaire, c'était assez pour sa gloire : il pouvait vaincre, en se contentant d'animer par sa présence des sujets qui cherchent la mort dès qu'elle est honorée des regards du maître. Mais c'est peu de les inspirer ; il combat toujours pour eux comme ils combattent pour lui ; il donne toujours l'exemple ; il fait à leur vue ce qu'à peine le courage le plus ardent, l'émulation la plus animée leur ferait hasarder à la vue de leur souverain.

La journée de Taillebourg est encore récente dans la mémoire des hommes ; cinq cents ans d'intervalle n'en ont pas effacé le souvenir : et comment l'oublierons-nous, lorsque nous voyons aujourd'hui dans un descendant de St *Louis*, le seul roi qui depuis ce jour mémorable ait vaincu en personne les mêmes peuples dont triompha son aïeul immortel ?

Votre imagination se peint ici, sans doute, ce pont devenu si célèbre, où *Louis* presque seul arrête l'effort d'une armée. Nos annales contemporaines et fidelles attestent ce prodige ; et ce qui est encore plus rare, c'est que ce grand roi, hasardant ainsi une vie si précieuse, pensait n'avoir fait que son devoir. Il lui fut

donné

donné de faire avec ſimplicité les choſes les plus grandes. Il remporte deux victoires en deux jours ; mais il ne met ſa gloire que dans le bien qui peut en réſulter. Les plus grands capitaines n'ont pas toujours profité de leurs victoires : l'hiſtoire ne nous laiſſe pas douter que St *Louis* n'ait profité des ſiennes, et par la rapidité de ſes marches, et par des ſuccès qui valent des batailles, ſans en avoir la célébrité, et ſurtout par la paix, cette paix tant déſirée, tant troublée par le genre humain, et qu'il faut acheter par l'effuſion de ſon ſang. *Louis* l'accorda, cette paix, aux ennemis qu'il pouvait accabler, et aux rebelles qu'il pouvait punir ; il ſavait de quel prix eſt la clémence ; il ſavait combien il y a peu de grandeur à ſe venger ; que tout homme heureux peut faire périr des infortunés ; et que d'accorder la vie n'appartient qu'à DIEU et aux rois, qui ſont ſon image.

Tel on le vit en Europe, tel il fut en Aſie ; non pas auſſi heureux, mais auſſi grand. Il ne m'appartient pas de traiter de téméraires ceux qui dans ce ſiècle éclairé condamnent les entrepriſes des croiſades autrefois conſacrées. Je ſais qu'un célèbre et ſavant auteur paraît ſouhaiter que les croiſades n'euſſent jamais été entrepriſes. Sa religion ne lui laiſſe pas penſer que les chrétiens d'Occident duſſent

regarder Jéruſalem comme leur héritage. Jéruſalem eſt la ville ſainte, conſacrée par les myſtères de notre rédemption, par la mort d'un DIEU, digne et ſaint objet des vœux de tous les chrétiens; mais c'eſt le ciel où DIEU réſide, qui eſt le patrimoine des enfans du ciel. La raiſon ſemble déſapprouver encore que l'Europe ſe dépeuplât pour ravager inutilement l'Aſie; que des millions d'hommes ſans deſſein arrêté, ſans connaiſſances des routes, ſans guides, ſans proviſions aſſurées, ſe ſoient précipités et ſe ſoient écoulés comme des torrens dans des contrées que la nature n'avait point faites pour eux. Voilà ce qu'on allégue pour condamner l'entrepriſe de St *Louis*; et on ajoute la raiſon la plus ordinaire et la plus forte ſur l'eſprit des hommes, c'eſt que l'entrepriſe fut malheureuſe.

Mais, Meſſieurs, il n'y a aucun de vous qui ne me prévienne, et qui ne ſe diſe à lui-même : il n'y a jamais eu d'action infortunée qui n'ait été condamnée; et plus le ſiècle eſt éclairé, plus vous ſentez que le ſuccès ne doit pas être la règle du jugement des ſages, comme il n'eſt pas toujours dans les voies de DIEU la récompenſe de la vertu.

Tout homme eſt conduit par les idées de ſon ſiècle; une croiſade était devenue un des devoirs d'un héros. St *Louis* voulait aller

réparer les disgraces des empereurs et des rois chrétiens. Les croisés qui l'avaient précédé avaient fait beaucoup de fautes ; et c'est par cette raison-là même qu'il les fallait secourir. Les cris de tant de chrétiens gémissans l'appelaient de l'Orient, la voix du souverain pontife l'excitait de l'Occident ; le dirai-je enfin ? la voix de DIEU parlait à son cœur. Il avait fait vœu d'aller délivrer ses frères opprimés. Il ne pensait pas que la crainte d'un mauvais succès pût délier ses sermens. Il n'avait jamais manqué de parole aux hommes, pouvait-il en manquer à DIEU pour lequel il allait combattre ?

Quand son zèle eut déployé l'étendard du DIEU des armées, sa sagesse oublia-t-elle une seule des précautions humaines qui peuvent préparer la victoire ? Les *Paul-Emile*, les *Scipion*, les *Condé* et les héros de nos jours ont-ils pris des mesures plus justes ?

Ce port d'Aigues-mortes, devenu aujourd'hui une place inutile, vit partir la flotte la plus nombreuse et la mieux pourvue qui ait jamais vogué sur les mers. Cette flotte est chargée des mêmes héros qui avaient combattu sous lui à Taillebourg ; et le même capitaine qui avait vaincu les Anglais pouvait se flatter de vaincre les Sarrazins.

Assez d'autres, sans moi, l'ont peint s'élançant de son vaisseau dans la mer, et victorieux en abordant au rivage. Assez d'autres l'ont représenté affrontant ces traits de flammes, dont le secret, transmis des Grecs aux Sarrazins, était ignoré des chrétiens occidentaux. Il remporte deux victoires ; il prend Damiette ; il s'avance à la Massoure. Le voilà prêt à subjuguer cette contrée, que son climat, son fleuve, ses anciens rois, ses conquérans ont rendue si célèbre. Encore une victoire, et le vulgaire l'égale aux plus fameux héros. Mais, Messieurs, il n'a pas besoin de cette victoire pour les égaler à vos yeux ; vous ne jugez pas les hommes par les événemens. Quand St *Louis* a eu des guerriers à combattre, il a été vainqueur ; il n'est vaincu que par les saisons, par les maladies, par la mort de ses soldats qu'un air étranger dévore, et par sa propre langueur. Il n'est point pris les armes à la main : il ne l'eût pas été, s'il eût pu combattre.

Dois-je, Messieurs, me laisser entraîner à l'usage de représenter ceux qui eurent ce grand homme dans leurs fers, comme des barbares sans vertu et sans humanité? Ils en avaient, sans doute ; ils étaient des ennemis dignes de lui, puisqu'ils respectèrent sa vie qu'ils pouvaient lui ôter ; puisque leurs

médecins le guérirent dans sa prison, du mal contre lequel il n'avait pu trouver de remède dans son camp ; puisqu'enfin, comme cet illustre captif l'atteste lui-même dans sa lettre à la reine sa mère, le sultan lui proposa la paix, dès qu'il l'eut en son pouvoir.

Le soldat est par-tout inhumain, emporté, barbare. Le saint roi avoue que les siens avaient massacré les musulmans dans la Massoure, sans distinction d'âge ni de sexe. Il n'est pas étonnant que des peuples attaqués dans leur foyers se soient vengés ; mais, en se vengeant et en se défendant, ils montrèrent qu'ils connaissaient le respect dû au malheur et la générosité. Ils firent la garde devant la maison de la reine ; le sultan remit au roi la cinquième partie de la rançon qu'il devait payer ; action aussi noble que celle du vaincu, qui, s'étant aperçu que les Musulmans s'étaient mécomptés à leur désavantage, leur envoya ce qui manquait au prix de sa délivrance.

Plus il y avait de grandeur d'ame parmi ses ennemis, plus s'accroît la gloire de S.t *Louis :* elle fut telle que parmi les Mamelus, il s'en trouva qui conçurent l'idée d'offrir la couronne d'Egypte à leur captif.

Jamais la vertu ne reçut un plus bel hommage. Ses ennemis voyaient en lui ce que tous les hommes admirent, la valeur dans

les combats, la générosité dans les traités, la constance dans l'adversité. Les vertus mondaines sont admirées des hommes mondains; mais pour nous, portons plus haut notre admiration; voyons non ce qui étonnait l'Afrique, mais ce qui doit nous sanctifier. Voyons-y cette piété héroïque, qui me rappelle à toutes les actions saintes de sa vie, à ce grand objet de mon discours, à celui que vos cœurs se proposent.

TROISIEME PARTIE.

J'AI loué le grand homme qui a gouverné des nations, qui a conduit de nombreuses armées; mais les vertus du roi et du capitaine ne peuvent être d'usage que pour ce très-petit nombre d'hommes que DIEU met à la tête des peuples. De quoi nous servira, à nous, une admiration stérile? Nous voyons de loin ces grandes vertus; il ne nous est pas donné de les imiter; mais toutes les vertus du chrétien sont à nous. Si le plus grand prince de son siècle a été saint, qui ne peut aspirer à l'être? Roi, il est le modèle des rois: chrétien, il est le modèle de tous les hommes.

Il me semble qu'une voix secrète s'élève en ce moment au fond de nos cœurs. Elle

nous dit : Regardez cet homme qui eſt né ſur le premier trône du monde. Il a été expoſé à tous les dangers dont les charmes ſéduiſent les ames. Les plaiſirs ſe ſont préſentés en foule à ſes ſens ; les flatteurs lui ont préparé toutes les voies de la ſéduction : il les a évitées ; il les a rejetées.

Quel exemple pour nous ! il eſt humble dans le ſein de la grandeur ; et nous, hommes vulgaires, nous ſommes enflés de vanité et d'orgueil ! Il eſt roi, et il eſt humble ! C'eſt beaucoup pour les moindres particuliers d'être modeſtes. Mais quelle différence entre la modeſtie et l'humilité ! Que cette modeſtie eſt trompeuſe ! qu'il entre d'amour propre dans cet art de cacher l'amour propre ; de paraître ignorer ſon mérite pour le mieux faire remarquer ; de dérober ſous un voile l'éclat dont on eſt environné, afin que d'autres mains lèvent ce voile que vous n'oſeriez tirer vous-mêmes !

O hommes, enfans de la vanité ! votre modeſtie eſt orgueil. La plus pure eſt celle qui eſt la moins corrompue par la ſecrète complaiſance du cœur : elle eſt alors tout au plus une bonne qualité ; mais l'humilité eſt la perfection de la vertu.

St *Louis* ſecourt les pauvres ; tous les païens l'ont fait : mais il s'abaiſſe devant eux ; il eſt

le premier des rois qui les ait ſervis ; il les égale à lui ; il ne voit en eux que des citoyens de la cité de DIEU, comme lui. C'eſt-là ce que toute la morale païenne n'avait pas ſeulement imaginé. Il était le plus grand des rois, et il ne ſe croit pas digne de régner. Il veut abdiquer une couronne qu'on eût dû lui offrir, ſi ſa naiſſance ne la lui avait pas donnée.

Quoi ! un roi dans la force de l'âge, un roi l'exemple de la terre, ne ſe croit pas égal à la place où DIEU l'a mis ; pendant que tant d'hommes médiocres dans leurs talens, et inſatiables dans leur cupidité, percent violemment la foule où ils devraient reſter, frappent à toutes les portes, font jouer tous les reſſorts, bouleverſent tout, corrompent tout, pour parvenir à de faibles dignités, à je ne ſais quels emplois dont encore ils ſont incapables !

La charité n'eſt pas moins étrangère à l'antiquité profane : elle connaiſſait la libéralité, la magnanimité ; mais ce zèle ardent pour le bonheur des hommes et pour leur bonheur éternel, les anciens en avaient-ils l'idée ? Ont-ils approché de cette ardeur avec laquelle le ſaint roi travaillait à ſecourir les ames des faibles, et à ſoulager tous les infortunés ?

Toutes

Toutes les vertus humaines étaient chez les anciens, je l'avoue ; les vertus divines ne ſont que chez les chrétiens.

Où eſt le grand homme de l'antiquité, qui ait cru devoir rendre compte à la juſtice divine, je ne dis pas de ſes crimes, je dis de ſes fautes légères, je dis des fautes de ceux qui, chargés de ſes ordres, pouvaient ne les pas exécuter avec aſſez de juſtice ?

Quel bon roi, dans les fauſſes religions, a vengé tous les jours ſur ſoi-même des erreurs attachées à une adminiſtration pénible, et dont les princes ne ſe croient pas toujours reſponſables ?

Quels climats, quelles terres ont jamais vu des monarques païens, foulant aux pieds et la grandeur qui fait regarder les hommes comme des êtres ſubalternes, et la délicateſſe qui amollit, et le dégoût affreux qu'inſpire un cadavre, et l'horreur de la maladie, et celle de la mort, porter de leurs mains royales des hommes obſcurs frappés de la contagion, et l'exhalant encore, leur donner une ſépulture que d'autres mains tremblaient de leur donner ?

Ainſi la religion produit dans les ames qu'elle a pénétrées un courage ſupérieur, et des vertus ſupérieures aux vertus humaines. Elle a encore ſanctifié dans St *Louis* tout ce

qu'il eut de commun avec les héros et les bons rois.

La fermeté dans le malheur n'eſt pas une vertu rare. L'ame ramaſſe alors toutes ſes forces ; elle ſe meſure avec ſes deſtins ; elle ſe donne en ſpectacle au monde. Quiconque eſt regardé des hommes, peut ſouffrir et mourir avec courage. On a vu des rois captifs, attachés au char de leur vainqueur, braver dans l'excès de l'humiliation le ſpectacle des pompes triomphales. On a vu des vaincus ſe donner la mort, non pas avec cette rage qu'inſpire le déſeſpoir, mais avec le ſang-froid d'une fauſſe philoſophie.

O vains fantômes de vertu! ô aliénation d'eſprit ! que vous êtes loin du véritable héroïſme ! Voir d'un même œil la couronne et les fers, la ſanté et la maladie, la vie et la mort ; faire des choſes admirables, et craindre d'être admiré ; n'avoir dans le cœur que DIEU et ſon devoir; n'être touché que des maux de ſes frères, et regarder les ſiens comme une épreuve néceſſaire à ſa ſanctification ; être toujours en préſence de ſon DIEU ; n'entreprendre, ne réuſſir, ne ſouffrir, ne mourir que pour lui : voilà St *Louis*, voilà le héros chrétien, toujours grand et toujours ſimple, toujours s'oubliant lui-même. Il a régné pour ſes peuples ; il a fait tout le bien

qu'il pouvait faire, même ſans rechercher les bénédictions de ceux qu'il rendait heureux. Il a étendu ſes bienfaits dans les ſiècles à venir, en redoutant la gloire qui devait en être le prix. Il n'a combattu que pour ſes ſujets et pour ſon DIEU. Vainqueur, il a pardonné; vaincu, il a ſupporté la captivité, ſans affecter de la braver. Sa vie a coulé toute entière dans l'innocence et dans la pénitence; il a vécu ſous le cilice, il eſt mort ſur la cendre.

Héros et père de la France, modèle des rois et des hommes, tige des Bourbons, veillez ſur eux et ſur nous; conſervez la gloire et la félicité de ce royaume. C'eſt vous, ſans doute, qui inſpirâtes à *Charles V* votre ſageſſe, à *Louis XII* cet amour de ſon peuple; c'eſt par vous que *François I* fut le père des lettres; c'eſt vous qui rendîtes *Henri IV* à l'Egliſe; c'eſt à votre exemple qu'il ſut vaincre et pardonner; vous avez donné votre force et votre munificence à *Louis XIV;* vous avez vu votre modération dans les victoires, égalée par celui de vos fils qui règne aujourd'hui ſur nous. Puiſſe ce roi, votre digne ſucceſſeur, régner long-temps ſur un peuple dont il fait l'amour, le bonheur et la gloire; et puiſſent ſes vertus, ainſi que les vôtres, ſervir d'exemple aux nations! Ainſi ſoit-il.

SUR

LA CONSIDERATION

QU'ON DOIT AUX GENS DE LETTRES.

Fragment d'une lettre.

ON ne trouve ni en Angleterre, ni en aucun pays du monde, des établiſſemens en faveur des beaux arts comme en France. Il y a preſque par-tout des univerſités : mais c'eſt dans la France ſeule qu'on trouve ces utiles encouragemens pour l'aſtronomie, pour toutes les parties des mathématiques, pour celles de la médecine, pour les recherches de l'antiquité, pour la peinture, la ſculpture, et l'architecture. *Louis XIV* s'eſt immortaliſé par toutes ces fondations, et cette immortalité ne lui a pas coûté deux cents mille francs par an.

J'avoue que c'eſt un de mes étonnemens, que le parlement d'Angleterre, qui a promis vingt mille guinées à celui qui ferait la découverte des longitudes, n'ait jamais penſé à imiter *Louis XIV* dans ſa magnificence envers les arts.

Le mérite trouve, à la vérité, en Angleterre d'autres récompenſes plus honorables pour la nation ; tel eſt le reſpect que ce peuple a

pour les talens, qu'un homme de mérite y fait toujours fortune.

M. *Addiſſon* en France eût été de quelque académie, et aurait pu obtenir, par le crédit de quelque femme, une penſion de douze cents livres, ou plutôt on lui aurait fait des affaires, ſous prétexte qu'on aurait aperçu dans ſa tragédie de Caton quelques traits contre le portier d'un homme en place; en Angleterre il a été ſecrétaire d'Etat. M. *Newton* était intendant des monnaies du royaume; M. *Congrêve* avait une charge importante; M. *Prior* a été plénipotentiaire; le docteur *Swift* eſt doyen d'Irlande, et y eſt beaucoup plus conſidéré que le primat. Si la religion de M. *Pope* ne lui permet pas d'avoir une place, elle n'empêche pas que ſa traduction d'Homère ne lui ait valu deux cents mille francs. J'ai vu long-temps en France l'auteur de Rhadamiſte près de mourir de faim; le fils d'un des plus grands hommes que la France ait eus, et qui commençait à marcher ſur les traces de ſon père, était réduit à la misère, ſans M. *Fagon*.

Ce qui encourage le plus les gens de lettres en Angleterre, c'eſt la conſidération où ils ſont: le portrait du premier miniſtre ſe trouve ſur la cheminée de ſon cabinet; mais j'ai vu celui de M. *Pope* dans vingt maiſons.

M. *Newton* était honoré de ſon vivant, et l'a été après ſa mort comme il devait l'être. Les principaux de la nation ſe ſont diſputés l'honneur de porter le poële à ſon convoi. Entrez à Weſtminſter, ce ne ſont pas les tombeaux des rois qu'on y admire ; ce ſont les monumens que la reconnaiſſance de la nation a érigés aux plus grands hommes qui ont contribué à ſa gloire ; vous y voyez leurs ſtatues comme on voyait dans Athènes celles des *Sophocle* et des *Platon ;* et je ſuis perſuadé que la ſeule vue de ces glorieux monumens a excité plus d'un eſprit, et a formé plus d'un grand homme.

On a même reproché aux Anglais d'avoir été trop loin dans les honneurs qu'ils rendent au ſimple mérite ; on a trouvé à redire qu'ils aient enterré dans Weſtminſter la célèbre comédienne mademoiſelle *Oldfield*, à peu-près avec les mêmes hônneurs qu'on a rendus à M. *Newton*.

Mais je puis vous aſſurer que les Anglais, dans la pompe funèbre de mademoiſelle *Oldfield* enterrée dans leur Saint-Denis, n'ont rien conſulté que leur goût ; ils ſont bien loin d'attacher de l'infamie à l'art des *Sophocle* et des *Euripide*, et de retrancher du corps de leurs citoyens ceux qui ſe dévouent à réciter devant eux des ouvrages dont leur nation ſe glorifie.

Quelques-uns ont prétendu qu'ils avaient affecté d'honorer à ce point la mémoire de cette actrice, afin de nous faire ſentir la barbare et lâche injuſtice qu'ils nous reprochent, d'avoir jeté à la voirie le corps de mademoiſelle *le Couvreur*.

On ſe garde bien en Italie de flétrir l'opéra, et d'excommunier le ſignor *Tenezini* ou la ſignora *Cazzoni*. Pour moi, j'oſerais ſouhaiter qu'on pût ſupprimer en France, je ne ſais quels mauvais livres qu'on a imprimés contre nos ſpectacles. Lorſque les Italiens et les Anglais apprennent que nous flétriſſons de la plus grande infamie un art dans lequel nous excellons; que l'on excommunie des perſonnes gagées par le roi; que l'on condamne comme impie un ſpectacle repréſenté chez les religieux et dans les couvens; qu'on déshonore des jeux où de grands princes ont été acteurs; qu'on déclare œuvres du démon des pièces revues par les magiſtrats les plus ſévères, et repréſentées devant une reine vertueuſe: quand, dis-je, des étrangers apprennent cette inſolence, cette barbarie gothique, qu'on oſe nommer ſévérité chrétienne; que voulez-vous qu'ils penſent de notre nation? et comment peuvent-ils concevoir, ou que nos lois autoriſent un art ſi infame, ou qu'on oſe marquer de tant d'infamie un art autoriſé

par les lois, récompenſé par les ſouverains, cultivé par les plus grands hommes, et admiré des nations ; et qu'on trouve chez le même libraire, l'impertinente déclamation contre nos ſpectacles, à côté des ouvrages immortels de *Corneille*, de *Racine*, de *Molière*, de *Quinault* ?

Du temps de *Charles I*, et dans le commencement de ces guerres civiles ſuſcitées par des rigoriſtes fanatiques, qui eux-mêmes en furent enfin les victimes, on écrivait beaucoup contre les ſpectacles, d'autant plus que *Charles I* et ſa femme, fille de notre *Henri le grand*, les aimaient extrêmement.

Un docteur nommé *Prynn*, ſcrupuleux à toute outrance, qui ſe ſerait cru damné s'il avait porté un manteau court au lieu d'une ſoutane, et qui aurait voulu que la moitié des hommes eût maſſacré l'autre pour la gloire de DIEU et de la *propagandâ fide*, s'aviſa d'écrire un fort mauvais livre contre d'aſſez bonnes comédies qu'on jouait tous les jours très-innocemment devant le roi et la reine. Il cita l'autorité des rabbins et quelques paſſages de St *Bonaventure*, pour prouver que l'Oedipe de *Sophocle* était l'ouvrage du malin ; que *Térence* était excommunié *ipſo facto* ; et il ajouta, ſans doute, que *Brutus*, qui était un janſéniſte très-ſévère, n'avait aſſaſſiné *Céſar*,

que parce que *César*, qui était grand-prêtre, avait composé une tragédie d'Oedipe ; enfin il dit que tous ceux qui assistaient à un spectacle étaient des excommuniés, qui reniaient leur croyance et leur baptême. C'était outrager le roi et toute la famille royale. Les Anglais respectaient alors *Charles I;* ils ne voulurent pas souffrir qu'on excommuniât ce même prince, à qui ils firent depuis couper la tête. M. *Prynn* fut cité devant la chambre étoilée, condamné à voir son beau livre, (dont le père *le B....* a emprunté le sien) brûlé par la main du bourreau, et lui, à avoir les oreilles coupées. Son procès se voit dans les actes publics.

LETTRE
DE CONSOLATION.

A M. ***

LA quadrature du cercle, et le mouvement perpétuel, sont des choses aisées à trouver en comparaison du secret de calmer tout d'un coup une ame agitée d'une passion violente. Il n'y a que les magiciens qui prétendent arrêter les tempêtes avec des paroles. Si une

perſonne bleſſée, dont la plaie profonde montrerait des chairs écartées et ſanglantes, diſait à un chirurgien : Je veux que ces chairs ſoient réunies, et qu'à peine il reſte une légère cicatrice de ma bleſſure ; le chirurgien répondrait : C'eſt une choſe qui dépend d'un plus grand maître que moi ; c'eſt au temps ſeul à réunir ce qu'un moment a diviſé. Je peux couper, retrancher, détruire ; le temps ſeul peut réparer.

Il en eſt ainſi des plaies de l'ame ; les hommes bleſſent, enveniment, déſeſpèrent ; d'autres veulent conſoler, et ne font qu'exciter de nouvelles larmes : le temps guérit à la fin.

Si donc on ſe met bien dans la tête qu'à la longue la nature efface dans nous les impreſſions les plus profondes ; que nous n'avons au bout d'un certain temps, ni le même ſang qui coulait dans nos veines, ni les mêmes fibres qui agitaient notre cerveau ; ni par conſéquent les mêmes idées ; qu'en un mot, nous ne ſommes plus réellement et phyſiquement la même perſonne que nous étions autrefois ; ſi nous feſons, dis-je, cette réflexion bien ſérieuſement, elle nous ſera d'un très-grand ſecours ; nous pourrons hâter ces momens où nous devons être guéris.

Il faut ſe dire à ſoi-même : J'ai éprouvé que la mort de mes parens, de mes amis, après m'avoir percé le cœur pour un temps, m'a laiſſé enſuite dans une tranquillité profonde. J'ai ſenti qu'au bout de quelques années, il s'eſt formé dans moi une ame nouvelle ; que l'ame de vingt-cinq ans ne penſait pas comme celle de vingt, ni celle de vingt comme celle de quinze. Tâchons donc de nous mettre par la force de notre eſprit, autant qu'il eſt en nous, dans la ſituation où le temps nous mettra un jour. Dévançons par notre penſée le cours des années.

Cette idée ſuppoſe que nous ſommes libres. Auſſi la perſonne qui demande conſeil, ſe croit ſans doute libre ; car il y aurait de la contradiction à demander un conſeil dont on croirait la pratique impoſſible. Nous nous conduiſons dans toutes nos affaires comme ſi nous étions bien convaincus de notre liberté : conduiſons-nous ainſi dans nos paſſions, qui ſont nos plus importantes affaires. La nature n'a pas voulu que nos bleſſures fuſſent en un moment conſolidées, qu'un inſtant nous fît paſſer de la maladie à la ſanté ; mais des remèdes ſages précipitent certainement le temps de la guériſon.

Je ne connais point de plus puiſſant remède pour les maladies de l'ame, que l'application ſérieuſe et forte de l'eſprit à d'autres objets.

Cette application détourne le cours des eſprits animaux : elle rend quelquefois inſenſible aux douleurs du corps. Une perſonne bien appliquée, qui exécute une belle muſique, ou pénétrée de la lecture d'un bon livre qui parle à l'imagination et à l'eſprit, ſent alors un prompt adouciſſement dans les tourmens d'une maladie ; elle ſent auſſi les chagrins de ſon cœur perdre petit à petit leur amertume. Il faut penſer à tout autre choſe qu'à ce qu'on veut oublier ; il faut penſer ſouvent et preſque toujours à ce qu'on veut conſerver. Nos fortes chaînes ſont à la longue celles de l'habitude. Il dépend, je crois, de nous de déſunir des chaînons qui nous lient à des paſſions malheureuſes, et de fortifier les liens qui nous enchaînent à des choſes agréables.

Ce n'eſt point que nous ſoyons les maîtres abſolus de nos idées ; il s'en faut beaucoup : mais nous ne ſommes point abſolument eſclaves ; et encore une fois, je crois que l'Etre ſuprême nous a donné une petite portion de ſa *liberté*, comme il nous a donné un faible écoulement de ſa *puiſſance de penſer*.

Mettons donc en uſage le peu de forces que nous avons. Il eſt certain qu'en liſant et en réfléchiſſant, on augmente ſa *faculté de penſer ;* pourquoi n'augmenterions-nous pas de même cette faculté qu'on nomme *liberté ?*

Il n'y a aucun de nos ſens, aucune de nos puiſſances à qui l'art n'ait trouvé des ſecours. La liberté ſera-t-elle le ſeul attribut de l'homme que l'homme ne pourra augmenter ?

Je ſuppoſe que nous ſoyons parmi des arbres chargés de fruits délicieux et empoiſonnés, qu'un appétit dévorant nous porte à cueillir ; ſi nous nous ſentons trop faibles pour voir ces fruits ſans y toucher, cherchons, et cela dépend de nous, des terrains où ces beaux fruits ne croiſſent pas.

Voilà des conſeils qui ſont peut-être, comme tant d'autres, plus aiſés à donner qu'à ſuivre ; mais auſſi il s'agit d'une grande maladie, et la perſonne qui eſt languiſſante peut ſeule être ſon médecin.

A M. * * *

1727.

JE tombai hier par haſard ſur un mauvais livre d'un nommé *Dennis*, car il y a auſſi de méchans écrivains parmi les Anglais. Cet auteur, dans une petite relation d'un ſéjour de quinze jours qu'il a fait en France, s'aviſe de vouloir faire le caractère de la nation qu'il

a eu ſi bien le temps de connaître. Je vais, dit-il, vous faire un portrait juſte et naturel des Français, et pour commencer je vous dirai que je les hais mortellement. Ils m'ont, à la vérité, très-bien reçu, et m'ont accablé de civilités; mais tout cela eſt pur orgueil: ce n'eſt pas pour nous faire plaiſir qu'ils nous reçoivent ſi bien, c'eſt pour ſe plaire à eux-mêmes; c'eſt une nation bien ridicule! &c.

N'allez pas vous imaginer que tous les Anglais penſent comme ce monſieur *Dennis*, ni que j'aie la moindre envie de l'imiter en vous parlant, comme vous me l'ordonnez, de la nation anglaiſe.

Vous voulez que je vous donne une idée générale du peuple avec lequel je vis. Ces idées générales ſont ſujettes à trop d'exceptions; d'ailleurs un voyageur ne connaît d'ordinaire que très-imparfaitement le pays où il ſe trouve. Il ne voit que la façade du bâtiment; preſque tous les dedans lui ſont inconnus. Vous croiriez peut-être qu'un ambaſſadeur eſt toujours un homme fort inſtruit du génie du pays où il eſt envoyé, et pourrait vous en dire plus de nouvelles qu'un autre. Cela peut être vrai à l'égard des miniſtres étrangers qui réſident à Paris, car ils ſavent tous la langue du pays; ils ont à faire à une nation qui ſe manifeſte aiſément; ils ſont

reçus, pour peu qu'ils le veuillent, dans toutes sortes de sociétés, qui toutes s'empressent à leur plaire ; ils lisent nos livres, ils assistent à nos spectacles. Un ambassadeur de France en Angleterre est tout autre chose. Il ne sait pour l'ordinaire pas un mot d'anglais, il ne peut parler aux trois quarts de la nation que par interprète ; il n'a pas la moindre idée des ouvrages faits dans la langue ; il ne peut voir les spectacles, où les mœurs de la nation sont représentées. Le très-petit nombre de sociétés où il peut être admis sont d'un commerce tout opposé à la familiarité française ; on ne s'y assemble que pour jouer et pour se taire. La nation étant d'ailleurs presque toujours divisée en deux partis, l'ambassadeur, de peur d'être suspect, ne saurait être en liaison avec ceux du parti opposé au gouvernement ; il est réduit à ne voir guère que les ministres, à peu-près comme un négociant qui ne connaît que ses correspondans et son trafic, avec cette différence pourtant que le marchand, pour réussir, doit agir avec une bonne foi qui n'est pas toujours recommandée dans les instructions de son excellence ; de sorte qu'il arrive assez souvent que l'ambassadeur est une espèce de facteur, par le canal duquel les fausetés et les tromperies politiques passent d'une cour à l'autre, et qui après avoir menti en cérémonie,

au nom du roi ſon maître, pendant quelques années, quitte pour jamais une nation qu'il ne connaît point du tout.

Il ſemble que vous pourriez tirer plus de lumières d'un particulier qui aurait aſſez de loiſir et d'opiniâtreté pour apprendre à parler la langue anglaiſe; qui converſerait librement avec les wigs et les toris; qui dînerait avec un évêque, et qui ſouperait avec un quaker; irait le ſamedi à la ſynagogue et le dimanche à Saint-Paul; entendrait un ſermon le matin, et aſſiſterait l'après-dîner à la comédie; qui paſſerait de la cour à la bourſe, et par-deſſus tout cela ne ſe rebuterait point de la froideur, de l'air dédaigneux et de glace que les dames anglaiſes mettent dans les commencemens du commerce, et dont quelques-unes ne ſe défont jamais: un homme tel que je viens de vous le dépeindre, ſerait encore très-ſujet à ſe tromper, et à vous donner des idées fauſſes, ſurtout s'il jugeait, comme on juge ordinairement, par le premier coup d'œil.

Lorſque je débarquai auprès de Londres, c'était dans le milieu du printemps; le ciel était ſans nuages, comme dans les plus beaux jours du midi de la France; l'air était rafraîchi par un doux vent d'Occident qui augmentait la ſérénité de la nature, et diſpoſait les eſprits à la joie; tant nous ſommes *machine*, et tant

nos

nos ames dépendent de l'action des corps. Je m'arrêtai près de Greenwich sur les bords de la Tamise. Cette belle rivière qui ne se déborde jamais, et dont les rivages sont ornés de verdure toute l'année, était couverte de deux rangs de vaisseaux marchands, durant l'espace de six milles; tous avaient déployé leurs voiles pour faire honneur au roi et à la reine qui se promenaient sur la rivière dans une barque dorée, précédée de bateaux remplis de musique, et suivie de mille petites barques à rames; chacune avait deux rameurs, tous vêtus comme l'étaient autrefois nos pages, avec des trousses et de petits pourpoints ornés d'une grande plaque d'argent sur l'épaule. Il n'y avait pas un de ces mariniers qui n'avertît pas sa physionomie, par son habillement, et par son embonpoint, qu'il était libre, et qu'il vivait dans l'abondance.

Auprès de la rivière, sur une grande pelouse qui s'étend environ quatre milles, je vis un nombre prodigieux de jeunes gens bien faits qui caracolaient à cheval autour d'une espèce de carrière marquée par des poteaux blancs, fichés en terre de mille en mille. On voyait aussi des femmes à cheval, qui galopaient çà et là avec beaucoup de grace; mais surtout de jeunes filles à pied, vêtues pour la plupart de toile des Indes. Il y en

avait beaucoup de fort belles, toutes étaient bien faites; elles avaient un air de propreté, et il y avait dans leurs perſonnes une vivacité et une ſatisfaction qui les rendait toutes jolies.

Une autre petite carrière était enfermée dans la grande; elle était longue d'environ cinq cents pieds, et terminée par une baluſtrade. Je demandai ce que tout cela voulait dire. Je fus bientôt inſtruit que la grande carrière était deſtinée à une courſe de chevaux, et la petite à une courſe à pied. Auprès d'un poteau de la grande carrière était un homme à cheval, qui tenait une eſpèce de grande aiguière d'argent couverte. A la baluſtrade de la carrière intérieure étaient deux perches; au haut de l'une on voyait un grand chapeau ſuſpendu, et à l'autre flottait une chemiſe de femme. Un gros homme était debout entre les deux perches, tenant une bourſe à la main. La grande aiguière était le prix de la courſe des chevaux, la bourſe celle de la courſe à pied; mais je fus agréablement ſurpris quand on me dit qu'il y avait une courſe de filles; qu'outre la bourſe deſtinée à la victorieuſe, on lui donnait pour marque d'honneur cette chemiſe qui flottait au haut de cette perche, et que le chapeau était pour l'homme qui aurait le mieux couru.

J'eus la bonne fortune de rencontrer dans la foule quelques négocians pour qui j'avais des lettres de recommandation. Ces meſſieurs me firent les honneurs de la fête, avec cet empreſſement et cette cordialité de gens qui ſont dans la joie, et qui veulent qu'on la partage avec eux. Ils me firent venir un cheval, ils envoyèrent chercher des rafraîchiſſemens, ils eurent ſoin de me placer dans un endroit d'où je pouvais aiſément avoir le ſpectacle de toutes les courſes et celui de la rivière, avec la vue de Londres dans l'éloignement.

Je me crus tranſporté aux jeux olympiques; mais la beauté de la Tamiſe, cette foule de vaiſſeaux, l'immenſité de la ville de Londres, tout cela me fit bientôt rougir d'avoir oſé comparer l'Elide à l'Angleterre. J'appris que dans le même moment il y avait un combat de gladiateurs dans Londres, et je me crus auſſitôt avec les anciens Romains. Un courrier de Danemarck qui était arrivé le matin, et qui s'en retournait heureuſement le ſoir même, ſe trouva auprès de moi pendant les courſes. Il me paraiſſait ſaiſi de joie et d'étonnement: il croyait que toute la nation était toujours gaie; que toutes les femmes étaient belles et vives, et que le ciel d'Angleterre était toujours pur et ſerein; qu'on ne ſongeait jamais

qu'au plaiſir ; que tous les jours étaient comme le jour qu'il voyait ; et il partit ſans être détrompé. Pour moi, plus enchanté encore que mon danois, je me fis préſenter le ſoir à quelques dames de la cour ; je ne leur parlai que du ſpectacle raviſſant dont je revenais ; je ne doutais pas qu'elles n'y euſſent été, et qu'elles ne fuſſent de ces dames que j'avais vu galoper de ſi bonne grace. Cependant, je fus un peu ſurpris de voir qu'elles n'avaient point cet air de vivacité qu'ont les perſonnes qui viennent de ſe réjouir ; elles étaient guindées et froides, prenaient du thé, feſaient un grand bruit avec leurs éventails, ne diſaient mot, ou criaient toutes à la fois pour médire de leur prochain ; quelques-unes jouaient au quadrille, d'autres liſaient la gazette : enfin, une plus charitable que les autres, voulut bien m'apprendre que le *beau monde* ne s'abaiſſait pas à aller à ces aſſemblées populaires qui m'avaient tant charmé ; que toutes ces belles perſonnes vêtues de toile des Indes étaient des ſervantes ou des villageoiſes ; que toute cette brillante jeuneſſe, ſi bien montée et caracolant autour de la carrière, était une troupe d'écoliers et d'apprentis montés ſur des chevaux de louage. Je me ſentis une vraie colère contre la dame qui me dit tout cela. Je tâchai de n'en rien croire,

et m'en retournai de dépit dans la cité, trouver les marchands et les *aldermen* qui m'avaient fait si cordialement les honneurs de mes prétendus jeux olympiques.

Je trouvai le lendemain, dans un café malpropre, mal meublé, mal servi, et mal éclairé, la plupart de ces messieurs, qui la veille étaient si affables et d'une humeur si aimable; aucun d'eux ne me reconnut; je me hasardai d'en attaquer quelques-uns de conversation; je n'en tirai point de réponse; ou tout au plus un oui et un non; je me figurai qu'apparemment je les avais offensés tous la veille. Je m'examinai, et je tâchai de me souvenir si je n'avais pas donné la préférence aux étoffes de Lyon sur les leurs; ou si je n'avais pas dit que les cuisiniers français l'emportaient sur les anglais, que Paris était une ville plus agréable que Londres, qu'on passait le temps plus agréablement à Versailles qu'à Saint-James, ou quelqu'autre énormité pareille. Ne me sentant coupable de rien, je pris la liberté de demander à l'un d'eux, avec un air de vivacité qui leur parut fort étrange, pourquoi ils étaient tous si tristes : mon homme me répondit d'un air refrogné, qu'il fesait un vent d'est. Dans le moment arriva un de leurs amis, qui leur dit avec un visage indifférent : *Molly* s'est

coupé la gorge ce matin ; son amant l'a trouvée morte dans sa chambre, avec un rasoir sanglant à côté d'elle. Cette *Molly* était une fille jeune, belle, et très-riche, qui était prête à se marier avec le même homme qui l'avait trouvée morte. Ces messieurs, qui tous étaient amis de *Molly*, reçurent la nouvelle sans sourciller. L'un d'eux seulement demanda ce qu'était devenu l'amant ; *il a acheté le rasoir*, dit froidement quelqu'un de la compagnie.

Pour moi, effrayé d'une mort si étrange et de l'indifférence de ces messieurs, je ne pus m'empêcher de m'informer quelle raison avait forcé une demoiselle, si heureuse en apparence, à s'arracher la vie si cruellement ; on me répondit uniquement qu'il faisait un vent d'est. Je ne pouvais pas comprendre d'abord ce que le vent d'est avait de commun avec l'humeur sombre de ces messieurs, et la mort de *Molly*. Je sortis brusquement du café, et j'allai à la cour ; plein de ce beau préjugé français qu'une cour est toujours gaie. Tout y était triste et morne, jusqu'aux filles d'honneur. On y parlait mélancoliquement du vent d'est. Je songeai alors à mon Damis de la veille. Je fus tenté de rire de la fausse idée qu'il avait emportée d'Angleterre : mais le climat opérait de même sur moi, et je m'étonnais de ne pouvoir rire. Un fameux médecin dit

la cour, à qui je confiai ma ſurpriſe, me dit que j'avais tort de m'étonner, que je verrais bien autre choſe aux mois de novembre et de mars ; qu'alors on ſe pendait par douzaine ; que préſque tout le monde était réellement malade dans ces deux ſaiſons, et qu'une mélancolie noire ſe répandait ſur toute la nation : car c'eſt alors, dit-il, que le vent d'eſt ſouffle le plus conſtamment. Ce vent eſt la perte de notre île. Les animaux même en ſouffrent, et ont tous l'air abattu. Les hommes, qui ſont aſſez robuſtes pour conſerver leur ſanté dans ce maudit vent, perdent au moins leur bonne humeur. Chacun alors a le viſage ſévère, et l'eſprit diſpoſé aux réſolutions déſeſpérées. C'était, à la lettre, par un vent d'eſt qu'on coupa la tête à *Charles I*, et qu'on détrôna *Jacques II*. Si vous avez quelque grace à demander à la cour, m'ajouta-t-il à l'oreille, ne vous y prenez jamais que lorſque le vent ſera à l'oueſt ou au ſud.

Outre ces contrariétés que les élémens forment dans les eſprits des Anglais, ils ont celles qui naiſſent de l'animoſité des partis ; et c'eſt ce qui déſoriente le plus un étranger.

J'ai entendu dire ici, mot pour mot, que milord *Marlborough* était le plus grand poltron du monde, et que M. *Pope* était un ſot.

J'étais venu plein de l'idée qu'un wigh était un fin républicain, ennemi de la royauté; et un tory, un partiſan de l'obéiſſance paſſive; mais j'ai trouvé que dans le parlement preſque tous les wighs étaient pour la cour, et les torys contre elle.

Un jour, en me promenant ſur la Tamiſe, l'un de mes rameurs, voyant que j'étais français, ſe mit à m'exalter d'un air fier la liberté de ſon pays, et me dit en jurant DIEU qu'il aimait mieux être batelier ſur la Tamiſe qu'archevêque en France. Le lendemain je vis mon même homme dans une priſon auprès de laquelle je paſſais; il avait les fers aux pieds, et tendait la main aux paſſans à travers la grille. Je lui demandai s'il ſefait toujours auſſi peu de cas d'un archevêque en France; il me reconnut. Ah! Monſieur, l'abominable gouvernement que celui-ci! On m'a enlevé par force, pour aller ſervir ſur un vaiſſeau du roi en Norwége; on m'arrache à ma femme et à mes enfans, et on me jette dans une priſon, les fers aux pieds, juſqu'au jour de l'embarquement, de peur que je ne m'enfuie.

Le malheur de cet homme, et une injuſtice ſi criante me touchèrent ſenſiblement. Un français qui était avec moi m'avoua qu'il ſentait une joie maligne de voir que les Anglais, qui nous reprochent ſi hautement notre ſervitude,

étaient

étaient eſclaves auſſi-bien que nous. J'avais un ſentiment plus humain, j'étais affligé de ce qu'il n'y avait plus de liberté ſur la terre.

Je vous avais écrit-ſur cela bien de la morale chagrine, lorſqu'un acte du parlement mit fin à cet abus d'enrôler des matelots par force, (1) et me fit jeter ma lettre au feu. Pour vous donner une plus forte idée des contrariétés dont je vous parle, j'ai vu quatre traités fort ſavans contre la réalité des miracles de JESUS-CHRIST, imprimés ici impunément, dans le temps qu'un pauvre libraire a été pilorié pour avoir publié une traduction de *la Religieuſe en chemiſe*.

On m'avait promis que je retrouverais mes jeux olympiques à Newmarket. Toute la nobleſſe, me diſait-on, s'y aſſemble deux fois l'an; le roi même s'y rend quelquefois avec la famille royale. Là vous voyez un nombre prodigieux de chevaux les plus vîtes de l'Europe, nés d'étalons arabes et de jumens anglaiſes, qui volent dans une carrière d'un gazon verd à perte de vue, ſous de petits poſtillons vêtus d'étoffes de ſoie, en préſence de toute la cour. J'ai été chercher ce beau ſpectacle, et j'ai vu des maquignons de qualité qui pariaient l'un contre l'autre, et qui

(1) Cette violence s'exerce encore pendant la guerre.

mettaient dans cette ſolennité infiniment plus de filouterie que de magnificence.

Voulez-vous que je paſſe des petites choſes aux grandes ? Je vous demanderai ſi vous penſez qu'il ſoit bien aiſé de vous définir une nation qui a coupé la tête à *Charles I.*, parce qu'il voulait introduire l'uſage des ſurplis en Ecoſſe, et qu'il avait exigé un tribut que les juges avaient déclaré lui appartenir ; tandis que cette même nation a vu ſans murmurer *Cromwell* chaſſer les parlemens, les lords, les évêques, et détruire toutes les lois ?

Songez que *Jacques II* a été détrôné en partie pour s'être obſtiné à donner une place dans un collége à un pédant catholique ; et ſouvenez-vous que *Henri VIII*, ce tyran ſanguinaire, moitié catholique, moitié proteſtant, changea la religion du pays, parce qu'il voulait épouſer une effrontée, laquelle il envoya enſuite ſur l'échafaud ; qu'il écrivit un mauvais livre contre *Luther*, en faveur du pape, puis ſe fit pape lui-même en Angleterre, feſant pendre tous ceux qui niaient ſa ſuprématie, et brûler ceux qui ne croyaient pas la tranſſubſtantiation ; et tout cela gaiement et impunément.

Un eſprit d'enthouſiaſme, une ſuperſtition furieuſe avait ſaiſi toute la nation durant les guerres civiles ; une impiété douce et oiſive

ſuccéda à ces temps de trouble, ſous le règne de *Charles II.*

Voilà comme tout change, et que tout ſemble ſe contredire. Ce qui eſt vérité dans un temps eſt erreur dans un autre. Les Eſpagnols diſent d'un homme : *Il était brave hier.* C'eſt à peu-près ainſi qu'il faudrait juger des nations, et ſurtout des Anglais. On devrait dire : Ils étaient braves en cette année, en ce mois.

Fin du Tome troiſième.

TABLE

DES PIECES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

COMMENTAIRE HISTORIQUE SUR LES OEUVRES DE L'AUTEUR DE LA HENRIADE. . Page 3

EXTRAIT D'UN ECRIT PERIODIQUE, INTITULÉ : *Nouvelle bibliothèque.* 164

OBSERVATIONS SUR LE LIVRE INTITULÉ : *De l'homme ou des principes et des lois, de l'influence de l'ame sur le corps, et du corps sur l'ame; en trois volumes, par J. P. Marat, docteur en médecine. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1775.* 172

Sur le livre de la félicité publique; nouvelle édition. A Bouillon, de l'imprimerie de la société typographique. 182

Sur l'ouvrage intitulé : La vie et les opinions de Tristram Shandy; traduites de l'anglais de Stern, par M. Frenais; chez Ruault, à Paris, 1776. 185

Sur l'Hiſtoire véritable des temps fabuleux ; ouvrage qui, en dévoilant le vrai que les hiſtoires ont traveſti ou altéré, ſert à éclaircir les antiquités des peuples, et ſurtout à venger l'hiſtoire ſainte : par M. Guérin du Rocher, prêtre ; 3 volumes d'environ 470 pages chacun. A Paris, chez Berton, libraire, &c. 190

Sur les mémoires d'Adrien-Maurice de Noailles, duc et pair, maréchal de France, miniſtre d'Etat ; 6 volumes in-12 : chez Moutard, imprimeur de la reine, &c. 196

Sur une nouvelle Epître de Boileau à M. de Voltaire : lettre anonyme adreſſée aux auteurs du Journal encyclopédique. 219

Sur une Satire en vers de M. Clément, intitulée : Mon dernier mot. 229

Avertiſſement d'une édition de l'éloge et des penſées de Paſcal, donnée par M. de Voltaire, en 1778. 232

CONNAISSANCE DES BEAUTÉS ET DES DEFAUTS DE LA POESIE ET DE L'ELOQUENCE DANS LA LANGUE FRANÇAISE. 241

Avertiſſement des éditeurs. 243

AMITIÉ. 249

AMOUR. 254

Temple de l'amour, tiré de la Henriade. 256

AMBITION. 262

ARMÉE. 265

ASSAUT. 273

BATAILLE. 279

CARACTERES ET PORTRAITS. 282

Portrait de Marie-Thérèse. 287

Caractère de Charles XII. 290

CHANSONS. 293

COMPARAISONS. 295

DIALOGUES EN VERS. 304

DIALOGUES EN PROSE. 314

DESCRIPTION DE L'ENFER. 319

EPIGRAMME. 327

FABLE. 332

DE LA GRANDEUR DE DIEU. 339

LANGAGE. 342

Examen des fautes de langage dans la tragédie de Pompée. 347

LETTRES FAMILIERES. 359

LIBERTÉ. 371

METAPHORE. 376

OPERA. 381

DE LA SATIRE. 392

TRADUCTIONS. 397

DU VRAI DANS LES OUVRAGES. 405

PANEGYRIQUE DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE, *prononcé dans la chapelle du louvre, en préſence de MM. de l'académie françaiſe, le 25 août 1749, par M. l'abbé d'Arty.* 409

SUR LA CONSIDERATION QU'ON DOIT AUX GENS DE LETTRES. *Fragment d'une lettre.* 434

LETTRE DE CONSOLATION. A M. *** 439

A M. ***. 443

Fin de la Table du troiſième volume.

MAY
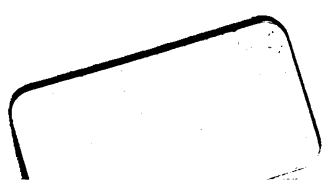
MAY 1 8 1976